

ك. 1127
مكتبة جامعة القاهرة

Les
Amours
de Sang

PAR

Alexis Bouvier



PARIS

Albin MICHEL, Editeur

59, rue des Mathurins, 59

Tous droits réservés

ORLÉANS. — IMP. ORLÉANAISE, RUE ROYALE, 68.

LES AMOURS DE SANG⁽¹⁾

I



JOURNAL DU SOIR

Dans sa petite chambre seule, Andrée assise sur le lit pleurait, et elle était charmante ainsi, car les larmes coulaient sur un sourire. Ses yeux étaient vifs, brillants, et les paupières papillotaient souvent, sous l'effet d'un trouble intérieur, les joues étaient roses, presque rouges de confusion; elle était agitée, tremblante, encore toute honteuse d'avoir dit au garçon de l'hôtel :

— Veuillez dire à M. Cardenac que me trouvant légèrement indisposée, je ne descendrai pas le voir ce soir et je le prie de m'excuser.

Le garçon était sorti, et elle avait vivement fermé

(1) Pour la partie qui précède, voir *les Yeux de velours*.

la porte au verrou. Que craignait-elle donc. Que le jeune garçon ne montât? Qu'il veuille à tout prix l'obliger à rester la soirée avec lui.

Non!... elle savait bien après ce qui s'était passé, qu'il ne viendrait pas; mais, le verrou tiré, elle se trouvait plus seule, et elle avait besoin de cette solitude, elle était encore sous le coup de l'émotion qu'elle avait éprouvée.

Jusqu'alors elle avait pu douter des sentiments de son ami. Adrien aimait fraternellement la jeune fille qu'il avait sauvée de la misère; en elle, la reconnaissance avait fait naître une affection nouvelle, dont elle ne se rendait pas compte, mais qui la poursuivait jusque dans ses rêves et qu'elle repoussait, jugeant logiquement, imposant silence à son cœur. Elle pensait qu'Adrien Cardenac, fils d'une bonne famille aisée, était venu à Paris pour s'y faire une situation; quand il se marierait, il chercherait une héritière... elle ne pouvait être aimée que comme une maîtresse...

Tout à coup elle s'était trouvée seule avec Adrien, ils avaient parlé comme de coutume, ils s'étaient embrassés, et ce n'était pas la première fois... puis il l'avait prise dans ses bras, et elle avait tressailli, leurs regards s'étaient rencontrés et il s'était troublé... Alors, énervés, ils s'étaient embrassés, mais ça n'avait plus été le même baiser, il la tenait sur son cœur; ce n'était plus la même passion, les mêmes caresses, elle s'était vivement dégagée, et tous les deux, ils s'étaient trouvés l'un devant l'autre niais, baissant les yeux ne sachant que dire. Elle l'entendait encore balbutier :

— Vous partez, Andrée? Vous êtes fâchée?

Et elle, tremblante, s'était sauvée en répondant :

— Non... non... Je vais revenir.

Et, tout d'une traite, elle avait grimpé les quatre

étages et elle s'était enfermée pour pleurer en se disant :

— J'ai cru que j'allais mourir de bonheur dans ses bras... il m'aime!...

Et elle ne pouvait contenir ses sanglots en même temps que son visage était riant.

Enfin elle s'était mouillé le visage pour rafraîchir son front et effacer la trace de ses larmes, puis elle se recoiffait se disposant à retourner près de Cardenac ; alors elle se recueillit, et elle se demanda si cela était prudent de se retrouver seuls ensemble dans l'état où ils étaient tous les deux, après cette muette expansion de son cœur. Elle était honnête, Andrée, mais elle avait une fois succombé et connaissait le danger, elle se dit qu'elle risquait tout, en revenant près de son ami. Lui, devait être tout vibrant de désirs, elle, se sentait-elle la force de résister ?

Elle résolut de ne pas revoir Cardenac ce jour-là ; elle appela le garçon, le chargea de sa commission et s'enferma chez elle. Toute la soirée, elle fut en proie à une singulière émotion, puis elle dormit mal, d'un sommeil agité, mais elle était heureuse, bien heureuse, et elle avait hâte d'être au lendemain pour voir Adrien.

Elle souffrait bien un peu en pensant à sa situation, en sentant dans son agitation le petit être qui remuait dans ses flancs... Pouvait-on l'aimer en cet état, et n'était-elle pas bien ridicule de penser à l'amour ? Si Cardenac se déclarait véritablement, que devrait-elle faire ? Elle ne voulait pas songer à cela, craignant d'y voir l'impossibilité de la réussite de son rêve.

Avec le jour, revint le calme heureux de l'espoir. Tout se simplifiait, Cardenac savait la vérité ; si



La veille il l'avait si tendrement traitée, s'il lui avait presque déclaré son amour, il agissait en pleine connaissance de cause, il savait son état, c'est qu'elle lui plaisait ainsi, c'est qu'il consentait à avoir la mère et l'enfant... Et, joyeuse, elle s'était rendue tout en haut du quartier du Luxembourg où demeurait la comtesse de Kéradec, elle avait travaillé la journée, pour être agréable à Cardenac, qu'elle devait voir le soir, elle avait recueilli plusieurs renseignements. La comtesse Jeannie ayant dit que tous les journaux parlaient déjà des préparatifs de la fête de la princesse de Saint-Andrée, elle se promit de lire celui qu'elle désignait particulièrement.

Le soir, vive et légère, malgré sa situation — peu visible encore — Andrée joyeuse de sa journée remplie, descendait légèrement la rue Mazarine, se souvenant du journal qu'elle devait lire. Elle l'acheta et, arrivée sous les arcades de l'Institut, le jour commençant à baisser, elle s'arrêta et chercha dans le journal. Elle eut un soubresaut et dut s'appuyer au mur pour recommencer la lecture d'un article qui avait attiré ses regards.

Terrifiée, la malheureuse avait lu :

« Affaire de l'assassinat de la rue du Cirque. — Fuite de l'assassin. — L'on a découvert enfin quel était l'homme reçu la nuit du crime par Léone de Myrtille qu'on désignait sous le nom du monsieur de province, avec lequel elle avait dîné le soir chez Ledoyen. C'est un nommé Louis Villars, âgé de vingt-huit ans, employé chez les frères X..., armateurs au Havre. Depuis longtemps, cet homme, qui négligeait son travail, cherchait une dupe à exploiter.

« Il avait rencontré à Paris la belle Léone, et s'était fait aimer d'elle, on dit même qu'il était question de

mariage. La nuit du crime, s'étant emparé des valeurs et des bijoux estimés ensemble à plus de cinq cent mille francs, il est reparti pour le Havre, où plusieurs personnes l'ont vu, menant joyeuse vie. Il s'est embarqué à bord d'un des bateaux faisant le service de la Plata. Sa maîtresse, une jeune modiste, était restée au Havre quelques jours après ; puis elle a tout à coup disparu, on suppose qu'elle est allée rejoindre le misérable Louis Villars dans une ville de la République argentine. »

Andrée était devenue livide ; il lui avait semblé qu'elle devenait folle, elle avait voulu agir et elle n'avait pu se remuer. Si elle n'avait été accotée à la muraille, elle serait tombée... Elle balbutiait des mots insensés.

— Assassin... l'assassin... le fils de l'assassin.

Et ses yeux hagards avaient vu de l'autre côté de la place et du quai, le parapet, le pont, c'est-à-dire, la Seine : d'un grand effort elle pouvait aller jusque-là, elle ne craignait plus qu'on vienne arrêter la femme de l'assassin. Pas une minute elle n'avait douté ; au contraire, cet article écrasant c'était l'explication qu'elle avait tant cherchée. Oh ! le monstre... et c'était de cet homme qu'elle portait un enfant dans ses flancs... Elle ne pouvait pas vivre, il fallait mourir, et la mère et l'enfant... Après des efforts inouïs, elle s'arracha de sa place, elle s'élança, jetant des cris inarticulés.

Elle n'avait pas remarqué que pendant le bouleversement qui se produisait en elle des passants la regardaient, en disant :

— Que fait cette femme?... elle est ivre!... elle est folle!... elle ne tient pas debout... elle pleure... elle chante... elle est ivre...

Elle s'était élancée, mais elle n'avait pu faire un pas, elle était tombée sur les dalles, elle s'était blessée et son visage était couvert de sang. On s'était précipité pour la relever, mais elle s'était débattue dans une crise épileptique, se roulant, se tordant, hurlant et voulant mordre. Et cela était effrayant à voir, car on avait de la peine à la maintenir, et elle se heurtait aux pierres, manquant se briser le crâne, elle était en loques; boueuse et ruisselante de sang, lorsqu'on parvint à la mettre sur une civière, et ceux qui la portaient à l'hôpital la crurent morte, car la pauvre fille était évanouie.

Elle resta deux jours à la Charité sans qu'on sût absolument ce qu'elle avait. Quand elle reprit connaissance, elle s'informa où elle était; elle se souvenait, non de ce qui s'était passé, mais, de ce qu'elle avait lu et elle se demanda si elle n'avait pas tenté de se suicider.

Elle souffrait horriblement de tout le corps... Quand on l'interrogea, elle refusa de dire son nom, suppliant qu'on la laissât mourir et qu'on refusât à qui que ce fût de la laisser voir. Elle craignait les recherches de Cardenac.

Mais à la visite du docteur, celui-ci lui parla plus sérieusement.

— Vous souffrez beaucoup, soit, mais il ne faut pas penser à la mort; il faut songer à vivre...

Elle était épuisée, sans force, elle ne répondit pas. Son regard suppliant, mouillé de larmes, se fixa sur le docteur et celui-ci ému se pencha vers elle :

— Il faut du courage, ma pauvre enfant... Vous souffrez beaucoup?

— Oh! oui, monsieur!

Et cela était visible au tiraillement de ses traits.

— Nous vous avons attentivement visitée, sans trouver de lésions graves. Où souffrez-vous ?

— Dans le ventre, fit-elle.

— Voyons cela.

Et pendant que, gémissante, Andrée se tordait sur son lit, le docteur rejetait les couvertures, découvrait la malade.

Les élèves s'approchaient et il commençait sa clinique. Après un examen sérieux, après avoir ausculté, en montrant un certain étonnement, le docteur demanda :

— Mais vous êtes enceinte ?

— Oui, monsieur, de près de cinq mois...

— Que n'avez-vous dit ça?...

Et s'adressant à ses élèves :

— Il y a des désordres très graves... et pour lesquels il faut un traitement spécial.

Andrée ne pouvait voir ni entendre, elle souffrait trop pour écouter. Le docteur, continuant sa clinique, expliquait à ses élèves le cas tout particulier qui se présentait; la malheureuse, dans son attaque d'épilepsie, s'était meurtrie le ventre, et des accidents nerveux étaient survenus, qui compromettaient absolument la vie du sujet, car la fausse couche nécessaire serait difficile.

Le docteur, malgré l'intérêt que présentait le sujet, ne pouvait le garder dans son service; il lui fallait les soins d'un spécialiste, il ordonna son transfert à la Maternité.

En se retirant, le docteur dit à Andrée :

— Du courage, mon enfant.

On avait rejeté les couvertures sur elle, le docteur et ses élèves passaient, on n'avait rien ordonné. Andrée le remarqua et se dit :

— C'est fini!... oh! tant mieux, je vais mourir...
Mais il devrait abrégé mes souffrances.

Une heure après, elle vit qu'on retirait la pancarte de son lit et on venait avec la civière pour l'emporter! Où?

Est-ce que c'était la police qui déjà la faisait arrêter pour l'enfermer dans l'infirmerie du Dépôt? Elle eut une envie de résister, de demander à ce qu'on la laissât mourir là.

— Où va-t-on me conduire, demanda-t-elle à l'infirmière.

— On vous transporte à la Maternité, où vous serez délivrée tout de suite.

— Merci, répondit-elle soulagée.

Et malgré les cruelles douleurs qu'elle ressentait et qu'augmentait encore son transfert, elle mit la main sur sa bouche pour ne pas crier, de grosses larmes inondaient son visage.

Deux heures après, la pauvre Andrée était étendue mourante sur un lit de la Maternité et on lui donnait une potion qui l'endormait.

Le lendemain, la malheureuse n'avait plus conscience de l'état dans lequel elle se trouvait. Le docteur, renseigné par une note de son collègue de la Charité, la trouvait beaucoup affaiblie et disait à ses internes :

— Il est bien tard... Nous allons essayer.

Et s'adressant à la malade :

— Ça ne sera rien... Il faut être raisonnable et courageuse.

Andrée eut un triste sourire et répondit :

— Oh! monsieur, faites-moi mourir! et je vous bénirai!

— Allons! ne dites pas de ces choses-là, vous êtes

jeune et forte, vous n'avez rien à craindre... Vous êtes jolie, il faut désirer vivre et longtemps.

— Ah! je souffre tant, monsieur, gémit la jeune femme!

— Nous allons d'abord vous soulager et, prenant un mouchoir qu'un interne venait de préparer, il le posa sur le visage de la jeune fille... Aspirez-le, ne craignez rien.

Andrée balbutia :

— Merci.

Puis, ses yeux se fermèrent doucement. Un sourire de bien-être vint sur ses lèvres. Elle dormait.

Le docteur-chirurgien avait déjà retroussé ses manchettes, un interne lui passait les outils, le corps d'Andrée fut découvert, les préparatifs rapidement faits, et le maître, hardiment, chercha dans les entrailles de la malheureuse...

Quelques minutes après, Andrée reprenait connaissance et souriait à ceux qui l'entouraient.

Eh bien! comment cela va-t-il? demandait le docteur.

— Je souffre moins, docteur.

— Beaucoup moins...

— Oh! oui; en ce moment, je ne sens rien du tout, mais ça me prend par crise... Vous me ferez bien souffrir pour me délivrer?

— Non, mon enfant, répondit-il en riant, vous ne souffrirez pas, et, s'adressant à ses élèves : Vous le voyez, messieurs, rien, pas même le souvenir — et revenant à Andrée :

— Mon enfant, il faut être bien raisonnable, il faut rester à la place où vous êtes, ne pas remuer du tout, demander tout ce dont vous aurez besoin, ne pas essayer de le chercher vous-même.

— Oui, monsieur le docteur... Mais quand me délivrerez-vous ?

— Ne vous inquiétez pas de ça... vos souffrances sont terminées, il ne faut que de la sagesse...

Le docteur et les internes se retirèrent. Alors sa voisine de lit dit à Andrée :

— Vous n'avez pas senti qu'on vous a opérée ?

— Non ! fit Andrée stupéfaite... C'est fait !..

Et elle porta les mains sur son ventre, qu'elle sentait tout endolori. Elle rencontra les bandes de linge qui la ficelaient depuis les genoux jusqu'à la ceinture comme une momie.

Elle était délivrée, elle en éprouva un bien-être infini... Oh ! elle avait si peur de l'opération ! et elle souffrait tant.

— Ainsi, lui demanda sa voisine, vous n'avez rien ressenti ?

— Non... rien du tout.

— Vous avez crié, un cri douloureux qui nous a terrifiées.

— C'est bien singulier, je ne me souviens de rien.

— Et en ce moment vous ne souffrez pas ?

— Du tout, je suis comme endolorie, mais il me semble que je suis fatiguée, que j'ai besoin de dormir.

— Dormez, le docteur vous l'a surtout recommandé.

Andrée s'endormit. Elle s'éveilla avec la fièvre, sans souffrir particulièrement de son opération, mais dans un malaise général, et toute la nuit, la fièvre alla en augmentant.

Le matin, à la visite, le docteur eut, en la voyant, un mouvement de mauvais augure.

Il fit procéder et il aida lui-même au pansement, puis il organisa tout un appareil qui, constam-

ment, versait de l'eau sur le ventre de la malade; il redoutait une péritonite.

Andrée divaguait, et son état aigu dura deux grands jours, puis lentement le mieux survint, elle se rétablit lentement. On la prévint qu'il lui faudrait une longue convalescence, mais admirablement soignée, arrachée à une mort certaine, la pauvre petite sortait de sa maladie, sans en garder la moindre trace et, le docteur l'observait dans sa clinique, avec la santé son corps reprendrait ses formes élégantes sans qu'on pût jamais constater sur elle qu'elle avait été enceinte.

Les journées passées dans le lit d'hôpital commençaient à paraître bien longues à la malade qui, ayant retrouvé son calme, toute sa raison, tout, ne songeait pas sans effroi à la cause de son mal.

Que s'était-il passé depuis? L'avait-on cherchée? Louis Villars avait-il été arrêté? Et fermant les yeux, elle lisait en caractères flamboyants, l'article du journal du soir.

Elle n'avait rien à redouter. Sa conscience ne lui reprochait rien et cependant elle avait peur. Puis elle pensait à Cardenac. Celui-là ne sachant ce qu'elle était devenue devait la mépriser, car c'est au moment juste où il lui laissait voir qu'il l'aimait, assez aveuglément pour l'épouser, même dans sa situation, qu'elle disparaissait tout à coup. Qu'avait-il pu penser d'elle? Du mal, assurément. Tout était contre elle, évidemment... et sa justification alors était impossible.

Après le premier article paru dans les journaux sur la découverte de l'assassin et qu'elle avait lu, des recherches devaient avoir été faites pendant sa maladie. Au Havre, il était facile de suivre les agissements journaliers de Villars, et on avait appris que cette maîtresse

partie à son tour quelques jours après le départ de Villars — pour le rejoindre, disait-on — se nommait Andrée Perret, qu'elle était modiste?... Et Cardenac avait dû lire tout cela... il savait que celle qu'il avait protégée, recueillie, était la maîtresse de l'assassin du crime de la rue du Cirque.

Cardenac, qui l'avait rencontrée si misérable, plus que tout autre, avait pu juger qu'elle n'avait pas participé au vol.

Mais oserait-elle jamais le revoir pour lui faire cette remarque. Non!... c'était fini, il fallait oublier le passé, les beaux rêves, il fallait se refaire une vie nouvelle.

Et de grosses larmes coulaient sur ses joues. Ce n'était pas sans douleur qu'elle renonçait à ses espérances, car, elle se retrouvait délivrée, presque jeune fille... elle était faible, mais avec la santé, son beau teint clair était revenu, ses yeux paraissaient grandis, elle revenait belle, avec la finesse de plus que donne l'oisiveté.

Craintive, elle pensait qu'on la guettait pour achever l'enquête, elle n'osait demander à ses compagnes des nouvelles du crime. Elle emprunta un journal pour le lire et vit avec effroi et stupéfaction qu'on était sur une piste nouvelle; des bijoux avaient été retrouvés, qui avaient été engagés... On croyait que l'assassin était à Paris.

Andrée trembla de tous ses membres à cette lecture; Louis à Paris! Celui-là, elle ne voulait plus le revoir, son amour si grand s'était transformé, c'était du mépris, de la haine même qu'elle ressentait pour le misérable qui l'avait trompée, séduite, puis abandonnée. Il était riche quand il était parti et il l'avait laissée misérable. Elle bénissait le sort qui avait

voulu qu'il agit ainsi, car, aujourd'hui elle serait la complice de cet assassin.

Oh! si elle le rencontrait, elle serait sans pitié, elle le livrerait à la justice. Mais cet amour arraché laissait une plaie ouverte : la pensée d'Adrien. Celui-là était bon, celui-là l'avait aimée la sachant pauvre, celui-là la recueillait malgré qu'il la sût dans une position délicate, et celui-là avait repris la place dans son cœur.

Pourquoi avait-elle agi comme elle l'avait fait? C'est elle qui avait donné un autre nom que le sien à l'hôpital, afin qu'on ne la trouvât pas... C'est elle qui avait déclaré, lors des démarches faites pour la retrouver qu'elle n'avait ni parents, ni amis, et ne voulait recevoir personne... Elle agissait ainsi dans la crainte qu'on ne fût à la recherche de la maîtresse de Louis Villars, dont parlait le journal.

N'aurait-il pas été plus logique qu'elle fit venir près d'elle le seul homme qui s'intéressait à son sort. Dans un élan de franchise elle lui aurait tout raconté : l'homme duquel elle avait tant à se plaindre, celui dont elle portait l'œuvre dans ses entrailles, c'était l'assassin recherché, c'était Louis Villars... et dans sa pensée Andrée ne doutait pas. Louis Villars était bien l'assassin.

Elle se souvenait de ses agissements louches; s'il n'avait à ce moment été certain d'avoir une grosse somme, il n'aurait pas négligé sa place et mécontenté ses patrons en se rendant sans cesse à Paris.

Et que venait-il faire à Paris?... Il se faisait recevoir chez cette malheureuse et préparait son crime. On ne prête pas des milliers de francs à un homme insolvable...

Elle se souvenait de son retour. Ce n'était plus le

même; son agitation, sa fièvre, sa hâte de la quitter, son espérance et enfin, ce qui était plus grave, il était question dans l'instruction, d'un fragment de bouton de manchette trouvé dans le lit de la victime. L'autre partie de ce bouton de manchette il l'avait rapportée là-bas, et elle l'avait dans sa malle... Enfin, elle avait su par ses amis, que la veille de son départ, il leur avait montré des liasses de billets de mille francs...

Dans son malheur elle était heureuse, elle était délivrée, elle ne serait pas la mère de l'enfant d'un assassin. Si elle avait fait venir dès le premier jour Cardenac à son chevet, elle lui aurait raconté tout cela, elle servait la justice et elle se disculpait, ou plutôt elle se débarrassait de nombreux tracas, car elle n'avait pas à se disculper. Elle aurait revu son ami souvent, il aurait été heureux de sa délivrance, et elle n'aurait pas passé ces longs jours sans voir personne. C'est que l'abandon avait été souvent très pénible à la pauvre fille; les jours de visite, les dimanches et les jeudis, tous les lits étaient entourés par des visiteurs qui venaient voir et consoler des amies ou des parents... Elle était toujours seule, à ce point qu'on le remarquait et les malades disaient :

— Elle est de la province, elle ne connaît personne à Paris, et elle a subi une opération dans laquelle elle a failli mourir.

— Oh ! la pauvre femme !

Plus attristée ces jours-là, Andrée cachait son visage dans ses draps et pleurait... et, tout bas, en machonnant ses draps, elle murmurait :

— Adrien !

Convalescente, elle allait bientôt quitter l'hôpital. Qu'allait-elle faire? Retourner à l'hôtel de la rue

Gaillon? Non, après une aussi longue absence, elle n'oserait. Il faudrait qu'elle racontât son accident, la cause, car il lui répugnait de mentir... Il fallait dire la vérité... Non, non !...

Tous les jours, elle allait mieux, sa sortie approchait. On lui avait déjà dit à la visite :

— Allons, ça va bien, mon enfant... Vous allez enfin pouvoir sortir, et vous pouvez vous préparer.

Se préparer, mais c'est ce qu'elle redoutait le plus. Il fallait cependant prendre une décision. Qu'allait-elle faire? Par son travail, avant l'accident, elle avait fait quelques économies; elle ne se trouvait donc pas sans ressources, elle pouvait louer où elle voudrait et tout de suite chercher de l'ouvrage; elle retournerait chez la modiste qui lui avait indiqué la comtesse Jeannie. Elle était délivrée et pourrait travailler partout. Elle allait s'arrêter à cette idée, lorsque, tout à coup, elle devint toute rouge et s'écria :

— Mais ma malle, mes affaires, mon argent, tout cela est dans ma chambre rue Gaillon.

La petite ouvrière avait dans un coin caché ses économies; elle ne conservait sur elle que l'argent nécessaire à ses dépenses journalières de la semaine : quelques francs.

Elle ne pouvait rien faire sans sa malle... et les vêtements qu'elle avait quittés en entrant à l'hôpital étaient en loques à la suite de sa crise dans la rue. Pour sortir, elle devait revêtir ses effets. Elle réfléchit longtemps, puis, enfin, elle s'entendit avec une infirmière qui devait envoyer chercher la malle par un commissionnaire, prendrait dedans le linge et les vêtements dont elle avait besoin et les lui apporterait.

Il fut convenu qu'on recommanderait la discrétion au commissionnaire. Au reste, celui-ci ne pourrait

rien dire de compromettant, puisque c'est l'infirmière seule à laquelle il avait affaire et c'est à son domicile qu'il devait porter la malle.

Andrée écrivit une lettre au maître de l'hôtel, donna les quelques francs qu'elle avait sur elle pour donner un pourboire au garçon, et le soir l'infirmière se chargea de la commission.

La jeune ouvrière avait maintenant le désir d'être partie de l'hôpital; elle s'y ennuyait, elle y avait peur, et avait hâte d'avoir loué pour s'enfermer chez elle.

Il était entendu qu'Andrée sortirait de l'hôpital à la fin de la semaine et on était au jeudi. Elle attendait avec impatience l'arrivée de l'infirmière pour avoir les vêtements demandés qu'elle voulait visiter et réparer s'il y avait lieu avant de les revêtir... L'infirmière vaquait à son service et la vit.

— Vous n'êtes pas venue m'apporter mes affaires.

— Je ne suis pas venue, parce que je n'avais rien reçu. Je n'ai pas compris ce que m'a répondu le commissionnaire. Comme c'est jour de visite, je lui ai dit de venir tantôt, il vous fera la réponse. Andrée étonnée et effrayée, attendit en tremblant l'heure des visites.

Quand le commissionnaire vint à elle, elle lui demanda :

— Pourquoi vous a-t-on refusé la malle?

— Mademoiselle, le maître d'hôtel a été très gracieux, il m'a demandé de vos nouvelles et j'étais embarrassé — puis il m'a dit que ça ne le regardait pas, il m'a fait conduire dans un bel appartement, où reste M. Cardenac, auquel il a montré la lettre... C'est un beau jeune homme... qui a bondi en s'écriant :

— Ah! enfin elle vit... où est-elle? et il me demanda comment vous alliez, où vous demeuriez. Mais

je lui ai dit que je ne vous connaissais pas. Alors, il a paru surpris et fâché, puis il m'a dit :

— Allez dire à la personne qui vous envoie que je suis prêt à remettre la malle à M^{lle} Perret... qu'elle vienne, je ne la remettrai pas à d'autres qu'à elle en personne, je l'attends et j'en ai assez souffert. Voilà, mademoiselle, et je vous rapporte l'argent du pourboire du garçon.

— Merci ! fit la jeune fille qui paya le commissionnaire. Seule près de son lit, elle resta pensive, un peu émue, par ce qu'elle venait d'apprendre. Adrien voulait la revoir... elle était plus ranimée. Mais, qu'allait-elle faire?... elle ne pouvait sortir de l'hôpital sans les vêtements qui se trouvaient dans la malle, ceux de son entrée n'étant plus mettables, et elle ne pouvait ainsi aller elle-même réclamer sa malle.

Il fallait s'armer de courage et prendre une résolution, et Andrée ne savait que faire, si elle n'avait écouté que son cœur, sa décision eût été rapide, mais, elle sentait à cette heure qu'elle avait mal agi avec Adrien et l'explication qu'il recherchait, elle la craignait autant qu'elle la désirait.

Adrien Cardenac avait rapidement fait son chemin. Ses aventures galantes avaient encore fait parler de lui. Des articles pleins de malice et de verve écrits sous l'inspiration de la duchesse, avaient achevé sa réputation. Il était l'homme du jour, et gagnait ce qu'il voulait.

Le matin qui avait suivi la soirée de la princesse de S..., il était rentré chez lui ivre de bonheur. Il était l'amant de la belle duchesse de Freuse, de celle qu'on réputait une coquette qui faisait damner tous les hommes, les troublant de son regard, les séduisant par son charme, promettant toujours et ne tenant

jamais... Lui, il avait triomphé d'elle, il la possédait, il l'aimait et se croyait aimé. Une pareille conquête dans la vie parisienne le relevait à ses yeux. Il n'ignorait point ce qu'on disait de la voluptueuse Marceline, mais il n'y croyait pas : c'était le dépit de ceux qui n'avaient pu réussir près d'elle qui avait inventé ces histoires. Et puis, plus que tout autre, il savait que c'était là une accusation portée sur toutes les femmes indépendantes.

Il était bien heureux, le jeune journaliste. Tout lui avait réussi; il était content de vivre, et pendant quelques jours, il passa les heures les plus heureuses de sa vie; puis, alors que tout son être était plein de cet amour, il se rendit deux fois au rendez vous que lui avait donné la duchesse sans l'y rencontrer... et ce n'est pas sans étonnement et un vif chagrin que, sortant de chez M^{me} de Freneuse, où on lui avait répondu que madame était absente, il la vit sortir en voiture, accompagnée par la comtesse Jeannie... La comtesse Jeannie avec la duchesse dans la même voiture, se souriant!... Il entra vivement dans une porte pour n'être pas vu d'elles et il resta confondu de ce qu'il venait de voir.

Marceline était maintenant l'amie, recevait chez elle celle qu'elle avait si gravement insultée à la fête donnée par la princesse de S... Il n'en pouvait croire ses yeux. Mais la comtesse de Kéradec était la maîtresse du duc de Freneuse... Par quelles machinations ces deux femmes s'étaient-elles réconciliées à ce point qu'elles paraissaient être les meilleures amies du monde? Ce qu'il avait pris pour des médisances, ce qu'il croyait des calomnies, était donc la pure vérité? Est-ce qu'elle avait trouvé un charme nouveau dans l'affection de celle qui était sa rivale, et qu'elle avait

trouvé piquant d'enlever une maîtresse à son mari?

Très désenchanté, le front plissé, le jeune homme rentra chez lui; il souffrait de la même jalousie que s'il avait rencontré sa maîtresse au bras d'un autre homme... et il écrivit une longue lettre dans cette idée. Sa lettre terminée, il la relut... et la déchira.

— A quoi bon écrire, fit-il? Mieux vaut une explication, j'y retournerai demain.

La journée lui parut longue, et le lendemain il se représentait à l'hôtel de la rue du Rocher. Cette fois encore le valet de pied lui dit que madame était partie dès le matin pour la campagne. Alors il comprit. La belle duchesse était déjà lasse de ses courtes amours... S'efforçant de dissimuler la douloureuse impression qu'il ressentait, il laissa sa carte et se retira. A la colère succédait une profonde douleur; il s'était laissé prendre aux charmes de la belle mondaine, il aimait... Mais cet amour pour la duchesse n'avait été qu'un jeu, un caprice satisfait et aussitôt oublié... Le pauvre garçon revenait chez lui tout triste, ayant besoin de pleurer. C'était l'amour des grandes dames. Ah! si le fruit était savoureux, combien il cachait d'amertume.

Au dépit succéda la colère, puis un désir de vengeance; il ne voulait pas qu'on se moquât ainsi de lui. Si la belle duchesse était lasse de lui, elle pouvait rompre autrement que par cet humiliant abandon, par ces refus de le recevoir... Il était dans cet état d'exaspération, lorsque le père Tercadet frappa chez lui.

Cardenac avait quitté la chambre qu'il occupait pour un confortable appartement au premier étage. En voyant entrer chez lui son propriétaire, il lui demanda :

— Que voulez-vous, monsieur Tercadet?

— M^{lle} Perret est retrouvée...

La phrase était singulière, et Cardenac comprit que le cadavre de M^{lle} Perret était retrouvé. Il jeta un cri, et pâle, livide, il se retourna disant :

— Andrée... s'est tuée?...

— Mais non, monsieur Adrien... mais non... M^{lle} Andrée vit, et si bien qu'elle envoie chercher sa malle.

Cardenac mit la main sur son cœur, se disant :

— J'ai cru ressentir toutes les douleurs à la fois.

Puis il se retrouva tout à coup plus à l'aise. Andrée revenait, c'était la consolation. Il demanda :

— Vous n'avez pas donné la malle. C'est à elle-même qu'on la remettra.

— Mais, monsieur Adrien, cette malle est chez vous; vous avez demandé qu'on vous la laissât, que cela vous regardait particulièrement.

— Oui, oui, je me souviens. Faites monter la personne qu'elle envoie.

Le père Tercadet sortit pour faire monter le commissionnaire, et, celui-ci entrant, répondit à la demande du jeune homme :

— Monsieur, je ne sais pas où demeure cette personne, je dois porter la malle à ma place, rue Saint-Jacques, et la dame doit venir la chercher.

— Elle ne vous a pas donné une lettre pour moi?

— Non monsieur, je n'ai pas d'autre lettre que celle que j'ai remise à M. Tercadet.

— Et elle ne vous a pas chargé de rien dire.

— Non monsieur, on m'a donné de l'argent pour le pourboire du garçon de l'hôtel, voilà tout.

— Eh bien, mon ami, vous allez retourner à votre place, dit Cardenac avec un douloureux soupir, et lorsque cette dame viendra chercher sa malle, vous lui direz que je refuse de la remettre à d'autres personnes qu'à elle-même... j'ai besoin de lui parler.

— Bien monsieur, fit placidement le commissionnaire, en saluant pour se retirer.

Resté seul, Cardenac tomba accablé dans un fauteuil en s'écriant :

— Mais le monde n'est donc composé que d'ingrats !... Ainsi, cette petite que je m'étais laissé aller à aimer fraternellement... pour laquelle j'avais quelquefois rêvé une autre affection... que j'avais soutenue, sauvée, protégée, reste fidèle tant qu'elle est misérable et sans place... et du jour où elle gagne sa vie... elle oublie et se sauve avec le premier galant qu'elle a rencontré... car depuis ce temps, elle n'a pas vécu seule... Je vais la voir et lui dire ce que je pense d'elle!...

Et prenant sa tête entre ses mains, s'accoudant, le pauvre garçon désespéré ajoutait :

— Ah ! je suis meilleur que tous ces gens-là, moi. Les sceptiques seuls sont dans le vrai, chacun pour soi et moquez-vous du reste. Guerre aux bons, place aux adroits ! C'est une bonne leçon prise dans deux mondes différents. Je ne sais si je souffre plus de l'abandon de la grande dame ou de l'ingratitude de la petite ouvrière. Ah ça, voyons, est-ce que je vais pleurer, moi ?

Et il fit la grimace pour empêcher deux grosses larmes qui perlaient dans le coin de ses yeux, de couler le long de ses joues.

— Eh bien, oui, je pleurerai, fit-il en sanglotant... oui, parce que je vaudrais mieux que tout ça... et s'ils n'ont pas de cœur tant pis pour eux... C'est mon cœur qui se révolte et qui pleure.

Et le malheureux sanglotait, sans pouvoir s'arrêter. On frappa à la porte.

Adrien bondit en s'écriant :

— Attendez, n'entrez pas... et il courut dans le petit cabinet de toilette, criant : entrez.

Il se hâta de se passer de l'eau sur la figure, voulant cacher qu'il avait pleuré, et tenant une serviette mouillée. Il rentra en disant ;

— Excusez-moi, je me débarbouille; tiens, c'est vous... ajouta-t-il apercevant devant lui le commissionnaire qui lui tendait une lettre.

— Oui, monsieur, j'apporte une lettre que je dois remettre à vous-même, monsieur Cardenac...

— C'est bien ça, oui, donnez.

Tout tremblant, Adrien prit la lettre, la décacheta et lut :

« MONSIEUR ADRIEN,

« Je ne puis aller moi-même chercher ma malle, car, pour me vêtir, il faut que j'aie les vêtements qui sont dedans... Depuis deux mois je suis à l'hôpital, où j'ai été amenée presque mourante. Ma guérison surprend tout le monde. Un instant j'avais espéré que c'était la fin, mais la mort ne veut pas de moi, je suis condamnée à vivre. Pour sortir, il me faut mes effets. Je vous en supplie, remettez-les au commissionnaire.

« Celle qui n'oubliera jamais ce qu'elle vous doit, qui vous prie de la pardonner.

« Votre dévouée servante.

« ANDRÉE. »

Le jeune homme, après avoir lu, restait comme stupéfié : il avait honte de lui-même. Il avait toujours accusé la jeune fille et n'avait pas pensé à un accident l'obligeant à entrer à l'hôpital, à une maladie assez grave pour l'obliger à y demeurer depuis deux mois,

il vit que la lettre portait à côté de la date : Hôpital de la Maternité.

Le commissionnaire roulant sa casquette dans ses mains attendait la réponse qu'il devait porter. Adrien avait eu un moment de colère après lui, puis ses yeux s'étaient mouillés. Deux mois que la malheureuse souffrait sans une consolation ! Il s'écria :

— Vous attendez la réponse, je vais la porter moi-même, courez me chercher une voiture.

Le commissionnaire, obéissant, se précipita au dehors, et Adrien, seul, reprit furieux :

— Ainsi, depuis deux mois, la pauvre petite est entre la vie et la mort et je l'accuse d'indifférence, de plus que ça... Pour qu'elle ne m'ait rien fait savoir, il fallait de graves raisons... elle sera tombée d'un coup, puis, la fièvre, dans sa situation, cela n'est pas étonnant... Et moi qui la voyais déjà s'amusant à Paris... Pauvre Andrée, elle a bien souffert... et cependant je suis content d'apprendre cela... C'est de l'égoïsme, j'en conviens... mais, ça me rend heureux... pour Andrée.

Le commissionnaire revenant, Cardenac fit porter la malle sur la voiture, monta dedans et se fit conduire à la Maternité. Là, ayant renvoyé le commissionnaire, il se disposait à entrer, on lui dit qu'on ne pouvait voir la malade en dehors du jour de visite qu'avec une permission, et ces permissions ne s'accordaient qu'aux membres de la famille. Il expliqua la nécessité de la visite qu'il venait rendre, mais on lui refusa l'entrée. Enfin, on consentit à porter la valise à Andrée et on le fit attendre.

Quelques minutes après le gardien reparaisait avec la valise, racontant que la malade avait pris dedans les vêtements et le linge dont elle avait besoin ; elle avait remis des vieux effets, il rapportait la valise. La

jeune femme lui avait dit qu'elle allait sortir tout de suite, et pria le visiteur de l'attendre.

— Merci, fit Cardenac très ému, je vais attendre près de ma voiture.

Il allait revoir Andrée. Et en quel état? Deux mois de souffrance devaient avoir bien changé la pauvre petite. A cette heure, il ne pensait plus à la belle duchesse, à l'ingrate qui l'avait si vite oublié; il se reprochait de ne s'être pas plus occupé d'Andrée. Elle avait disparu sans qu'il la cherchât, ou si peu. Les démarches ridicules qu'il avait faites étaient celles d'un reporter en quête de scandale... Et pendant ce temps, la pauvre belle était sans connaissance, abandonnée aux chirurgiens. Mais, il réparerait ça...

Lorsque la porte de l'hôpital s'ouvrit, il vit sortir des jeunes femmes pâles accompagnées par de plus vieilles femmes qui portaient leurs petits paquets. La dernière qui sortit... oh! il la reconnut, et elle était bien changée cependant. Mais elle lui parut plus belle.

Andrée était très pâle, et elle tremblait... Elle était fort élégante dans sa robe simple; sa taille avait repris sa souplesse et sa légèreté; elle avait aperçu Cardenac, et, à elle aussi, il lui avait paru tout autre, il était plus élégant. Elle était tellement émue qu'elle ne pouvait marcher, elle restait dans l'embrasement de la porte. Alors Cardenac se précipita, et elle se trouva dans ses bras...

— Andrée... je vous retrouve, enfin!... Je vais vous voir!...

— Vous ne m'en voulez pas? fit-elle tremblante.

— Vous en voulez! et de quoi, mon Dieu?

Et, la pressant contre son cœur, il l'embrassa; elle lui rendit son baiser... Et elle ressentit la même impression qu'elle avait éprouvée lorsque, dans la

chambre du jeune homme, il l'avait longuement embrassée... Mais, lorsque leurs regards se rencontrèrent, elle se trouva plus à l'aise. Il la fit monter en voiture, monta près d'elle, donnant au cocher l'ordre de retourner rue Gaillon.

Cardenac la regardait, et elle baissait les yeux... Il la trouvait plus jolie... et elle était délivrée. C'était une gracieuse jeune fille, qu'il trouvait aussi belle dans sa simplicité que les grandes dames qui le faisaient souffrir.

— Je vous ai retrouvée, ma belle Andrée, plus jolie, plus gracieuse qu'autrefois... Ah! si j'avais su, ma pauvre chère enfant, que vous souffriez sur un lit d'hôpital, je serais souvent venu vous voir.

— Ah! j'ai bien souffert de cette solitude... J'ai espéré que j'allais mourir.

— Voulez-vous ne pas dire de semblables choses... Mourir... Et pourquoi n'avez-vous pas fait dire un mot à votre ami? Pourquoi ne m'avez-vous pas fait prévenir?

— Monsieur Cardenac... j'avais honte de moi...

— Honte de vous... et pourquoi? Parce que vous étiez dans une situation intéressante. Vous n'avez pas au moins été la cause de ce qui est arrivé.

— Oh! pouvez-vous penser cela?...

— Je ne le pense pas, ma chère Andrée. Mais pourquoi cette honte? pourquoi ce mystère qui m'a fait tant souffrir?...

Andrée baissa les yeux... et le sourire étendu sur ses lèvres s'envola.

— Pourquoi?... Vous devenez triste... C'est un secret?...

— Non, balbutia Andrée, je n'ai pas de secret pour

*plein plein
s'intem piron 22*

vous... Je vais vous le dire... Mais c'est affreux. Et elle sanglota.

Cardenac était très intrigué, il ne pouvait s'expliquer le secret terrible qu'on voulait lui cacher, et c'est en vain qu'il cherchait à le deviner. Il consola un peu la jeune fille, et, lorsqu'elle se fut calmée, Andrée commença :

— Je travaillais, vous le savez, chez M^{me} la comtesse de Kéradec ?

— La comtesse Jeannie, c'est à cause d'elle que cela est arrivé ? demandait-il caressant.

— Non, écoutez-moi. Il n'est pas question de M^{me} Jeannie. Je travaillais chez elle, je venais de terminer ma journée et je rentrais. Ce soir-là même, ajouta Andrée, en pressant affectueusement la main d'Adrien qui tenait la sienne ; j'étais heureuse, je rentrais avec plaisir. La veille, vous aviez été bon, aimable.

— Oui, je vous avais déclaré que je vous aimais, fit brutalement Cardenac avec intention.

Andrée rougit. Adrien sentit sa main trembler, et il put voir l'impression que produisait le souvenir de cette scène. Il voulait s'assurer que la jeune femme ne l'avait pas oublié, et il continua :

— Et vous vous étiez sauvée...

— Justement, je voulais vous voir le soir même, m'excuser de mon départ précipité de la veille ; je savais que vous recherchiez des détails sur la fête que devait donner la princesse de S... Or, M^{me} la comtesse avait dit dans la journée qu'un journal racontait chaque jour les préparatifs qui se faisaient. Je m'étais promis d'acheter le journal et de le lire ; c'est ce que je fis en sortant. Je cherchais et ne trouvais pas les renseignements dont on m'avait parlé. Mais je lus

une nouvelle sur l'assassinat de la rue du Cirque, la découverte de l'assassin.

Cardenac l'écoutait avec étonnement, ne voyant toujours pas paraître, dans ce qu'elle disait, le secret terrible. Quelle importance pouvait avoir pour Andrée la découverte de l'assassin de Léone de Myrtille?... Et cependant, toute tremblante, visiblement émue, la jeune fille s'était arrêtée, comme si elle avait de la peine à continuer, Cardenac lui glissa la main autour de la taille, et, tendrement, affectueusement, lui dit :

— Ne pleurez pas, Andrée, continuez ; je ne vois jusqu'à présent rien, dans votre récit, de bien effrayant.

— Ce qui m'avait frappée... c'était le nom de l'auteur du crime, reprit-elle péniblement, Louis Villars...

— Louis Villars!... Oui, j'ai lu cela. Est-il bien sûr qu'il existe? C'est une invention de la police.

Andrée avait levé sur le jeune homme son regard suppliant ; elle avait de la peine à parler ; enfin elle balbutia :

— Louis Villars existe... C'est lui qui devait m'épouser, c'est lui qui s'est embarqué pour la République Argentine.

Au lieu du mouvement de répulsion qu'elle croyait faire naître, c'est avec une sympathique curiosité que Cardenac exclama :

— Louis Villars existe... et c'est le gremlin qui vous abandonnait?

— Oui... et si cruelles qu'aient été mes souffrances, je remercie Dieu de m'avoir délivrée de cette maternité infâme...

— Et c'est vrai?... Et vous, Andrée, croyez-vous que cet homme était un assassin ?

— C'était, lorsque je l'ai connu, un brave et honnête garçon, ambitieux, se trouvant mal dans sa position et voulant se faire une situation nouvelle, mais par le travail. Il était employé chez les frères X..., armateurs au Havre; il avait vu là, dans les rapports de la maison avec certains pays, qu'il y avait une exploitation possible des viandes de ce pays, et il était convaincu qu'il ferait fortune. En me faisant la cour, il me racontait ses plans d'avenir, et je le croyais; il rêvait de trouver une commandite, et mariés nous serions partis nous établir là-bas. Je le croyais sincère...

— Et il venait souvent à Paris?

— Non, pas encore; c'est plus tard seulement qu'il commença ses voyages, malgré les reproches qu'on lui faisait à son bureau... A mesure qu'il venait à Paris, son allure changeait avec moi, il évitait de me voir... Enfin, un jour, il m'écrivit qu'il ne pouvait donner suite à nos projets de mariage, et j'ai appris qu'il avait rencontré à Paris une femme très riche qu'il devait épouser.

— Par qui avez-vous su cela?

— Par son père... Mais cela était un mensonge, il ne voulait épouser personne.

Andrée avait de la peine à parler, Cardenac l'encouragea doucement. En même temps que l'affection qu'il portait à la jeune fille le faisait s'intéresser à ce qu'elle avait souffert, il trouvait la vérité sur l'assassin de la rue du Cirque... Il allait pouvoir faire un article à sensation.

— Quand avez-vous pu juger le misérable? demanda-t-il.

— Mais jamais! Quelques semaines avant mon arrivée à Paris, je le vis pour la dernière fois; il me

reçut mal et me fit beaucoup souffrir, me traitant dédaigneusement et ne me cachant pas qu'il avait trouvé l'argent qui lui était nécessaire. Il me dit qu'il allait partir; s'il réussissait, il me retrouverait à son retour. Je vis bien qu'il ne m'aimait plus... Il voulait se débarrasser de moi; il n'était plus le même, il ne pouvait rester en place; il ne m'écoutait qu'avec impatience, il avait hâte de partir.

— Et il avait l'argent qu'il cherchait?

— Une somme considérable. Il a montré des liasses de billets de mille francs à ses amis du bureau.

— Et cela ne vous a pas surprise?...

— Non, car je croyais à son intelligence, et j'espérais que des gens fortunés y croiraient comme moi et l'aideraient.

Ce n'est qu'en lisant les agissements probables du meurtrier de M^{me} de Myrtille que j'ai remarqué les coïncidences singulières.

— Lesquelles?

— D'abord, c'est exactement le lendemain du crime qu'il est revenu au Havre par le train de nuit.

— Très bien...

— Il n'est resté au Havre que le temps de négocier les valeurs, ce qui lui était facile par les relations que lui donnait la maison dans laquelle il travaillait.

— Parfaitement, il a pu facilement négocier les titres.

— Et ce n'est pas tout...

— Qu'y a-t-il encore?

— Il a été question dans l'instruction de boutons de manchettes.

— Oui, des petits boutons de manchettes en or. L'un est brisé et on en a retrouvé, paraît-il, une partie dans le lit de la victime.

— Eh bien ! reprit Andrée, lorsqu'il revint au Havre, nous eûmes une dernière explication. J'étais allée l'attendre au chemin de fer. Quand il me vit, il était visiblement embarrassé, et je le mis aussitôt en demeure de justifier sa conduite. Il dut me déclarer la vérité. Alors tranquillement, froidement, il me déclara qu'il devait rompre avec moi, qu'il y était contraint par la commandite qu'il avait trouvée ; il reconnaissait m'avoir causé un préjudice...

— Il connaissait votre situation intéressante ?

— Non... c'est la seule chose que je puisse dire pour excuser un peu sa conduite. Il voulait me dire que tout le monde, au Havre, connaissait nos relations, et, pour me dédommager, il m'offrit de l'argent, ajoutant : « J'ai touché une certaine somme, je puis te donner un peu d'argent. » Je refusai avec mépris et j'exigeai même qu'il reprit la bague qu'il m'avait donnée, et c'est en lui rendant cette bague que ce bouton de manchettes s'accrocha après les dentelles de mes manches... Il était parti depuis longtemps déjà lorsque je m'en aperçus.

— Et vous avez un fragment de bouton de manchettes ?

— Je l'ai dans ma malle !

— Très bien...

Le récit qu'elle venait de faire avait épuisé Andrée ; elle se tut, plus calme en voyant la sympathie avec laquelle elle avait été écoutée et en constatant que l'affection de Cardenac n'en paraissait pas diminuée, au contraire, car, lui pressant les mains, il lui dit :

— Pauvre petite ! Je comprends aujourd'hui ce que vous ressentez... Cet homme est le dernier des grendins...

— En me sauvant du Havre, j'espérais ne plus jamais entendre parler de lui.

— Que vous importe ! Il n'y a pas motif à se tourmenter. Mais, Andrée, vous m'avez raconté ce qu'était le misérable qui vous avait trompée ; mais vous ne m'avez pas dit les causes de votre soudaine disparition et de votre silence.

— C'est vrai, fit Andrée. Mais j'y arrive, et cette explication était nécessaire.

— Achevez.

Andrée reprit :

— Je travaillais chez la comtesse, j'avais terminé ma journée, je rentrais heureuse, je vous l'ai dit, lorsque je lus dans un journal que l'assassin que l'on venait de découvrir était Louis Villars... J'étais à ce moment sous les arcades de l'Institut. Je restai terrifiée, obligée de m'accoter au mur pour ne pas tomber. Prise d'une peur folle, me souvenant dans les moindres détails le retour de Louis au Havre, j'y trouvais l'affirmation de l'accusation, et je pensais que c'était l'enfant de cet homme que je portais dans mes flancs. Je supposais qu'on allait chercher cette maîtresse découverte dans l'instruction et considérée comme complice. Il se passa en moi une chose que je ne puis définir. Le même désir que j'avais eu au Havre de mourir me reprit. Je réfléchissais que, pour me précipiter dans la Seine, je n'avais que le quai à traverser.

— Ah ! malheureuse enfant... est-ce possible ?

— L'arrestation sous une semblable accusation, c'était la honte, et je préférais la mort. Je voulus m'élançer et je tombai en m'évanouissant... Je n'ai plus connaissance du reste... Il paraît que j'eus une crise de nerfs terrible. On me transporta à l'hôpital en loques,

presque nue. C'est pour cela que je ne pouvais sortir sans ma malle.

— Pauvre petite! Et vous n'aviez plus conscience de rien?

— Je repris connaissance à l'hôpital; je restai étonnée de m'y voir, puis je me rappelai ce qui était arrivé. Je revis en caractères de feu l'article menaçant du journal, et, ne pouvant plus guère me cacher, je donnai un faux nom et priai qu'on ne permit à personne (ainsi qu'on l'avait demandé) de venir me voir, déclarant que je n'étais pas de Paris et n'y avais ni parents, ni amis.

— Ceci m'explique pourquoi, malgré mes recherches, je n'ai pu vous trouver. Mais ce n'est pas tout, Andrée; vous êtes rétablie, convalescente, et vous oubliez vos amis... Ainsi vous n'aviez pas l'intention de venir reprendre votre petite chambre de l'hôtel de la rue Gaillon.

Andrée, toute confuse, baissa la tête.

— Et pourquoi cet abandon, cet oubli, cette injure?

— Oh! ne prononcez pas ce mot, fit la jeune fille les larmes aux yeux.

— Il ne faut pas pleurer, Andrée.

— Je redoutais votre réception, car je ne voulais pas mentir, je voulais vous dire la vérité, et je craignais que vous ne repoussiez celle qui avait été la maîtresse d'un assassin.

— Oh! protesta Cardenac, ma pauvre Andrée, c'est mal me juger cela. En êtes-vous moins digne? Mais bien au contraire: vous avez été doublement trompée, et vous avez beaucoup souffert.

— Oui, beaucoup, avant l'opération... Dans ma crise, paraît-il, en me tordant sur les pavés, je m'étais blessée... et l'opération était dangereuse.

Et elle raconta l'opération, son sommeil, son insensibilité, sa surprise agréable d'être débarrassée sans avoir rien senti, et elle souriait satisfaite. Cardenac la regardait, l'admirait avec bonheur. Il oubliait ses déceptions de la veille, il ne pensait plus à l'ingrate duchesse; il était tout entier à la charmante enfant qu'il retrouvait plus belle et toujours aussi affectueuse.

Cardenac avait tout craint pour Andrée, et il la retrouvait honnête et fort désirable; il était forcé de le reconnaître : la maladie l'avait un peu changée, mais en bien. L'oisiveté lui avait fait des mains de duchesse, et le régime suivi avait éclairé son teint; sa taille avait repris sa sveltesse, son corps avait retrouvé sa souplesse et son élégance. Elle était belle enfin, et il le remarquait, la regardant en souriant. dans une admiration muette qui embarrassait un peu la jeune fille. Leurs regards se rencontrèrent, ils se sourirent, et, dans un élan, Cardenac la prit dans ses bras et l'embrassa en disant :

— Que je suis heureux de vous retrouver, Andrée, que je vous aime !

Elle ne répondit pas, elle mit la main sur son cœur pour en contenir les battements.

La voiture s'arrêta, ils descendirent.

Cardenac fit porter la malle dans une chambre plus convenable que celle qu'elle occupait d'abord, puis il monta avec elle au bureau, et, pour éviter toutes les questions, il dit à Tercadet :

— Eh bien ! la malade est sauvée ; je la ramène convalescente... Dans quelques jours, si c'est possible, elle partira pour la compagne.

Tercadet regardait sa locataire et disait :

— Oh ! mademoiselle, nous avons été bien inquiets ;

on ne savait pas que vous étiez malade... Ça vous a changée... mais à votre avantage... Vous êtes maigrie surtout.

Cardenac et Andrée échangèrent un sourire, puis montèrent dans l'appartement de Cardenac. Et celui-ci lui dit aussitôt :

— Ma chère Andrée, vous n'avez rien à craindre, mais ne me quittez plus... et vous me raconterez des détails sur le gredin, cause de tous vos malheurs. Il faut aller au devant et se débarrasser de cela.

— Oh ! ce que vous me dites là me fait peur.

— Ma chère amie, il n'y a pas de raison pour cela, et, en tous cas, vous entendez, je suis là, il faut m'appeler aussitôt.

— Près de vous je suis tranquille.

Le garçon venait apporter à Cardenac les journaux du soir. Il les prit et dit :

— Voyons s'il est encore question de ce crime, on en parlait hier.

— Parlait-on de lui ?

— Non, il était question d'une nouvelle découverte ! Cardenac feuilletait le journal, il s'écria :

— Ah ! voilà. Ce n'est pas bien intéressant. On a retrouvé plusieurs bijoux de prix ayant appartenu à la victime de la rue du Cirque. Ces bijoux ont été engagés à Paris. On est sur les traces de l'engageur, demain d'autres détails. C'est peu.

— Oh ! mon Dieu ! fit Andrée tremblante, c'est lui ! Il est à Paris.

— Ne craignez rien, Andrée, je suis près de vous, fit-il en l'embrassant, et, s'il est à Paris, tant pis pour lui, nous aiderons à le faire prendre.

LES RÉVÉLATIONS DE CARDENAC

A la suite de la sortie d'Andrée de l'hôpital, utilisant les renseignements qu'il avait reçus d'elle, Cardenac fit une nouvelle série d'articles pleins d'ironie sur la nullité des recherches de la police, donnant la relation heure par heure, des agissements de l'assassin, et le calme de sa fuite à bord du bateau se rendant à Buenos-Ayres. Ses nouvelles attaques émurent le parquet et les recherches recommencèrent.

La comtesse de Kéradec avait été invitée à passer au bureau du juge d'instruction; elle n'avait pas cru devoir s'y rendre sans consulter son amie la duchesse, éprouvant une certaine crainte à se trouver en présence d'un juge d'instruction.

La duchesse avait paru fort étonnée de la citation qu'avait reçue son amie, et pendant que Jeannie en cherchait vainement la cause, Marceline pensait aussitôt que quelques jours plus tôt on l'avait également appelée pour lui montrer les bijoux ayant appartenu à Léone de Myrtille, et inquiète, tout en rassurant son amie, elle lui disait :

— Je n'ai rien à me reprocher, je ne dois rien avoir à craindre et j'ai peur...

-- C'est de l'enfantillage, cherche s'il ne s'est pas produit chez toi quelque chose de suspect... quelquefois la police retrouve un objet, et on ne sait pas qu'il vous a été pris...

— Je ne te comprends pas.

-- Voyons, ces beaux bijoux, par exemple, que t'a donnés M. de Freneuse, tu les as toujours ?

La comtesse devint toute rouge et regarda son amie avec embarras. Celle-ci le remarqua et, fronçant les sourcils, elle lui dit :

-- Tu n'as plus ces bijoux?... Tu les as engagés?...

— Non... ce n'est pas moi... écoute. Tu m'as vue ces jours derniers triste, soucieuse, ennuyée, surtout dégoûtée de mon mari. C'est à la suite de cela ! Ayant besoin d'argent, il m'a pris un des bijoux et l'a engagé... Nous avons eu une scène très violente, et le lendemain il quittait la maison en emportant le reste de la parure.

La duchesse se contint, elle était prête à s'écrier :

— Je comprends tout, maintenant...

La situation devenait grave; la police se trouvait encore une fois sur une fausse piste, mais l'inexplicable fuite de Guy de Kéradec augmentait les présomptions qu'on avait contre lui. Par quels tracas, par quels tourments allait devoir passer la comtesse Jeannie, et ne valait-il pas mieux la mettre à l'abri de tout cela ? Si elle avouait avoir eu en sa possession les bijoux, il faudrait qu'elle racontât comment ils étaient devenus sa propriété... qui les lui avait donnés, c'était enfin le secret de sa vie livré, c'était la honte... et mieux valait nier...

En voyant son amie pensive, le front plissé, inquiète, Jeannie demanda :

— C'est bien grave, n'est-ce pas ?

— Ma chère Jeannie, cela peut devenir très grave. Écoute-moi et suis bien mes conseils.

La comtesse Jeannie, assise près de son amie, lui tenait la main et fixait son regard sur ses beaux yeux, attentive et prête à se laisser guider.

— Il faut bien établir la situation. Tu disais tout à l'heure que tu n'avais rien à te reprocher et par cela rien à craindre, il ne peut donc être question de toi, mais de choses qui te regardent... Or, ton mari a engagé le plus important morceau de ta parure ; on a peut-être des raisons de s'occuper de ton mari, puisqu'il s'est sauvé, et l'on recherche où il a pu avoir un bijou semblable.

— Eh bien ! il est à moi, il me l'a pris, mais je n'ai pas fait de plainte.

— Mais pour une raison ou une autre... on peut te demander l'origine de ce bijou...

La comtesse Jeannie resta toute embarrassée.

— Ce que tu as pu consentir à m'avouer à moi, tu n'es pas disposée à le dire à tout le monde...

— Ah ! non, à personne... à personne. Tu crois qu'il est question de ce bijou ?

La duchesse en était certaine, puisque quelques jours avant, elle avait été elle-même citée. Elle dit :

— Je ne vois que ce motif... N'ai-je pas été surprise de le voir sur toi, en ayant vu un semblable à une amie?...

— Que devrai-je faire alors ?

— La chose la plus simple, que tu diras admirablement avec ton calme angélique... et pour laquelle tu ne pourrais être contredite : ton mari est en fuite et tout fait supposer qu'il n'est pas près de revenir.

-- Je le crois.

— On te demandera des renseignements sur lui. Ne

crains pas sur ce point de dire la vérité, c'est-à-dire que vous étiez le plus déplorable ménage. Par respect pour toi-même, tu voulais cacher cette situation au monde, et tu t'efforçais par ta dévotion, par ta conduite régulière, de cacher les agissements de ton mari.

La comtesse souriait en l'écoutant, trouvant les conseils qu'elle lui donnait faciles à exécuter. Marceline continua :

— Ton mari ayant dissipé la petite fortune qu'il avait, pour cacher cette misère tu travailles le jour et la nuit, t'efforçant de tenir ton rang sans rien coûter à la maison. Cependant le comte continue sa vie, passant la plus grande partie de ses nuits au dehors et rentrant souvent ivre...

— Mais à quoi bon... cela?...

Ma chère enfant, pour te justifier, toi, pour que tu ne sois pas suspectée... On te montrera le bijou...

— Tu crois que le bijou est entre leurs mains...

— C'est probable...

— Tu le regarderas admirativement, le retourneras et tu diras : Je ne connais pas ça...

— Mais si quelqu'un déclarait avoir vu ces bijoux sur moi à la fête de la princesse de S...

— Non !... et tu pourras affirmer qu'on se trompe et répéter que tu as déclaré ce jour-là que tu portais les bijoux de la comtesse Kéradec, mère de ton mari... on a pu voir tes bijoux, mais personne ne pourrait les reconnaître...

— Comment ce bijou est-il entre les mains de la police ?

— Ma chère Jeannie... pourquoi ton mari s'est-il sauvé?... Il avait payé ses dettes, il avait de l'argent, pourquoi cette fuite précipitée... il avait quelque chose à craindre.

— C'est vrai!... Mais, c'est effrayant ce que tu me dis là... car je le sais capable de tout.

— Aussi, ne dois-tu t'étonner de rien... Enfin, crois-moi, ma chérie, prépare-toi à cela, fais ce que je te conseille et tu te débarrasseras d'ennuis que je vois menaçants... Ainsi donc, tu établiras bien ce qui se passait chez toi... ou du moins ce que tu m'as raconté...

— Oh! c'est la vérité absolue.

— Je le crois... Tu vivais tout à fait en dehors de ton mari, n'ayant aucunes relations avec lui. Il était même pour toi d'une indifférence révoltante. Il ne se préoccupait jamais de ce que tu faisais, et tu ne t'occupais pas de sa conduite. Dès lors, on te laisse tranquille pour ne chercher que lui.

— Oui, je te comprends, en reconnaissant les bijoux, si on me les montre, on me demandera qui me les a donnés.

— C'est cela. Que dirais-tu? Oh! si tu t'en sens le courage, j'avoue que cela m'amuserait de voir M. de Freneuse cité à son tour pour justifier de la possession de ces bijoux.

— Mais, j'y pense, exclama tout à coup Jeannie. Tu me disais que si mon mari avait fui si rapidement, c'est qu'il avait quelque chose à craindre.

— C'est ma conviction.

— Mais, s'il était arrêté, si c'était lui qui pour expliquer la possession des bijoux trouvés sur lui avait dit qu'ils m'appartenaient.

La duchesse resta un moment embarrassée, l'hypothèse était possible, et que devait faire Jeannie? Nier devenait dangereux devant les affirmations du mari. Marceline, hochant la tête, dit :

— Je ne crois pas cela... Mais il faut tout prévoir,

alors il faudrait parler franchement et c'est à M. de Freneuse qu'il appartiendrait de se justifier.

— Mais, j'en mourrais de honte...

— Veux-tu te taire, dit vivement Marceline, pressant son amie dans ses bras et l'embrassant affectueusement. As-tu quelque chose à ménager maintenant?... Espères-tu jamais reprendre la vie commune avec cet homme ?

-- Oh ! cela, non, jamais !...

— Eh bien ! de ce qui se passera dans le cabinet du juge d'instruction, personne ne saura jamais rien, jamais rien, entends-tu... tu peux dire ce que tu voudras.

La pauvre Jeannie restait triste et pensive, elle redoutait l'interrogatoire qu'elle allait subir, en grossissant l'importance après ce que son amie lui avait dit. Avec tant de soin elle avait composé sa vie, elle veillait sans cesse sur elle, défiant ainsi la médisance ; allait-il falloir détruire tout cela?... Non ! Et puis, elle se proposait à répondre à de graves choses, quand peut-être elle n'était citée que pour une chose insignifiante. Marceline revint à ses premiers conseils.

— Enfin, comme l'arrestation du comte est peu probable, tenons-nous-en à ce que je te disais d'abord.

— Mais pourquoi crois-tu plutôt qu'il s'agit de l'engagement de ces bijoux?...

— Eh bien, parce que j'ai lu dans un journal que des perquisitions ont été faites chez des bijoutiers et au Mont-de-Piété pour retrouver des bijoux.

— Tu as lu tout cela ?

— Oui, et prépare-toi à ce qu'on t'en présente, à ce qu'on te demande si tu les connais, s'ils sont à toi, si tu les as vus dans les bijoux de la mère de ton mari.

— A tout cela, je réponds négativement.

— Tu places logiquement la question en femme de ménage, tu dis que ce n'est pas dans une maison où l'on dispute péniblement l'existence qu'on a des bijoux de telle valeur, que tu n'as jamais vu pareille merveille.

— Mais alors, c'est mon mari qui passe pour un voleur, car il ne peut justifier de l'emploi de sa journée.

— Ton mari ne sera pas là pour se défendre : on ignore s'il ne peut en justifier... et enfin est-ce qu'il ne te les a pas volés, ces bijoux ?

— C'est vrai!...

L'heure était venue de se rendre au parquet, Marceline, embrassant son amie, lui dit encore quelques mots d'encouragement et ajouta :

— Tu sais que je t'attends pour savoir le résultat, reviens vite.

Jeannie partit. La duchesse seule resta pensive, se disant bas :

— Pourquoi cet homme est-il parti? Faire argent des bijoux et se sauver avec la somme comme un caissier infidèle, c'est peu probable... il y a là-dessous un mystère. Cette fuite ne tient en rien à l'affaire Léone... pourquoi s'empare-t-il de ces bijoux et se sauve-t-il?... C'était bien le même qu'on m'a montré. Jeannie ne l'avait plus... Comment le duc avait-il ces bijoux en sa possession? Non! non! je ne veux pas croire cela!... Il faut cependant que je trouve la clef de ce mystère.

Et la tête dans ses mains, la belle duchesse pensait.

Pendant ce temps la comtesse Jeannie se faisait conduire au Palais de justice. Ayant remis sa lettre d'audience au garçon de bureau, celui-ci, qui probablement

avait des ordres, alla immédiatement prévenir le juge d'instruction.

La comtesse de Kéradec était aussitôt introduite dans le cabinet du juge. Elle était toute tremblante, la belle comtesse Jeannie. Son air doux, candide, son allure embarrassée étonnèrent le juge qui, galamment, se rendit au devant d'elle en s'inclinant et en lui offrant un siège.

Les grands yeux un peu effarés de Jeannie se fixèrent interrogativement sur M. Guéret, qui commença :

— Madame, je vous ai fait appeler pour avoir des renseignements sur une personne qui vous touche de près... sur M. de Kéradec.

— Mon mari!... Il m'a abandonnée, mais je n'ai déposé aucune plainte contre lui...

— Il vous a abandonnée et a quitté rapidement Paris, en savez-vous la cause?

— Non, monsieur!

— Et son départ ne paraît pas vous avoir touché beaucoup...

— Il m'a surprise seulement, car depuis longtemps notre union n'existait que pour le monde.

— Ah! fit le juge, vous viviez en mauvaises relations...

— Nous ne vivions guère ensemble qu'aux heures de repas, et économiquement...

— Économiquement, c'est-à-dire que votre situation était assez précaire, car des renseignements fournis dans le quartier, il résulte que M. de Kéradec était couvert de dettes... Ces dettes furent payées il y a une quinzaine de jours seulement.

— Monsieur, j'ignore absolument ces détails.

— Oui, ce n'est pas vous qui vous occupiez du mé-

nage... mais, pour être convenablement vêtue, vous travailliez vous-même à vos vêtements..

— Oui, monsieur.

— C'est par des prodiges d'adresse et d'économie que vous parveniez à soutenir votre rang... Votre mari était sans ressources.

— M. de Kéradec a perdu sa fortune et la mienne; il ne nous reste qu'une petite rente viagère qui m'est personnelle.

— Sans vous occuper de votre maison, vous saviez l'état de gêne dans lequel se trouvait votre mari.

— Depuis longtemps, monsieur, cela existait.

— Ne vous êtes-vous pas aperçue, il y a quelques mois, d'un changement?

— Non, monsieur. Au reste, M. de Kéradec était toujours de même avec moi, ne me donnant que très difficilement ce que je lui demandais, alors même que je le savais en état de me satisfaire sans se gêner.

— Vous cachiez à tous ces difficultés.

— Monsieur, je m'appliquais surtout à ce que personne ne se doutât de ce qu'était notre ménage. Dieu voulait qu'il en fût ainsi. Je n'avais pas à me plaindre, et c'est dans la religion que je cherchais une consolation.

— Votre conduite est très méritoire.

Il y eut un silence de quelques minutes. Le juge se recueillait; il n'avait jusqu'alors parlé que pour préparer la jeune femme, et il allait commencer véritablement l'interrogatoire. Un peu troublée, c'est sous un candide sourire que Jeannie cachait son inquiétude. M. Guéret reprit :

— Madame, vous aviez à vous plaindre gravement de la conduite de votre mari; mais, courageuse, vous ne montriez pas vos souffrances et vous vous effor-

ciez de cacher ce qu'était véritablement votre ménage. Bien unis pour tous vous viviez séparés.

— Absolument, monsieur. M. de Kéradec avait sa chambre, dans laquelle je ne suis jamais entrée, et j'ai la mienne dans laquelle il n'a jamais mis les pieds.

— Mais cela ne dure pas depuis votre mariage?

— Depuis la première semaine de mon mariage...

— Mais, fit le juge étourdi par ce qu'il entendait, vous êtes belle, vous êtes jeune, et cet abandon avait une cause...

— Aucune...

— Vous ne vous êtes pas plainte de cette... indifférence?

La belle comtesse Jeannie devint toute rouge et répondit avec embarras :

— Si, monsieur, et cela amena une scène violente dans laquelle mon mari me traita fort mal, me demandant si c'était au couvent qu'on m'avait donné ces désirs, me reprochant de chercher dans le mariage ces grossièretés.

— Et vous n'eûtes jamais de relations depuis ?

La jeune femme, un peu confuse, répondit à mi-voix :

— Fort rarement... et cela était odieux !

— Et vous n'étiez point jalouse, vous ne pensiez pas que votre mari courtisait d'autres femmes ?

— Oh non, monsieur, fit Jeannie d'un air résigné. M. de Kéradec ne cherchait pas d'autres femmes, il ne se cachait pas pour dire qu'il ressentait pour elles une profonde aversion, que l'ivresse seulement et très rarement modifiait.

— Et vous vivez ainsi, madame, depuis combien d'années ?

— Depuis quatre ans, monsieur.

— Quelles étaient les habitudes de M. de Kéradec ? Demeurait-il chez lui, étudiait-il, à quoi passait-il son temps, avait-il des relations ?

— M. de Kéradec restait toujours chez nous, enfermé dans sa chambre ou dans le salon et nous ne nous voyions guère, car je passe ma matinée à l'office. Après le déjeuner, je vais visiter de pauvres gens, et le tantôt et le soir je travaille dans une pièce spéciale, où M. le comte ne vient jamais... Nous nous voyons seulement à l'heure du repas, et le plus souvent il fait dire qu'il me prie de déjeuner et déjeuner seul.

— Vous vous soumettiez à cette existence sans vous plaindre ?

— Mes plaintes n'y pouvaient rien changer. Et remarquez qu'en tout cela il ne me tourmente pas. Je vis libre.

— C'est vrai. Mais que fait M. de Kéradec ?

— Il ne fait rien ; la plupart du temps il reste enfermé dans sa chambre. Il a une fantaisie singulière. Quoique jeune, il se maquille...

— Il se maquille ?

— Oui, monsieur, il se farde, se noircit les yeux, se parfume... Dans la journée, il reste à la maison, mais tous les soirs, il sort, pour ne rentrer que tard dans la nuit, quelquefois même au matin !

— Il fait partie d'un cercle ?

— Non, M. de Kéradec est très pieux, et je crois... je lui ai entendu dire, qu'il se rendait le soir à des réunions de propagande religieuse... il y a quelquefois des fêtes, des banquets, car il rentre ivre et fatigué.

— En somme, M. de Kéradec sort tous les soirs et

bien souvent passe les nuits dehors... Connaissez-vous quelques-uns de ses intimes amis ?

— Je ne lui connais pas un ami.

— Depuis quatre mois, vous n'avez pas remarqué qu'on dépensait plus dans la maison ; que l'argent y venait plus facilement.

— Oh non. Bien au contraire, il se disait plus gêné et j'ai su, par ma femme de chambre, que récemment on est venu pour saisir. Mais le loyer étant en mon nom, on n'a rien fait.

— Cette situation a changé en quinze jours. Cet huissier a été payé et tous les fournisseurs l'ont été également.

— Je ne sais pas, monsieur.

Le juge était un peu désorienté, il se recueillit quelques minutes pour répondre :

— Madame la comtesse, une grave accusation pèse sur votre mari. Une femme a été assassinée il y a quelques mois ; des bijoux particuliers et d'une grande valeur ont été volés à la suite du crime, un de ces bijoux a été retrouvé, il avait été engagé par votre mari au Mont-de-Piété. Je citais M. de Kéradec pour l'interroger, et le soir même il quittait Paris.

La comtesse Jeannie s'attendait à tout, mais pas à une accusation d'assassinat portée sur son mari, et cela à cause des bijoux qu'il lui avait pris, bijoux qui avaient été volés à une femme assassinée. Elle était terrifiée ; elle voulut parler, elle ne put. Elle balbutia :

— Assassinée !... des bijoux volés !... Puis elle jeta un cri et s'évanouit.

Si le juge et le greffier ne s'étaient précipités, elle aurait roulé sur le tapis. En essayant de lui faire reprendre connaissance, M. Guéret disait à son greffier :

— La malheureuse femme. Assurément si son mari n'est l'assassin, c'est un complice.

Le juge fit appeler le médecin, et bientôt la jeune femme reprit connaissance :

Courageusement, elle demanda à ce qu'on reprit l'interrogatoire que le juge d'instruction Guéret lui offrait de suspendre. Elle avait besoin de savoir jusqu'au bout l'accusation portée contre son mari, se disant :

— Si M. de Kéradec n'était pas coupable, il ne se serait pas hâté de fuir juste au moment où on le citait au parquet, non comme accusé, mais comme témoin.

Et la comtesse ne s'expliquait pas cette fuite; s'il n'avait pour le compromettre que les bijoux qu'il lui avait pris et qu'on prétendait avoir appartenu à la victime, il lui suffisait pour se disculper de raconter de qui il les tenait. Elle paraissait écouter le juge qui lui faisait le récit de l'assassinat de Léone de Myrtille et lui demandait :

— Vous souvenez-vous si ce jour-là votre mari est rentré de bonne heure ?

— Je vous ai dit, monsieur, que je ne m'occupais jamais de ce que faisait le comte.

— Depuis le départ de votre mari, êtes-vous entrée dans son appartement ?

— Non, monsieur; au reste, je n'en ai pas les clefs et j'étais si loin de penser ce que j'apprends aujourd'hui, que je croyais au retour prochain de M. de Kéradec, et me serais bien gardée d'entrer chez lui.

— Madame, vous nous permettrez de vous accompagner.

— De m'accompagner, fit la jeune femme effrayée, et pourquoi ?

Madame, nous allons nous rendre chez vous et faire perquisition dans l'appartement de M. de Kéradec. Ceci ne s'adresse point à vous.

— Monsieur, assurément vous vous trompez... Vous le savez, mon mari ne m'inspire pas une grande sympathie, mais je le sais incapable d'un crime.

— Madame, on n'est pas assassin... Les circonstances, l'occasion, la nécessité, dans une heure d'amour ou de folie peuvent vous faire commettre un crime.

— Oh non ! cela serait épouvantable.

Et la jeune femme fondit en larmes. Assurément, si on se préparait à la perquisition, on avait dû arrêter M. de Kéradec.

Jeannie aurait raconté l'histoire des bijoux... Mais elle ne parlait pas, parce que son mari avait fui, se sentant coupable... coupable de quoi ?

En se levant, le juge d'instruction ouvrit son tiroir, en tira un écrin, l'ouvrit et le présentant à la comtesse Jeannie, il lui demanda :

— Madame, connaissez-vous ce bijou ?

La jeune femme dut rassembler tout son courage... C'était bien la belle broche que lui avait donnée le duc. Si elle disait oui, il fallait raconter qu'elle était la maîtresse du duc de Freneuse, et elle se trouvait mêlée aux nouvelles recherches faites de ce côté... Elle eut de la peine à se contenir, elle ferma les yeux et répondit :

— Oh ! c'est bien joli... Non, je ne connais pas cela.

— Ce bijou a été engagé, il y a quelques jours, par votre mari, pour une somme de dix mille francs.

— Dix mille francs ! exclama Jeannie.

— Nous allons voir si chez vous nous ne trouverons pas la reconnaissance.

La jeune femme s'efforçait de cacher son inquiétude ; elle comprenait que malgré ses paroles le juge n'avait pas pleine confiance en elle, il n'était pas assuré qu'elle était prête à livrer son mari ; elle avait pu raconter qui il était, et par cela faire peser sur lui une accusation contre laquelle elle protestait.

M. Guéret la jugeait prête à protéger encore le misérable, et c'est pour cela qu'il ne la laissait pas partir seule, qu'il voulait l'accompagner pour aller faire immédiatement la perquisition. Mais le juge d'instruction redoubla de respectueuses prévenances.

Aussi, deux heures après, le juge et son greffier, accompagnés par deux hommes, s'étaient fait ouvrir la chambre de Guy de Kéradec et y procédaient à une minutieuse perquisition. Jeannie y assistait, et c'est toute tremblante et bouleversée qu'elle vit retirer d'une armoire des costumes de femme, dont les épaules larges et la taille épaisse indiquaient qu'ils avaient été faits pour le comte Guy, puis des perruques de femmes de différentes couleurs, des vêtements religieux d'abbé et de sœurs de charité, des costumes de page à maillots de soie... puis des onguents, des pâtes à maquillage, des parfums...

— Mais, cet homme se travestissait, mettait tous ces costumes et se transformait le visage... De préférence, il s'habillait en femme... Saviez-vous cela, demanda-t-il à la comtesse Jeannie stupéfaite ?

— Non, monsieur, jamais je n'ai vu M. de Kéradec vêtu autrement que dans son costume habituel. J'ai remarqué souvent qu'il se maquillait... c'est tout.

— C'est au dehors qu'il revêtissait des costumes, déroutant ainsi toutes recherches possibles...

Et, parlant à mi-voix un de ceux qui accompagnaient le juge d'instruction :

— Quelques témoins ont déclaré avoir vu sortir de l'appartement de M^{me} de Myrtille un jeune homme blond. Je crois que nous en avons ici l'explication...

Après avoir fouillé tous les tiroirs sans trouver un papier utile, constatant seulement que le comte faisait partie de plusieurs sociétés de *protection de la jeunesse* et d'*aide aux jeunes condamnés*, le juge voulut questionner la femme de chambre. Celle-ci répéta à peu près ce qu'avait dit sa maîtresse et elle ajouta en en racontant la précipitation du départ que le soir même on avait apporté une lettre pour le comte.

— Et cette lettre ?

— Je l'ai mise avec les journaux de monsieur...

— Donnez-la.

La femme de chambre prit dans un placard le tas de journaux encore sous bande, chercha la lettre qu'elle remit au juge d'instruction, qui la regarda avec attention. Jeannie suivait des yeux chaque mouvement, ne comprenant plus rien à ce qui se passait, se demandant de quoi son mari était coupable... et commençant à le juger criminel.

Sur l'enveloppe de la lettre, il lut :

« M. le comte Guy de Kéradec — en ville. — Personnelle. »

Le juge d'instruction ouvrit délicatement l'enveloppe pour y prendre la missive qui portait ces quelques lignes :

« Tout est arrangé, soyez tranquille, ils se tairont ; mais ils nous font un peu chanter... Enfin rien à craindre. Venez.

« De cœur,

« LOUIS. »

— Quant à ce que cela veut dire... assurément, cela se rattache à l'affaire... Louis. C'est Louis Villars le complice...

— Ils ont cherché à vendre, dit un des hommes, et, menacés, ils ont payé pour éviter une dénonciation.

— C'est probable... C'est une chose à étudier... Madame, avez-vous connu parmi les amis du comte de Kéradec un nommé Louis Villars.

— Je ne lui ai jamais connu d'ami.

Les deux hommes avaient fait des paquets avec les costumes et les perruques trouvés chez le comte et les faisaient descendre dans la voiture, pendant que le magistrat faisait procéder à la pose des scellés sur l'appartement particulier du comte.

Malgré tous ses efforts, la jeune comtesse était visiblement bouleversée et effrayée. Le juge, prêt à se retirer, lui assurait que personnellement on lui éviterait les tracasseries, qu'elle n'avait rien à redouter... Elle n'avait pas à se préoccuper du sort du misérable qu'elle méprisait.

Restée seule, enfermée dans sa chambre, le beau visage au sourire angélique de la comtesse Jeannie se changea et devint sinistre et sévère; l'œil fixe, elle jugeait ce qui venait de se passer. Son mari était accusé d'un crime épouvantable, quelle était la cause de cette accusation? Il avait engagé les bijoux de la victime, volés par l'assassin après le crime. Cité pour expliquer la possession de ces bijoux, car on se refusait à croire qu'un homme portant son nom fût un criminel, il avait agi comme un coupable; pour ne pas paraître devant le juge d'instruction, il s'était sauvé.

Or, Jeannie savait que le comte n'avait pas volé de bijoux, l'accusation était donc fautive. Restait la fuite

précipitée lors de la citation au parquet, la lettre qu'on venait de saisir et la découverte des costumes, quel était ce mystère?... Pouvait-elle dire au juge la vérité sur les bijoux? Non. Elle se perdait pour le monde, et elle n'avait aucune affection pour le comte. Elle allait plus loin dans ses pensées, elle désirait être ainsi à jamais débarrassée du comte.

Cependant, elle ne pouvait rester avec ses doutes; si les bijoux appartenaient à la victime de la rue du Cirque, comment se trouvaient-ils entre les mains du duc de Freneuse? Le duc était-il donc l'assassin de Léone de Myrtille. Elle était la maîtresse du duc de Freneuse et était devenue l'amie intime de la duchesse. N'était-ce pas la même situation? Marceline de Freneuse était l'intime amie aussi de Léone de Myrtille, et le duc n'était-il pas devenu l'amant de... l'amie de sa femme?

Elle restait effrayée de ses pensées, n'osant s'arrêter à aucune, mais, s'affermissant dans l'idée de ne pas dire que son mari lui avait pris ses diamants. Et cependant cela était bien épouvantable.

Elle se releva, décidée à consulter son amie; elle se regarda dans son miroir, reprit son sourire doux, et s'étant fait habiller, elle se rendit chez Marceline qui l'attendait. Lorsque les deux femmes furent enfermées dans le petit salon qui précédait la chambre à coucher de la duchesse, Jeannie s'assit sur le canapé. Marceline poussa un coussin à ses pieds, s'assit dessus et, prenant les mains de son amie, fixant sur ses yeux son regard lourd, elle lui demanda :

— Eh bien! que s'est-il passé?

Jeannie raconta son interrogatoire, son effroi, son évanouissement, et enfin les perquisitions faites chez

elle ; puis, montrant son inquiétude, elle demanda conseil à son amie.

— Mon conseil est des plus simples, si ton mari n'est pas coupable du crime dont on l'accuse, il est coupable d'un autre encore inconnu. Cet homme est un fardeau pour toi, et la justice peut t'en débarrasser, il faut laisser faire la justice. Si tu te trouvais en face d'une condamnation prête à être exécutée, peut-être pourrais-tu hésiter, mais on en est seulement aux recherches, qui n'aboutiront pas. Ton mari est à Paris, et ne se livrera pas, tu n'as donc aucune raison de te compromettre pour le sauver.

— Mais je reste épouvantée... Ainsi ces bijoux qui m'ont été donnés par ton mari ont véritablement appartenu à cette malheureuse qui fut assassinée rue du Cirque ; ils font partie des objets volés par l'assassin après sa mort !

— Oui... c'était la cause de ma surprise et de mon effroi. Lorsqu'à la soirée de la princesse de S... je passai près de mon mari qui te parlait, avec l'intention de vous raillier, je vis tout à coup à ton corsage et à tes oreilles la belle parure de Léone... j'étais atterrée.

— Comment ton mari a-t-il eu ces bijoux en sa possession ?

— C'est ce que je ne puis m'expliquer, car malgré ma haine, j'écarte de lui toute idée criminelle.

En regardant singulièrement son amie et d'un ton particulier, Jeannie demanda à la duchesse :

— Cette malheureuse femme était ton amie !

— Oui... c'était une bien belle femme... douce.

— Et tu l'aimais ?

— Tu n'es pas jalouse d'une morte... Oui, je l'aimais !

— Et ton mari, ne l'a-t-il pas su et n'a-t-il pas pour se venger de toi, cherché à en faire sa maîtresse...?

— Non!... Je vois ce que tu cherches à t'expliquer... tu penses que si M. de Freneuse avait été l'amant de cette femme, il eût pu lui prendre ce bijou, sans avoir participé au crime... Non, Léone n'a jamais connu M. de Freneuse... Je savais tout ce qui se passait chez elle, car j'avais pour elle une grande affection, et sa mort a été une grande douleur.

— Comment ces bijoux sont-ils tombés entre les mains de ton mari?... A moins que l'histoire qu'il m'en a donnée ne soit vraie.

— Quelle histoire ?

— A la suite de la scène de la soirée, j'allai le lendemain lui demander des explications...

— Tu appelles cela des explications, fit d'un air de mauvaise humeur la duchesse.

Jeannie l'embrassa en lui disant :

— Je ne te connaissais pas alors. C'a été la dernière fois que je l'ai vu. Inquiète, je lui dis :

— Après ce qui vient de se passer, je risque d'être interrogée. Mon mari était complaisant, mais devant une chose aussi grave, il pouvait tout à coup changer. Enfin, j'avais peur, quoique je lui eusse déjà dit, pour expliquer ma possession de ces bijoux que je les avais fait faire avec les vieux bijoux de sa mère. L'a-t-il cru ou s'est-il moqué de moi en me les prenant ? Répondant à mes plaintes, il m'a dit :

— Au reste, cette parure m'appartient, elle est faite avec les diamants des bijoux de ma mère, diamants que je conservais comme une suprême ressource.

— Il savait bien que les bijoux de sa mère ne sont montés qu'avec du jargon.

— Enfin, je contais tout cela à M. de Freneuse, qui

me dit : C'est un modèle spécial que j'ai fait faire pour vous par un ouvrier bijoutier qui travaille à façon ; il se nomme Picard et demeure rue Vieille-du-Temple. C'est un artiste, car il a été engagé par un joaillier russe, et c'est le dernier bijou qu'il a fait.

— Cela est un conte...

— Ma chère amie, je suis allée à l'adresse indiquée, et j'ai appris qu'effectivement, il y avait demeuré quelques jours avant, un bijoutier-joaillier qui venait de partir pour la Russie... et, cherchant toujours une explication à cette possession, je me suis demandé si le duc ayant acheté ces diamants merveilleux n'avait pas véritablement fait exécuter le travail par un ouvrier. Cet ouvrier ayant travaillé dans les premières maisons de Paris, s'était souvenu d'un modèle de parure qu'il avait exécuté et qui avait été remarqué ; il avait recopié le modèle que le duc ne pouvait connaître...

Marceline, le regard fixé sur son amie, écoutait attentivement, se demandant si cela n'était pas la vérité, et quand Jeannie se tut, elle resta pensive... Il se passa ainsi une grande minute, puis, tout à coup, comme sortant d'un rêve, elle dit :

— Ne nous occupons plus de ça... que ce soient les bijoux de Léone ou une reproduction, que nous importe, ils sont perdus pour toi... Tu t'es dégagée absolument de leur possession ; on ne t'en parlera plus, il n'y faut plus penser, et s'ils servent à tenir ton mari toujours éloigné de toi, tiens-toi pour satisfaite. Tu as été interrogée, tu n'as rien à craindre. N'y pense plus.

— S'il suffisait de se dire cela pour se retrouver calme !

— Et que vous faut-il de plus, ma belle mignonne,

pour vous consoler tout à fait, dit Marceline, prenant son amie dans ses bras, et l'embrassant longuement d'un baiser tout particulier, qui faisait courir un frisson à fleur de peau sur tout le corps de la jeune femme.

Le soir de ce jour, la duchesse lisait dans le journal que la recherche de l'assassin de la rue du Cirque était reprise avec ardeur ; la police suivait une nouvelle piste, des bijoux ayant appartenu à la victime avaient été retrouvés, on s'était trompé jusqu'alors. La note était mystérieuse et pleine de promesses, préparant à un gros scandale, et à la lecture la duchesse parut un peu bouleversée.

Était-ce que l'on se préparait à poursuivre son amie, en racontant son singulier ménage ?

Jeannie était étendue sur un divan, à demi vêtue, comme lasse et un peu somnolente.

Marceline ne voulut pas lui parler de ce qu'elle venait de lire, afin de ne pas l'inquiéter.

Elle relut encore, cherchant à deviner ce qu'annonçait la note énigmatique.

Lorsqu'elle vit immédiatement au-dessous un article de Cardenac, elle pensa au jeune homme et son front se plissa ; elle se reprochait de l'avoir éconduit trois fois. Il n'était plus revenu depuis. Elle avait été obligée de le faire, car chaque fois que Cardenac était venu, la comtesse Jeannie était là, et elle ne voulait pas qu'il connût sa liaison avec elle. Elle s'était promis chaque fois d'aller rendre visite au jeune journaliste et, tout entière à Jeannie, elle oubliait Cardenac.

Elle lut avec plaisir l'article mordant et nerveux qu'il avait fait pour répondre à la note de la police. Il déclarait que lorsque le parquet ne trouvait pas le

véritable coupable, il inventait une piste romanesque pour occuper les badauds. Tout ce qu'on racontait était mensonge, le véritable coupable était Louis Villars ; c'est lui qui avait assassiné Léone de Myrtille... volant les bijoux et les titres qui n'avaient pas été retrouvés, et si dans l'instruction on avait retrouvé des bijoux ayant véritablement appartenu à la victime, ces bijoux avaient été vendus par l'assassin à son passage au Havre et étaient revenus sur le marché à Paris.

Il le prouverait... car lui aussi avait fait son enquête... et il avait des preuves matérielles. Il avait retrouvé la partie des boutons de manchettes qui manquait à ceux découverts dans le lit de la victime, et ce fragment venait de Louis Villars, embarqué huit jours après le crime sur un bateau faisant le service de la Plata. Louis Villars, absolument sans le sou dix jours avant le crime, empruntant deux cents francs pour venir à Paris, vivait deux jours avec Léone, lui offrait à dîner chez Ledoyen, enfin repartait pour le Havre la nuit du crime, ayant tout dépensé. Le surlendemain, il montrait à ses amis une somme considérable en billets de banque, il payait ses dettes et laissait une somme assez ronde à son père...

Il avait pu faire encore argent des bijoux pendant son séjour — et la police n'avait rien vu, rien su. — Il avait pu vivre huit jours au Havre sans se cacher, dépensant beaucoup d'argent sans éveiller les soupçons de personne. Maintenant, pour répondre à l'opinion publique justement inquiète d'une pareille incurie, on trouve tous les jours un nouvel assassin. Aujourd'hui ce serait un homme du monde, la révélation de son nom serait un gros scandale ; naturellement, il est en fuite.

Ce sont là des mensonges, concluait l'article. Si l'on voulait trouver le coupable, il fallait le chercher à Buenos-Ayres, et si on voulait des renseignements, les lui demander.

La lecture de l'article de Cardenac parut satisfaire la duchesse. Elle hésitait à le lire à Jeannie, car elle ne voulait pas prononcer le nom du jeune journaliste devant elle. Elle se promit de l'aller voir, ne voulant pas être brouillée avec lui.

Est-ce qu'elle aimait le jeune journaliste ? Non, nous le savons bien ; c'est par dépit et pour répondre à une injure de son mari qu'elle avait fait sa conquête et c'est par une vicieuse curiosité qu'elle s'était livrée à lui.

C'avait été pour elle jeu d'enfant, un caprice duquel il était à peine resté le souvenir. Ses sens avaient besoin de plus chaudes passions. Mais la faconde gasconne de Cardenac l'amusait, puis c'était une autorité dans le petit journalisme parisien, dont les articles piquants et malicieux l'effrayaient un peu. Elle voulait rester de ses amies pour n'être pas de celles qu'il critiquait ; or, avec le succès, sa plume avait moins de retenue et celui qu'elle touchait était souvent blessé.

Enfin, sans qu'il fût son amant en titre, elle voulait continuer avec lui ses relations. Marceline n'avait qu'une véritable affection, et c'était pour la belle comtesse Jeannie. C'est à peine si les deux amies se quittaient. On les voyait partout ensemble ; aux courses, au théâtre, au bois. La fuite du comte de Kéradec était connue et on accusait la duchesse d'être la cause de la rupture de ce ménage modèle. Dans les maisons où elle mettait les pieds, disait-on, le malheur entraît, les femmes oubliaient leur devoir,

les filles étaient perdues, et celles qu'elle sacrifiait l'aimaient. C'était la Goule de la légende, qui buvait le sang de ses victimes.

Quand Jeannie avait voulu connaître la vie de son amie, les causes de sa haine pour son mari, qu'elle avait tant aimé lors de leur mariage... la cause de sa dépravation, après avoir été élevée comme toutes les jeunes filles du monde dans l'ignorance des vices honteux, Marceline lui avait répondu simplement que c'était lui qui l'avait perdue ainsi.

Fort bien élevée, elle avait été retirée du couvent absolument honnête et pure. Chaste, non ; car les conversations des petites amies lui avaient appris beaucoup de choses. Mais elle était vierge et ne rêvait que l'amour d'un mari. Celui qu'elle épousa était bien le type de l'homme qu'elle désirait. Il était fort beau, très élégant, portait un beau nom et était suffisamment riche avec la grosse fortune qu'elle apportait. Ils s'aimaient tous les deux. Ce fut donc un ménage heureux.

Mais c'était un viveur cynique, ne mettant pas de bornes entre le plaisir et le vice, et, dès les premiers jours de leur union, il conduisait sa femme dans d'étranges maisons... et l'initiait à des plaisirs honteux. Le cerveau de la malheureuse s'y détraqua... c'était son mari qui la dirigeait. Le duc de Freneuse était pauvre ; il s'était ruiné pour continuer sa vie. Il lui fallait la fortune de sa femme et c'est par ses débauches... à la suite d'orgies organisées par lui qu'il obtenait d'elle une signature pour la vente d'un bien.

Cette vie les lassa vite sans laisser après l'estime de l'un et de l'autre. La femme suivit la voie dans laquelle l'époux l'avait lancée... Lorsque la ruine

arriva, dès les premiers reproches, les injures les séparèrent et chacun vécut à sa guise, ils ne s'aimaient plus, ils se méprisaient, se haïssaient. La duchesse prétendant qu'elle avait apporté à son mari une grande fortune, voulut vivre toujours sur le même pied, faisant des dettes.

Alors arriva la catastrophe : les biens qui restaient, l'hôtel furent saisis, puis le procès en séparation.

Marceline retrouva l'hôtel mais grevé de son consentement, et par cela presque sans valeur. Enfin, elle était sans ressources, c'était un problème pour le duc de Freneuse de savoir comment sa femme pouvait continuer à vivre si largement.

Cette histoire, contée adroitement par Marceline à son amie Jeannie, avait souvent fait pleurer celle-ci ; elle en avait ressenti de la haine pour celui qu'elle avait cru aimer. Pauvre Marceline, jeune, pure, honnête, obligée à vivre avec pareil monde.. Cela était monstrueux, et elle était trop jeune pour résister, et elle avait obéi à son mari... Pouvait-on l'accuser, elle, de ce qui était advenu ? Et non seulement cet homme l'avait perdue, mais il l'avait ruinée ! Joueur, il avait perdu toute la fortune de sa femme. Aujourd'hui, séparé, il la laissait presque sans ressources, quoique le tribunal l'ait condamné à tout restituer. Mais il n'avait rien, elle était donc également ruinée.

Heureusement, elle avait pu mettre à l'abri quelques centaines de mille francs avec lesquels elle se soutenait en attendant un héritage espéré.

Dans ce récit, Marceline s'étendait sur certaines scènes, et alors son amie la pressait dans ses bras et l'embrassait largement. Il semblait que ses aveux augmentaient l'affection de Jeannie.

Marceline avait prié son amie de lui raconter à son tour sa vie. Comment elle en était arrivée, belle comme elle l'était, à épouser un individu si bizarre, et Jeannie répondait avec candeur :

— Mais je n'ai pas d'histoire ; j'ai passé ma jeunesse au couvent ; on m'en fit sortir pour me marier avec M. de Kéradec. Mes parents voulant se débarrasser de moi, me procuraient une grosse dot. M. de Kéradec déclara qu'il était très riche... en réalité, il m'épousait pour ma dot. Cette dot ne fut jamais payée et mon avoir se borne à une petite rente viagère qui me permet de vivre. M. de Kéradec était absolument sans le sou... Mon mari n'avait pour moi ni tendresse ni affection ; nos relations durèrent à peine une semaine, elles furent telles que je ne désire pas m'en souvenir... Ajoute à cela les affaires d'intérêt, et juge ce que fut notre ménage au bout d'un mois. Je me mis alors à prier, cherchant une consolation dans la religion.

— C'est bien vrai, ça, dit en riant la duchesse.

— Mais oui... fit gaiement Jeannie... Je ne te dis pas que j'étais résolue à prendre le voile, non ; mais je ne m'occupais plus de la maison.

— Et le duc ?

— Le duc. Voici la vérité : je le rencontrais sans cesse à l'église, dans la rue... et quelquefois dans le monde, il me poursuivait et je le repoussai... car on le disait ruiné.

— Ah !... fort bien, tu es sincère.

— Evidemment, tu me connais bien maintenant... Comme toutes les femmes, j'ai les sens qui parlent à certaines heures... J'aurais voulu trouver un véritable époux... Cependant ce n'est point l'amour qui m'aurait fait écouter n'importe quel homme... Je subissais

mon mari sans avoir le désir de le tromper... et si je me résignais à le faire, c'était pour avoir le bien-être qui manquait chez nous.

— Ton mari fermait un peu les yeux ?

— Hélas !

— Et le duc de Freneuse fut le premier ?

La comtesse Jeannie ne répondit pas, ce qui fit sourire la duchesse... Elle continua :

— Je ne consentis à écouter le duc que parce qu'il me promit des choses merveilleuses...

— C'est-à-dire, fit en riant Marceline, qu'il me ruinait pour toi. Il a dû souvent te dire du mal de moi..

— Non, il m'a dit la vérité.. que si je te voyais, tu m'aimerais et que je serais forcée de t'aimer.

— Il connaît mon cœur, dit en riant toujours Marceline.

— Tu sais combien il a été généreux...

— Oui, et cela est bien inexplicable, dit Marceline devenue songeuse.

— Ce doit être ce que j'ai dit, ce qu'il m'a déclaré... c'est une copie des bijoux que tu as vus chez cette pauvre femme.

— Cela n'est pas logique. Je viens de te raconter la vérité sur ma situation et celle de mon mari. Il est condamné à me rendre mes apports, ma dot, et il n'a pas un sou vaillant. Il a épuisé tout crédit. Or, au bas mot, ta parure représente cinquante mille francs.

— Cinquante mille francs ! fit Jeannie avec un douloureux soupir, à la pensée que son misérable époux l'avait dépossédée d'une pareille valeur.

— Oui, cinquante mille francs ! Non, le duc n'a pas pu trouver une somme pareille. Ces bijoux sont bien ceux de Léone, et comment sont-ils entre ses mains ?

— Si cet assassin a vendu tout cela à vil prix, craignant qu'on ne les trouve entre ses mains.

— Non ! Non !...

— Tu ne vas pas penser que ton mari est l'auteur du crime de la rue du Cirque, et qu'il a volé les bijoux.

— Pourquoi !... M. de Freneuse est capable de tout... Je sais, pour avoir de l'argent, les escroqueries qu'il m'a proposées.

— Entre une escroquerie et un crime abominable, fit Jeannie épouvantée, il y a une différence.

— Et pourquoi donc ? fit d'un ton méchant la duchesse... Cet étrange assassinat, cette malheureuse morte, dit-on, dans un baiser. N'est-ce pas bien une aventure digne de l'homme que je t'ai dépeint. Il est capable de tout, sache-le, même de ces amours de sang...

Il t'a donné une parure qui représente une somme qu'il n'a pu se procurer. En admettant que ces bijoux eussent été vendus à vil prix, il ne pouvait encore payer la somme qu'on aurait réclamée... et s'il est possesseur de ces bijoux, c'est qu'il les a volés.

— Oh ! fais-toi, Marceline, tu m'épouvantes ; le duc assassin !...

— C'est un homme aux amours faciles... il était peut-être l'amant de cette femme... Justement parce qu'elle était mon amie, et, moi qui le connais, je suis effrayée mais non étonnée de cette accusation.

— C'est trop écouter ta haine.

— Mais ce n'est point ma haine, c'est ma raison que j'écoute, et si je n'ai pour la combattre que la sentimentalité, je dois me rendre à l'évidence. Toi, tu ne connais dans le duc de Freneuse que le cavalier galant, éperdument amoureux de toi, t'entourant

de soins et prêt à obéir à tous tes caprices... C'est l'homme que j'ai connu d'abord, raffiné dans sa cour, dans ses galanteries... Mais lorsque la possession a amené la lassitude, lorsque le passionné a fait place au cynique, l'homme m'a épouvantée. Pour obtenir ce qu'il voulait de moi, lorsqu'il lui fallait de l'argent, il ne reculait devant rien... Dupe de sa tendresse, de son ardeur à satisfaire ses vices... je refusai de l'écouter, alors il me menaça, il me frappa... et si je n'avais cédé, il m'aurait tuée...

— Oh ! ce n'est pas possible !

— Il m'aurait tuée, te dis-je... Et aujourd'hui j'ai presque la conviction qu'il est l'auteur du crime de la rue du Cirque.

— Si l'on t'entendait porter une pareille accusation !!!

— Mais comment n'es-tu pas convaincue par les faits ? Le duc est ruiné, il ne trouverait pas à son cercle et parmi ses amis à emprunter cent louis. Tous nos créanciers dupés par lui, sans espoir de rien toucher depuis notre séparation, le traitent fort mal et ne lui vendraient rien. Il est ruiné... absolument ruiné... Cet homme vit comme s'il avait encore sa fortune, il fait des cadeaux princiers pour satisfaire un caprice... et ses cadeaux sont les bijoux d'une malheureuse assassinée et volée... car, chez Léone de Myrtille, on a volé une certaine somme et des titres avec les bijoux.

— Tu me fais frissonner à cette pensée que cet homme est un assassin... C'est que cela serait épouvantable, l'enquête peut tout découvrir. S'il était appelé et s'il déclarait m'avoir donné ces bijoux... Mais tu n'oserais pas répéter devant des juges ce que tu me dis là ?

— Et pourquoi?... Est-ce qu'il a pitié de moi, lui?...

— Mais si cela était vrai, si une pareille accusation était portée, c'est ton nom qui serait traîné devant les tribunaux... C'est votre vie singulière qui serait connue.

— Elle est à peu près connue, après ce qui a été dit dans notre procès en séparation; et quoique la publicité en soit interdite, tout le monde en a eu connaissance.

— Ma chère Marceline, tu as des moments de colère qui t'aveuglent... où tu dis plus que tu ne penses.

— Non, pas plus que je pense. Plus que je devrais dire... oui! Mais avec toi je ne me gêne pas, je dis toute ma pensée.

— Il ne faut pas croire cela; il y a en tout ceci une chose grave, c'est la possession de ces bijoux... Mais les misérables qui les ont volés n'agissaient que pour les vendre et le duc les a achetés.

— Avec quoi, malheureuse? puisque je te répète qu'il est ruiné.

— Il t'a trompée sur sa véritable situation; moi, je l'ai toujours vu généreux, toujours l'or à la main et donnant facilement.

— Mais c'est une preuve de plus. Où a-t-il eu cet argent?

Il y eut un silence de quelques minutes pendant lequel la belle Jeannie parut ennuyée de la haine de son amie, et elle reprit;

— Marceline, pourquoi cette insistance dans une affaire qui ne te regarde pas à accuser ton mari?

La duchesse resta déconcertée, puis elle reprit :

— Parce que Léone était mon amie... et j'ai juré d'aider à trouver le coupable...

— C'est ce qui t'aveugle et te fait voir partout l'auteur du crime...

— Non, c'est que, aujourd'hui, la police fait de nouvelles recherches, que dans cette enquête tu te trouves menacée, toi... et je veux éviter cela... Tu as déjà été citée au parquet, des perquisitions ont été faites chez toi, crois-tu qu'on va en rester là?

— Tu m'effraies maintenant; et que vas-tu faire?

— On a trouvé les bijoux, on est convaincu qu'ils ont été volés à la victime. Il faut que la police trouve tous ceux dans les mains desquels ils ont passé...

— Et tu crois qu'ils trouveront?

— Je ne veux pas t'effrayer, ma chère Jeannie; en tout cela tu as peu profité, et tu te trouves gravement compromise; mais, d'un mot, tu échappes à tout...

— Mais en disant ce mot, je me perds...

— C'est pour le monde que tu as ces scrupules?...

— Tu me connais mal, Marceline; si pareille chose arrivait, je ne pourrais supporter cette honte, j'en mourrais.

— Tu deviens folle...

— Non, et regarde comme je tremble depuis que tu m'as dit que forcément on découvrirait tout... que ton mari était coupable...

La duchesse prit affectueusement les deux mains de la comtesse Jeannie, et, en l'embrassant, elle lui dit :

— Tu n'as rien à craindre avec moi... Et pour répondre plus franchement à ce que tu me disais tout à l'heure, me demandant pourquoi je m'intéressais à une affaire qui ne me regardait pas, je te parle

ainsi pour te préparer à répondre victorieusement à l'enquête qui se poursuit.

— Et je n'aurai rien à craindre ?

— Non, ma belle Jeannie, je veux que tu sortes du cabinet du juge sans qu'il plane un doute sur toi, que je considère toujours comme la comtesse chaste, toute occupée des œuvres de charité et de ton salut.

— Tu te moques de moi ? fit-elle tristement.

— Non, je te parle sérieusement ; écoute-moi bien.

La comtesse de Kéradec leva ses grands yeux sur son amie, et, se serrant près d'elle, écouta :

— L'enquête va être menée vigoureusement ; ils ont trouvé une grosse preuve et ils doivent agir... et, Dieu merci, j'espère que cette fois on va trouver ce gremlin maudit... et je crains que ce ne soit le duc... Si ce n'est lui, qu'importe, il faut que tu sortes de cette affaire sans qu'on doute de ta conduite.

— Oh ! c'est cela surtout...

— D'abord un mystère, la fuite de ton mari à la suite de la citation chez le juge... pourquoi ?

— Je l'ignore absolument !

— A-t-il cru que tu avais déposé une plainte contre lui?... Non !...

— Mon mari avait de mauvaises fréquentations... Il s'est cru compromis dans une affaire... de mœurs, et, se trompant sur la citation, il s'est sauvé.

— Ceci est une explication... Il peut donc réparaître d'un moment à l'autre en apprenant son erreur, et c'est un témoin de plus pour aider à la recherche du possesseur des bijoux.

— Lui surtout qui certifiera ce que j'ai nié ? fit Jeannie tristement.

— Admettons que ton mari soit retrouvé. Devant

la menace d'une aussi grave accusation, il dit la vérité, à quoi tu ripostes en l'accusant.

— En l'accusant de quoi?

— Ton mari retrouvé, il est interrogé; on lui demande la provenance des bijoux, il déclare te les avoir pris ou plutôt que tu les lui as donnés.

— Oui, assurément, il ne voudra pas raconter la scène qui eut lieu. Il dira qu'ayant besoin d'argent pour la maison, il m'a demandé mes bijoux.

— On te citera à ton tour pour te demander de qui tu tiens cette parure.

— On fera plus, on me demandera pourquoi j'ai répondu aujourd'hui que je ne reconnaissais pas ces bijoux?

— Oui... oui... c'est à cela qu'il faudra répondre.

— Mais je suis absolument perdue... obligée d'avouer mon amant... et de reconnaître que je trompais mon mari! s'écria Jeannie désolée.

Marceline l'embrassa et la consola en disant :

— Rassure-toi... Je te connais, tu es forte, et tu en sortiras... écoute. C'est par ton mari que, probablement, l'interrogatoire commencera... Lorsqu'il déclarera que tu lui as donné les bijoux, tu répondras : Oui! avec une froide indignation, ce grand air de mépris que tu as si bien...

— Ne plaisante pas.

— Je ne plaisante pas; tu dis : oui!

— On me reproche aussitôt d'avoir déclaré que je ne connaissais pas ces bijoux.

— Oui, et tu réponds que... poursuivie par une personne que tu désires ne pas nommer, tu refusais toujours de l'écouter... Devant ce refus persistant cet homme t'adressa ces bijoux. Aussitôt tu les remis à ton mari, le priant de les rendre à l'envoyeur en lui

disant qu'il se trompait... Ton mari a pris les bijoux que tu avais à peine vus, et tu croyais qu'il les avait rendus.

— Mais c'est abominable ça ! exclama Jeannie.

— Comment, abominable ? Ton mari a-t-il fait beaucoup mieux, sachant bien que ces bijoux t'étaient donnés par un amant, de te les prendre pour les engager ? C'est une juste punition...

— Oui... tu as raison... et je me sens assez de force pour le déclarer et le soutenir effrontément... Loin d'être compromise, au contraire, je me relève aux yeux de tous... et n'abaisse guère Guy plus bas qu'il ne l'est.

— Le juge d'instruction ne se contentera pas de ta discrétion, il faudra que tu dises le nom de celui qui voulait te séduire.

— Oui. Que devrai-je faire ?

— Mais répondre avec embarras que tu es fort ennuyée de mêler un galant homme à cette affaire ; enfin, tu declares que c'est le duc de Freneuse qui t'a envoyé ces bijoux... Mais tu n'as jamais eu de relations avec le duc, tu étais même très irritée de ses démarches.

— On citera le duc, et que dirai-je devant lui ?

— Ce que je viens de te dire là... Et le duc, oui, je puis te l'affirmer, ne te contredira pas... Il jurera même, s'il le faut, que tu ne lui as jamais cédé...

Le visage de Jeannie avait repris son air candide et calme ; elle était rassurée, et la citation au parquet ne l'inquiétait plus. Au contraire, elle y voyait pour elle un nouveau brevet d'honnêteté... Cela servirait de point de départ pour divorcer avec son mari, affirmant en même temps que la belle comtesse de Kéradec méritait sa réputation de pureté.

— Cela est parfait, et je t'écouterai...

— Puis l'affaire suit son cours sans que tu y sois mêlée; le duc devra justifier de la possession des bijoux... et nous saurons la vérité... N'est-ce pas bien naturel et des plus simples? Honnête femme, vivant tranquillement dans ton ménage, tu inspires une irrésistible passion à un viveur dépravé; tu le repousses toujours... Enfin, croyant avoir raison de toi, il te fait un cadeau princier... Indignée, tu t'adresses à ton protecteur naturel, à ton mari... tu lui remets le cadeau que l'on t'a envoyé, et tu veux qu'il le rende à ce galant... Mais ton mari, sans aucun scrupule, garde le tout et l'engage...

Jeannie éclata de rire en disant :

— Cela m'amuse et c'est une bonne vengeance... J'étais si furieuse lorsqu'il m'a pris ces beaux bijoux. Je vois d'ici ses gros yeux lorsque je raconterai ça doucement, avec un air de sincérité... sa stupéfaction quand il protestera et que je l'écraserai de quelques paroles de mépris... Si cela ne devait se passer dans le cabinet d'un juge, j'aurais peur.

— Alors, fit gaiement Marceline en prenant Jeannie dans ses bras, votre amie vous a donné de bons conseils.

Jeannie était tout à fait rassurée, et elle croyait déjà que l'invention de son amie était la vérité.

III

LES LIMIERS DE LA POLICE

Tous les soirs et tous les matins, des nouvelles à sensation paraissaient dans les journaux sur le crime de la rue du Cirque. A force de rechercher, les fins limiers de la police se trouvaient sur la trace du crime; d'heure en heure, on attendait l'arrestation des assassins, car le parquet avait déjà découvert cela que l'inculpé en fuite, Louis Villars, avait des complices. Le crime, qu'on avait jugé d'abord avoir été commis tout intimement et par une seule personne, était maintenant l'œuvre de deux, peut-être de trois individus.

Le même parquet avait également découvert que le vol n'était pas le seul mobile du crime. Il y avait dans l'affaire une jalousie de femme. Les plus renseignés des journaux disaient que les poursuites étaient difficiles; on se heurtait à de hautes protections, les criminels étaient des gens du monde, et toutes ces nouvelles vraies et fausses avaient secoué le public, et le crime déjà légendaire redevenait l'affaire du jour.

M. Guéret, juge d'instruction, interrogeait chaque jour de nouveaux témoins, et on arrêtait au moins un homme toutes les douze heures ressemblant au

signalement envoyé de tous les côtés. Après quatre ou cinq jours de prévention et un voyage fait entre deux gendarmes, les malheureux étaient relâchés; car nous vivons dans un pays où le juge d'instruction a le droit sans responsabilité aucune de faire arrêter, incarcérer préventivement un malheureux qu'il juge coupable pendant de longs jours, pour le renvoyer ensuite ruiné, sans indemnité.

Le juge d'instruction en était arrivé à ceci : les assassins étaient au nombre de deux. L'un se nommait Louis Villars ; il était parti avec sa maîtresse, emportant les valeurs ; l'autre était le comte de Kéradec. Était-il vraiment comte de Kéradec ? Il avait la plus détestable réputation. C'était un cynique que des passions honteuses éloignaient de son ménage. Celui-là avait pris pour sa part de l'argent et des bijoux.

Comment ces deux hommes s'étaient-ils connus, l'un résidait au Havre, l'autre à Paris ? Le juge d'instruction trouvait tout, aidé par les fins limiers... et le chef de la sûreté surtout, auquel pas un de ces sinistres gredins n'échappe.

Ils avaient découvert ceci : la maîtresse de Louis Villars, une ouvrière pervertie, se nommant Andrée Perret, était venue à Paris, s'était fait embaucher par la comtesse Jeannie de Kéradec, était devenue la maîtresse de Guy de Kéradec et avait été le trait d'union entre les deux hommes. Des vices particuliers avaient resserré ces trois individus, lequel des trois avait fait le coup ? Des photographies du comte de Kéradec montrées à Lampin, le concierge de la rue du Cirque, avaient fait dire à celui-ci :

— Je ne sais pas si j'ai vu cet homme le jour du crime, mais ce visage-là ne m'est pas inconnu.

Il faut dire que le père Lampin répondait la même

phrase chaque fois qu'on lui montrait une photographie. Après une longue étude, les fins limiers déclaraient que le crime avait dû être commis par la femme, cette Andrée Perret...

La lecture des articles de Cardenac exaspérait le juge d'instruction et les gens de la sûreté, mais ils refusaient d'y croire; ils pensaient que l'histoire du fragment de bouton était une invention du journaliste, et tous les jours Cardenac les plaisantait sur les arrestations insensées qu'ils faisaient. Très renseigné par un agent, Adrien savait chaque jour l'état des recherches. Il avait appris qu'un homme du monde était très gravement compromis dans l'affaire, mais on cachait le nom, et sa personnalité était telle qu'on hésitait à poursuivre, quoiqu'on eût des preuves évidentes; ces bijoux ayant appartenu à la victime avaient été retrouvés.

Cardenac fit grand tapage de la nouvelle, et le juge chercha qui avait pu lui raconter cet incident... Il ne cacha pas sa colère. On redoubla de discrétion. Mais ce qui bouleversa tout encore une fois et confondit les fins limiers mérite d'être raconté.

Nous avons dit que le juge avait bâti son système d'accusation : trois personnes, Louis Villars, Guy de Kéradec et la fille Andrée Perret étaient les auteurs du crime. Des recherches faites, il était résulté que Louis Villars seul s'était embarqué; la fille Andrée Perret, sa maîtresse, était revenue à Paris, et l'on faisait chercher cette fille.

Quand l'agent qui renseignait Cardenac lui raconta qu'on accusait une nommée Andrée Perret, ancienne maîtresse de Louis Villars, fortement soupçonnée d'avoir participé au crime, le jeune homme eut un long éclat de rire :

— Ah non ! ils sont trop bêtes ! exclama-t-il. Mais où prennent-ils leurs renseignements ? Comment se fait cette enquête, on ne tient donc pas compte des dates... Nous allons rire.

Et le jour même, il fit son article sur ce sujet, sans en parler à la jeune fille.

Dans l'article, il racontait que, ne parvenant pas à trouver l'assassin, on en inventait un ; ce n'était plus un homme, c'est une femme qui avait assassiné la belle Léone de Myrtille, et elle était activement recherchée. Cette femme, qui se nomme Andrée P..., était la fiancée du principal accusé, Louis Villars.

Cette femme si activement recherchée, disait Cardenac, ne s'est jamais cachée ; elle vit tranquillement à Paris, où elle est arrivée quinze jours au moins après le crime... Elle est de nos amies.

Est-ce que le juge d'instruction a lancé un mandat contre elle ? cela serait un comble. La jeune fille dont il est question était employée dans un magasin de modes du Havre. Là, il suffisait d'interroger la maîtresse de ce magasin pour savoir que M^{lle} Andrée P... n'était pas venue à Paris avant le crime.

Cela était facile à faire !...

Les conseils donnés par Cardenac furent suivis... et le juge apprit qu'effectivement la jeune Andrée Perret était au Havre le jour du crime... C'est par cette modiste, ancienne patronne d'Andrée, qu'on apprit que la jeune ouvrière avait travaillé chez la comtesse de Kéradec.

C'est la jeune fille qui avait écrit à son ancienne patronne qu'elle avait enfin trouvé une bonne place.

Le juge d'instruction s'était rendu près de la comtesse Jeannie, et celle-ci avait reconnu avoir occupé pendant quelque temps M^{lle} Andrée Perret. Mais, son

ouvrière avait tout à coup disparu sans qu'elle pût en trouver la raison; elle était partie un soir à son heure habituelle et n'était pas revenue le lendemain.

Cependant il lui était dû quelques journées.

Cette mystérieuse disparition avait intrigué le juge, mais il devait se rendre à l'évidence, la fille Perret n'était pas coupable.

Tout à coup, une importante dépêche arrivait au parquet. Un homme répondant au signalement donné, avait été arrêté au moment où il cherchait à vendre une paire de boucles d'oreilles en brillants.

Cet homme avait refusé de dire son nom. Les bijoux saisis étaient envoyés le même jour au parquet, et le juge constatait qu'ils étaient bien le complément de la parure engagée au Mont-de-Piété. Il n'y avait donc point de doute, on tenait le coupable, enfin!

C'était à Genève que l'importante capture avait été faite. L'individu arrêté avait subi un interrogatoire sommaire, auquel il avait feint de ne rien comprendre... Sur l'ordre du parquet, il était dirigé sur Paris avec son dossier, dans lequel il était dit que l'individu était depuis quelques jours surveillé par la police, à cause de ses mœurs.

Le lendemain de son arrivée, il était amené par un garde devant le juge d'instruction.

Le malheureux avait une mine pitoyable. Était-ce l'émotion, le voyage, le remords? Il était pâle, abattu et son regard éteint n'osait regarder autour de lui.

— Vous avez refusé de dire votre nom — dit le juge d'instruction Guéret.

— J'ai refusé, monsieur le juge, me réservant de le dire ici... dans l'espoir d'éviter le scandale.

— D'éviter le scandale, et vous pensez qu'on pourra cacher le nom de l'auteur d'un crime semblable.

— Un crime ! supplia l'inculpé, c'est un bien gros mot!...

Le juge le regarda, stupéfait, se demandant s'il se moquait de lui. Et pendant que le greffier écrivait, il interrogea :

— Quel est votre nom ?...

— Je me nomme Guy de Kéradec.

— Vous n'êtes point comte ?

— Non, monsieur, mais ma famille est de noblesse...

— Vous n'avez pas de fortune, quels sont vos moyens d'existence ?

— Monsieur, j'avais une petite fortune, et c'est avec les débris de cette fortune que je vis en ce moment, je dois me mettre dans l'industrie.

— Vous êtes marié... vous tenez un certain rang... vous allez dans le monde, il faut beaucoup d'argent pour cela... où en trouviez-vous ?

— Monsieur... je vis fort malheureux, faisant des dettes, sacrifiant tout à la représentation pour arriver au but que je poursuis...

— Depuis quelques mois, cet état de gêne a cessé, vous avez pu payer vos dettes, solder les gens qui vous poursuivent ?

— Oui, monsieur.

Et en répondant, Guy de Kéradec regardait le juge d'un air étonné, paraissant ne pas comprendre où il voulait en venir, se demandant quel rapport il y avait entre ce qu'on lui demandait et le délit dont il pouvait être accusé.

— Reconnaissez-vous ces bijoux, dit M. Guéret, lui montrant la broche de diamants ?

— Oui, monsieur, dit Guy surpris de voir la parure entre les mains du juge.

— Voici les bijoux que vous essayiez de vendre à Genève et qui complètent la preuve. Cette pièce avait été engagée par vous pour une somme de dix mille francs au Mont-de-Piété de Paris. La reconnaissance a été trouvée sur vous.

— D'où vous viennent ces bijoux ?

— Ce sont les bijoux de ma femme...

— M^{me} de Kéradec vit de l'existence de misère que vous lui faites, et ne peut avoir des bijoux de cette valeur...

Le comte semblait embarrassé. Il n'osait pousser plus loin l'explication, car il fallait avouer qu'il fermait les yeux sur les cadeaux qu'on pouvait faire à M^{me} de Kéradec, et l'aveu était humiliant et pénible. Le singulier mari se doutait peu de l'accusation portée contre lui. Le juge, le regardant fixement et d'un ton grave, reprit :

— Monsieur de Kéradec, dites la vérité, vous avez volé cette pièce chez Léone de Myrtille après l'avoir assassinée.

Le comte se redressa aussitôt. Son œil éteint brilla, il regarda le juge avec effarement, en balbutiant :

— Après l'avoir assassinée?... moi?...

— N'essayez pas de jouer une comédie qui ne peut nous tromper... Vous étiez l'amant de Léone de Myrtille.

— Moi... monsieur le juge... par notre seigneur Jésus, je vous le jure... je ne connais pas seulement cette personne de nom.

— Vous ne connaissez pas le crime de la rue du Cirque, l'assassinat de Léone de Myrtille... fit ironiquement le juge, vous voulez trop cacher...

— Moi... moi, assassin? gémissait le malheureux, tremblant et livide.

— Ces bijoux appartiennent à la victime... Vous vous rendiez fréquemment chez elle, et la nuit du 15 au 16 septembre vous l'avez passée avec elle.

— Qui ose dire cela, monsieur le juge?

— Où avez-vous passé cette nuit?

— Mais chez moi... Jamais je ne découchais... j'en fournirai la preuve.

— Oh! certainement, vous nous prouverez que vous êtes rentré chez vous... mais à quelle heure? Trois ou quatre heures du matin...

— Oui, monsieur... et je ne suis jamais allé chez cette femme...

— Où passiez-vous vos soirées?

— En haut de la rue de Vaugirard, au cercle des Conférences morales...

— Cette maison dont vous osez parler est un lieu de débauche infâme...

— Hé! hé! monsieur le juge, je le reconnais, et c'est à cause de cela que je croyais avoir été arrêté... Mais, je ne suis pas un assassin...

— Oui! vous espérez égarer la justice en avouant une partie de vos vices... Vous, un cynique honteux, dont la dépravation n'a pas de bornes... Votre femme a honte de vous...

— Si je vis en mauvaise intelligence avec ma femme, c'est que sa conduite n'est pas ce qu'elle devrait être!

— Pouvez-vous parler ainsi de la malheureuse, respectée et estimée de tous... ce sont vos vices dégradants qui vous éloignent d'elle... Nous avons trouvé chez vous des vêtements d'ecclésiastique, des costumes de femme faits à votre taille... des perruques... A quoi vous servait tout cela?

Le comte de Kéradec hésitait, tout honteux.

— Cela me servait à me travestir lorsqu'on donnait des fêtes au *Cercle des conférences morales*.

— Des fêtes, des bals, sans femmes, où votre femme n'était jamais conviée!...

— Je n'emmenais pas ma femme.

— Vous l'accompagniez toujours en soirée... Dites donc la vérité. Ces costumes et ces perruques servaient à vous travestir lorsque, vous rendant chez Léone ou d'autres, vous ne vouliez pas être reconnu. Ce n'est pas seulement Léone de Myrtille qui a été votre victime, cela nous dévoile une organisation, sinon pour assassiner, au moins pour voler. Vous êtes sans fortune, sans moyens d'existence, et c'est ainsi que vous tenez « votre rang », comme vous dites.

— Mais c'est épouvantable, monsieur, ce que vous me dites... Je suis un assassin, un voleur!

— J'attends de vous un mot qui vous justifie... Mais pourriez-vous le trouver? le 15 au soir, assurément travesti, car on a vu plusieurs femmes monter l'escalier, vous avez été trouver la malheureuse Léone... On vous attendait. La porte s'est ouverte pour vous, et c'est alors qu'elle se livrait à vous pleine de confiance que, lui faisant respirer des sels, vous l'avez tuée...

— Monsieur le juge... fit le misérable en prenant sa tête dans ses mains, il me semble que je deviens fou, mais je ne sais rien de l'épouvantable histoire que vous me racontez... Je suis un être vicieux, indigne, c'est vrai... mais je ne suis ni un voleur ni un assassin.

— Enfin justifiez-vous. — De qui tenez-vous ces bijoux?

— Monsieur le juge, je vous ai dit la vérité, je les ai pris à ma femme.

— Oui, vous avez dit cela... et c'est un mensonge. M^{me} la comtesse de Kéradec a été citée ici, je lui ai montré cette partie de la parure...

— Eh bien... elle a pu vous répondre que je la lui ai prise.

— Elle a longuement regardé ce bijou et m'a formellement déclaré ne pas le reconnaître.

— Ce que vous me dites, monsieur le juge, est impossible!... ces bijoux lui appartiennent, je les lui ai pris.

— D'où M^{me} de Kéradec a-t-elle eu ces bijoux? Vous devez le savoir.

— Non, monsieur, je l'ignore... fit de Kéradec en baissant la tête.

— Votre femme a des bijoux de la valeur de ceux-ci; vous ne vous informez pas d'où ils viennent, vous vous contentez de les prendre un jour pour les engager à votre profit.

— Monsieur le juge, ma conduite est honteuse, je le reconnais... Mais je n'aime pas ma femme, qu'elle ait des amants, que celui-ci lui donne des bijoux, celui-là des toilettes, si elle a l'adresse de ne pas me compromettre, je ferme les yeux... Elle a ses vices, j'ai les miens... Mais, je ne suis pas un assassin, un voleur!

— Vous affirmez n'avoir jamais connu Léone de Myrtille...

— Je l'affirme.

— Vous déclarez que la parure de diamants que vous avez voulu engager appartient à votre femme... M^{me} de Kéradec le nie absolument.

— Je lui répondrai devant vous... Au reste, ces bijoux, elle les a portés, des témoins en attesteront.

— M^{me} de Kéradec a porté cette parure en public?

— Oui, monsieur, et j'ajoute qu'elle a été cause d'un incident, à la dernière fête de la princesse de S...

— A la fête de la princesse de S..., M^{me} de Kéradec portait cette parure?

— Oui, monsieur, je le jure.

Le juge d'instruction se trouvait à son tour un peu décontenancé. Guy ne valait pas cher, il reconnaissait être indigne... Mais il soutenait avec un grand accent de sincérité n'avoir pas connu Léone de Myrtille, et il déclarait que les bijoux, la seule preuve matérielle qu'on avait, avaient été donnés à sa femme, il affirmait que celle-ci les avait portés à la fête de la princesse de S... et qu'on les avaient remarqués, ce qu'il était facile de constater... Alors le juge revenant sur un point avoué, dit :

— Vous passiez toutes vos soirées et une partie de vos nuits rue de Vaugirard, à la *Société de protection des jeunes condamnés* ?

— Oui, monsieur.

— Des plaintes nombreuses ont été portées contre cette maison... Sous le nom d'une société de protection, c'était une société d'embauchage, de recrutement, de vicieux et de dépravés contre nature; vous attiriez, sous prétexte de protection, les jeunes condamnés sortant des maisons de correction et y ayant contracté d'infâmes habitudes... Et votre société a soi-disant pour but de placer ces jeunes gens, de leur trouver du travail et de les nourrir et coucher en attendant qu'ils soient placés... Ce que vous appelez des conférences morales... ce sont de hideuses orgies... Vous faites partie de cette société, de cette bande... et je m'explique votre étrange ménage.

Le comte baissait la tête et balbutiait :

— Oui... oui... Mais je ne suis ni un voleur ni un assassin!

— Ce mépris, cette haine que vous ressentez pour la femme, peut vous rendre le crime facile...

— Monsieur... je ne suis pas un assassin!

On frappait à la porte du cabinet du juge. Il commanda d'entrer. C'était le garçon de bureau qui lui remit une feuille. Le juge donna des ordres à voix basse, et le garçon de bureau sorti, il reprit :

— Ainsi vous affirmez n'avoir jamais vu, ni connu Catherine Bonnard, dite Léone de Myrtille, vous déclarez que les bijoux que vous avez engagés et qui ont été volés après l'assassinat de Léone de Myrtille appartenaient à votre femme, à laquelle vous les avez pris...

— Oui, monsieur, je l'affirme...

Le juge sonna et dit au garçon de bureau qui reparut :

— Faites entrer le témoin.

Guy de Kéradec inquiet regarda la porte — il tressaillit en voyant paraître sa femme dans l'encadrement.

— Veuillez entrer, madame. Sous la voilette on ne pouvait voir la pâleur de la jeune femme qui s'efforçait de paraître calme et qui y réussissait, nous devons le reconnaître...

— Madame, nous avons retrouvé M. de Kéradec au moment où il allait vendre les bijoux dont nous avons parlé... Vous ne connaissiez pas ces bijoux.

Guy s'était redressé et son regard se fixa sur Jeannie, qui regardait avec dédain les bijoux que le juge étalait sur son bureau.

— Monsieur le juge, fit doucement Jeannie, lorsque vous m'avez interrogée... j'ai menti...

Le juge surpris regarda la jeune femme en fronçant les sourcils, et de Kéradec reprit son assurance.

— Je ne savais si on retrouverait M. de Kéradec et ne voulais point raconter cela. Un homme me poursuivait sans cesse, sans que je puisse m'en débarrasser. Espérant enfin vaincre ma résistance, il me fit ce cadeau princier. Honteuse et confuse, humiliée de voir qu'un homme supposait qu'il suffisait de me payer pour être écouté, et enfin résolue à en finir, je racontai tout à mon mari et je lui donnai les bijoux avec mission de les rendre lui-même. Vous savez, monsieur le juge, ce qui arriva.

Le comte de Kéradec restait stupéfait. Le juge demanda aussitôt :

— Et quelle est la personne qui vous fit ce cadeau ?

— M. le duc de Freneuse.

— Le duc de Freneuse ! exclama le juge.

— Cela est faux, monsieur, disait M. de Kéradec... Je ne sais d'où madame tenait ces bijoux, mais je vous assure, monsieur, qu'elle ne m'a jamais...

— Taisez-vous... Ce n'est pas vous qui les avez donnés à votre femme, cela suffit...

— Maintenant que vous êtes assuré, monsieur le juge, que je ne suis pas coupable... je réclame ma liberté...

— Vous aviez des raisons, monsieur, pour quitter si rapidement Paris... nous avons à éclaircir l'affaire de la maison de la rue de Vaugirard et l'explication de cette lettre trouvée chez vous : « Tout est arrangé, soyez tranquille, ils se tairont ; mais ils nous font un peu chanter... Enfin rien à craindre... Venez ce soir. Louis. »

Le comte de Kéradec restait atterré, et c'est sous le coup de cet anéantissement que le garde le prit par le

bras pour le reconduire à la prison. M. Guéret avait hâte d'être seul avec la comtesse. Ce qu'il venait d'apprendre démolissait encore une fois toute l'enquête et, tout de suite, il y vit des probabilités. Le duc de Freneuse pouvait connaître la victime ; c'était un cynique... ayant connaissance des relations de Léone et de la duchesse, il avait pu vouloir être l'amant de la première. Le duc était absolument ruiné, ce qui pouvait encore expliquer le vol... Enfin, le juge vit là une piste sérieuse ; ayant prié la comtesse Jeannie de s'asseoir, il lui dit :

— Madame, après ce qui s'est passé, vous jugez de la gravité de la situation. Il est de votre intérêt absolu de ne rien cacher et de dire la vérité ; si vous me trompez de nouveau, je serai obligé de sévir contre vous.

— Monsieur le juge, je vous dis la vérité. Si je n'ai pas raconté l'incident l'autre jour, c'est qu'il me paraissait inutile, M. de Kéradec n'étant pas arrêté, de le charger encore de cette indécatesse. Je croyais qu'il vous importait peu de savoir que ces bijoux m'avaient été offerts par une autre personne.

— Cela était si grave, que M. de Kéradec était accusé de vol et d'assassinat.

— Oh ! mon Dieu !..

— C'est la vérité que vous me déclarez aujourd'hui ?

— Oui, monsieur, je vous le répète, ces bijoux m'ont été donnés par M. le duc de Freneuse.

— Y a-t-il longtemps ?

— Je ne puis me rappeler la date exacte, mais il y a deux mois environ.

— Vous avez reçu ces bijoux du duc de Freneuse et vous les avez remis aussitôt à votre mari pour les

rendre au duc. C'était là une commission dangereuse qui pouvait amener une rencontre entre les deux hommes, et la façon dont vous jugez M. de Kéradec explique peu cette mission.

— Je n'ai pas dit que mon mari ne fut pas brave, et il s'agissait là, monsieur le juge, de notre honneur.

— Et les résultats ne vous effrayaient pas ?

La comtesse Jeannie ne répondit pas ; le juge continua doucement en souriant et en fixant son regard sur ses yeux :

— Vous assistiez à la grande fête que donna, il y a deux mois, la princesse de S... N'étiez-vous pas parée de ces bijoux ?

Le coup était inattendu et la comtesse en ressentit vivement le choc. Il lui sembla que son cœur cessait de battre, ses mains se crispèrent dans ses gants, mais son visage garda son doux sourire et il fut impossible au juge de voir l'embarras dans lequel la jeune femme se trouvait. Que répondre ? nier était imprudent, le juge n'interrogeait que parce qu'il savait. Enfin elle répondit :

— Oui, monsieur !...

— Ne me disiez-vous pas qu'aussitôt après avoir reçu ces bijoux, vous les aviez remis à M. de Kéradec.

— Oui, monsieur le juge... C'est une façon de parler... Mais c'est la même chose, vous allez en juger :

Pour la fête de la princesse de S.... où nous devions aller ensemble, j'avais dit avant à mon mari que j'étais presque sans toilette, et nous allions nous trouver devant un luxe éblouissant ; il me répondit que la simplicité seyait mieux à une jeune femme, une robe blanche très décolletée. Je lui dis

que j'étais de son avis, à la condition qu'on eût des bijoux à faire voir... Il me répondit : Vous avez les bijoux de ma mère qui sont fort beaux. Ce sont ceux que vous avez vus lors de la perquisition.

— Oui, ils sont faux...

— C'est une pierre spéciale, de bas diamants, du jargon, je crois... je les trouvais surtout mal montés. A cette observation, mon mari répondit : Cela n'est rien, faites-les remonter... ou si vous le voulez, je les ferai remonter. J'acceptai... On n'en parla plus, car nous causions peu, et il n'y pensa plus. La veille ou l'avant-veille de la fête de la princesse, ma femme de chambre me dit qu'on avait apporté un paquet pour moi. — Je l'ouvris et trouvai dans des écrins les bijoux... J'en fus émerveillée et je pensai aussitôt que mon mari avait fait remonter les bijoux de sa mère — je les mis pour la soirée... c'est alors que j'ai su qu'ils n'étaient pas envoyés par M. de Kéradec.

— N'y eut-il pas un incident ?

— Oui, monsieur le juge, M. de Freneuse me poursuivait sans cesse, croyant puisque je portais les bijoux que j'acceptai ses propositions. Le matin, je racontai tout à mon mari, en lui remettant les écrins.

— Mais quel fut l'incident ?

La comtesse Jeannie se trouva un peu embarrassée. Elle se souvenait bien de la leçon que lui avait faite Marceline dans la prévision de ce qui se passerait. C'était la vérité contournée pour ses besoins personnels. Parler du duc, le compromettre, l'accuser, cela était convenu ; mais c'était elle qu'il fallait mettre en cause. Était-ce bien utile ? A quoi bon lui donner les mêmes tracas qu'elle avait, c'est-à-dire l'obligation de

venir répondre à un juge d'instruction. Jeannie répondit au juge :

— C'est peu de chose... le duc de Freneuse me suivait constamment, sans que je me doutasse de la cause de cette audace. Il voulait me parler, et j'étais résolue à ne pas l'écouter... Le duc me voyant porter la parure qu'il m'avait envoyée, croyait que cela équivalait à un consentement. Il voulut m'adresser la parole, je le repoussai un peu haut et il manifesta sa surprise. M^{me} de Freneuse nous côtoyait à ce moment et éclata de rire... Le duc, outré, la regardait, menaçant, la duchesse eut peur et s'évanouit.

Le duc s'éloigna et je l'entendis dire : « Je vous reverrai, on ne se moque pas de moi. » Si ce n'est ce qu'il dit, c'est ce qu'il exprima... Craignant que la scène ne fût autrement racontée à mon mari, je m'empressai de lui dire la vérité... Il regardait avec étonnement et admiration mes bijoux, et je le remerciai. Il me déclara que le cadeau n'était pas de lui. Je compris aussitôt, et c'est alors que je chargeai mon mari, pour faire cesser les poursuites de M. de Freneuse, qui devenaient compromettantes, de rendre la parure au duc en le priant d'être plus respectueux.

— Vous envoyiez votre mari au devant d'une grave affaire.

— Oui, monsieur, mais si je n'avais agi ainsi, je risquais d'être sérieusement compromise.

— Un duel était inévitable, et vous pensiez que M. de Kéradec ne demanderait pas de réparation ?

— Pardon, M. de Kéradec est brave... J'avoue que je n'ai pas d'affection pour lui... et que j'étais outrée de l'insistance du duc.

— Ainsi, madame, cette parure vous a été offerte

par le duc de Freneuse, et aujourd'hui encore, il doit croire qu'elle est en votre possession.

— Oui, monsieur, puisque M. de Kéradec s'était sauvé en l'emportant.

— Avez-vous revu le duc de Freneuse depuis cette fête ?

— Non, monsieur. A la suite de l'évanouissement de M^{me} de Freneuse, je m'informai de son état ; elle me remercia et m'assura que son rire moqueur ne s'adressait qu'à son mari, et je restai avec elle dans les meilleurs termes... Peut-être le duc le sait-il, mais je ne l'ai plus revu.

— Vous avez vu plusieurs fois M^{me} la duchesse de Freneuse ?

— Oh ! oui, monsieur, souvent même, nous sommes amies depuis ce jour.

— Votre amie a-t-elle su par vous les poursuites dont vous étiez l'objet de la part du duc ?

— Oui, monsieur, et depuis nous en avons bien ri.

— Lui avez-vous raconté que le duc vous avait fait cadeau de ces bijoux ?

— Non monsieur, je ne crois pas... Nous avons souvent parlé de M. de Freneuse, elle m'a raconté ce qu'il était, les causes de sa séparation. Elle m'a dit qu'il poursuivait toutes les femmes, et s'il fut question entre nous du cadeau qu'il m'avait fait, ce fut incidemment et sans y attacher d'importance.

— M^{me} de Freneuse vous a-t-elle parlé de la situation de son mari ?

— Oui, monsieur, elle s'est beaucoup étendue sur ce sujet... Elle me disait que son mari, pour avoir une femme, pour satisfaire un caprice, ne reculera devant rien, promettra tout.

— Mais a-t-il de quoi donner ?

— Non, monsieur, ce fut une cause d'étonnement pour moi d'apprendre que le duc était marié, couvert de dettes, dans l'impossibilité de rendre à sa femme les sommes auxquelles il est condamné.

La comtesse Jeannie était visiblement fatiguée et sous son air placide se devinait quelques signes d'impatience. C'est que la jeune femme se défiait d'elle, elle n'avait pas prévu d'être interrogée sur le duc et sur son amie, et elle observait la plus grande réserve, craignant de se compromettre par un mot maladroit, obligée cependant à dire une partie de la vérité pour ne pas faire naître de soupçons sur sa conduite.

Le juge comprit sa lassitude et dit :

— Je vous ai fait subir, madame, un long interrogatoire, et vous paraissez fatiguée. Nous allons arrêter là pour aujourd'hui ; dans quelques jours, nous reprendrons.

— Dans quelques jours ?...

— Oui, le temps d'agir...

Jeannie s'efforçait de cacher son trouble. Ce n'est pas sans appréhension qu'elle envisageait de nouveaux interrogatoires... des confrontations...

On lui lut ce qu'elle avait dit, elle signa, et M. Guéret l'ayant reconduite jusque dans la grande galerie, elle se retira.

Elle savait bien, la perfide, la gravité de ce qu'elle avait dit ; elle cherchait où elle pouvait être contredite et ne trouvait rien ; aucune des scènes qu'elle racontait n'avait eu de témoins. Si des confrontations avaient lieu, soit avec son mari, soit avec le duc, il fallait avoir de l'audace... C'est par un candide sourire qu'elle répondit à sa pensée.

Avec son mari, la discussion était probable, mais le misérable était si méprisable, si méprisé, qu'on refu-

serait de le croire pour l'écouter... n'était-ce pas logique ? Qui avait intérêt à mentir, ce n'était pas elle, assurément ; elle vivait modestement sans se plaindre, subissant la conduite de son mari et la cachant... Au contraire, lui, se sentant coupable de honteux délit avait intérêt à mentir pour cacher ses fautes.

Si on la confrontait avec le duc, c'était tout autre chose ; malgré ce que Marceline disait de son mari, elle savait, elle, que c'était un galant homme. Quoiqu'elle ait dit au juge, elle était restée en fort bons termes avec lui, et il ne la compromettrait pas. Il déclarerait n'avoir jamais eu de relations avec elle, elle n'avait rien à redouter de celui-là !

Et elle se demanda si elle n'agirait pas bien, dans son intérêt d'abord, puis dans celui du duc, en le faisant prévenir de ce qui se passait... A quoi bon ?... L'aimait-elle ? Non ! Que pouvait-il arriver de désagréable pour elle ? Rien !

Avait-elle quelque chose à craindre ? Non. Sa réputation d'honnête femme n'avait jamais subi la moindre atteinte, elle avait cédé au duc, et celui-ci était convaincu qu'il était le seul homme qu'elle eût écouté et il était incapable de le jamais dire. Si une enquête était faite sur les bijoux qu'il lui avait donnés, ce n'était pas de sa faute, s'ils avaient été volés. Mais le duc ignorait que son mari avait confisqué sa belle parure, et c'est du jour où il avait appris que Jeannie était devenue l'amie intime de sa femme, qu'il avait renoncé à sa belle maîtresse.

En sortant de chez le juge d'instruction, Jeannie se rendit tout de suite chez son amie ; elle était lasse, inquiète et avait besoin d'encouragement et de consolation. Marceline était sortie et ne devait rentrer que pour le dîner, elle se fit conduire chez elle.

L'enquête se trouvait encore une fois bouleversée... il fallait renoncer à la complicité de M. de Kéradec, mais la culpabilité probable du duc de Freneuse effrayait un peu le parquet. On allait procéder timidement, il ne s'agissait plus du premier venu, mais d'un duc ! et on ne pouvait l'arrêter ainsi.

Dans notre beau pays d'égalité, il en sera toujours de même, et c'est surtout en affaires de justice que le cri terrible : Malheur aux pauvres ! est vrai. Sur la plus niaise dénonciation, le plébéien, le prolétaire, l'artisan sont arrêtés, jetés en prison et subissent une longue prévention. Ruine du boutiquier et de l'ouvrier, misère de la famille ! qu'importe. Bienheureux encore quand on les délivre avant le tribunal... quand on les relâche flétris par la calomnie, après une injuste détention, sans aucune indemnité. Mais respect aux patriciens, nobles ou riches. Les dénonciations sont mal reçues. On ne signe le mandat d'amener qu'après enquête, et la prévention n'est requise que sur une preuve de culpabilité. Reste encore la liberté sous caution, qui permet au riche de se promener pendant qu'on instruit son affaire.

Arrêter le duc de Freneuse, cela était grave, l'ami de la princesse de S..., du prince de X..., allié à Monseigneur l'archevêque de L..., cela n'était pas possible. On allait le faire suivre, se renseigner sur son existence ; on le ferait appeler pour l'interroger, et on en référerait au ministre de la justice, suivant ses réponses... Si on avait agi autrement avec M. de Kéradec, c'est que M. de Kéradec avait un passé tout particulier, il se faisait appeler comme il voulait, mais on connaissait son vrai nom. Tandis que le duc de Freneuse était quelqu'un, la duchesse était de famille presque royale... et la perplexité du juge

d'instruction Guéret était extrême... Après avoir attentivement relu son interrogatoire, il se rendit près du procureur général de la République.

Dans cet entretien, il fut décidé que le duc serait appelé chez le juge d'instruction, pour lui demander des renseignements, et, suivant ces réponses, on s'adresserait au ministre. Pour les deux magistrats le doute n'était déjà plus possible, et cela allait faire une bien grave affaire. M. Guéret répétait tout ce qu'il avait appris par M^{me} de Freneuse, acharnée à la recherche de l'assassin de son amie.

A l'époque du crime, le duc vivait en mauvaise intelligence avec sa femme, mais il demeurait avec elle, et celle-ci recevait chez elle Léone de Myrtille. C'est ainsi que le duc avait connu la victime. Son caprice était né de la jalousie ; peut-être, cynique dépravé, il s'était plu à se faire aimer de celle que sa femme adorait.

Mais il fallait agir prudemment. Peut-être recevrait-on l'ordre de classer l'affaire. Et, cependant, il y avait dans l'existence du duc de Freneuse des coïncidences accablantes que les deux hommes se répétaient ; d'abord la possession de la parure, ensuite la vie que menait le duc qui, quoique ruiné, sans un louis de revenu, vivait en grand seigneur... Et ce bien-être n'avait précisément commencé que quelques jours après le crime. Cet homme était un cynique qui ne respectait rien. La comtesse de Kéradec avait une réputation de sagesse, une vie de religion qui devait la mettre à l'abri de toute poursuite. Non, le comte avait tenté de flétrir la chaste femme... Cet homme était effrayant.

Pendant ce temps, si la belle comtesse n'avait pas trouvé son amie chez elle, c'est que Marceline avait

cru devoir rendre visite à Cardenac. Le jeune Gascon s'était bien promis, lorsqu'il reverrait sa noble amante, de lui reprocher sa conduite, sa dédaigneuse indifférence. Il était devant son bureau et sa plume courait rapide sur le papier, on avait frappé doucement à sa porte, et comme il était dans une des pièces de son appartement, il avait cru que c'était la bonne ou le domestique qui vaquait à ses travaux et, continuant son travail, il avait crié :

— Entrez.

La porte s'était ouverte et refermée. Il écrivait toujours, mais il sentit un parfum qu'il reconnut, car il tourna aussitôt la tête et, stupéfait et joyeux, il vit devant la porte la duchesse de Freneuse souriant malicieusement. Il jeta la plume et se leva pour courir au devant d'elle, oubliant tous ses griefs.

— Vous !... oh ! que je suis heureux de vous voir.

Il lui prenait la main, la baisait et l'entraînait vers un canapé où il la fit asseoir, s'asseyant à ses côtés.

— Vous vous êtes souvenue enfin qu'il y avait quelque part un malheureux qui souffrait de votre indifférence, de votre abandon.

— Ne vous voyant plus venir, je suis venue à vous vous demander les causes de cet oubli.

— Moi, fit Cardenac stupefait, mais depuis un mois je suis allé quatre fois chez vous, madame, sans avoir l'honneur de vous rencontrer... et je pensais de fort vilaines choses.

— Lesquelles ? dites franchement.

— Que je vous avais déplu, que ma présence vous était désagréable et que vous aviez donné des ordres pour qu'on ne me reçût jamais quand je me présenterais.

— Cela est très laid...

— Mais je vous ai écrit et ma lettre est toujours restée sans réponse.

Vous avez oublié ce que je vous ai dit à ce propos : je n'écris jamais... Mon ami, c'est mal d'avoir pensé ainsi dans ma situation. Puis-je faire autrement que je n'ai fait ? Si vous vous étiez présenté lorsque j'étais là, je vous aurais reçu. Mais vous donner un rendez-vous, me montrer à tous près de vous, c'est aller au devant du scandale.

— Je vous aime tant.

— Et croyez-vous que je ne vous aime plus... Mais cet amour a plus de charmes dans ses mystères et par ses difficultés... Je ne veux pas que l'on dise que je me suis séparée de mon mari pour prendre un amant... et autant que je le peux je ne me montre en public qu'avec une compagne, une amie, et j'ai choisi, ne voulant pas qu'on doute de moi, la plus pure, la plus chaste...

— La comtesse Jeannie...

— Vous le savez ?

— Oui, je le sais et j'en ai bien souffert...

La duchesse fixa son beau regard inquiet et interrogateur sur le jeune homme. Répétant sa phrase, il acheva :

— Je m'étais rendu chez vous ; le valet de pied m'avait fait monter, et je vous demandais à votre femme de chambre ; elle me répondit — comme une leçon donnée — qu'elle ne savait pas si vous étiez sortie ; elle alla voir, et revint pour me dire que vous étiez en promenade ; par les échappées de portes ouvertes j'avais entendu le froufrou de la soie... et le son éteint de votre voix. J'étais navré, désespéré, je descendis tristement l'escalier. Mon beau rêve était déjà évanoui, et dans la rue, je n'eus que le temps de me jeter

sous une porte pour n'être pas vu par vous... Vous sortiez en voiture avec la comtesse de Kéradec... Vous riez toutes les deux, je crus que vous racontiez mon aventure, alors les larmes me vinrent aux yeux.

— Pauvre Adrien, fit la duchesse, le pressant dans ses bras et l'embrassant...

Alors Cardenac se sentit revivre, il rendit longuement le baiser... Elle se défendait en disant :

— Jamais je n'ai parlé de toi à personne... jamais. Notre amour est à nous et n'est connu que de nous... est-il moins vif, moins fort, parce que c'est par intermittences que nous nous verrons ?...

— Non, et en t'entendant parler ainsi, ô Marceline, je me sens revivre, je suis le plus heureux des hommes.

Et il la caressait, elle s'abandonnait, leurs lèvres ne se quittaient que pour échanger des mots d'amour. La réconciliation était douce, il retrouvait la même savante dépravée qu'il avait connue dans le cabinet particulier du boulevard, la même femme sensuelle qui l'aurait épuisé... Lorsque, las d'amour, à demi vêtu, il sortit de la chambre pour revenir à sa table de travail relire ce qu'il avait écrit, pendant qu'elle se rhabillait, elle le suivit, vêtue seulement de sa chemise diaphane, n'ayant que ses souliers et ses bas et elle vint s'asseoir sur ses genoux.

Elle voulut qu'il lui lût ainsi son article... Elle le conseilla sur quelques mots qu'il changea, et il la remerciait dans un long baiser, lorsque la porte s'ouvrit. Andrée parut, devint très pâle et se retira suffoquée disant :

— Excusez-moi... pardon.

La duchesse s'était sauvée dans la chambre. Cardenac était furieux. Et on entendit un gémissement et comme la chute d'un corps sur le parquet.

IV

JEU D'AMOUR

Cardenac ne s'attendait pas à la visite de la duchesse, moins encore à cette voluptueuse réconciliation. Elle était entrée chez lui sans se faire annoncer, pour le surprendre. Elle avait réussi. Sa plume était tombée de ses mains et il s'était élancé au devant d'elle. Tous les mots de reproches qu'il avait préparés étaient oubliés. Il ne trouvait sous ses lèvres que des mots d'amour.

Il avait oublié de fermer sa porte...

Marceline s'était sauvée dans la chambre. Cardenac l'y avait rejointe pour la rassurer, mais il l'avait trouvée riant de sa confusion.

— On est peu discret dans l'hôtel...

— Jamais je ne m'enferme.

— C'est à votre louange... fit-elle gaiement, vous admonesterez cette servante.

— N'y pensez plus, Marceline, fit-il en l'embrassant.

Cardenac, en venant près de la duchesse, était inquiet ; il s'attendait à des reproches violents, à une scène de colère ; il croyait qu'elle avait reconnu celle qui était entrée. Il se trompait, Marceline s'était

sauvée en entendant la porte s'ouvrir sans regarder celle qui entrait. Elle avait cru à l'entrée des servantes vaquant aux soins de l'appartement.

Tranquillisé sur ce point, Cardenac sortit de la chambre, puis du petit salon dans lequel il travaillait, il allait fermer sa porte — un peu tard — il vit à ses pieds le corps inanimé d'Andrée... Il eut peur et, n'osant crier, il prit la jeune fille dans ses bras, l'emporta hors de chez lui et la monta dans sa chambre.

En sentant appuyé sur lui le visage froid de la jeune fille, il était vivement impressionné, il devinait le mal qu'il avait fait... Comment pourrait-il le réparer ? La pauvre Andrée l'aimait, il le savait, elle l'aimait de tout son cœur, elle ne vivait que par lui, que pour lui, et, depuis sa sortie de l'hôpital, elle était la plus heureuse des femmes, parce qu'elle vivait presque intimement avec lui...

Il lui avait caché très soigneusement ses relations avec la duchesse, et Andrée avait fini par croire qu'elle s'était trompée... Elle avait eu là une cruelle révélation.

Aussi, pensait Cardenac, elle était bien mal élevée, pourquoi rentrait-elle chez un jeune homme sans frapper, comme chez elle, c'était inconvenant. Au fond, il l'aimait bien, mais elle n'avait pas le droit de cela, pas même d'être jalouse.

Néanmoins, se trouvant dans sa chambre et l'ayant étendue sur son lit, après l'avoir délacée, il s'efforçait, les larmes aux yeux, de lui faire reprendre connaissance, c'était vainement.

Il appela une des servantes de l'hôtel, enfin Andrée rouvrit les yeux et, plus tranquille, Adrien dit :

— Soignez-la bien, elle va mieux, je vais revenir tout de suite...

Et il se précipita au dehors se hâtant de rentrer chez lui. Toute à sa toilette, la duchesse s'était enfermée dans la chambre et ne s'était pas aperçue de son absence.

Il envoya chercher une voiture sur l'ordre de Marceline ; celle-ci, en partant, lui promit qu'elle le reverrait dans quelques jours.

La duchesse était radieuse. Assurément, elle se reprochait d'avoir si vivement abandonné le brave garçon qui l'aimait, et la réconciliation lui avait été agréable.

Dans la voiture, seule, elle pensait à lui et souriait ; elle se disait que, dans sa situation, elle avait besoin d'un ami, d'un ami sérieux... et celui-là était un fidèle, un dévoué. Elle pouvait juger de son amour, de son dévouement à la facilité avec laquelle il avait pardonné ; lorsqu'elle aurait besoin de lui, elle serait certaine de le trouver ; cela pouvait être prochain, car, si le duc de Freneuse était appelé à justifier devant les juges de la possession des bijoux de Léone de Myrtille, elle avait besoin de se dégager de l'affaire, d'éviter qu'on parlât de ses relations avec la victime, et pour cela, elle trouverait son bon ami Cardenac.

Elle était pressée de revoir Jeannie, de savoir ce qui s'était passé dans le cabinet du juge d'instruction.

Cardenac était le plus heureux des hommes. Il était bien un peu troublé par l'indiscrétion d'Andrée, il aurait voulu n'y pas attacher d'importance, mais l'évanouissement de la jeune fille attestait qu'elle avait été profondément atteinte.

Elle était si belle, c'était une charmeuse si étrange que la femme aux yeux de velours, que la belle duchesse ! Il sentait qu'il lui appartenait, et cepen-

dant ce n'était pas un amour comme les autres qu'il éprouvait pour elle. En ce moment, il était encore tout plein d'elle, il avait encore aux lèvres l'humidité de ses baisers, il la revoyait jolie comme elle était, avec ses formes jeunes et robustes, ses seins durs, sa peau duvetée.

Son amour n'était pas celui des autres, elle vous épuisait de ses caresses, de ses désirs renouvelés, elle mettait à l'amour une ardeur qui vous rendait fou... elle était comme une possédée prise de convulsion, révélatrice de l'art de la volupté.

Elle se donnait tout entière avec passion, laissant après elle un inoubliable souvenir... Cardenac était heureux et il se demandait s'il éprouvait un bien grand amour... Il était forcé de s'avouer qu'il avait surtout une grande admiration.

Il fallait cependant s'occuper de la pauvre Andrée, non que ce fût pour lui une corvée, mais il était très embarrassé pour se retrouver près d'elle. Elle n'avait aucun droit sur lui, il ne lui avait rien promis, mais il la laissait espérer, et il ne savait ce qu'il allait lui répondre.

C'est que la pauvre enfant avait bien souffert, et qu'elle devait bien plus souffrir encore, se trouvant seule chez elle, ayant appris par la servante que c'était lui qui l'avait remontée et qu'il avait laissé à d'autres la mission de la soigner.

Certainement, il aurait voulu rester près d'elle, mais le pouvait-il ? Elle reprenait connaissance lorsqu'il l'avait quittée, il pensa qu'elle devait être tout à fait remise de son évanouissement, et il eut l'idée de la faire prier de descendre...

Mais il se souvint qu'en une autre circonstance il l'avait ainsi vainement attendue, et il monta chez elle.

Andrée, en reprenant connaissance, avait regardé avec étonnement autour d'elle, ne se rendant pas compte de sa situation; elle avait fixé interrogativement ses grands yeux sur la servante qui la soignait, celle-ci lui avait demandé :

— Souffrez-vous, mademoiselle, désirez-vous quelque chose ?

— Non, je vous remercie... Comment suis-je ici ?

— Mademoiselle s'est évanouie au premier, et c'est M. Cardenac qui a remonté mademoiselle et m'a appelée.

Elle fronça légèrement les sourcils, comme pour faire un effort de mémoire; elle se souvint tout à coup du tableau qu'elle avait eu sous les yeux, de la souffrance endurée à cette découverte, et sentant un flot de larmes qui lui montait aux yeux, elle dit à la servante qu'elle avait besoin de repos, et la pria de la laisser seule.

A peine la porte était-elle fermée qu'Andrée cachait son visage dans ses mains et, se tordant de douleur sur son lit, elle fondait en larmes.

Elle gardait en elle, dans le fond de son âme un amour profond pour son bienfaiteur; depuis sa délivrance, elle avait bien vu que celui qu'elle aimait n'était plus indifférent, elle se savait aimée et, pleine d'espoir, elle s'abandonnait, vivant dans son rêve.

Elle faisait dans l'avenir de beaux projets, si elle avait beaucoup souffert, la vie enfin avait des horizons plus roses.

Elle vivait près de Cardenac, qui ne voulait plus qu'elle allât travailler en ville, qui l'obligeait à rester chez elle. Souvent altérée de tendresse, pour une raison futile, elle descendait près de son ami, celui-ci la faisait galamment asseoir dans son bureau, près

de lui, il lui lisait des fragments de ce qu'il écrivait et la consultait, puis il se rapprochait d'elle et cela finissait par des baisers.

Or, ce jour, elle était descendue, espérant voir son bon ami au travail, et, juste à la même place où elle s'asseyait près de lui, elle l'avait vu ayant une femme presque nue, assise sur ses genoux, qu'il tenait dans ses bras et couvrait de baisers. Elle était restée niaise, sa vue s'était troublée, elle s'était reculée, se soutenant après la clef de la porte, elle avait senti comme un froid étrange lui parcourir le corps et elle s'était évanouie...

Quelle était cette femme ? il lui avait suffi d'un seul regard pour la reconnaître. C'était cette duchesse si dépravée, qu'on l'avait détournée d'accepter de travailler chez elle, c'était comme une charmeuse, dont le seul regard troublait ceux qui l'approchaient. La duchesse aux yeux de velours. C'était son surnom, parce que son regard noir avait la douceur du velours.

Adrien était l'amant de cette femme, et il lui avait juré qu'il la connaissait à peine ! s'il avait pris la peine de mentir, c'est que cette affection avait une importance. Elle en avait la preuve cruelle !

La duchesse de Freneuse était la maîtresse de son bon ami, du seul être qu'elle aimât, qu'elle connût, car la pauvre enfant était sans amis, sans famille, et celui qu'elle croyait tout à elle en aimait une autre.

Elle ne pouvait plus contenir ses larmes, elle sanglotait, lorsque la porte s'ouvrit, et Cardenac entra dans la chambre. Andrée se redressa essayant mais en vain de ne plus pleurer, il la prit dans ses bras, quoiqu'elle s'en défendît.

— Andrée, ma mie... il ne faut pas pleurer, que vous ai-je fait ?

Elle écarta un peu ses cheveux et regarda le jeune homme, se demandant s'il ne se moquait pas d'elle en lui faisant cette question ; Cardenac ne savait que dire et parlait pour provoquer une explication ; il souffrait de voir la pauvre fille en cet état.

— Ma chère Andrée, je suis garçon ! Je ne peux pas vivre comme un jeune homme qui désire entrer dans les ordres... Il y a des choses aussi utiles à l'homme que sa nourriture matérielle ! Voyons, ma bonne petite Andrée, il ne faut pas pleurer pour ça.

— Je n'ai pas de raison de pleurer... C'est nerveux... laissez-moi, cela me soulage.

— Non !... vous souffrez et vous m'en voulez.

— Non, monsieur Cardenac, je ne vous en veux pas... je n'ai pas le droit de juger ce que vous faites et de m'en fâcher... Vous êtes libre... je dois vous aimer pour le bien que vous me faites et je vous aime bien... et je vous le répète, c'est une crise nerveuse, je pleure sans raison.

Adrien était consterné. La pauvre petite amie souffrait bien, ses paroles pleines d'amertume le touchaient douloureusement et il ne savait quelle excuse donner.

— Andrée, oui, je suis libre de faire ce que je veux. Mais, je ne veux pas faire ce qui vous ferait de la peine... et je vous reconnais un peu le droit d'être jalouse après ce que je vous ai dit... Pourtant, il ne faut pas confondre l'amour avec certain caprice... et ce n'est pas parce que l'on s'amuse avec une femme qu'on l'aime mieux... L'amour n'a souvent rien à voir dans ces équipées.

Elle l'écoutait et elle était soulagée à mesure qu'il

parlait, car il se défendait et cela, néanmoins, en reconnaissant un peu qu'il était coupable. Ce qu'elle craignait, c'était qu'il ne lui déclarât nettement qu'il ne s'expliquait pas sa jalousie, qu'elle n'avait aucune qualité pour cela.

Elle était son amie, c'était bien. Mais il avait le droit d'aimer qui il voulait. Elle aurait bien souffert, alors.

Mais, au contraire, Adrien paraissait tout contrit, fâché de ce qui était arrivé, il avait un peu honte. Et, avec sa nature gasconne, elle pensait le voir plutôt, fier de sa conquête, déclarant que loin de renier cette intrigue, il était fier d'être l'amant de la belle duchesse de Freneuse, qui venait jusque chez lui chercher ses caresses.

D'abord, elle l'avait repoussé, maintenant elle se défendait moins, elle pleurait toujours, mais doucement, lui continuait d'un ton un peu plaisant :

— Il y a une chose qu'une femme sérieuse ne voit pas... Je comprends que je vous ai fait de la peine, ce sont des choses que vous devriez ignorer... mais, ma chère Andrée, un jeune homme prêt à se marier, la veille de ses noces donne son dernier dîner de garçon et passe la nuit avec sa dernière maîtresse...

— C'est indigne!...

— Non! celle qu'il quitte a bien aussi ce droit... et ce serait indigne si sa fiancée le savait... Mais la fiancée est plus discrète... Elle n'entrerait pas dans une chambre sans frapper...

— Cela n'empêchait pas ce qui était.

— Si, cela permettrait à la camarade de se cacher... péché caché!... Voyons, Andrée, ne pleurez plus.

Il la prenait dans ses bras et l'embrassait : elle se dégagea de l'étreinte, marquant une certaine répul-

sion. Elle se sauva dans le coin de la chambre et ses sanglots redoublèrent.

— Voyons, Andrée... qu'avez-vous ? fit Cardenac décontenancé et blessé, cela ne peut durer toujours, est-ce que vous voulez vous fâcher avec moi.

— Vous avez sur vous un parfum qui monte à la tête... que j'ai senti déjà au Havre, lorsque M. Villars revenait de Paris...

— Le souvenir et le rapprochement sont peu agréables... si vous vouliez me blesser vous avez réussi.

— Vous me demandez la cause de mon éloignement... je ne sais pas mentir...

D'un ton plus sec, Cardenac reprit :

— Ma chère Andrée, vous êtes trop sévère avec moi, je ne cherche toujours qu'à vous être agréable ; ce qui arrive aujourd'hui n'a pas été voulu par moi. Je n'ai pas fait vœu de chasteté le jour où je vous ai dit que je vous aimais. Je n'ai pas l'intention de vous faire subir mes maîtresses, mais vous pensez bien que je ne vis pas sans en avoir. Si vous étiez ma femme ou ma maîtresse, je comprendrais parfaitement ce qui arrive !... et en la circonstance, vous devriez être la première à en rire.

— Oh ! vous ne voyez pas ce que je souffre.

— Mais justement si, et c'est beaucoup trop pour l'incident.

— Si vous saviez ce que j'éprouve en vous voyant dans les bras d'une autre. J'ai cru mourir en sentant ici ce parfum que je n'avais pas senti depuis l'abandon de cet homme. Je me suis dit : c'est le malheur qui fond sur moi ; et aussitôt vous qui étiez doux, qui preniez en pitié ma peine, mon chagrin, vous devenez dur avec moi. Vous vous fâchez et me reprochez de vous aimer trop ; car moi je n'ai qu'une amitié, vous ;

qu'un amour, vous. Je n'ai que vous au monde, enfin.

Elle tomba dans les bras de Cardenac, qui s'écria :

— Eh! sacrédié! je le sais bien, et c'est pour cela que je ne veux pas te voir pleurer pour une niaiserie. Je veux que tu comprennes autrement le mot : je t'aime.

— En vous voyant, j'ai tant souffert.

— Tiens, je vais effacer ça de tes yeux, et il la baisa longuement sur les deux yeux. Est-ce oublié maintenant?

— Je vous aime!

La paix était signée... Andrée pardonnait, mais elle n'oubliait pas et avec la logique des femmes, l'homme ayant eu tort, c'est sur la femme qu'elle se promit de se venger... elle avait maintenant de la haine pour la duchesse de Freneuse.

Pendant que les deux jeunes gens se réconciliaient, la comtesse Jeannie rencontrait son amie Marceline au moment où celle-ci rentrait chez elle, et la jeune comtesse encore sous le coup de l'émotion qu'elle avait éprouvée lui racontait ce qui s'était passé chez le juge d'instruction. Marceline prenait plaisir à l'entendre, car elle lui fit répéter plusieurs fois certains passages. Subissant l'influence de son amie, Jeannie en arrivait à croire aussi à la culpabilité du duc de Freneuse.

La belle comtesse avait menti au juge et à son amie; elle avait revu le duc de Freneuse plusieurs fois sans oser jamais lui parler du tour que lui avait joué son mari... Mais tout à coup elle n'avait plus répondu au duc, elle s'en éloignait, et celui-ci s'en était aperçu, sans y trouver une autre explication que la lassitude du caprice satisfait... Le duc voulut avoir une explication, il guetta comme au temps où il recherchait

la comtesse à la sortie de l'église, car Jeannie continuait sa vie exemplaire pour le monde; tous les matins, sortant de chez elle ou de chez la duchesse, elle se rendait à l'église écouter une messe. L'ayant rencontrée, il s'était approché d'elle, et celle-ci en le voyant s'était mise à trembler. Il lui avait dit :

— Jeannie, pourquoi me fuyez-vous ?

— Laissez-moi, ne me parlez pas... vous me faites peur !

— Que voulez-vous dire ?

— Ne me parlez pas, ne me suivez pas... ou j'appelle au secours !...

Il s'était retiré, car elle paraissait égarée et menaçait de se diriger vers un agent pour demander du secours. Le duc était stupéfait; il avait appris, quelques jours après, que Jeannie était l'amie de sa femme et il avait souri avec amertume, pensant que c'était là l'œuvre jalouse de la duchesse.

Sa femme l'effrayait, quelle force de séduction elle avait, pouvant à son gré enlever ainsi la femme qu'elle désirait ! il en était humilié. Sur ces entrefaites, le duc reçut une citation de comparaître comme témoin chez le juge d'instruction. Assez surpris il s'y rendit.

Le juge lui parla avec beaucoup de ménagement, lui assurant que les réponses qu'il ferait seraient tennes secrètes, mais la recherche était importante...

— Vous connaissez, monsieur le duc, madame la comtesse de Kéradec?...

Le duc plissa un peu le front...

— J'ai, monsieur, l'honneur d'être de ses amis...

— Vous avez pour elle une vive affection.

— Je ne sais pas, monsieur, ce que vous voulez dire. M^{me} la comtesse de Kéradec est honorée et res-

pectée par tous ; c'est une des plus honnêtes femmes du monde, j'ai pour elle la plus respectueuse amitié.

— Je ne veux pas dire rien qui puisse atteindre M^{me} de Kéradec, monsieur le duc, on peut éprouver pour la femme la plus honnête un amour auquel elle ne répond pas.

Le duc était fort ennuyé de la question, il se demandait ce qu'on voulait lui faire dire et dans quel but on l'interrogeait sur ce sujet.

— Je ne puis que vous répéter ce que je vous ai dit : j'ai pour M^{me} la comtesse de Kéradec le plus grand respect.

M. Guéret vit que le duc, en galant homme, ne dirait pas un mot qui pût compromettre la comtesse ; il était donc nécessaire d'aborder la question de front, et il reprit :

— Vous vous méprenez sur ce que je veux vous dire... La question que je vous fais, je suis autorisé à vous la faire par M^{me} de Kéradec, elle-même, que j'ai interrogée aussi.

— Vous avez dû interroger la comtesse ?

— Oui, monsieur, et en voici la cause.

Et, sortant de son tiroir la parure de diamants, il l'étala devant le duc.

— Vous connaissez sans doute ces bijoux ?

Le duc de Freneuse, regardant les bijoux avec étonnement et inquiétude, se demandait ce qu'il devait répondre. C'était bien la superbe parure qu'il avait donnée à la comtesse. Pourquoi se trouvait-elle entre les mains du juge d'instruction ? Est-ce que le comte de Kéradec poursuivait sa femme en divorce et cherchait des points d'accusation ? Il ne trouva rien autre chose, mais, décidé de s'éclairer avant de répondre, il demanda :

— Monsieur le juge, vous me parlez de M^{me} de Kéradec, vous me montrez des bijoux qui lui appartiennent... puis-je au moins savoir pourquoi... quelle est la cause qui me fait citer en témoignage chez vous ?

— Oh ! parfaitement, monsieur le duc, il s'agit d'un crime abominable... dit lentement le juge en regardant le duc effrayé... dont nous recherchons l'assassin.

— Un crime !

— Une femme assassinée, volée... et les bijoux que vous déclarez appartenir à la comtesse de Kéradec font partie des objets volés...

— Oh ! mais c'est impossible, monsieur...

— La comtesse de Kéradec citée, nous a dit que vous nous donneriez des renseignements sur ces bijoux qu'elle tenait de vous...

Le duc était devenu très pâle. Jeannie avait avoué avoir reçu ces bijoux de lui ! Et ces bijoux, on prétendait qu'ils avaient été volés... Si Jeannie avouait, il n'avait plus de retenue à garder. Mais n'était-ce pas un piège qu'on lui tendait ? Le juge renouvelait sa question en remarquant l'attitude embarrassée du témoin.

— Monsieur le duc, vous connaissez ces bijoux... C'est vous qui les avez donnés à M^{me} la comtesse... parlez, car votre silence pourrait avoir pour vous de graves conséquences.

Le duc très pâle, l'œil brillant, regarda le juge en disant :

— Vous me menacez... monsieur, mais que supposez-vous donc ?

— Monsieur le duc, je vous demande des explications... Est-il vrai que vous ayez donné ces bijoux à

M^{me} de Kéradec, ainsi qu'elle le déclare? Si elle a menti, nous devons immédiatement nous emparer d'elle...

Le duc se souvint alors de la réception qui lui avait été faite par la jeune femme la dernière fois qu'il l'avait rencontrée lorsqu'elle semblait vouloir se sauver de lui... avec un mouvement de répulsion et d'horreur. Mais, comment ces bijoux se trouvaient-ils entre les mains de la police? Il fallait cependant répondre, car les regards du juge, fixés sur lui, semblaient maintenant l'accuser. Résolu, il répondit doucement :

— Oui, monsieur, je connais ces bijoux... c'est moi qui les ai donnés à M^{me} de Kéradec... et je suis étonné de les voir ici...

— Le juge avait pris un ton plus agressif. Convaincu que le duc ne pourrait justifier de la possession, il dit sévèrement :

— Vous parliez fort justement tout à l'heure de M^{me} la comtesse de Kéradec, sur la conduite de laquelle il n'y a que des louanges à faire... Il faut en être follement amoureux, perdre la tête pour penser qu'elle recevra un pareil cadeau... M^{me} la comtesse a remis à son mari les bijoux que vous lui aviez donnés.

Le duc comprit que Jeannie n'avait pas dit toute la vérité, elle avait avoué avoir reçu les bijoux du duc, qui lui faisait la cour... il savait maintenant ce qu'en galant homme il devait dire.

— Très violemment épris de M^{me} de Kéradec, je lui avais fait ce cadeau dans l'espérance qu'elle m'écouterait.

— N'insistons pas sur ce point... Ces bijoux représentent une somme considérable.

— Oui, monsieur, je n'ai pas de raison pour vous

en cacher le prix. Ils me coûtent cinquante mille francs.

— C'est un joli chiffre... monsieur le duc. Permettez-moi de vous faire observer que vous êtes ruiné. Récemment séparé d'avec votre femme, vous êtes dans l'impossibilité de lui rendre sa dot et ses apports ; vous êtes sans ressources, enfin.

— Monsieur le juge, fit en souriant le duc, c'est surtout sans le sou qu'on peut faire de semblables... cadeaux... ayant de l'argent comptant, en marchandises à crédit, on ne lésine pas, on prend ce qu'on trouve de plus beau.

L'aisance avec laquelle le duc répondait, son maintien démontaient un peu le juge, et il demanda :

Ainsi, vous déclarez avoir acheté cette parure cinquante mille à francs... à crédit.

— Oui, monsieur.

— Qui vous l'a vendue ?

— Monsieur, c'est un marchand de brillants hollandais habitant le Havre.

— Van Berheim ?

— Justement, monsieur, c'est Van Berheim... il m'a vendu ces bijoux et m'a prêté un peu d'argent.

— Il ne vous en a pas présenté d'autres pour vous offrir de choisir ?

— Non, monsieur.

— Il ne vous a pas dit d'où il tenait ces bijoux ?

— Si monsieur. Il ne m'a pas dit qu'ils avaient été volés, bien au contraire. Ces bijoux venaient d'être remontés à neuf. Il m'a même dit le nom de l'ouvrier bijoutier, qui est maintenant parti pour la Russie...

— Rue Vieille-du-Temple, Picard.

— C'est bien cela, vous le connaissez.

— Oui, il était temps qu'il quittât la France. C'était l'ouvrier des receleurs.

— Ah ! mon Dieu !... mais ce que vous me dites m'effraie... Je croyais van Berheim incapable d'un pareil métier, il m'a souvent prêté de l'argent à un taux élevé, mais j'étais convaincu que là se bornait son trafic.

— Ainsi, monsieur le duc, vous déclarez avoir acheté à Berheim ces bijoux dont vous ignorez la provenance...

— Oui monsieur, je l'affirme... Je puis même vous en donner une preuve, j'ai sur moi la facture de Berheim.

— Ah ! veuillez me la faire voir.

Le duc chercha dans son portefeuille et en tira la facture, la remit au juge qui lui demanda :

— Monsieur le duc, je vais faire citer Berheim, puis-je vous demander avant les raisons de sa confiance en vous ?... J'entends dire que, vous sachant ruiné, poursuivi pour les reprises de M^{me} la duchesse, poursuivi par ses créanciers... vous sachant sans ressources, il vous ouvre un si large crédit.

— Monsieur, depuis longtemps j'emprunte à Berheim et j'ai dû lui montrer ma situation tout entière, c'est-à-dire mes dettes et mes espérances... Je suis ruiné, mais cette ruine s'augmentait sans espoir, si la séparation n'était venue y mettre un terme. Je suis l'unique héritier du duc de Hallen-Freneuse qui réside en Hollande et est presque inconnu à Paris. Lorsque mon oncle mourra, il me laissera plusieurs millions avec lesquels je pourrai liquider largement ma situation, et le compte de Berheim qui s'élève aujourd'hui à plus de deux cent mille francs... C'est grâce à Berheim que je vis assez

largement... Vous pouvez vous en convaincre en lisant sur cette facture à côté du prix des bijoux les sommes qu'il s'était engagé à me donner mensuellement.

Le juge ne pouvait douter de la sincérité des déclarations du duc et la terrible accusation s'écroulait tout à coup; aussi le juge d'instruction était-il plus affable avec le témoin. M. de Freneuse lui demanda :

— Puis-je savoir, monsieur le juge, comment ces bijoux se trouvent entre vos mains ?

— Parfaitement, monsieur le duc. Vous les aviez fait porter chez M^{me} la comtesse de Kéradec, et celle-ci les trouvant, crut que le cadeau venait de son mari.

Le duc fit tous ses efforts pour ne pas manifester son étonnement à cette supposition insensée. Le juge continua :

— Elle s'en para une fois pour se rendre à une fête chez la princesse de S... où vous assistiez et où vos poursuites amenèrent un incident. C'est alors que M^{me} de Kéradec sut que ces bijoux-là lui étaient adressés par vous...; outrée, elle se résigna à avouer à son mari les poursuites dont elle était l'objet et lui remit la parure en la chargeant de vous la rendre...

Le duc restait stupéfait. Evidemment c'était Jeannie qui avait fait ce récit, et l'audace de ses déclarations le bouleversait. Jeannie se plaignant à son mari, cela dépassait tout; mais il resta calme pendant que M. Guéret achevait.

— M. de Kéradec préféra engager la parure. Ces bijoux nous avaient été signalés parmi ceux disparus après le crime de la rue du Cirque.

— Le crime de la rue du Cirque ! exclama le duc.

Tous les bijoutiers et les bureaux de mont-de-piété avaient reçu des avertissements à ce sujet et aussitôt je fus prévenu de l'engagement.

Le duc en savait assez, il aurait voulu sortir, afin de respirer à son aise, de penser librement. Il était tout secoué par ce qu'il venait d'apprendre. Mais le juge lui demanda :

— Savez-vous si Berheim est en France en ce moment ?

— Oui monsieur, il y a trois jours il était à Paris.

— Vous l'avez vu ?

— Oui, il est venu me trouver chez Bignon, où je déjeune chaque matin.

— Monsieur le duc, je vous remercie, je serai peut-être obligé de vous demander quelques renseignements.

— Je suis, monsieur le juge, à votre entière disposition.

Le greffier avait fait des signes au juge, mais celui-ci avait répondu négativement ; il s'était levé et reconduisait le duc jusqu'à la porte en s'inclinant. Rentrant dans son cabinet, il dit :

— Vous me faisiez signe de lui demander de signer sa déposition. Je ne voulais pas qu'il se supposât témoin, il nous a donné officieusement des renseignements, voilà tout. Du moment où il n'est rien dans l'affaire, sa personnalité serait embarrassante pour l'enquête. Nous allons immédiatement citer Berheim ; il faut envoyer un agent porter la citation pour demain matin.

Le duc sortait de chez le juge un peu étourdi. Ce qu'il venait d'apprendre dépassait tout ce qu'il pouvait imaginer. Le juge, avant de le faire appeler, avait interrogé la comtesse Jeannie, et c'était d'elle qu'il

tenait tout ce qu'il avait raconté. Or, la jeune femme à l'air candide, la comtesse chaste aux airs innocents, lui paraissait être d'une jolie force, qu'il qualifia d'un mot d'argot, en s'écriant :

— Mais c'est une *jolie roublarde*, l'honneste comtesse Jeannie.

Il lui avait fait un cadeau princier, elle avait dit que ces bijoux appartenaient à la mère de son mari. C'était fort bien, le mari fermait les yeux, tout allait pour le mieux. La police se mêlant de cela, il trouvait qu'elle se justifiait trop bien. En vieux Parisien, viveur, il rétablissait la vérité, et elle était stupéfiante. La belle et chaste comtesse était une rouée qui faisait très bien ses affaires; elle était doublée d'un mari complaisant qu'on eût pu appeler son souteneur, s'il n'eût été son légitime époux.

Sous des dehors de dévotion et d'honnêteté, sous son air naïf et candide, avec son visage virginal, la belle comtesse cachait un tempéramment fougueux, dont les désirs allaient jusqu'au vice; il était impossible de deviner la femme sous son aspect mondain. Le mari était plus étonnant encore, il fermait les yeux, sa femme faisait ce qu'elle voulait, mais à la condition qu'il en bénéficiât; il avait compris que le comte de Kéradec avait pris les bijoux de sa femme et les avait engagés.

Sur cela, la belle comtesse, appelée en témoignage, avait composé sa petite histoire. Pour qu'on ne soupçonnât pas ses relations, elle déclara qu'elle avait refusé les bijoux et chargé son mari de les rendre. Cela était bien trouvé. Ainsi, elle restait digne dans son rôle, sourde à toute proposition, et dès qu'elle se voit outragée, s'adresse à son mari. Le duc s'expliquait la réception qui lui avait été faite lorsqu'il avait

tenté de la revoir. Jeannie avait appris par le juge que les bijoux qu'il lui avait donnés avaient été volés à la malheureuse Léone de Myrtille. Est-ce que la naïve personne accusait le duc? Dirigée par sa nouvelle amie Marceline, cela se pouvait. Le duc savait de quelles calomnies sa femme était capable.

Enfin, il acceptait son rôle, il n'était qu'un galant homme qui ayant rencontré une jolie femme, essaie d'en faire sa maîtresse et il n'avait pas réussi. Pour tous, la comtesse de Kéradec était toujours l'honnête et chaste dame qu'un malheureux destin avait unie à un misérable. Dans tous les cas, le duc se promit de revoir sa belle maîtresse et d'avoir avec elle une explication: il voulait qu'elle fût bien convaincue qu'il ignorait la provenance des bijoux.

A ce propos, il se demandait comment Van Berheim avait en mains les bijoux volés chez Léone de Myrtille: il avait remarqué que le vieux marchand de diamants était bien connu de la justice, et chose plus typique, qu'il occupait celui qu'on nommait l'ouvrier des receleurs.

Le duc n'avait vu jusqu'alors en Berheim qu'un vieil usurier sur la parole duquel on pouvait compter, vendant cher ses services, mais agissant honnêtement.

Il avait vu les bijoux sur la table, mais on n'avait pas parlé de celui qui les avait engagés, où était-il?

Les dernières fois qu'il avait vu la comtesse Jeannie, celle-ci lui avait dit que depuis quelques jours son mari avait quitté la maison.

L'avait-on arrêté au moment où il engageait les bijoux?

Il était absolument nécessaire qu'il vit Jeannie.

Il fallait qu'elle le renseignât sur plusieurs points

afin que s'il se trouvait cité de nouveau, il ne fit pas une autre déclaration qu'elle.

Comment avait-elle raconté l'incident que lui avait rappelé le juge ? Comment avait-elle expliqué leur présence à ce bal ? Il était nécessaire qu'il revît la comtesse. Et puis, au fond, il avait besoin de montrer à sa bonne amie, qu'il la connaissait à fond. Que devait-il faire ? Attendre ou écrire à Jeannie ? Non, les lettres étaient toujours compromettantes. Le duc jugeait avec logique la situation ; il s'expliquait la gravité qu'y avait trouvé le juge. Sa réputation de viveur permettait de supposer qu'il avait connu la belle Léone de Myrtille ; des bijoux d'une grosse valeur ayant appartenu à la victime étaient retrouvés et ils sortaient de ses mains.

On le savait gêné, ruiné, et il menait toujours largement l'existence ! toute supposition était possible, il constatait cependant que si les faits l'accusaient, devant sa personnalité la justice hésitait. Il n'en avait pas moins été sous le coup d'une accusation capitale... Les recherches allaient continuer, et depuis les renseignements qu'il avait donnés, pour une raison quelconque, on pouvait saisir la correspondance de Jeannie. Il fallait donc agir avec prudence, et après avoir nié tous les deux les relations qu'ils avaient ensemble, ne pas les affirmer dans une lettre.

Il savait que Jeannie était abandonnée par son mari ; il ne risquait donc rien en se rendant chez elle. C'est ce qu'il décida et il se dirigea vers l'Odéon. Quelques minutes après, ayant donné sa carte à la femme de chambre, il était introduit dans le petit salon de Jeannie. Celle-ci parut aussitôt, très séduisante dans une toilette d'intérieur, et elle exclamait en voyant le duc :

— Vous ici !... mais, vous êtes fou !... Que me voulez-vous ?

— Parlons doucement ma chère comtesse, il faut que nous nous expliquions...

— Nous n'avons pas d'explication à avoir, monsieur. Je vous ai reçu pour éviter un scandale. Je désire ne plus nous retrouver ensemble, et que vous me considériez comme une inconnue.

— Je vous obéirai quand vous m'aurez entendu. Je veux vous parler librement, ajouta-t-il à mi-voix, indiquant la porte ouverte et se disposant à la fermer.

— Si vous fermez cette porte, j'ouvre cette fenêtre et j'appelle... partez.

Alors, le duc remarqua seulement que la jeune femme tremblait de tous ses membres ; son regard effrayé ne le quittait pas... Il comprit, et il devint très pâle. La comtesse Jeannie, sa belle maîtresse avait peur de lui, elle le croyait l'assassin de Léone de Myrtille ! cela était épouvantable. Cette femme qui le connaissait, avec laquelle il s'était tordu dans de voluptueuses tendresses, cette femme qu'il aimait, le croyait assassin ! Navré, les bras ballants, hochant tristement la tête, il lui dit d'un ton douloureux :

— Vous, Jeannie... Vous ! vous avez cru à cette calomnie... Moi, assassin ? Oh ! c'est affreux cela !

L'accent la toucha, mais elle tremblait toujours ; alors, assez bas pour n'être pas entendu, malgré la porte ouverte, il dit :

Je sors de chez le juge d'instruction... c'est là que j'ai appris l'épouvantable accusation qu'un mot de vous avait fait planer sur moi... Il m'a suffi d'y répondre pour que tout s'écroulât, et la preuve c'est que je suis ici... où je viens causer avec vous de cette affaire.

— Vous venez vous justifier ?

— C'est affreux, ce que vous me dites-là, fit M. de Freneuse avec amertume. Me justifier ? j'ai à me justifier... près de vous ?...

La comtesse se rassurait cependant ; elle ferma la porte et resta devant, prête à tout, ce que remarqua encore le duc, il dit aussitôt :

— La parure que je vous avais donnée, avait été achetée par moi à un marchand de brillants, dont j'ai donné le nom au juge en lui remettant la facture... et cette odieuse accusation est tombée aussitôt, vous le voyez... Ces bijoux venaient-ils de chez la malheureuse Léone ? je l'ignore, ils m'ont été vendus pour neufs, c'est ce que je tenais à vous affirmer.

La justification était d'une simplicité telle... que Jeannie en resta confuse, et tout à coup rasserenée, elle offrit un siège au duc, en prit un, et lui dit :

Excusez-moi... j'ai ressenti une si singulière impression, lorsque chez le juge d'instruction on m'a dit : Ces bijoux ont été volés après le meurtre de Léone de Myrtille, et le duc devait être l'amant de cette femme.

— Son nom seul m'était connu, j'avais pour elle le mépris que j'éprouve pour toutes les femmes que M^{me} de Freneuse séduit.

Jeannie devint très rouge, le duc ne le vit pas, il continua :

— Et vous, vous, Jeannie, vous m'avez cru capable de pareille infamie ?...

— Vous veniez, monsieur le duc, pour avoir quelques mots d'explication ?

— Oui... maintenant vous n'avez plus peur de moi... je puis parler...

— Excusez-moi... et ne soyez pas méchant.

— Puis-je vous parler comme à une amie?... Redevenons-nous ce que nous étions?

Jeannie se rapprocha de lui et lui tendit la main qu'il pressa affectueusement, en y posant ses lèvres elle lui sourit et il continua :

— Ma chère Jeannie, j'ai affirmé ce que le juge m'a dit. Je suis éperdument amoureux de la belle et sage comtesse de Kéradec; toutes mes tentatives pour être écouté par elle ont échoué. Sachant que le ménage n'était pas heureux et n'osant offrir de l'argent, je lui avais envoyé des bijoux de grande valeur... Loin d'être mieux accueilli, la belle comtesse devint plus cruelle...

— Vous avez dit cela?

— Absolument...

— C'est fort bien. Mais, j'étais convaincue que vous agiriez malgré l'affreuse situation, en galant homme.

— Un galant homme que vous supposiez un assassin.

— Mais si vous aviez entendu tout ce qui me fut dit. D'abord, on affirmait que vous étiez un des amants de Léone de Myrtille... on établissait que vous étiez aimé, que c'est seulement depuis ce meurtre que votre situation s'est transformée, enfin vous n'étiez pas en état de faire un cadeau de cette valeur si vous l'aviez dû payer.

— C'est de la logique..., mais de là à l'assassinat... Je frémis en y pensant. L'explication que je vous demande est simple. Quelle est la vérité?

— Que voulez-vous dire?

— Nous pouvons être appelé l'un ou l'autre pour être interrogé de nouveau, il est nécessaire que l'on ignore toujours que j'ai été le plus heureux des

hommes. Qu'avez-vous avoué, pour que je n'aie ni plus ni moins loin ?

— Je comprends.

Elle souriait, elle était près de lui ; il glissa son bras autour de sa taille, elle se laissa faire ; il l'attira vers lui, elle s'abandonna et il l'enleva de son siège pour l'asseoir sur ses genoux. Quand ils furent ainsi, lèvres à lèvres, elle dit :

— Vous êtes le plus insupportable des amoureux, me poursuivant sans cesse, cherchant à me compromettre. Mais vous n'avez pas réussi. Voilà ce que j'ai dit. N'ayant pas atteint votre but par vos poursuites et vos déclarations, vous avez tenté de me prendre par l'intérêt. C'est alors que tu m'as envoyé chez moi, dans un paquet, n'oubliez pas ce détail, les bijoux, sans un mot, sans ta carte.

— Fort bien, dit-il. Et il la baisa.

Elle rendit le baiser et continua :

— Croyant à une surprise de mon mari, qui avait fait faire cette parure avec les bijoux de sa mère, je la portais à la fête de la princesse S... C'est là que j'appris la vérité, que les bijoux m'étaient envoyés par M. le duc de Freneuse. Et aussitôt je les donnai à mon mari, lui racontant les poursuites dont j'étais l'objet, et le priant de rendre la parure pour me débarrasser de cet amoureux.

— C'est toi qui as inventé cette histoire...

— Absolument.

— Mais quelle est la vérité, comment ces bijoux sont-ils entre les mains de la justice ?

— Cela est odieux... Mon mari Guy ayant vu cette parure au bal, prit le surlendemain la principale pièce et alla l'engager pour une somme de dix mille francs.

— Il te l'avait demandée ?

— Pas du tout. Il l'avait volée, s'introduisant dans ma chambre pendant mon absence avec une fausse clef et y prenant les bijoux.

— Mais, c'est un gredin !

— Nous eûmes une scène violente... Quelques jours après, sous le coup de poursuites pour un motif que j'ignore, il se décida à se sauver, à quitter la France ; il me prit le reste de la parure et il partit avec.

Or, ces bijoux étaient signalés chez tous les marchands et dans les monts-de-piété... Dès qu'il s'en servit, le parquet fut avisé... on saisit la parure et on arrêta mon mari.

— C'est abominable... et il est arrêté.

— Oui, il a été confronté avec moi hier. Je l'ai stupéfié, fit-elle en riant, lorsque je lui ai affirmé que c'était moi qui lui avais donné les bijoux pour te les rendre ; les conditions dans lesquelles il est arrêté en dehors de cette affaire, sont répugnantes et il n'inspire aucune sympathie. Aussi, quand il voulait parler, le juge lui imposait silence. Il n'a pu protester, il était accablé. Il faut reconnaître que la façon dont il s'était emparé de cette parure est encore moins avouable.

Tout en causant, Jeannie s'était levée, avait soulevé la tenture qui masquait sa porte et poussé le verrou. Le duc avait souri en lui disant :

— Tu ne crains plus de te trouver seule avec un assassin.

Jeannie s'était remise dans ses bras, avait jeté ses bras autour de son cou, et lui répondait par un baiser.

Le duc la sentait frémir sous ses mains, et il la caressait dans son costume d'intérieur. Elle était peu

vêtue, il palpait par-dessus l'étoffe légère la tiédeur de sa chair ferme, et leurs lèvres ne se quittaient plus. C'était le moyen qu'avait trouvé Jeannie pour ne pas répondre à certaines questions relatives à la duchesse de Freneuse. Seuls, enfermés, ils oubliaient tout, lorsqu'ils entendirent frapper légèrement à la porte.

— Qu'est-ce cela ? fit Jeannie impatientée, se dégageant des bras de M. de Freneuse, et demandant à travers la porte avant d'ouvrir, ne voulant pas montrer l'abandon de sa tenue, qu'y a-t-il, Fanny ?

— Ouvrez ! ouvrez, madame, répondit la femme de chambre d'une voix sourde et tremblante. Inquiète, pensant tout de suite à une nouvelle perquisition chez elle, la comtesse entre-bâilla la porte et vit M^{lle} Fanny toute bouleversée.

— Que voulez-vous ?

— Excusez-moi, madame, mais monsieur vient de rentrer.

— M. de Kéradec ?

— Oui, madame... il ne m'a pas parlé, il est entré dans sa chambre.

La comtesse avait eu comme une secousse, elle était devenue très pâle, puis, résolue elle avait dit :

— C'est bien, Fanny, ne vous éloignez pas, afin de répondre à un premier appel.

— Oui madame... Si monsieur vous demande ?..

— Vous l'amènerez...

— Bien, madame, avait répondu la femme de chambre étonnée en se retirant.

La porte fermée, Jeannie s'était tournée vers le duc et lui avait demandé vivement :

— Tu as entendu ?

— Non. Qu'y a-t-il ?

— C'est lui qui vient de rentrer... il a été relâché.

— Lui ? ton mari ?...

— Oui...

Le duc manifesta une certaine surprise, mais ce fut tout, de crainte aucune. Il se redressa, se bouffonnant comme quelqu'un qui se prépare et souriant à sa belle maîtresse, il lui dit :

— Que dois-je faire ? Je suis à vos ordres. Dois-je partir ?

— Oh ! non, il serait trop tard et puis avec Guy seule, j'ai véritablement peur. Il est capable de tout. Il n'a qu'à se plaindre de moi. Il sait tout. Je n'ai avec lui aucune réserve à garder et, de plus, il sait que je suis son ennemie, il ne peut avoir qu'une idée, se venger. J'ai peur.

— Je reste, Jeannie, et tu n'as rien à craindre.

Et il lui prit la taille, l'attira vers lui et l'embrassa. Il la sentait trembler. Il répéta :

— Ne crains rien, Jeannie.

— Tiens, rentre là... C'est ma chambre... Elle lui disait cela parce qu'elle entendait des portes s'ouvrir et se fermer dans l'appartement. Le duc obéissant entra dans la chambre, la tapisserie retombait lorsque la porte s'ouvrit et le comte parut. Il paraissait vieilli, ses yeux au regard éteint étaient gonflés. Ses cheveux et ses moutaches, qui n'avaient pas été teints depuis longtemps, étaient tous gris, le visage était flétri et ses vêtements comme sa personne étaient sales. En le voyant, la comtesse eut un mouvement de craintive répugnance. Elle le surmonta pour dire de façon hautaine :

— Que voulez-vous, monsieur ?

— Mais, je rentre chez moi, madame, et je veux vous parler.

— Après ce qui s'est passé, votre place n'est plus ici. Vous devez le savoir.

— Je sais que vous voudriez bien qu'il en fût ainsi, pour vous livrer à votre aise à vos débordements, mais cela est fini... J'ai été niais, j'ai été bon, vous vous êtes moquée de moi... A cause de vous et par vous, j'étais accusé d'un crime odieux. J'ai pu vous juger, vous êtes la dernière des misérables et j'entends vous conduire comme telle.

— Si je vous comprends bien, vous voulez continuer d'une façon plus régulière ce que vous avez commencé. Vous me permettrez d'avoir des amants si je partage avec vous ce qu'ils me donneront.

— Je veux, madame, vous punir de vos mensonges... Comment, gueuse que vous êtes, vous venez, vous, ma femme, témoigner contre moi, et par des calomnies !... Vous dites à ce juge que vous croyez que ces bijoux venaient de moi... que lorsque vous avez su qu'ils vous étaient envoyés par le duc de Freneuse, vous me les avez remis, avouant d'où ils venaient et en me priant de vous débarrasser de ce poursuivant, et j'avais gardé les bijoux !

— Valait-il mieux dire : mon mari savait que j'étais la maîtresse du duc de Freneuse, il savait qu'il m'avait donné ces bijoux que je portais à son bras, et, en deux fois, il me les a volés ?

— Un mari ne vole pas sa femme, ce qui est à elle lui appartient.

— C'est votre théorie, et vous la poussez plus loin... La femme doit, par ses amants, subvenir aux besoins de l'époux.

Celz était dit d'un ton mordant, qui devait blesser le comte, mais celui-ci paraissait ne pas l'entendre ; il continua menaçant :

— Je suis le maître chez moi... J'y reviens pour... y être obéi et surtout pour punir la misérable qui m'a accusé. Ah ! vous ne croyiez pas que je serais aussi rapidement remis en liberté, vous comptiez sur vos calomnieuses dénonciations pour me tenir enfermé. Je reviens en maître... et vous allez payer tout cela ; vous avez dit que j'étais capable de tout, je ne vous ferai pas mentir... Vous êtes jeune, vous êtes belle, et vous ne m'aimez pas et je ne vous aime pas... Je ne puis donc manquer d'être un mari trompé, ridicule... J'accepte cela !... mais j'en veux vivre, entendez-vous...

— Je me refuse absolument à vous obéir.

Alors sans emportement, froidement et avec un méchant sourire, Guy s'avança vers sa femme, qui se reculait, lui saisit un poignet et menaçant de l'autre main, il dit :

— Si tu refuses de m'obéir, je t'y contraindrai par la force... nous avons un long compte ensemble.

— Enfin, vous vous montrez ce que vous êtes... bien lâche, bien indigne... Vous me faites du mal.

— Je commence à te faire du mal... Je veux qu'on m'obéisse... et je ne veux rien de caché ici. Je veux les clefs.

— Oui, on vous a pris les bijoux que vous m'avez volés...

— Ton amant, le superbe duc, les avait, paraît-il, volés avant moi, après le crime.

— Taisez-vous, misérable... Mais vous me faites mal... Laissez-moi... ou j'appelle.

— Tout ce qui est ici est à moi désormais, à moi seul, entends-tu, et il serrait plus fort et la jeune femme essayait vainement de se dégager, souffrant,

mais n'osant appeler... tu seras respectueuse et souple... et tu vas commencer en me remettant les clefs des meubles...

— Jamais je ne me soumettrai à un misérable tel que vous.

— Nous allons voir ça. Et la maintenant en la tenant par l'épaule, il lui serrait le poignet de l'autre main, le lui tordant à le briser. La douleur fut telle qu'elle jeta un cri :

— Holà, vous me brisez le bras. Oh ! lâche !

— Tu céderas...

Il n'avait pas achevé, qu'il recevait un vigoureux coup de poing sur le visage qui l'envoyait rouler sur le tapis ; à moitié évanouie par la douleur, Jeannie tombait dans un fauteuil, et le duc croisant les bras se plaçait devant elle et disait au mari qui se relevait :

— Sale m..., lâche avec les femmes !...

— Vous, ici !... cria le comte de Kéradec se mettant à genoux. Fouillant rapidement dans ses poches et en sortant un revolver :

— Je suis chez moi, je te surprends avec ma femme... et je te tue...

Et en disant ces mots, il visait le duc et tirait. Celui-ci se jeta de côté et ne fut pas atteint.

La comtesse Jeannie avait jeté un cri, et glissant du fauteuil, roulait sur le tapis. Le duc en la voyant tomber eut un mouvement de rage ; il se précipita sur le meurtrier, celui-ci tira encore, mais la rapidité avec laquelle M. de Freneuse s'élança sur lui, fit dévier le tir.

— Misérable gredin, c'est toi qui es un assassin. C'est toi que je vais livrer à la justice.

Et en disant cela, il avait arraché l'arme de ses

mains, et il tenait son adversaire au col. Celui-ci se dégageait répondant :

— Ose donc cela. Nous verrons ceux qu'on arrêtera ici.

— Tu as tué cette malheureuse, et tu la martyrisais parce qu'elle refusait de faire le honteux métier duquel tu vis.

— Laissez-moi, à la fin, fit Guy de Kéradec s'arrachant de ses mains. Je suis ici chez moi. De quel droit, à quel titre êtes-vous ici ? Répondez.

— Pour te faire vivre !

Le comte ne releva pas l'injure :

— Il y a ici le mari, la femme et l'amant... et le mari se fait justice... Sortez... ou j'appelle...

— Etes-vous bien sûr, qu'à peine sorti de prison, vous n'allez pas y rentrer.

— J'étais ici en cas de légitime défense, j'ai agi dans la limite de mon droit, dit Kéradec en regardant déjà avec inquiétude le corps de la comtesse.

— Il faut, gremlin, que tu paies aujourd'hui tous tes méfaits. Le duc avait en main le revolver qu'il avait arraché au comte et l'arme n'était pas entièrement déchargée. Guy, en voyant résolument M. de Freneuse le revolver au poing revenir vers lui, s'écria :

— On vous trouvera près d'elle.

Et, reculant vivement, il ouvrit la porte du salon qu'il referma à clef extérieurement et sortit. Le duc restait surpris ; il entendit les portes s'ouvrir et se fermer et il ne douta pas que l'audacieux misérable courait chercher un commissaire et des agents pour justifier son meurtre et le faire arrêter. Il eut un mouvement d'épaules et, vivement, il courut vers la comtesse Jeannie. Il se baissa, se mit à genoux, sou-

leva la tête et chercha où la malheureuse avait été frappée, il ne vit rien. Jeannie était en peignoir, il la dégrafa et put mettre la main sur son cœur, qui battait régulièrement.

Il eut un long soupir de soulagement. La belle Jeannie vivait, elle était seulement évanouie, peut-être blessée. Il mit un coussin sous sa tête et se précipita pour appeler la femme de chambre, afin qu'elle lui donnât les soins dont elle avait besoin. Mais la porte du salon était fermée.

Il pensa aussitôt que Jeannie lui avait ouvert sa chambre; alors il prit dans ses bras le corps de la jeune femme, le porta dans la chambre sur laquelle donnait le salon, et l'étendit sur le lit. La seconde porte de la chambre était fermée en dedans, il l'ouvrit et put appeler Fanny, qu'il trouva effrayée, cherchant à regarder par la serrure ce qui se passait dans le salon. La femme de chambre n'essaya pas de se défendre de son indiscretion; au contraire, elle dit :

— Monsieur, j'avais peur. J'ai entendu des coups de feu, un cri de madame. Et j'ai vu monsieur partir comme un fou.

— Entrez, mademoiselle, votre maîtresse est évanouie, elle a besoin de vos soins.

Vivement la femme de chambre entra. Elle fit respirer des sels à Jeannie qui, peu à peu, reprit connaissance. En se retrouvant dans sa chambre, en voyant le duc, anxieux, penché sur elle, en l'entendant lui demander :

— Madame, vous n'êtes pas blessée ?

Elle se souvint de la scène qui venait de se passer, son regard chercha son mari, et elle répondit d'une voix faible :

— Non... j'ai eu bien peur seulement... Vous n'avez pas été atteint... Et lui où est-il?

— Il s'est sauvé...

La femme de chambre, en raison de la gravité de la situation, crut devoir dire :

— Monsieur est parti dans un état comme je ne l'ai jamais vu... il avait l'air d'un fou... et je crois qu'il est allé chercher des agents.

La comtesse Jeannie était tout à fait remise, et regardant sa femme de chambre, elle dit :

— Des agents, pourquoi? parce qu'il a essayé de tuer monsieur le duc... Vous étiez là, Fanny, pour attester que je causais le plus simplement du monde avec M. le duc, quand M. de Kéradec est entré...

— Oh! oui, madame.

— Vous allez mieux? demanda M. de Freneuse.

— C'est fini, je n'avais pas de mal, mais de la peur...

Le duc revint dans le salon pendant que Jeannie se levait et que sa femme de chambre réparait le désordre de sa toilette... Puis sur l'ordre de sa maîtresse, elle ouvrit avec une double clef, la porte du salon. Les deux amants se retrouvaient assis l'un en face de l'autre, à la place où ils se trouvaient une heure avant, attendant d'un moment à l'autre, la rentrée du mari outragé avec les agents qui devaient constater le fait.

Jeannie s'était fait raconter ce qui s'était passé, et elle concluait :

— Vous voyez ce qu'est cet homme, vous l'avez entendu me parler lorsqu'il se croyait seul avec moi; vous avez pu le juger... Il a essayé de vous tuer et vous avez entendu ce qu'il aurait dit pour justifier son meurtre, c'est qu'il nous avait surpris en tête-à-

tête, et après ce qu'il venait d'apprendre dans ses interrogatoires, le doute n'était pas possible.

— La situation est la même... il ne revient pas.

— A te parler sincèrement, je ne crois pas à son retour avec des agents... Il est parti surtout pour échapper à tes menaces, et croyant que j'étais sérieusement tuée ou au moins grièvement blessée... Or, qu'il puisse se justifier plus tard, il doit être forcément arrêté tout de suite... et il sort seulement de prison... N'ayant pas le désir d'y rentrer, voilà ce qui nous assure qu'il ne reviendra pas...

— Que veux-tu qu'il fasse?...

— Il doit guetter aux environs de la maison... reprenant un peu courage en ne voyant rien d'anormal, et attendant l'heure où tu serais parti pour revenir...

— Cela est un danger!

— Je le sais... et veux l'éviter...

— Prends d'abord ce revolver... c'est le sien.

Jeannie obéit machinalement, elle tenait l'arme et réfléchissait, lorsque tout à coup elle s'écria :

— Oui, je puis m'en débarrasser.

— Et comment?

— Oh c'est simple. Et elle souriait en ajoutant : Je vais aller avec ma femme de chambre au Palais de justice, demander à voir M. Guéret, le juge instructeur. Je lui raconte que mon mari libéré d'aujourd'hui sans doute est venu aussitôt à la maison dans l'intention de se venger.

Nous avons eu une scène très grave à la suite de laquelle il a prétendu que ce qui m'appartenait était à lui, et il a voulu me prendre mes bijoux. J'ai résisté, il a voulu me frapper et m'a même menacé de son revolver que j'apporte.

Je ne veux pas qu'on le poursuive pour cela, mais je veux qu'on me protège contre lui.

Depuis qu'il est en prison, une instance en divorce a été intentée par moi. Le juge a déclaré que mon domicile lui était interdit. Je demande donc, étant convaincue qu'il reviendra aujourd'hui, qu'on m'envoie un agent qui l'attendra chez moi et lui signifiera s'il ose revenir.

— C'est très bien, et des plus prudents.

— Tu vas descendre...

— Oui, je serai à quelques pas, et j'attendrai votre départ pour m'éloigner...

— C'est cela, merci...

Le duc la prit dans ses bras, l'embrassa et sortit. Aussitôt la comtesse se fit habiller et descendit avec sa femme de chambre.

Elles croisèrent le duc qui les salua du regard et se dirigèrent vers le Palais de justice, où, selon son désir, elle fut reçue par le juge Guéret, qui la rassura en lui accordant ce qu'elle demandait.

Un agent allait être posté chez elle, chargé d'arrêter son mari, quand il se présenterait et de l'amener chez le juge. Naturellement, M^{me} de Kéradec avait un peu modifié la scène, mais elle prenait sa femme de chambre comme témoin, et celle-ci affirmait.

Jeannie disait :

— M. le duc de Freneuse se présentait chez moi, me disant qu'il avait appris par vous les graves incidents qu'avaient amenés son cadeau, et il s'en excusait en galant homme ; il se retirait lorsque mon mari entra... et m'insulta devant M. de Freneuse, qui fut obligé de prendre ma défense. Il tira son revolver, que M. de Freneuse fut assez heureux pour lui arracher des mains.

Et elle déposa l'arme.

— Mais on s'est servi de cette arme.

— Oui, monsieur le juge... mais je ne veux pas déposer de plainte, je demande à être protégée.

Le juge comprit que la comtesse ne voulait pas de bruit; elle ne déposait pas de plainte, mais désirait qu'on la débarrassât de celui qui la menaçait, qui lui faisait peur.

Après avoir réfléchi quelques minutes, M. Guéret fit appeler un agent et le présentant à la comtesse :

— Madame, voilà l'homme qui va se rendre chez vous. Bonaventure, vous allez vous poster chez M^{me} la comtesse comme un valet de chambre, vous vous tiendrez dans l'antichambre et ouvrirez. Lorsque M. de Kéradec se présentera, vous l'arrêterez et me l'amènerez. Vous le connaissez, c'est vous qui l'avez amené?

— Oui, monsieur le juge...

Sur l'ordre de M. Guéret, le greffier avait écrit un ordre qu'il signa et lui remit en disant :

— Voici des instructions écrites, suivez-les en tout point.

L'agent se retira, puis le juge reconduisit la comtesse et sa femme de chambre en l'assurant qu'elle n'avait plus rien à craindre; on veillait sur elle, on la protégeait. La comtesse envoya sa femme de chambre chez elle, disant que peut-être elle ne rentrerait pas — si l'on devait prendre son mari, elle ne voulait pas être là.

La servante l'ayant quittée, la belle comtesse monta en voiture et se fit conduire chez Marceline.

Elle tremblait encore au souvenir de la scène du matin et se promettait bien de faire tout au monde

pour qu'elle ne se renouvelât pas dans une rencontre avec son mari.

Elle avait l'intention de demeurer quelques jours chez son amie, pendant que l'on s'emparerait de Guy de Kéradec. Elle en avait dit assez, et de façon telle qu'on devait le considérer comme un homme dangereux, elle en serait débarrassée. Que se serait-il passé si le duc ne s'était pas trouvé là. A cette seule pensée un frisson courait dans son corps ; ce qui risquait de la perdre l'avait sauvée... et, malgré le mal que lui disait Marceline de son mari, elle se plaisait à se souvenir de la crânerie qu'il avait montrée. C'est lui qui se trouvait dans une situation délicate, et il n'avait pas pensé une minute à se sauver.

Le mari était armé. Il s'était trouvé plus courageux, c'est lui qui l'avait désarmé, c'est lui qui l'avait fait fuir. C'était un véritable protecteur, celui-là, il était tout naturel que Marceline ne montrât pour lui que de la haine, elle n'avait aucune raison pour l'écouter. Avait-elle besoin de parler du duc, non ; elle pouvait continuer à les voir l'un et l'autre sans qu'ils s'en doutassent, et elle y trouverait, elle, la plus grande satisfaction.

Lorsque Guy de Kéradec était parti de chez lui en menaçant sa femme et le duc, il avait véritablement l'intention de faire monter des agents chez lui pour constater que sa femme se trouvait enfermée avec son amant.

Mais, en arrivant dans la rue, il parut réfléchir et il hésita. Était-il bien prudent dans sa situation de faire monter des agents chez lui, d'aller au devant d'un scandale ? Le juge qui l'avait relâché lui avait bien fait sentir qu'il faisait acte de faiblesse, il aurait dû poursuivre un autre délit, il lui recommandait de bien

veiller sur lui et si son premier acte après sa mise en liberté était un scandale chez lui, ne regretterait-on pas ce qu'on avait fait ?

Le juge savait que penser sur son ménage, sur ses relations avec sa femme, et il serait mal reçu à se plaindre aujourd'hui de ce qu'il encourageait la veille. Kéradec renonça à son projet. S'il revenait chez lui, ce n'était certainement pas dans l'intention de reprendre la vie commune avec celle qui l'avait si violemment accusé ; il voulait se venger en faisant main basse chez lui comme chef de la communauté, de tous les objets de valeur, il voulait enlever ce qui lui restait de vêtements, vendre tout cela et aller vivre de son côté.

Il était rentré chez lui comme s'il en était sorti la veille, ouvrant lui-même la porte sans sonner.

Il avait traversé l'antichambre et rencontré la femme de chambre, qui s'était reculée effrayée, à laquelle il n'avait pas parlé, il s'était dirigé vers son appartement et s'y était enfermé.

C'est alors que la jeune soubrette avait averti sa maîtresse.

Guy, seul dans sa chambre, avait constaté que tout avait été fracturé, ouvert, fouillé et dévalisé, et il en avait éprouvé une vive colère ; les poings fermés et menaçants, il avait appelé la femme de chambre.

— On m'a dévalisé pendant mon voyage, on a tout vendu...

— Mais non, monsieur, c'est la police qui a fait une perquisition et en a enlevé plein deux fiacres.

— Ah ! c'est bien !

L'explication donnée par Fanny lui avait fait l'effet d'une douche froide... il avait baissé la tête ; puis, ne trouvant rien chez lui, il se dirigea vers l'apparte-

ment de sa femme. Nous avons vu ce qui s'y était passé.

Dans la rue, décidé à laisser tranquilles les deux amants, Kéradec se dit qu'il reviendrait le soir chercher ce qu'il voulait, quand sa femme serait absente, et il se dirigea vers la rue de Vaugirard chez ses amis de la *Société de Conférences morales*, car il lui fallait pour le soir trouver un gîte. Il pouvait aller chez lui, mais il n'y demeurerait pas... Il avait un tourment plus grave, il se demandait si sa femme n'était pas grièvement atteinte; dans tous les cas, il ne pouvait être puni, il n'avait fait que se défendre et ce n'était pas elle qu'il visait. Or, il savait le duc incapable de mentir...

Il allait raconter à ses amis une histoire toute particulière, à la suite de laquelle il obtiendrait d'eux une somme nécessaire à son séjour pendant quelque temps loin de Paris.

Pendant ce temps, M^{lle} Fanny toute tremblante était rentrée chez sa maîtresse, fermant le verrou derrière elle, décidée à ne pas ouvrir au comte. Mais quelques minutes après sa rentrée, l'agent Bonaventure se présenta, il s'était transformé et avait l'allure d'un valet de chambre; il dit à Fanny, en s'installant dans l'antichambre.

— Mademoiselle, lorsque M. de Kéradec se présentera, je le garderai; pendant ce temps, vous voudrez bien me rendre le service d'aller chercher un fiacre, car il est inutile de faire du scandale dans la rue.

— Bien, monsieur.

Et M^{lle} Fanny se trouva rassurée.

Une partie de la journée se passa sans que le comte parût. L'agent semblait sommeiller dans l'anticham-

bre, lorsque le timbre retentit. M^{lle} Fanny courut regarder par la porte entre-bâillée.

L'agent ouvrait et faisait entrer un jeune homme.

— Que voulez-vous?

— Monsieur le comte de Kéradec.

— Il n'est pas là.

— Madame la comtesse?

— Elle est sortie...

M^{lle} Fanny crut devoir se montrer et demanda :

— Est-ce quelque chose que je puisse dire à madame?

— C'est un renseignement que je ne puis avoir que d'elle. Quand pourrai-je la voir?

— Demain, monsieur, elle sera là... dans la matinée probablement.

— Bien, mademoiselle, je reviendrai...

— Voulez-vous me dire votre nom... ?

— Elle ne me connaît pas...

— Pour vous recevoir, elle demandera votre nom...

— Monsieur Louis Villars, du Havre...

L'agent avait tressailli, le jeune homme salua et sortit. M^{lle} Fanny retourna à son travail, et Bonaventure, fouillant dans ses poches, consulta son carnet.

— Il me semble que je connais ce nom-là, moi... Voyons donc!

Et il chercha studieusement, se plaçant près de la fenêtre pour mieux voir. Tout à coup il dit :

— Oh! ce serait bien singulier... Il faut éclaircir ça, cependant... C'est bien ça, Louis Villars et le signalément... c'est bizarre!

Depuis la visite du jeune homme qui avait dit se nommer Louis Villars, Bonaventure était agité, il

avait hâte que la fin de la journée arrivât pour pouvoir se retirer. Il ne pensait plus qu'incidemment au comte de Kéradec, se demandant :

— Si c'était lui ! que vient-il faire chez le comte?... Il déclare ne pas le connaître cependant.

Enfin, le soir vint et au grand effroi de M^{lle} Fanny, l'agent Bonaventure se disposa au départ.

— Vous partez ! vous ne veillez que le jour !... Mais il peut revenir dans la soirée, et je ne veux pas me trouver en présence de cet homme.

— Il peut être dangereux pour M^{me} la comtesse, mais pour vous, ma chère demoiselle, vous n'avez rien à craindre.

— Vous ne le connaissez pas. Avec son air calme, il est terrible. Si vous aviez vu ça ce matin !

— Oui, oui, je connais ces flegmatiques-là et sais ce que vaut leur apparence de douceur. Mademoiselle, vous n'avez pas à sortir ce soir, fermez la porte au verrou et ne répondez qu'à votre maîtresse.

La soubrette se garda bien de dire que c'était parce que sa maîtresse ne devait pas rentrer qu'elle avait peur.

L'agent étant parti, M^{lle} Fanny n'hésita pas. Elle revêtit une fraîche toilette, ferma soigneusement la maison et sortit à son tour en se disant :

— Madame couchera dehors, je puis bien en faire autant... ici je mourrai de peur... et au contraire...

Elle n'acheva pas sa pensée, souriant à son projet, en se disant : « Une bonne nuit est bientôt passée. »

L'agent en quittant son poste, malgré l'heure, se rendit près du juge d'instruction et lui raconta ce qui s'était passé.

— Et vous ne l'avez pas saisi aussitôt, lorsqu'il a dit son nom ?

— Monsieur le juge, je ne me suis pas rappelé ce que c'était ; le nom m'avait frappé et j'ai cherché dans mon carnet... Mais, rien est perdu... Il reviendra demain.

— Demain, vous prendrez des hommes avec vous que vous posterez dans la rue, et ne le laissez pas échapper.

— Oh ! monsieur le juge peut compter sur moi.

— Voilà qui est singulier... et cependant l'histoire de Kéradec n'est pas claire... Il faudrait peut-être veiller aussi la comtesse et le duc... car, en sortant d'ici, le duc a été la revoir... Occupons-nous d'abord de ce Louis Villars... et demain nous étudierons cela.

— Bien, monsieur, demain je vous les amènerai tous les deux.

— Et surtout de l'intelligence, de la discrétion, que nous n'ayons pas encore des histoires de journaux.

— Oh ! monsieur le juge sait qu'il n'y a rien à craindre de moi avec ces gens-là.

— Oui, Bonaventure... à demain.

Et l'agent ayant son mandat d'amener signé, partit. Le lendemain matin, M^{lle} Fanny rentrait quelques minutes seulement avant l'arrivée de Bonaventure. Celui-ci, plus soigneusement vêtu que la veille, reprit sa place dans l'antichambre. Il était dix heures, lorsque l'agent entendit glisser une clef dans la serrure ; il revint vivement dans le cabinet de travail où se trouvait Fanny et lui dit à voix basse :

— Voici, je crois, votre maître... il faut le laisser entrer — et il se cacha derrière une tapisserie.

Toute tremblante, la femme de chambre lui répondit :

— Mais vous veillez ?

— Ne craignez rien... il ne s'occupera pas de vous.

C'était effectivement M. de Kéradec qui revenait chez lui, et comme il n'était parti que de la veille, il se rendit dans son appartement ; Fanny alla le voir. En l'apercevant, il lui commanda de ne pas s'occuper de lui. Elle revint dire à l'agent :

— C'est bien lui ; et celui-ci aussitôt commanda à la jeune fille d'ouvrir la fenêtre de la salle à manger et d'agiter une serviette.

— Bien, monsieur, fit Fanny avec étonnement.

— Et prévenez madame qu'elle ne soit pas surprise si elle entend un peu de bruit.

— Madame avait trop peur de voir monsieur revenir, elle est sortie ce matin à la première heure.

— Nous serons plus à l'aise.

Guy de Kéradec avait pris dans son appartement les doubles clefs de celui de sa femme, et sans bruit il s'y rendait ; assurément il s'était renseigné, il savait que sa femme était partie la veille, quelques minutes après son départ, et il était seul chez lui, bien le maître. Décidé à se séparer de Jeannie, véritablement il ne voulait pas partir les mains vides ; il voulait lui-même faire une liquidation à son profit. Il était entré dans la chambre de sa femme, puis dans le cabinet de toilette et s'y était enfermé ; il fouillait le petit meuble dans lequel la comtesse serrait ses bijoux et ses objets précieux, lorsque tout à coup il entendit marcher derrière lui. Il se retourna, croyant voir la femme de chambre, il sursauta en voyant un homme devant lui. C'était l'agent Bonaventure qui, s'inclinant, lui dit :

— Monsieur le comte, c'est vous que je cherche...

— Que me voulez-vous ? fit Kéradec tremblant.

— Je veux vous empêcher d'abord de commettre un nouveau délit en volant les bijoux de la comtesse.

— Je suis ici chez moi et j'y prends ce que je veux.

— Monsieur de Kéradec, vous faites erreur. En vertu d'une ordonnance du juge de la quatrième chambre, vous n'avez plus le droit de venir ici pendant l'instance en séparation. M^{me} la comtesse est chez elle.

— J'ignorais cela... et vous êtes ici pour cela? fit-il tremblant.

— Non, monsieur le comte, j'ai le regret de vous dire que je suis chargé de vous arrêter.

Le misérable sentait ses jambes se dérober sous lui ; en reconnaissant l'agent, il était devenu tout pâle ; il protesta en disant :

— Mais pourquoi me poursuit-on sans cesse ! De quoi m'accuse-t-on encore ?

— Monsieur, j'ai mission de m'emparer de vous et de vous conduire chez le juge.

— Ne pouvait-on procéder par une citation... je m'y serais rendu ?

— Vous avez mené grand bruit ici hier, vous avez tenté d'assassiner...

— C'est pour cela, exclama-t-il, mais j'ai surpris ma femme avec son amant.

— J'entends vous dire que vous avez fait beaucoup de bruit hier et c'est pour éviter ce scandale que je procède par une arrestation. Monsieur le comte, veuillez me suivre.

— Monsieur, si je ne veux pas me rendre ?

— Oh ! n'insistez pas. Voyez.

L'agent ouvrit la porte, deux agents entrèrent qui s'emparèrent du comte, et sans qu'il pût s'en défendre,

lui firent descendre l'escalier et le hissèrent dans un fiacre, qui partit aussitôt sous la conduite de l'un d'eux. Les autres se repostèrent aussitôt dans la rue.

M^{lle} Fanny disait à l'agent Bonaventure :

— Ah! je suis plus tranquille maintenant, et je vous remercie bien, monsieur... Vous pouvez vous retirer.

— Mademoiselle, c'est la moindre partie de notre besogne qui est faite...

— Hein, fit M^{lle} Fanny inquiète, vous attendez madame.

— Je désire bien vivement son retour, tout en n'ayant pas affaire à elle.

— Mais qu'attendez-vous?

— Vous verrez cela, mademoiselle... ne vous occupez pas de moi, faites vos affaires comme si je n'étais pas là!

Le ton de l'agent ne permit pas à la femme de chambre d'insister. L'agent reprit sa place dans l'antichambre, et M^{lle} Fanny remit en ordre le cabinet de toilette que le comte avait bouleversé en fouillant dans le meuble.

On sonna... l'agent raide comme un domestique ouvrit. La comtesse Jeannie qui allait rentrer se recula, puis, revint en souriant disant :

— C'est vous, vous êtes à votre poste.

— Oui, madame, fit-il en s'inclinant pour la laisser passer.

Jeannie rentra chez elle, et sa femme de chambre se précipita au-devant d'elle... elle lui dit bas :

— J'ai dit que madame était sortie ce matin.

— Bien!

Bonaventure resta au seuil de l'antichambre, disant :

— J'aurais quelques mots à dire à madame.

— Vous avez à me parler, monsieur, entrez.

L'agent entra dans le petit salon, et pendant que la femme de chambre recevait des mains de sa maîtresse son manteau et son chapeau, il disait.

— M. de Kéradec s'est présenté ce matin, selon les ordres que j'avais, je l'ai arrêté et fait conduire à la Conciergerie... Madame peut être rassurée.

— Ah ! il est venu, fit-elle en frémissant. Je vous en prie, monsieur, qu'on ne le relâche pas aussi facilement, car, je le sais, j'ai tout à craindre de lui.

— J'aurai à parler [particulièrement à madame, ajouta Bonaventure.

La comtesse inquiète dit à sa femme de chambre de se retirer, et se trouvant seule avec l'agent, elle demanda :

— Que voulez-vous me dire, monsieur ?

— Madame, pendant que je veillais, hier, il s'est présenté un homme du nom de M. Villars...

— Oui, ma femme de chambre m'a dit cela. Je ne connais personne de ce nom.

— Il a dit lui-même n'être connu ni de vous ni de votre mari... Cet homme est depuis longtemps recherché par nous...

— Oh ! mon Dieu ! qu'est-ce donc ?

— Nous pouvons faire erreur, et je ne veux procéder qu'avec la plus grande réserve. — Je suis resté chez vous pour l'attendre et j'ai la mission de procéder à son arrestation.

— Chez moi, monsieur, vous m'effrayez...

— Peut-être, si vous saviez ce dont il est accusé, auriez-vous à redouter de le recevoir sans que je fusse là... Je viens vous prier, madame, de l'interro-

ger sur les motifs de sa visite... et je m'en emparerai après...

— Bien, monsieur... mais, vous veillerez... car, après ce que vous m'avez dit, je n'oserais le recevoir.

— Je fais l'office du domestique, je vous l'annonce et je le surveille.

— Fort bien.

La comtesse Jeannie se trouvait rassurée par l'arrestation du comte, mais elle était perplexe et très inquiète, se demandant quel était ce Louis Villars qu'on venait si singulièrement arrêter chez elle.

Pendant que Bonaventure retournait à son poste, elle appelait sa femme de chambre et s'enfermait avec elle dans son cabinet de toilette. En procédant à sa toilette, elle interrogeait M^{lle} Fanny sur les incidents de l'arrestation de son mari. — En apprenant qu'on l'avait arrêté au moment où il fouillait dans son petit meuble secret, elle eut peur — et s'assura que rien ne lui manquait. Elle constata qu'on l'avait contrarié dans ses recherches juste à temps, car son coffret à bijoux était ouvert et un petit portefeuille qui contenait des valeurs était ouvert... Elle se fit donner par sa femme de chambre le signalement de ce Louis Villars qui était venu pour la voir la veille... Elle ne se souvint pas l'avoir jamais vu.

Sa toilette était terminée, et elle était revenue dans le salon lorsque le timbre résonna.

Sur l'ordre donné par Bonaventure, Fanny ne bougea pas — c'est-à-dire qu'elle ne vint pas aussitôt, car la jeune fille très curieuse, entre-bâilla la porte pour voir celui qui se présentait.

Bonaventure, droit comme un valet de pied, avait salué et fermé la porte.

— Monsieur le comte de Kéradec est-il visible?

— M. le comte est absent, mais M^{me} la comtesse est là.

— C'est plutôt à madame la comtesse que je voudrais parler.

— Voulez-vous me dire votre nom ?

— Elle ne me connaît pas... Je me nomme Louis Villars.

Bonaventure sortit de l'antichambre, entra chez la comtesse et lui dit :

— Voilà l'individu, madame, je vous prie de savoir d'où il est, et ce qu'il fait... Je ne puis que vous dire que cela vous intéresse....

— Moi?...

— Je ne puis vous en dire plus maintenant... Je vais le faire entrer.

— Mais vous restez là... prêt à répondre au premier appel...

— Ne craignez rien, madame la comtesse, je suis posté derrière la tenture de cette porte...

Bonaventure sortit pour revenir aussitôt amenant le jeune homme en annonçant :

— Monsieur Louis Villars.

Toute tremblante, Jeannie lui dit :

— Vous désirez me parler, monsieur..: que me voulez-vous ?

— Madame la comtesse, je vous prie de m'excuser, c'est un renseignement que je voulais vous demander sur une personne que vous avez occupée.

— Sur une personne que j'ai occupée...

— Oui, madame, une modiste couturière, M^{lle} Andrée Perret.

— Ah! c'est pour cela... fit la comtesse visiblement plus à l'aise... Mais se rappelant ce que lui avait recommandé Bonaventure, elle fit signe au jeune homme

de s'asseoir. Celui-ci, tenant son chapeau entre ses mains, semblait fort embarrassé; il s'assit et attendit. Jeannie lui demanda :

— Monsieur, quels renseignements voulez-vous me demander... et à quel titre? Qui êtes-vous?

— Madame la comtesse, j'étais un grand ami de M^{lle} Perret, que j'ai connue au Havre.

— Vous êtes du Havre?

— Oui, madame.

— Et vous l'habitez?

— J'y résidais lorsque j'ai connue Andrée. Il y a quelques mois, je partis pour faire un long voyage et l'y laissai. De retour, depuis quelques jours, j'ai cherché après elle. J'ai appris qu'elle se trouvait dans une situation douloureuse, qu'elle était venue à Paris et avait été occupée chez vous.

— Effectivement, cette demoiselle a travaillé chez moi comme couturière, elle était dans une situation intéressante...

— Oui, madame, c'est cela.

— La malheureuse enfant avait été abandonnée par son fiancé qui l'avait séduite...

Le jeune homme baissa la tête.

— C'était une indigne action...

— C'est vrai, madame, aussi est-ce pour cela que je la recherche.

— Monsieur, je ne saurai vous dire ce qu'elle est devenue... Un jour, sans raison, sans motif, elle a cessé de venir travailler... Je sais que la police a fait prendre des renseignements sur elle... et c'est tout.

— La police? fit le jeune homme stupéfait.

J'en ignore la cause... Enfin depuis cette disparition, je n'ai jamais entendu parler d'elle.

— Vous ne pensez pas qu'un malheur soit arrivé, fit le jeune homme tremblant, les yeux humides de larmes ?

— Je ne puis vous répondre, monsieur, je ne sais pas, elle est partie ce jour-là, de la même humeur qu'elle était chaque jour, et je ne me suis pas expliqué cet abandon.

— Madame, j'ai appris en venant vers vous que vous étiez bonne et charitable; excusez-moi si j'insiste, je m'en voudrais toute ma vie s'il était arrivé malheur à cette pauvre enfant.

— Quand j'ai occupé M^{lle} Perret, elle était fort malheureuse; l'intérêt que vous lui portez se manifeste bien tard.

— Je ne pouvais faire autrement, je n'étais pas en France.

— Pourquoi l'avez-vous quittée sans ressources ?

— Elle avait refusé l'argent que je lui avais offert...

Louis Villars hochait tristement la tête, comme accablé par la fatalité, et il reprit :

— Je suis maudit dans tout ce que j'aime; je porte, je crois, malheur à qui me connaît.

— Pourquoi cela ?

— J'ai quitté Paris partant devant et attendant une personne qui mourait à l'heure où je partais, et quelques mois après, pendant que je me débattais dans des entreprises malheureuses, la pauvre enfant, que j'avais considérée comme une fiancée, disparaissait.

— Si vous aimiez Andrée, si vous la considériez comme une fiancée, pourquoi partiez-vous en l'abandonnant, surtout dans l'état où elle se trouvait ?

— Je ne pouvais emmener personne avec moi...

moins elle que toute autre... et si j'ai rompu avec elle, c'est que j'ignorais son état... Oh! si j'avais su cela... que de chagrins évités... et ne pensez-vous pas que la pauvre enfant s'est trouvée tout à coup malade, qu'elle a dû entrer dans un hôpital?

— Oh! depuis le temps elle serait sortie.

La comtesse restait un peu embarrassée, ne sachant plus quelle question adresser au jeune homme. Elle avait parlé pour obéir à Bonaventure, tout à fait désintéressée du sort de son ancienne ouvrière, elle désirait que l'entretien se terminât au plus tôt, et elle regardait souvent la tapisserie.

Louis Villars, qu'elle observa quelques minutes, lui plut médiocrement. Elle le trouvait certainement fort beau garçon, mais quoique assez élégamment vêtu, il avait l'air plébéien. Elle était gênée de le voir pleurer, et enfin elle éprouvait une certaine répugnance pour le rôle qu'on lui faisait jouer.

Elle s'était levée, le jeune homme vit qu'elle n'avait plus rien à dire, il se leva à son tour. Alors, le saluant :

— Vous le voyez, monsieur, je ne puis vous donner aucun renseignement utile... je le regrette.

— Vous m'excuserez, madame la comtesse, de vous avoir dérangée .. Je me retire.

Louis Villars saluant, le valet de chambre qui l'avait introduit soulevait la tenture et ouvrait la porte ; le jeune homme sortit. Quand il se trouva dans l'antichambre, Bonaventure lui dit :

— Vous êtes Louis Villars?...

Le jeune homme releva la tête ; ses yeux rencontrèrent le regard ardent du policier, et il tressaillit.

— Oui...

— Vous étiez l'amant de Léone de Myrtille?

Louis Villars eut un mouvement d'étonnement. Pourquoi ce domestique lui parlait-il de Léone de Myrtille? Que signifiait cette familiarité? Tout à coup il sentit la lourde main du valet se poser sur l'épaule et le prendre au collet, en même temps qu'il entendit :

— Au nom de la loi, je vous arrête!

Il voulait protester, appeler; la porte de l'escalier s'était ouverte et deux agents se précipitant l'avaient saisi et fait descendre, presque l'emportant jusque'n bas. Là, ils l'avaient fait monter dans une voiture qui attendait devant la porte.

En entendant la scène qui se passait dans son anti-chambre, Jeannie mit ses deux mains sur ses oreilles, puis elle vit reparaitre M. Bonaventure qui venait prendre congé. Elle lui demanda :

— C'est fini, vous l'avez arrêté?

— Oui, madame... vous le voyez, sans bruit, sans scandale, et personne ne s'en doute dans la maison.

— Il a protesté, il s'est défendu?

— Oui, mais nous l'avons rapidement modéré.

— De quoi le malheureux est-il accusé?

Bonaventure, étonné, dit à la jeune femme :

— Vous ne le savez pas? mais son nom est dans tous les journaux, depuis longtemps nous sommes à sa recherche... Il était à Buénos-Ayres ou à la Plata... C'est l'ancien amant de Léone de Myrtille, son assassin...

— Oh! non, non!... ce n'est pas possible! Non, cet homme-là n'est pas un assassin.

— Je ne l'ai pas vu... et cependant je suis convaincu qu'il est coupable... Madame, j'ai l'honneur de vous saluer.

La comtesse était tombée sur un fauteuil. Elle res-

tait anéantie et comme hébétée, toute bouleversée par ce qu'elle venait de voir et d'apprendre. Elle répétait :

— Cet homme ! un assassin !

La femme de chambre parut, effrayée. Elle venait raconter à sa maîtresse l'arrestation qui venait d'avoir lieu dans l'antichambre.

LES BIJOUX

Le marchand de diamants du Havre, Van Berheim, se présentait tout tremblant chez le juge d'instruction le surlendemain. On lui fit voir les bijoux, il reconnut aussitôt les avoir vendus au duc de Freneuse, et il en manifesta même un certain regret. Le juge s'étonna de cette vente d'objets représentant une somme aussi considérable à un homme qui était ruiné.

— C'est vrai, et je crois que j'aurai à le regretter.

— Pourquoi l'avez-vous fait?

— Monsieur le juge... je savais le duc marié. Mais je croyais connaître M. de Freneuse mieux que tout le monde. J'ai fait des affaires avec M. Alexandre lorsqu'il était tout jeune homme et venait passer quelque temps chez son oncle à Amsterdam, le duc de Hallen-Freneuse. M. Alexandre était beaucoup aimé par cet oncle qui devait en faire son héritier.

— Aujourd'hui, dites-vous, vous êtes moins rassuré et craignez d'avoir à regretter ce que vous avez fait.

— Oui, M. le duc est mort, et je viens d'apprendre que la plus grande partie de ses biens ne revient pas à son neveu, mais à un enfant qu'il eut, dit-on, avec une femme de chambre. M. le duc de Freneuse hérite d'une somme beaucoup moins considérable.

— Insuffisante pour vous payer ?

— Oh ! non !... Mais, en obligeant M. le duc, je n'espérais pas seulement le remboursement de ce que je lui prêtais... j'espérais encore faire des affaires importantes... et il n'a malheureusement pas que ma dette...

Le juge n'avait rien à voir en cette affaire ; il reprit aussitôt :

— Vous avez vendu ces bijoux à M. le duc de Freneuse, comme étant neufs. Vous saviez le contraire.

— Oui, monsieur, mais ils ont été si peu portés que je les considérais comme tels.

— D'où teniez-vous ces bijoux ?

— Monsieur le juge, si vous le désirez, il me suffira pour cela de consulter mon livre.

— Ils sont assez remarquables pour qu'à leur seule vue vous vous rappeliez le vendeur.

— C'est vrai, je me souviens bien de l'affaire, mais je ne me rappelle pas si ce n'était pas une commission que faisait la personne.

— Dites-moi toujours le nom de cette personne.

— Attendez : ce garçon se nommait Louis Villars.

Le juge eut un mouvement de satisfaction, et il s'écria : enfin !

— Que faisait ce Louis Villars ?

— Il était employé chez les frères X..., les grands armateurs.

— Que vous a-t-il dit pour justifier de la possession de ces bijoux ? Car il a dû vous paraître anormal que des pièces de cette valeur fussent entre les mains d'un employé.

— Autant que je puis me rappeler, dit le marchand semblant faire des efforts de mémoire, il me dit qu'ils lui étaient abandonnés.

— Comment ? fit le juge en fronçant les sourcils... que veut dire abandonnés ?

Le vieux marchand commençait à être inquiet. L'insistance mise par le juge lui montrait la gravité des choses ; en faisant l'affaire avec Louis Villars, il avait agi régulièrement et avait pris toutes ses précautions, car il pensait que les bijoux avaient été dérobés. Il répondit :

— Je vais vous dire, monsieur. Je connais Louis Villars, je pensais et je crois ne pas m'être trompé, que c'était un honnête homme, que je pouvais avoir toute confiance. Il était venu plusieurs fois chez moi et m'avait raconté combien l'existence de petit employé lui pesait. Passer toute sa vie à ne gagner que son pain quotidien lui paraissait insuffisant ; il voulait s'établir et brasser de grosses affaires. Il rêvait de créer une maison de ravitaillement pour les navires de passage du côté de la Plata. Je ne me souviens pas de sa combinaison, qui me parut assez ingénieuse pourtant et dont il prouvait les bénéfices ; mais il lui fallait de l'argent... une grosse somme.

— Ah ! ce Louis Villars cherchait, voulait de l'argent... une grosse somme ?

— Oui, monsieur... Il me demanda cette somme à gros intérêts. Je lui dis que je n'avais pas assez d'argent pour faire mes affaires et ne pouvais pas, par conséquent, commanditer les affaires des autres, Il

cherchait cette commandite et s'était, dans cette intention, rendu plusieurs fois à Paris.

— Il venait fréquemment à Paris, toujours à la recherche de cet argent ?

— Oui, monsieur...

— Un matin, on frappa chez moi, j'allai moi-même ouvrir. C'était Louis Villars qui venait. Il me dit : Monsieur Van Berheim, j'ai trouvé un commanditaire ; en deux mots, voici la chose. Une dame que je connais veut se défaire d'un gros lot de bijoux, en réaliser la valeur, sur laquelle elle m'avancera les fonds. Je lui demandai de nommer cette dame, il me répondit : C'est moi qui fais l'affaire, les bijoux sont en ma possession. Et il me montra un petit coffret.

— Un coffret que vous avez encore ?

— Oui, oui, monsieur le juge. Je souris et je fus ébloui par les merveilleux bijoux qu'il contenait...

— Il n'y avait pas que cette parure ?

— Mais non, monsieur, il y en avait beaucoup. Je l'achetai comme pierres à démonter et or à briser, je lui payai cent soixante mille francs.

— Cent soixante mille francs ! exclama M. Guéret, il y avait tous les bijoux !... et la vente d'une quantité si considérable de bijoux ne vous semblait pas singulière ?

— Monsieur le juge, pas même aujourd'hui... Je connaissais M. Villars, je connais sa famille ; il m'a dit d'où provenait ce qu'il m'apportait et jusqu'à ce jour rien ne l'a démenti.

— Rien ne l'a démenti ! Comment pouviez-vous supposer qu'une femme pût confier une pareille somme à ce jeune homme ?

— Mais justement, monsieur, et je le lui dis.

— Comment cela ?

— En regardant les bijoux, je vis bien qu'ils n'avaient pas été choisis par la même personne. A côté de pierres superbes, il y en avait avec des pierres grises sans éclat. On reconnaissait les bijoux sortant de chez le grand bijoutier et ceux des petites maisons. Je devinais la cocotte vieillie liquidant ses cadeaux... les épaves de l'amour. Et il me sembla tout naturel que s'intéressant à l'affaire proposée par le jeune homme, un fort beau garçon... elle voulût le commanditer, et même s'associer, ajouta-t-il malicieusement.

— C'est Louis Villars qui vous a dit cela, il vous a dit avoir trouvé une femme consentant à le commanditer et lui donnant pour qu'il trouvât la somme nécessaire, tous ses bijoux dans un même petit coffre. Vous n'avez pas jugé cela bien extraordinaire ?

— Mais non, monsieur.

— Une affaire aussi considérable qu'une femme ne négocie pas elle-même !

— Monsieur, j'ai observé justement ce que vous dites là. Les femmes aiment acheter elles-mêmes ; elles désirent choisir ou commander en conseillant ; mais lorsqu'il faut, au contraire, vendre ou engager, elles envoient toujours une tierce personne.

— Ainsi, sans un pouvoir de la personne qui vendait, vous avez acheté et payé une somme de cent soixante mille francs ?

— Mais certainement, monsieur le juge. Si Louis Villars m'a raconté qu'il avait reçu des bijoux d'une femme, c'est confidentiellement et amicalement ; cela ne me regardait pas ; je n'avais, pour être dans la loi, qu'à lui acheter à lui, que je connaissais, à payer à son domicile... Et puis, ma conviction était faite. Louis est un fort beau garçon, qui s'était fait aimer

par une viveuse voulant faire une fin — car je crois qu'il m'a parlé de mariage. — Celle-ci avait été séduite par l'idée d'aller s'établir dans un pays où elle n'était pas connue, et pour arriver à ce mariage, elle faisait vendre tous les souvenirs d'amour, tous les gages d'un passé qu'elle voulait oublier.

— Vous avez la liste de tous ces bijoux et la date de leur achat?

— Ils sont inscrits sur mon livre à leur date, monsieur le juge. La déclaration de Louis Villars était-elle fausse?

— Ces bijoux, monsieur Berheim, ont été volés par Louis Villars...

— Louis, un voleur!.. Oh! je ne crois pas cela.

— Et pour la voler, il a assassiné sa maîtresse.

— Assassiné... assassiné... Louis! Oh! non, monsieur, non.

— Vous connaissez ce crime, qui a fait assez de bruit, l'assassinat de la rue du Cirque, une femme connue sous le nom de Léone de Myrtille.

— Je me souviens qu'à l'époque où j'ai acheté les bijoux, dans tous les journaux il était question de cette affaire...

— Et vous n'avez pas pensé que ces écrins pouvaient venir de chez cette femme?

— Non, monsieur. Cette pensée ne m'est pas venue un seul instant, et aujourd'hui encore, si ces objets sont ceux qui ont appartenu à cette femme, celui qui les a volés n'est pas Louis Villars.

— Monsieur Berheim, nous allons suspendre aujourd'hui. Nous en tenant à ceci, que vous avez acheté ces bijoux sur l'assurance qui vous était donnée qu'ils constitueraient l'apport commercial d'une femme commanditant Louis Villars.

— Oui, monsieur, je l'affirme de nouveau... et je répons de Villars.

— Je vous convoque pour demain matin dix heures; vous m'apporterez votre livre d'acquisition et les bijoux qui vous restent.

— Mais il ne me reste rien... J'ai tout brisé.

— Pour briser des bijoux de cette valeur, leur origine vous paraissait donc suspecte?

— Non, monsieur, et la preuve, c'est que j'ai vendu ceux que vous avez sur votre bureau. Mais tous les autres étaient bossués ou abîmés, ils ne pouvaient qu'être mis au creuset.

— C'est bien, monsieur Berheim, fit le juge en se levant, demain matin je vous attends avec vos livres. Nous verrons les dates.

Le marchand de diamants se retirait en saluant, à reculons. Quand le juge fut seul, il dit à son greffier :

— L'affaire est claire maintenant, et nous allons voir ce que va nous dire ce Louis Villars. Le gredin n'est entouré que de sympathie, il faut y prendre garde.

Le juge ayant sonné et donné un ordre au garçon de bureau, Louis Villars parut. Il était accompagné par un garde de Paris.

Le malheureux était très pâle, il tremblait, il n'avait pas dormi de la nuit, en proie aux plus affreux cauchemars, et son regard fiévreux se fixait sur le juge qui, les sourcils froncés, commença, en lui désignant un siège :

— Asseyez-vous là. Comment vous nommez-vous?

— Louis Villars.

— Votre âge, votre demeure, votre métier?

— Monsieur, j'ai vingt-neuf ans, je demeure au Havre, mais, de retour de la Plata, je n'ai pas encore

de résidence fixe, je suis descendu dans un hôtel Chaussée-d'Antin... J'étais employé chez les frères D..., armateurs au Havre. Depuis, je me suis établi, je suis négociant...

— Où avez-vous trouvé l'argent nécessaire à votre établissement ?

— Une personne qui s'intéressait à moi... que je devais épouser ; m'a commandité... Cette femme est morte depuis.

— Quel est le nom de cette personne ?

— Madame de Myrtille.

Le juge d'instruction échangeait avec son greffier des regards singuliers ; il paraissait stupéfait par le calme de celui qu'il interrogeait.

— Cette dame vous commanditait d'une somme considérable. Quel chiffre ?...

— Monsieur, elle ne savait pas le chiffre exact, auquel elle pourrait s'engager, les valeurs qu'elle m'avait confiées, montaient à la somme de cent soixante mille francs.

— Vous résidiez au Havre, cette dame demeurait à Paris ; quelle était la nature de vos relations ? Vous deviez vous connaître bien intimement pour qu'elle consentît à un prêt aussi considérable ?

Louis Villars parut assez embarrassé, il baissait les yeux ; enfin il répondit :

— Monsieur, M^{me} de Myrtille était ma fiancée, elle devait m'accompagner, nous devons nous marier, et le sacrifice qu'elle faisait était pour nous établir tous les deux.

— Ainsi cette femme, cette mondaine, qui vivait luxueusement à Paris, consentait à s'expatrier. Elle avait une fortune réelle et elle allait tenter une fortune problématique en risquant ce qu'elle avait.

— Pourquoi, monsieur, me dites-vous cela ? de quoi m'accuse-t-on ?

— Et pour vous commanditer, cette femme qui a des valeurs négociables, de l'argent, ne vous donne pas seulement cet argent, mais encore ses bijoux.

— Monsieur, elle ne m'a pas donné de valeurs, mais des bijoux seulement... de vieux bijoux je crois, auxquels elle ne tenait plus.

Le juge haussa les épaules, et montrant la parure de Jeannie, dit :

— Les reconnaissez-vous ?... Est-ce ça que vous appelez de vieux bijoux ?

— Monsieur, je ne les reconnais pas, je les ai à peine regardés... j'étais chargé par elle de les vendre avant son arrivée...

— Et vous dites que la personne qui vous commanditait est morte... Vous souvenez-vous de la date ?

— Non, monsieur, quelques jours après mon départ, paraît-il.

— Villars, vous savez bien le jour où la malheureuse est morte... avouez-le ?

Je ne vous comprends pas... ou plutôt je crains de vous comprendre et j'ai peur... Comment est morte M^{me} de Myrtille, je l'ignore.

— Vous l'ignorez, fit le juge avec ironie... Soyez sincère. Vous en avez trop dit et pas assez.

— Vous étiez l'amant de la malheureuse femme et vous l'avez assassinée pour la voler.

— Oh !

Et le jeune homme, l'air égaré, la bouche ouverte, regardait le juge et le greffier, se refusant à croire à l'accusation qu'il venait d'entendre.

Il balbutiait :

— Assassinée... assassinée... moi !

— Ainsi vous niez être l'auteur du crime, vous espérez faire croire que c'est de son plein gré que M^{me} de Myrtille vous a donné tout ce qu'elle possédait.

Villars était comme suffoqué ; il répétait toujours : assassin ! assassin ! moi... et de grosses larmes avaient perlé dans ses yeux et coulaient sur ses joues.

— Vous niez...

— De toutes mes forces, monsieur... oh ! c'est épouvantable... C'est pour cela que l'on m'a arrêté. Cette accusation pesait sur moi pendant mon absence. C'est affreux.

Et il sanglota.

— Villars, les larmes ne prouvent rien... C'est assez souvent la réponse de ceux qui n'ont rien à dire, lorsqu'on les interroge.

— Oh ! monsieur... interrogez-moi... Je n'ai pas à mentir, moi.

— Voyons cela. Vous avez passé la soirée et la nuit du 15 septembre chez Léone de Myrtille.

— Du 15 septembre, oui monsieur, la date est heureuse pour moi et je m'en souviens.

— Vous êtes parti dans la nuit ?

— Oui monsieur, et je me suis rendu à la gare du chemin de fer, et je suis parti pour le Havre.

— Et vous emportiez les valeurs et les bijoux de Léone ?

— Oui, monsieur, j'emportais les bijoux ; je ne sais ce que vous entendez comme valeurs, je n'avais que des bijoux.

— Pourquoi n'avait-elle pas procédé à leur vente à Paris ?

— Elle voulait qu'on ne sût rien de ce qu'elle avait décidé et elle me confiait les bijoux, parce que je lui dis que je connaissais un marchand de diamants.

— Vous reconnaissez avoir passé la nuit du 15 au 16 septembre, chez M^{me} de Myrtille ; c'est le lendemain matin que l'on trouva la malheureuse femme morte dans son lit, assassinée.

— Le lendemain matin, c'est impossible... j'ai reçu quelques jours après une lettre d'elle.

Le juge se contenta de hausser les épaules.

— Vous nous donnerez cette lettre... Votre système de défense est celui-ci : Je reconnais que j'ai passé une partie de la nuit du 15 septembre chez M^{me} de Myrtille, je l'ai quittée un peu avant minuit ; elle m'avait confié des bijoux avec mission de les vendre au Havre, où elle devait venir me retrouver pour m'épouser.

— Ce n'est pas un système de défense, c'est la vérité.

— Et comment avez-vous appris cette mort qui vous faisait possesseur de ce qu'on vous a confié ?

— En débarquant à Buénos-Ayres ; par un télégramme.

— Vous avez ce télégramme ?

— Il est dans mes papiers.

— Avec la lettre de Léone, fit ironiquement le juge... M^{me} de Myrtille était votre maîtresse ?

— De ce jour, monsieur.

— Voyons, Villars, expliquez-vous... Dites-moi comment vous avez connu M^{me} de Myrtille et comment s'est passée la nuit du 15 septembre, comment et pourquoi vous veniez si souvent à Paris, vous, petit employé, résidant au Havre ?

— Monsieur j'avais, je vous l'ai dit, l'intention de m'établir à l'étranger ; je ne voulais pas rester petit employé... et je cherchais pour cela un commanditaire. C'est dans ce but que je venais à Paris, allant dans les agences où l'on me donnait des adresses.

— Mais ces voyages étaient coûteux ?

— Oui monsieur, j'y dépensais tout ce que je gagnais, et je faisais des dettes...

— A l'époque du crime, vous étiez couvert de dettes... réduit aux expédients pour vivre.

Louis Villars exhala un douloureux soupir en portant la main à son cœur.

— Ah ! monsieur, ce mot crime, me bouleverse...

— Où avez-vous connu M^{me} de Myrtille ?

— Je l'ai rencontrée dans les Champs-Élysées ; elle était fort belle, très élégante ; un jour, je m'assis près d'elle et lui parlai...

— Et vous devîntes son amant ?

— Oh ! monsieur ! Pitié pour la morte !... M^{me} de Myrtille était une honnête femme. Fille d'une honnête famille bourgeoise, elle avait été séduite violemment par un ami de son père, M. de Myrtille, qui l'avait enlevée — c'est à cet homme mort aux Indes et duquel elle se considérait comme veuve — qu'elle devait sa petite fortune... Je la connus et la vis pendant quatre mois ; c'est alors qu'elle s'intéressa au plan que je lui exposai, qu'elle dit que la vie de Paris lui déplaisait, qu'elle m'accorda sa main.

Nous convînmes ensemble qu'elle quitterait Paris sans bruit, c'est seulement le jour de son départ qu'elle préviendrait les gens autour d'elle. Elle ne voulait rien emporter de ce qu'elle avait et le réalisait en argent. Elle me donnait ces bijoux que je devais vendre au Havre en l'attendant.

— Pourquoi ne partait-elle pas avec vous ?

— Parce que le surlendemain, elle devait faire venir des voitures de déménagement pour porter son mobilier à l'hôtel des ventes. Elle indemnisait le propriétaire, payait ses gens et, le soir même, sans bruit,

sans scandale, elle venait me rejoindre au Havre, où je la présentais à mon père.

— Mais, vous aviez au Havre une maîtresse avec laquelle vous deviez vous marier.

— Non monsieur, c'était rompu... Je n'avais que Léone. Je ne pensais qu'à elle, je l'adorais, j'en étais fou.

Et il fondit en larmes.

Le juge qui ne paraissait ni ému, ni convaincu par ce qu'il entendait, demanda :

— Arrivez à la journée du 15 septembre. Vous étiez à Paris depuis plusieurs jours ?

— Oui, monsieur ! depuis quatre jours.

— Vous étiez descendu chez M^{me} de Myrtille ?

— Non monsieur, je vous répète que je n'avais pas de relations avec M^{me} de Myrtille; elle était ma fiancée et pas encore ma maîtresse... J'étais descendu dans un hôtel voisin de la gare, où j'ai couché chaque jour, on pourra s'en assurer, et où j'ai pris ma valise le 15 septembre au soir, avant de partir vers onze heures vingt minutes.

— Pendant ces quatre journées vous l'avez vue souvent ?

Je la voyais chaque jour à un rendez-vous qu'elle me donnait, puis nous passions quelques heures ensemble à nous promener en voiture.

— Vous n'alliez pas chez elle ?

— Si monsieur, mais à des heures précises où elle m'attendait et avait renvoyé sa femme de chambre.

— Vous deviez vous marier prochainement, et vous consentiez à jouer ce rôle ?

— Quel rôle ? monsieur. M^{me} de Myrtille était une honnête femme qui ne voulait pas qu'on interprêtât mal mes fréquentes visites.

— Puisque vous deviez l'épouser.

— Je vous ai dit, monsieur, qu'elle tenait ce mariage secret.

— Oui, ce qui est encore plus inexplicable. Enfin, racontez votre journée du 15 jusqu'à l'heure du crime.

— Oh ! monsieur... je vous en supplie... ne me parlez pas de crime !... J'avais rendez-vous avec Léone chez elle, ce jour, à six heures, je m'y rendis et j'arrivai juste au moment où elle montait en voiture accompagnée par une dame dont je ne me souviens pas du nom. Elle descendit de voiture seule et je montai chez elle ; la suivant, elle entra, éloigna ses domestiques et s'enferma avec moi dans le salon. Je passai ainsi une heure près d'elle, pendant laquelle elle me montra le coffret de bijoux et me dit qu'il faudrait le liquider, en arrivant au Havre ; quatre jours après nous devons nous retrouver ensemble. Quand je lui observai qu'elle prenait un délai trop court, qu'elle ne serait pas prête, elle me répondit : je serai prête, mais je veux qu'on ne se doute de rien. Le jour où vous reviendrez je paie le propriétaire, je solde mes domestiques. Je fais porter tout ce qu'il y a ici à l'hôtel des ventes... et, le soir même, n'ayant que le costume que j'aurai sur moi... suivant votre volonté, n'ayant plus rien du passé, nous partons pour nous embarquer.

— C'est vous qui vouliez qu'elle vendit tout ce qu'elle avait ?

— Oui, monsieur. Je l'adorais et j'étais jaloux du passé.

— Jaloux du passé ! Mais vous me disiez tout à l'heure que M^{me} de Myrtille était une honnête femme n'ayant eu pour amant que celui qui l'avait séduite, un ami de son père.

Louis Villars rougit et parut embarrassé.

— Je voulais croire ce qu'elle m'avait dit... mais sa demeure élégante, ses toilettes, sa mondanité me donnèrent quelquefois de mauvaises pensées... et je ne voulais pas qu'elle apportât dans notre ménage des souvenirs d'amour.

— Vous vouliez l'anéantissement de tout cela par une conversion en espèces... c'est très pratique... achevez.

— Nous convinmes alors que je prendrais le coffret de bijoux, au moment de mon départ, et nous partîmes dîner ensemble, chez Ledoyen.

— Vous fîtes un dîner copieux ?

— Oui, monsieur.

— J'ai cette addition et j'y remarque pour deux, deux bouteilles de champagne...

— C'était pour nous mettre en gaieté ; après le dîner nous allâmes au café-concert, mais nous n'y restâmes pas et enfin nous rentrâmes chez elle vers dix heures... Tout dormait déjà dans la maison, ses domestiques étaient partis... En me trouvant seul avec elle dans sa chambre, ayant la tête montée par le repas capiteux que nous venions de faire, je lui fis une cour plus pressante... elle résista, mais enfin je parvins à la faire céder... C'était, monsieur, la première fois !... je le jure... A onze heures, elle me remettait le coffret ; elle me reconduisait jusqu'à sa porte et me faisait promettre d'être là dans quatre jours ; nous nous embrassâmes et je partis...

Il y eut un silence de quelques minutes pendant lesquelles le juge regardait son greffier écrire. Villars restait embarrassé, attendant une nouvelle question. M. Guéret se tourna vers lui, dit :

— Villars, vous avez eu depuis le crime le temps de combiner votre défense..., ce que vous avez trouvé n'est pas soutenable... les faits vous accablent et l'histoire que vous racontez pour vous justifier, est enfantine.

— Monsieur, je vous jure que je vous dis la vérité.

— Vous avez parlé des bijoux — vous ne pouvez nier cela, puisque les ayant vendus à Van Berheim, si vous le contestiez, il viendrait vous confondre... Mais vous ne parlez pas des titres, des valeurs qui représentent une valeur double de ce que vous avez touché...

— Monsieur, je n'ai eu de sa main que les bijoux qu'elle m'a chargé de vendre.

— Pourquoi, si ce que vous venez de raconter est vrai — lorsque vous l'aviez décidée à vous épouser et à liquider son passé, ne vous a-t-elle pas parlé de ses valeurs ? — elle n'avait plus rien à vous cacher...

... Et pourquoi, — puisque pour la commandite que vous cherchiez c'est de l'argent dont vous aviez besoin — ne vous a-t-elle pas plutôt donné des valeurs que des bijoux ?

— Je ne savais pas si elle avait des valeurs.

— Ce serait bien étonnant aux termes où vous étiez ensemble.

Le juge regardant fixement le jeune homme, lui dit sèchement :

— Tout cela est mensonge, Villars, et ne sert à tromper personne... La vérité que vous refusez de dire, la voici : Vous avez su que M^{me} de Myrtille était riche ; très besoigneux et couvert de dettes, vous lui avez fait la cour, dans l'espoir d'obtenir d'elle l'argent que vous cherchiez pour vous établir... Vous ne l'ai-

miez pas et n'aviez nulle idée de l'épouser, car vous saviez bien ce qu'elle était...

— Monsieur, oui, j'ai commencé à lui faire la cour avec la croyance qu'elle me prêterait la somme que je cherchais, mais je suis devenu véritablement amoureux d'elle, mais je l'aimais passionnément et pensant qu'elle avait eu quelque faiblesse, je la respectais et la tenais pour une honnête femme.

— Vous ne ferez croire cela à personne... Vous lui avez fait la cour, vous êtes devenu son amant, et vous n'avez pu obtenir d'elle ce que vous désiriez; alors l'idée du crime est née en vous...

— Mais je vous en supplie...

— Écoutez-moi... vos protestations, vos larmes, votre comédie enfin, ne trompent personne ici.

Villars épouvanté fondit en larmes.

— Vous êtes parti du Havre le 10 septembre, décidé à en finir. Très adroit afin de n'être pas plus tard reconnu par les domestiques, vous ne donniez à votre maîtresse que des rendez-vous en ville. M^{me} de Myrtille ne céda pas; c'était une femme économe qui avait péniblement amassé sa fortune. Elle tenait à ses bijoux, et était trop coquette pour s'en défaire, elle était trop mondaine et trop parisienne pour rêver un voyage à Buénos-Ayres ou à la Plata. Ce sont des contes d'enfant que vous nous faites-là. Voyez cette jolie créature, un type de coquetterie et d'élégance, recherchée, choyée, qui vit dans un appartement somptueux et rêve la vie d'aventures en Amérique.

Villars regardait le juge comme stupéfié par ce qu'il entendait, à mesure qu'il voyait se retourner contre lui ce qu'il croyait devoir absolument prouver son innocence... Le juge Guéret continuait :

— Le 15, vous aviez donné rendez-vous à M^{me} de

Myrtille, la priant de dîner avec vous, puisque vous partiez le lendemain au Havre. Elle accepta. C'est près de chez elle que vous la faites dîner... j'ai la carte sous les yeux, vous l'avez fait boire à perdre la raison, c'est ce qui est arrivé... et vous avez ramené la malheureuse chez elle à l'heure où vous saviez que tout le monde dormait dans la maison... La jeune femme était ivre; vous avez dit que vous passeriez la nuit chez elle, et elle s'est couchée et c'est lorsqu'elle se livrait à vous que vous lui faites respirer le poison qui l'a tuée.

— Oh! mon Dieu, mon Dieu, mais c'est l'épouvantable!

— Comment voulez-vous croire à cette possession d'un jour... Mais dans votre scène de séduction, elle resta habillée... et quand nous l'avons retrouvée, elle était dans son lit, nue... Puis, vous hâtant de vous habiller, vous avez pris les valeurs et les bijoux et vous vous êtes sauvé sans bruit. Vous avez pris le train de onze heures trente, qui vous amène vers cinq heures au Havre. Villars, vous avez assassiné Léone de Myrtille, vous lui avez volé ses bijoux et ses titres, nous avons les bijoux. Qu'avez-vous fait des valeurs?

— C'est épouvantable ce que vous me dites! s'écria le malheureux garçon au comble de la douleur. Mais je vous le répète, monsieur, j'aimais Léone, jamais je n'avais connu femme aussi séduisante, aussi belle.

Et le jeune homme avait des cris déchirants, il sanglotait; vainement il cherchait dans les regards du juge un sentiment de pitié; il ne voyait qu'une haine méprisante. Le juge disait :

— Villars, votre système de défense est absurde.

Vous ne ferez croire à personne qu'une jeune femme, dans tout l'éclat de sa beauté, ait accepté les folles propositions que vous veniez lui faire, qu'elle ait consenti à vous donner ses bijoux pour les vendre...

Il y eut un silence, pendant lequel accablé, Villars ne répondant plus, sanglotait, et M. Guéret reprit :

— Vous aimiez passionnément, dites-vous, M^{me} de Myrtille, elle était votre fiancée, pourquoi, apprenant la catastrophe, pendant que vous l'attendiez au Havre, n'êtes-vous pas revenu aussitôt ?

Louis cessa de pleurer et répondit :

— Mais, monsieur, je l'ai attendue au Havre, et je n'ai pas eu connaissance du crime.

— Vous deviez l'attendre ?

— Oui, monsieur.

— Ne la voyant pas venir, avant de vous décider au départ, vous deviez vous informer. Comment, vous décidez avec votre fiancée que tel jour, à telle heure, vous quitterez la France, et que vous partirez pour vous marier, vivre ensemble et vous établir. Vous attendez quelques jours, votre fiancée ne vient pas et vous ne vous en préoccupez pas. Vous partez. Est-ce possible ?

— Monsieur, je ne suis parti que sur un ordre formel, reçu d'elle.

— Quel ordre ? fit en souriant ironiquement le juge, vous n'avez pas encore parlé de ça.

— Si, monsieur, j'en ai parlé, je vous ai dit que j'avais reçu une lettre d'elle.

— Et où est cette lettre ?

— Elle est avec mes papiers dans ma malle.

Le juge prit une liasse de papiers placée sur son bureau, en disant :

Voici les papiers trouvés dans votre malle.

— Vous devez y trouver cette lettre ?

Le juge chercha, arrivant à un papier froissé, souvent lu, Villars dit :

— Je crois que vous la tenez, lisez, monsieur.

Le juge lut avec étonnement :

« Mon cher ami,

« J'ai longuement réfléchi, je ne puis partir de Paris avec vous. Il me faut dix jours pour finir ici. Partez au reçu de cette lettre, je vous rejoindrai par le prochain paquebot.

« Ne m'écrivez pas à Paris, je quitte mon appartement demain. Laissez-moi au Havre une lettre poste restante aux initiales L. D., qui me dira où je devrai vous rejoindre. A bientôt.

« Je vous embrasse de tout mon cœur.

« LÉONE. »

M. Guéret relut plusieurs fois la lettre, qui lui paraissait bien singulière.

— C'est lorsque vous avez reçu cette lettre que vous vous êtes décidé à partir ?

— Oui monsieur.

— On vous demandait de laisser une lettre poste restante indiquant le lieu où vous vous rendiez. Tout cela est bien léger pour des choses si graves, bien romanesque. — Avez-vous écrit cette lettre ?

— Oui monsieur.

— Elle doit être encore au bureau de poste du Havre ?

— Non monsieur, en arrivant au Havre, mon premier soin a été de voir, si on l'avait prise... La lettre avait été réclamée...

— Ainsi, quand vous avez quitté la France, vous étiez assuré que M^{me} de Myrtille allait bientôt vous rejoindre ?

— Oui, monsieur. Sans cette assurance je n'aurais pas parti...

— Mais, puisque vous aviez réalisé la somme, vous n'aviez plus besoin d'elle.

— Je ne pensais pas que je pouvais en disposer, j'avais besoin de la revoir, je n'avais mission que de vendre... il est vrai que c'était dans ce but.

— En partant vous étiez convaincu que M^{me} de Myrtille vivait ?

— Oui, monsieur ; je suis parti le 21 et c'est seulement quelques jours après mon arrivée que j'ai appris la mort de Léone...

— Qui vous en a informé ?

— Une dépêche laconique, que vous trouverez dans ces papiers...

Le juge chercha et déplia une dépêche qu'il lut :

« Grand malheur. Léone de Myrtille, morte ici, péritonite. Dernière pensée pour vous. Soyez heureux. Ne revenez plus en France. Priez pour elle.

« MARIE. »

— Connaissez-vous la personne qui vous a adressé cette dépêche ?

— Non, monsieur. Je souffris beaucoup en la recevant, il me fallut quelques jours pour me remettre. Il n'y avait que Léone qui savait exactement l'endroit où je devais descendre. C'était donc elle qui, en mourant, avait recommandé qu'on ne m'oubliât pas.

Le juge regardait la dépêche et la relisait :

— Vous ne connaissez pas cette Marie ?

— Non, monsieur, la dépêche est datée du Havre.

— On était venu au Havre chercher la lettre que vous aviez adressée poste restante. C'est sur les indications que contenait cette lettre que la dépêche vous fut adressée.

— C'est possible. En arrivant au Havre, j'ai vainement cherché où elle était morte et où elle était inhumée.

Le juge d'instruction Guéret paraissait fort intrigué.

Après s'être assuré que la lettre et la dépêche étaient bien authentiques, il se demandait dans quelle intention elles avaient été conçues et envoyées.

Restant toujours convaincu que Villars était bien l'auteur du crime, il pensa que Villars s'était fait adresser lettre et dépêche par un ami... Avait-il un complice ?

Le juge se souvint qu'il avait été question dans l'enquête d'une jeune ouvrière, la maîtresse de Louis Villars. Elle avait habité quelque temps le Havre après le départ de son amant, puis était venue à Paris, et c'était elle qu'il recherchait lorsqu'il avait été arrêté. Le juge sourit ; il avait trouvé l'explication des deux pièces, et continuant son interrogatoire, il demanda :

— Après avoir reçu cette dépêche, que faites-vous ?

— Je ne devais plus retarder de me mettre à l'œuvre pour tenter tout ce que j'étais venu faire.

— Vous n'écrivîtes pas à Paris ?

— Non, monsieur.

Après avoir un peu hésité, il ajouta :

— Léone étant morte, je considérai, le bien qu'elle m'avait confié comme le mien, et je ne voulais pas

qu'il se présentât tout à coup un héritier pour m'en discuter la possession. Je résolus donc de ne rien faire.

— Ainsi, vous étiez convaincu que M^{me} de Myrtille était morte au Havre d'une péritonite aiguë. Vous n'avez pas cherché à voir à votre retour des parents de la malheureuse femme, ne voulant point qu'on vous réclamât ce qu'elle vous avait donné.

— Oui, monsieur.

— C'est pour cela qu'arrivé à Paris vous n'êtes pas allé rue du Cirque ?

Louis Villars affirmait de la tête. Le juge fouillait dans le dossier qu'il avait devant lui. Le jeune homme paraissait plus à l'aise. Il lui semblait que la vérité se faisait jour enfin. Son illusion fut courte, car le juge reprit :

— Vous déclarez, Villars, que vous n'étiez plus à Paris quand le crime a été commis, et que vous l'avez ignoré, vous étiez convaincu que Léone vivait, puisqu'elle vous avait adressé une lettre.

— Certainement, monsieur.

— Êtes-vous bien sûr que cette lettre est d'elle ?

— Quelle autre pouvait me parler ainsi ?

Le juge tira plusieurs lettres du dossier et les étala près de celle que Villars avait reçue.

— Voici des lettres de M^{me} de Myrtille, celle que vous prétendez avoir reçue après sa mort est fausse... Constatez-le vous-même.

Villars se pencha pour mieux voir. Le doute n'était pas possible, l'écriture des unes était longue et presque sans pleins, et celle de l'autre était très fine et ronde... Villars était attérée, et le juge souriant ironiquement, lui dit :

— La lettre et la dépêche pourraient être d'une

même personne que vous connaissez bien... celle qui signe Marie ne serait-elle pas une demoiselle Andrée Perret ?

— Oh ! monsieur, la pauvre enfant, je ne la voyais plus.

— Vous ne la voyiez plus, cependant... en arrivant à Paris, ce n'est pas de la malheureuse dont vous avez appris la mort d'une façon bien légère... que vous deviez avoir besoin de confirmer — de qui vous occupez-vous, c'est de la petite ouvrière Andrée Perret... c'est elle que vous recherchez ?

— Monsieur, j'étais absolument convaincu de la mort de Léone, car si la pauvre femme avait vécu, elle n'aurait rejoint, ou j'aurais reçu d'autres lettres d'elle... Je la croyais morte au Havre des suites d'une douloureuse maladie, et, peu à peu, je m'étais habitué à cette idée, ma douleur s'était éteinte. C'est dans cet état que je revins en France. En arrivant au Havre, j'appris que la jeune fille que j'avais abandonnée pour courtiser M^{me} de Myrtille, Andrée Perret était enceinte lorsque je l'avais quittée. Désespérée de se trouver seule dans une pareille situation, elle avait tenté de se suicider. J'eus des remords de ce que j'avais fait, je sentis se réveiller en moi l'amour éteint, et je la cherchais. C'est alors que j'appris chez son ancienne patronne, à laquelle elle avait écrit, qu'elle demeurait à Paris et travaillait chez M^{me} la comtesse de Kéradec... et je me mis en route aussitôt.

— Depuis votre départ, vous n'avez pas correspondu avec cette jeune fille ?

— Mais non, monsieur.

— Enfin cette lettre est fausse. Si ce n'est vous qui l'a écrite ?

— Mais, monsieur, personne n'avait intérêt à m'écrire cela.

— Justement. Vous seul aviez besoin d'une lettre qui expliquât votre résolution de partir aussi vite, et grossièrement vous vous faites adresser cette lettre que vous ne datez pas. Vous espériez ainsi prouver que vous étiez déjà au Havre lorsque le crime fut commis. Je vous ai prouvé que l'écriture n'est pas celle de la victime.

— Mais, monsieur, je ne connaissais pas l'écriture de Léone, et vous avez pu remarquer qu'on n'avait même pas pris la peine de l'imiter.

— Si vous aviez cru à l'authenticité de la lettre, vous y auriez répondu aussitôt ainsi qu'on vous le demandait.

Monsieur, j'ai répondu poste restante et la lettre a été réclamée.

Le juge haussa les épaules...

— N'insistez pas... vos dénégations ne s'appuient sur rien... C'est vous, Villars, qui dans la nuit du 15 septembre avez abusé de la tendresse de la malheureuse femme pour lui donner la mort.

— Non, non ! monsieur, s'écria Villars avec un accent déchirant, je ne suis pas un assassin.

— Vous étiez criblé de dettes, sans ressources ; vous alliez être renvoyé de votre place, vous avez pris un parti définitif. Vous avez difficilement emprunté deux cents francs pour faire le voyage de Paris, promettant à la personne qui vous les avançait de les lui rendre à votre retour... Vous étiez donc sans un sou vaillant, et le lendemain de votre retour, vous payez toutes vos dettes et vos amis vous voyaient à tout propos fouiller dans un portefeuille bleu, garni de nombreux billets de banque.

Mais, monsieur, fit le jeune homme désespéré, je vous en ai donné l'explication. J'avais vendu les bijoux que m'avait donnés M^{me} de Myrtille.

— Et qui donc a assassiné la malheureuse femme, à laquelle justement vous venez de prendre la fortune et les bijoux ? Car vous prétendez, vous, que M^{me} de Myrtille, votre maîtresse, vous a abandonné tout ce qu'elle avait, et bizarre coïncidence, derrière vous qui emportiez ce qu'elle possédait, on vient assassiner la malheureuse. Si ce n'est pas pour la voler, pourquoi ?

Villars restait confondu. C'est que la situation était inexplicable, c'est lui qui avait emporté les bijoux et tout aussitôt Léone était assassinée. Il avait dit la vérité, toute la vérité, et le juge n'avait pas vu dans ses accents qu'il était innocent. Depuis une heure, on le torturait, et malgré ce qu'il disait pour se défendre, il sentait l'accusation grandir, et c'était effrayant. Lui un assassin ! et il ne trouvait rien, rien, pour prouver son innocence. Après une pause de quelques minutes pendant laquelle Villars pleura, le juge reprit :

— Louis Villars ! nous allons terminer ce pénible interrogatoire, mieux vaudrait pour vous, éviter de recommencer chaque jour une évocation douloureuse... Votre système de défense ne tient pas debout.

Je vous abjure de dire la vérité...

Sans ressources, décidé à quitter la France pour vous établir sérieusement, vous avez courtisé, une femme ayant une petite fortune. Vous espériez qu'elle consentirait à vous commanditer.

Lorsque vous avez vu que vous ne pouviez réussir, vous avez eu l'idée du crime... Vous êtes venu du

Havre avec l'idée de tuer; vous avez fait boire votre victime, vous êtes rentré avec elle, elle était préparée à une orgie intime, et c'est dans un transport d'amour que vous lui avez donné la mort... Avouez-le.

— Ah ! monsieur, sanglota le jeune homme. C'est atroce cela ! Non, non, je ne suis pas coupable.

— Vous ne nous ferez pas croire que la malheureuse se soit dépouillée de tout ce qu'elle avait.

— J'ai dit la vérité.

— Enfin, fit le juge impatienté, vous ne voulez pas avouer ?

— Je vous ait dit la vérité, je ne puis dire autre chose.

— Vous reconnaissez cependant que vous avez passé une partie de la journée du 13 septembre avec M^{me} Léone de Myrtille ?

— Oui, monsieur.

— Vous reconnaissez être rentré avec la victime chez elle le soir ?..

— Oui, monsieur.

— Vous ne l'avez quittée que vers onze heures, emportant les valeurs ?..

— Oui, monsieur, emportant les bijoux, qu'elle venait de me remettre et elle me reconduisit jusqu'à sa porte...

— Et derrière vous il n'entra plus personne chez elle, et l'on découvrit le lendemain le cadavre de la malheureuse. Le corps révélait que sa dernière heure fut une heure d'amour... ce que vous avez encore reconnu.

— Je ne sais ce que vous voulez dire...

Le juge présentant une photographie à Villars, lui dit :

— Me comprenez-vous... et la reconnaissez-vous ?

Louis Villars regarda l'image et devint livide, ses traits se convulsèrent et il fut pris d'un tremblement qu'il ne put vaincre. Le juge qui l'observait lui dit :

— Vous êtes anéanti devant la vérité.

Il repoussait la photographie en disant :

— Non, non, c'est affreux... et il fondit en larmes.

— Devant l'image de votre victime, vous ne trouvez plus un mot pour vous défendre.

— Ah! monsieur, c'est un long martyr que vous me faites endurer. A chaque accusation que vous portez je répons : non, et je l'appuie par un fait. Vous haussez les épaules et passez outre. Vous n'écoutez rien de ce que je dis, revenant toujours à votre épouvantable accusation. A la fin, vous me montrez l'image de celle que j'aimais, que j'adorais, morte dans une situation obscène... Tout se révolte en moi, ma douleur s'augmente... et vous y trouvez une preuve de plus de ma culpabilité... Ah! je suis las. C'est trop, faites de moi ce que vous voudrez. Mais aujourd'hui laissez-moi, je ne vous répondrai plus... J'ai besoin de pleurer.

M. Guéret regardait le jeune homme qui sanglotait; il l'écoutait impassible, et il conclut :

— Oui, ne sachant plus que répondre, écrasé par les faits établis contre vous... vous renoncez à vous défendre, vous avez besoin de réfléchir longuement... Je vais vous en donner le loisir, Villars, on va vous reconduire dans votre prison. Demain, je citerai quelques témoins avec lesquels je vous confronterai... Nous verrons si vous leur répondrez par les mêmes dénégations.

— Si vous me faites avouer autre chose que ce que je vous ai dit... c'est que vous m'aurez rendu fou!...

— Vous n'avez rien dit qui détruise l'accusation. Vous reconnaissez bien avoir passé une partie de la nuit du 15 septembre avec la victime... Vous reconnaissez avoir couché quelques heures chez elle.

— Non, je ne reconnais pas cela. Dans le rapport que vous avez lu, on prétend que la victime est morte vers minuit. Moi, je vous affirme que j'ai pris le train de onze heures trente, et dans mon interrogatoire que le greffier vient de lire, vous mettez seulement que je suis parti de Paris par un train de nuit pour arriver dans la matinée au Havre.

— Ah ! ah ! fit le juge, vous allez trouver un alibi... c'est complet... Je vous ai laissé dire ; effectivement, lorsque vous parliez du train de onze heures trente, puisque vous déclariez quelques minutes après, qu'à onze heures vous étiez encore chez M^{me} de Myrtille, et que de la rue du Cirque vous n'aviez pas le temps de vous rendre à la gare, de vous arrêter à votre hôtel et de prendre votre billet en une demi-heure. Logiquement vous avez dû prendre le train de minuit trente, qui vous amène dans la matinée au Havre.

— Non, monsieur. Si, ainsi que le déclarent les docteurs, M^{me} de Myrtille est morte à minuit, j'avais déjà quitté Paris... j'avais réglé mon hôtel dans la journée... j'avais laissé ma valise dans la chambre, afin de la pouvoir prendre rapidement à mon retour. Vous pouviez citer, pour ce fait, le garçon d'hôtel. En descendant de chez M^{me} de Myrtille, je suis monté dans une voiture qui m'a conduit à mon hôtel et à la gare en moins d'un quart d'heure. Je suis arrivé au moment où on allait fermer le guichet... ce qui établit pour moi que je suis parti de chez Léone vers onze heures un quart.

— Vous trouverez difficilement un témoin qui

puisse en témoigner... Cependant on pouvait vous remarquer, car vous portiez d'une main votre valise et vous teniez le coffret à bijoux dans vos bras.

— Oui, monsieur, c'est pendant que le train était en marche, dans le compartiment du wagon que je mis le coffret dans ma valise.

— Avez-vous un témoin qui puisse confirmer ce que vous dites ?

Après une minute de réflexion, Villars exclama :

— Oui, monsieur, il faut que vous la fassiez rechercher, que vous la retrouviez. C'est elle que j'étais venu retrouver à Paris.

— Ah ! cette ouvrière...

— Oui, monsieur, M^{lle} Andrée Perret...

— Que déclarera-t-elle ?

— Que le 16 septembre au matin, elle est venue m'attendre à l'arrivée du chemin de fer au Havre. Il était cinq heures du matin.

— C'est bien, fit en souriant M. Guéret, nous allons rechercher M^{lle} Perret. Nous aurons peut-être par elle l'explication des lettres que vous avez reçues... et des télégrammes... et nous saurons qui a été prendre au bureau les lettres poste restante.

— La pauvre enfant !... Ah ! c'est assez d'un accusé innocent, ne l'attaquez pas.

Le jeune homme essayait ses larmes et la sueur qui perlait sur son front ; ce long interrogatoire l'avait épuisé. Le juge avait espéré que cette fatigue amènerait un aveu, il devait y renoncer. Pendant qu'il prenait des notes, le garde rentra. Avant que le prisonnier ne fut emmené, il lui dit :

— Villars, réfléchissez bien à ce que je vous ai demandé, à vos réponses, et vous comprendrez que c'est en vain que vous cherchez à me tromper... et il

est temps de dire ce que vous avez fait des valeurs en or ou papier.

Louis Villars eut un mouvement de découragement, et il suivit le garde... Quand il fut sorti, le juge dit au greffier :

— Il n'y a pas le moindre doute aujourd'hui, nous tenons bien le coupable

VI

UN TÉMOIN

Andrée avait beaucoup souffert de la découverte qu'elle avait faite et malgré toutes les protestations de Cardenac, elle avait été blessée au cœur. Elle avait bien pensé à la délicatesse de sa situation. Elle aimait Adrien, mais pour que son rêve se réalisât, il fallait qu'elle restât digne de lui ; elle savait combien cette promiscuité de chaque jour était dangereuse. Puis elle devait tout au jeune homme. Depuis sa convalescence, elle n'avait pas travaillé, le jeune homme subvenait à ses besoins.

En découvrant que celui qu'elle considérait comme son fiancé avait une maîtresse, elle fut gênée d'être à sa charge, elle eut peur pour l'avenir, et résolut de reprendre son travail. Ce fut contre le gré de Cardenac, mais elle lui dit doucement qu'elle voulait vivre de son travail. Elle n'accepterait une condition autre que de son mari... d'abord les longues journées qu'elle passait, désœuvrée, l'ennuyaient.

Cardenac aurait voulu recommencer ce qu'il avait

essayé de faire, lui trouver une clientèle, afin qu'elle travaillât chez elle, et n'allât pas dans un atelier, mais cela était impossible. Alors elle pensa à la comtesse de Kéradec, qu'elle avait si singulièrement quittée et à laquelle elle devait des excuses, en même temps qu'elle avait des journées à toucher.

Cardenac ne s'y opposa pas, et quelques jours après les événements que nous avons racontés, Andrée se présentait chez la comtesse Jeannie et était reçue amicalement par la femme de chambre.

— Vous, mademoiselle Andrée!... et que vous est-il arrivé?... Et la regardant avec admiration, elle ajouta : Ah! que vous êtes changée... êtes-vous jolie!... oh! mais jolie!...

Andrée restait toute confuse. Elle raconta qu'à la suite d'un accident, elle avait été délivrée et longtemps malade. Puis la femme lui raconta les changements survenus dans la maison. La comtesse plaidait sa séparation contre son mari. Celui-ci n'habitait plus là; il avait fait déménager son appartement, et l'on était bien tranquille, mais au contraire d'autrefois, madame était rarement chez elle...

La comtesse rentra, et aussitôt la femme de chambre lui annonça la visite. Fort étonnée, Jeannie fit venir Andrée dans le petit salon, et comme Fanny, resta surprise en la reconnaissant, elle fronça légèrement les sourcils sous une mauvaise pensée; mais la mise simple, la tenue digne, l'air honnête de la jeune femme la rassurèrent, et elle lui dit :

— Je ne vous aurais pas reconnue, mademoiselle; vous êtes bien changée, et toute en votre faveur... Je ne me suis jamais expliqué votre départ précipité de chez moi...

— C'est ce dont je viens m'excuser, madame. En

sortant de chez vous, le soir, j'ai glissé sur le trottoir, près de l'Institut... et vous vous souvenez la situation dans laquelle j'étais. Je me suis blessée grièvement. Evanouie, je fus transportée à l'hôpital, où je restai de longs jours sans reprendre connaissance...

— Ah ! ma pauvre demoiselle !

— Je demeurai quelque temps ainsi entre la vie et la mort... et j'en sortis enfin délivrée... Je ne pouvais vous écrire, madame. Aujourd'hui, tout à fait rétablie, je viens vous offrir mes services.

La comtesse se fit raconter dans ses détails la maladie de la jeune ouvrière, puis elle lui dit :

— Je m'occupe moins de mes toilettes qu'à cette époque, mais n'ayant eu qu'à me louer de vous, je vous prends de nouveau, il y aura toujours de quoi vous occuper.

Andrée allait prendre congé, lorsque la comtesse lui dit de rester et lui demanda :

— Vous êtes heureusement délivrée, n'avez-vous pas pensé à celui que vous aimiez ?

— Celui que j'aimais, fit-elle en rougissant... Mais je n'aime personne.

— Comment, votre fiancé, celui qui vous avait quittée...

— Non, madame, lorsque son souvenir revient à ma mémoire, je l'éloigne aussitôt, car cet homme fut la cause de tous mes tourments.

— N'est-ce pas le dépit qui vous fait parler ainsi ?

— Oh ! non, madame.

— Cet homme ne se nommait-il pas Louis Villars ?

— Je ne croyais pas vous avoir dit son nom, fit-elle avec étonnement.

— Vous ne me l'avez pas dit, en effet, mais je l'ai

su. Je dois vous le dire, depuis votre absence, on est venu vous demander ici.

— On est venu me demander?... Elle pensa à Cardenac qui avait envoyé le jour où il s'était aperçu qu'elle n'était pas rentrée. Ah ! oui, je sais, des bons amis près desquels je vis, ils étaient inquiets de ne pas me voir revenir.

— Non, point ceux-là... Celui dont nous parlions tout à l'heure.

— Louis ? exclama-t-elle.

— Oui, M. Louis Villars, c'est moi qui l'ai reçu et assez durement, car vous m'aviez parlé de son ingratitude ; il s'en défendait bien et paraissait vous avoir aimé beaucoup.

— Oh ! je ne veux pas le voir... Je ne veux pas...

Remarquant qu'à la seule pensée de rencontrer son ancien amant, la jeune fille tremblait, elle reprit :

— Vous n'avez rien à craindre de lui.

Andrée regarda interrogativement la comtesse :

— Vous désirez ne pas le revoir, vos désirs seront satisfaits... car en sortant d'ici, il était arrêté et écroué.

— Oh ! mon Dieu... il est pris !

— Vous savez quelle accusation pèse sur lui ?

— Hélas ! madame... Je ne vous ai pas dit tout à l'heure, la véritable cause de mon mal... C'est à cette nouvelle.

— Comment cela ?

— Je sortais de chez madame, j'avais acheté un journal du soir et, sous les arcades de l'Institut, je le lisais, lorsque mes regards s'arrêtèrent sur ces mots : « Découverte de l'assassin de la rue du Cirque. » Je lus le nom de celui qu'on accusait : c'était

lui... j'eus une attaque de nerfs, dans laquelle je tombai si malheureusement, que je me blessai et dus être immédiatement transportée à l'hôpital. C'est cette chute qui avança ma délivrance.

— Vous saviez que cet homme était un criminel ?

— Oh ! non, madame ! Jamais, jamais je n'aurais cru une pareille chose. Je l'appris en lisant ce journal.

— Cela ne pourrait suffire à vous convaincre.

— Cela me fit ouvrir les yeux et je trouvai aussitôt l'explication de ce que je n'avais pu comprendre...

La jeune fille hésitait à parler, et la comtesse curieuse désirait savoir. Elle lui dit :

— Ne craignez rien, Andrée, parlez-moi sincèrement, vous savez bien que vous avez en moi une véritable amie.

— Oh ! madame est bien bonne.

— Qu'avez-vous remarqué de singulier dans sa conduite ?

— Il cherchait une somme considérable, et je fus surprise de la facilité avec laquelle, sans garantie aucune et couvert de dettes, il l'avait trouvée, puis je rapprochai les dates et je constatai que son retour coïncidait avec la nuit de l'assassinat... le 16 septembre, je crois ; il arrivait le matin au Havre et l'assassinat avait été commis la veille dans la soirée. Je l'attendais au chemin de fer, il avait le visage fatigué, il était agité, inquiet, il ne pouvait tenir en place et avait hâte de me quitter.

— Ce que vous me dites là a une grande importance... Je vous disais tout à l'heure qu'il était venu vous demander... le parquet aussi vous doit rechercher.

— C'est ce qui m'épouvante.

— Hé ! ma pauvre enfant, cela n'a rien d'effrayant. En quelques mots vous éclairez la justice et évitez les douloureuses erreurs qui ont été faites... Pour vous, il est coupable ?

— Oui, madame, fit Andrée avec effort.

— Je m'explique alors la répulsion que vous éprouviez tout à l'heure.

— Oui, madame, j'éprouve pour lui du mépris, il me fait honte... il s'est conduit avec moi comme un misérable ; cependant, je ne voudrais pas déposer contre lui, je ne voudrais pas être la cause de sa condamnation.

— Il agissait avec vous avec moins de scrupule, en vous abandonnant dans la situation où vous étiez... où il vous avait mise.

— Oh ! j'ai peur !...

La comtesse n'insista pas. Elle avait confiance dans son amie, et malgré les doutes qu'elle avait entendu formuler sur elle, elle éprouvait une véritable sympathie.

— Vous allez dès aujourd'hui reprendre votre place, et vous attendrez patiemment qu'on vous cite.

— Merci, madame !

Andrée prit congé. Elle dit le soir même à Cardenac qu'elle devait reprendre le lendemain son travail chez la comtesse ; celui-ci y attacha peu d'importance et, dès le lendemain, la belle Andrée travaillait. Elle se trouvait plus longtemps seule, car la comtesse Jeannie était souvent dehors.

La femme de chambre était sortie ; Andrée était seule dans le petit salon, où elle travaillait d'ordinaire, lorsque le timbre résonna.

La cuisinière avait été ouvrir, et la dame qui se présentait ayant demandé la comtesse de Kéradec et apprenant qu'elle était sortie, avait répondu :

— C'est bien, je l'attendrai.

C'était une amie intime. Elle entra dans le petit salon de travail de la comtesse. Et voyant une ouvrière, elle parut surprise. Andrée s'était levée aussitôt, reconnaissant celle qui entrait, elle avait jeté un petit cri d'effroi et était devenue toute rouge.

Au contraire, la nouvelle venue avait eu un mouvement de joie en la reconnaissant, et l'obligeant à s'asseoir, elle prit place près d'elle.

— Ah ! on vous a retrouvée, mademoiselle ! Vous aviez plongé tout le monde ici dans une grande inquiétude.

Andrée était embarrassée pour répondre ; on voyait ses petits poings se crispier. D'un ton sec, elle répondit :

— J'ai été très gravement malade.

— On ne s'en douterait pas... Vous êtes plus belle encore... Mais vous êtes très belle, mademoiselle Andrée.

Et se plaçant devant la jeune fille toute confuse, elle lui prit les mains et la regarda fixement du regard étrange de ses yeux de velours... Andrée baissa les siens en balbutiant :

— Madame la duchesse se moque de moi.

— Non, Andrée... Vous m'étiez très sympathique, et lorsque vous êtes venue chez moi, je vous avais fait promettre de revenir... Vous êtes bien chez Jeanne, vous eussiez été mieux chez moi... Vous ne le croyez pas ?

Et cela était dit d'une voix douce, en même temps que la duchesse de Freneuse prenait dans ses mains

la taille souple de l'ouvrière... Et comme elle la sentait frissonner :

— Hé quoi! Andrée, est-ce que je vous suis répulsive?... Cependant, j'ai pour vous une véritable affection, et quoique nos situations soient bien différentes, j'aurais voulu vous considérer comme une bonne amie.

Andrée, un peu bouleversée, confuse, gênée par ce regard *de velours*, n'osait parler... Elle fit un effort pour répondre enfin :

— Et pourquoi? madame la duchesse.

— Pourquoi, parce que nous avons peut-être toutes deux au cœur le même amour et que nous devrions nous entendre et non pas nous haïr...

Andrée étonnée la regarda. Etait-ce de Cardenac qu'elle parlait, que voulait-elle dire?... Son regard rencontra encore les beaux yeux de velours, et ses paupières papillotèrent. Alors, penchée sur elle, Marceline lui dit dans l'oreille, d'une voix passionnée :

— Andrée, nous avons besoin de nous trouver seuls ensemble, il faut que je vous parle gravement... Il faut surtout que personne ne le sache... ne le dites pas ici, pas ailleurs... Depuis quelque temps je vous cherchais... il s'agit peut-être de la vie de quelqu'un que vous aimez...

— Que voulez-vous dire? fit Andrée toute tremblante.

— Jeannie va venir d'un moment à l'autre, je n'ai pas le temps de vous parler ici... Promettez-moi de vous rendre où je vous dirai :

Elle la regardait, attendant sa réponse. Andrée, comme fascinée par ce regard qui ne la quittait pas, répondit :

— Je vous le promets...

— Merci!... Vous recevrez une lettre de moi, demain.

Et, se penchant, elle embrassa la jeune fille sur les lèvres. Andrée était retombée sur sa chaise, étourdie. En ce moment, la porte s'ouvrit et Fanny entra, précédant sa maîtresse.

La duchesse redevint aussitôt calme, et, souriante, elle alla au-devant de son amie.

Andrée avait repris son travail, mais sa main tremblait en conduisant l'aiguille; elle ressentait une impression indéfinissable, qu'elle subissait et contre laquelle tout son être se révoltait. Andrée n'était plus une jeune fille; si son caractère avait encore des côtés d'innocence, l'amour tourmentait son cerveau, des désirs la brûlaient, elle avait été femme et son corps se refusait à la continence obligée à laquelle elle le soumettait... et, cette tendresse, cette affection bizarre l'agitaient, ces caresses féminines faisaient revivre les désirs qu'elle étouffait.

Elle avait accepté un rendez-vous de la duchesse; elle avait promis de s'y rendre, et elle voulait se persuader qu'elle s'y était décidée, parce qu'elle lui avait promis de lui parler de quelqu'un qu'elle aimait. Était-ce de Cardenac? Était-ce de Louis Villars? Était-ce d'elle? Et elle rougissait à cette pensée; s'efforçant de travailler vite pour cacher son trouble. Jeannie entraînait Marceline dans le salon, elle allait se trouver plus à l'aise lorsque la duchesse serait sortie de la petite pièce dans laquelle elle se trouvait. Elle leva la tête et ses yeux rencontrèrent encore le regard lourd et troublant de la belle duchesse, et un frémissement secoua son cœur.

Lorsque Marceline et son amie se trouvèrent dans le salon, la duchesse lui demanda :

— Est-ce que tu vas recommencer la vie d'économie que tu menais sous la tutelle de ton mari ?

— Pourquoi me demandes-tu cela ? fit Jeannie étonnée.

— Parce que je trouve chez toi une ouvrière installée... Elle est bien jolie.

Les deux femmes se regardèrent sur cette observation et Jeannie répondit :

— Non, c'est l'ouvrière que j'occupais autrefois ; elle a été très malade, et se trouvant sans ouvrage, elle est venue me prier de la reprendre...

— Et comme elle est très jolie... tu l'as écoutée.

— Oh ! Marceline, comme la pauvre fille est malheureuse, je me suis empressée de lui tendre la main.

— Elle ne paraît pas si malheureuse que cela, elle est fort élégamment vêtue...

— C'est-à-dire qu'elle est adroitement vêtue... Je m'intéresse à elle parce qu'elle est venue chez moi, dans une position intéressante ; elle était abandonnée par son séducteur, elle se trouvait à Paris sans ressources.

— Quand on est jolie comme ça.

— Tu te trompes, elle est fort honnête... Mais une chose assez singulière, sais-tu à qui la malheureuse était fiancée, quel était le père de son enfant ?

La duchesse eut comme un frémissement. Elle dit doucement :

— Non !

— Le misérable que l'on vient d'arrêter et qui est accusé d'avoir assassiné Léone de Myrtille...

— Ah ! vraiment ! fit Marceline d'un ton étrange.

— Elle s'attend d'un jour à l'autre à être citée pour témoigner.

— Elle n'a pas encore été citée ?

— Non, et elle sait beaucoup de choses. Mais elle a peur, et n'ose aller au-devant.

— Croit-elle que ce Villars est coupable ?

— Oui, en jugeant les faits... et non, lorsqu'elle subit ses impressions ; elle le déclare incapable d'un pareil crime. J'avais l'intention de me rendre moi-même chez le juge d'instruction Guéret et de lui dire que cette jeune fille qu'on a cherchée, paraît-il partout, est chez moi.

— Ne fais pas cela, pourquoi t'occuper de cette affaire, n'as-tu pas assez d'ennuis avec les bijoux qui t'y ont mêlée ?

— C'est vrai... Mais, cette fille dit parfois que, selon ce qui se passera au procès, elle se fera connaître, que, d'un mot peut-être, elle pourra le sauver...

— Alors, fit la duchesse, avec un air affecté d'indifférence, elle ne le croit pas absolument coupable ?

— Cela dépend, paraît-il, de certains faits révélés par la presse, et qui ne concordent pas avec ce qu'elle sait, qui seraient impossibles... Elle assistait à son départ du Havre pour venir à Paris, et elle a été l'attendre au chemin de fer à son arrivée.

— Le jour de son retour au Havre ?

— Oui, elle peut prouver, paraît-il, une grosse contestation de l'accusation : le train qu'il a pris.

— Cela est très intéressant pour la justice. Mais je t'en prie, ma chère Jeannie, ne te mêle pas de cette affaire.

— Je croyais que tu t'y intéressais, tu voulais qu'on vengeât ton amie.

— J'ai toujours le même désir, et je ne te dis pas

que je n'en ferai pas parler au juge... Mais je soutiens qu'il ne faut pas que ce soit toi qui fasses cela...

— On vous obéira, madame, fit en minaudant la comtesse.

Marceline en quittant son amie, quelques heures après, passa par la pièce où Andrée travaillait, elle s'approcha d'elle et lui dit : Au revoir. Les yeux de velours firent encore sur la jeune femme la même impression et elle lui dit tout bas :

— A demain soir.

Jeannie avait reconduit son amie jusqu'à l'anti-chambre. En revenant, elle dit à son ouvrière :

— Andrée, la duchesse de Freneuse vous trouve bien jolie... Vous lui êtes très sympathique. Elle s'est beaucoup intéressée à ce que je lui ai dit de vous... Si vous avez jamais besoin d'elle, c'est une amie sur laquelle vous pouvez compter.

La jeune femme regardait la comtesse à mesure qu'elle parlait, se demandant s'il n'y avait pas une intention particulière dans ses paroles. Mais, la comtesse Jeannie rentra chez elle, la laissant rêveuse.

Il lui semblait encore sentir le baiser de la duchesse, puis entendre bourdonner dans ses oreilles les mots : « A demain soir ». Que voulait-elle dire?... Où?... et en pensant à cela le rouge couvrait son visage... et elle restait pensive. Bah ! elle était seule juge de sa conduite, et elle voulait savoir !... Elle se préparerait pour être libre le lendemain soir.

La duchesse se trouvant rue de Médicis, arrêta une voiture, y monta et se fit conduire du côté du bois de Boulogne. Assise sur la banquette, elle chercha une adresse dans un petit carnet ; l'ayant trouvée, elle ouvrit le châssis du devant et dit au cocher de

la conduire au coin de la rue Chalgrin. Quelques minutes après elle descendait devant une maison d'apparence bourgeoise. La duchesse avait revêtu dans la voiture un de ces longs manteaux de caoutchouc qui servent en voyage contre la poussière ou la pluie, son visage était recouvert d'un voile impénétrable. Elle entra dans la maison et frappa à la porte du rez-de-chaussée. Une vieille dame, portant des lunettes en or et un frais bonnet à rubans, à l'air respectable d'une bonne bourgeoise, vint ouvrir, et fit entrer la duchesse ; celle-ci évitait de se mettre dans le plein jour des fenêtres.

— Qu'y a-t-il pour votre service, madame ?

— Madame, je tiens votre adresse de M^{me} de Livray. Vous louez de petits appartements au jour ?

— Pour madame ?... Vous désirez un appartement ?... grand ?

— Non... pour y venir souper et reposer deux nuits...

— J'ai deux pièces, au premier... une chambre, un tout petit salon... très luxueusement meublé... et bien intime. On peut faire ce qu'on veut... on est bien chez soi... Voulez-vous le voir ?

— C'est inutile, ce n'est pas pour moi. La personne, un jeune homme, viendra demain soir... C'est au premier ?...

— Oui, madame, au premier. Pour combien de jours ?

— Trois jours. Combien ?

— Cent cinquante francs.

— Fort bien. Voici la somme.

La duchesse tira de son gant la somme qu'elle avait apprêtée : un billet de banque de cent francs et un de cinquante francs.

La vieille femme souriant prit les billets, les serra dans un tiroir, puis revenant à la duchesse :

— Voici la clef, madame. L'appartement est à vous de ce moment ; vous voyez sur la clef il y a gravé un numéro, le même est sur la plaque de la serrure, et si ce monsieur ne trouve pas, il me demandera.

— Oui, madame, merci.

La duchesse salua ; la vieille dame la reconduisit jusqu'à sa voiture. Quand Marceline fut enfermée dans le fiacre, elle se hâta de retirer le manteau, le voile, de rétablir coquettement sa toilette et elle se fit descendre aux Magasins du Printemps. Après avoir fait le tour des rayons du rez-de-chaussée, elle sortit et se rendit à pied chez elle.

Elle s'enferma dans sa chambre, écrivit quelques lignes qu'elle glissa dans une enveloppe, sur laquelle elle écrivit :

« A mademoiselle Andrée Perret, chez M^{me} la comtesse de Kéradec, rue Gay-Lussac. »

Puis elle sortit de nouveau et alla remettre la lettre à un commissionnaire.

Après elle reprit une voiture et se rendit au Palais de Justice. Elle fit passer sa carte au juge d'instruction Guéret, et fut aussitôt reçue. Le juge alla galamment au-devant d'elle ; il lui offrit un fauteuil. Pour la recevoir, il avait interrompu ou hâtivement achevé un interrogatoire, et il fit signe au greffier qu'il pouvait se retirer dans le cabinet près du sien, afin de remettre ses notes en ordre.

Resté seul avec la duchesse, il lui demanda :

— Madame la duchesse, avez-vous quelques renseignements nouveaux à me communiquer ?

— Non, monsieur, je venais vous demander, si

ce que j'ai lu dans les journaux depuis deux jours est vrai.

— Depuis plusieurs jours, l'affaire a beaucoup avancé, et les journaux disent une partie de la vérité; je ne sais par qui ils sont renseignés.

— Enfin, vous avez arrêté l'assassin ?

— Oui, madame, et vous aviez raison, c'est l'homme que vous désigniez. Il était parti à Buénos-Ayres, il est revenu se faire prendre à Paris.

— C'est celui qui a volé les titres... et les bijoux ?

— Oui, madame, nous savons que les bijoux ont été vendus à un M. van Berheim. Mais il refuse de nous dire ce qu'il a fait des titres et des valeurs... Mais le doute n'est pas possible...

— Il avoue ? demanda Marceline.

— Non pas, il nie avec insistance. Il se prétend la victime d'une machination du vrai coupable.

— Ah ! mais il a volé, les bijoux sont une preuve.

— Évidemment... Il reconnaît avoir les bijoux en son pouvoir. Cette malheureuse femme les lui aurait donnés pour faire les fonds d'une commandite... dans une affaire qu'ils devaient exploiter ensemble.

— Oh ! la pauvre Léone faisant des affaires !

— C'est absurde. Évidemment, son système de défense ne tient pas debout. Mais tout est logique dans l'accusation, tout s'établit, se justifie. Il n'y a que quelques points de détail qu'il conteste, et qui, s'ils étaient prouvés, renverseraient tout. Mais ce n'est pas possible, et nous cherchons pour cela le seul témoin utile.

— Il y a un témoin ?

— Une jeune fille qu'il avait pour maîtresse alors... et qu'il venait aussi chercher à Paris lorsque nous l'avons arrêté. Il avait quitté cette fille grossiè-

rement, il ne l'aimait plus ; revenant en France, il n'avait aucune raison de la chercher. Puisqu'il est dans une situation plus aisée, il peut avoir à Paris les maîtresses qu'il veut. Il cherchait cette fille dans la prévision de son arrestation pour lui dire ce qu'elle devrait déclarer si elle était interrogée. Seulement, il ne l'a pas trouvée, et j'espère que nous serons plus heureux que lui.

— Quelle est la preuve qu'elle peut donner... si je ne suis pas indiscreète ?

— Oh ! nullement, madame la duchesse, l'instruction est prête d'être close et nous n'avons rien à cacher.

Cette jeune fille nous établira les relations du jeune homme, son état le matin du crime... et surtout, c'est le point important... c'est sa seule défense, l'heure de son retour au Havre.

— Mais quelle importance cela a-t-il?... J'ai lu une chose semblable dans les journaux ; qu'une jeune fille qui avait été la maîtresse de Louis Villars et qu'il avait abandonnée, pouvait donner à la justice des preuves qui détourneraient l'accusation...

— Oui, j'ai lu cette note, elle serait vraie, si Villars disait la vérité... C'est assurément une nouvelle attaque de Cardenac et nous n'y attachons pas d'importance.

— Sur quoi repose ce témoignage. D'après l'autopsie, tous les docteurs s'accordent à reconnaître que le crime a été exécuté après minuit. Un témoin de la maison avait entendu au moment où minuit sonnait, la voix de M^{me} de Myrtille parlant en riant à une personne qui entrait chez elle.

La duchesse semblait vivement impressionnée par ce qu'elle entendait ; son regard superbe restait

fixé sur le juge Guéret qui ne paraissait pas embarrassé...

— Cela ne me paraît pas avoir l'importance qu'on y attache. C'était probablement ce Louis Villars, ce misérable qui causait avec elle et qu'il l'ait tuée à minuit moins le quart ou à minuit juste, cela ne le rend pas moins coupable.

— Pardon, madame la duchesse... s'il donnait cette preuve, nous n'aurions qu'à le libérer pour chercher le véritable assassin.

— Oh ! que me dites-vous, fit avec stupéfaction et d'un accent singulier la duchesse, expliquez-moi cela.

— Louis Villars prétend avoir quitté M^{me} Léone de Myrtille à onze heures cinq ou dix minutes, puisqu'il a eu le temps de se rendre à son hôtel prendre sa valise pour quitter Paris par le train du Havre de onze heures trente. S'il est parti par ce train, il ne peut être l'assassin.

— Et comment essaie-t-il de prouver l'heure de son départ ?

— Parti après le crime, c'est-à-dire par le train de minuit trente, il ne peut être au Havre avant neuf heures. Parti à onze heures trente, c'est-à-dire avant le crime, il doit être au Havre vers cinq heures du matin. Louis Villars déclare qu'une jeune femme, nommée Andrée Perret, sa maîtresse à cette époque, était venue l'attendre à la gare le 16 septembre, à cinq heures du matin, et qu'ils sont partis ensemble.

La duchesse prenait un bien grand intérêt à ce que lui racontait le juge, et elle devint très pâle, et son regard se baissa à terre.

— Vous le voyez, tout dépend de cette déposition...

Mais, je crois que si Villars la demande, c'est parce qu'il sait que l'on ne peut trouver cette fille Perret.

— Êtes-vous sur ses traces ? demanda vivement la duchesse.

— Non, je puis vous l'avouer à vous ; contrairement à ce que racontent les journaux, nous n'avons même aucun indice, et, de plus, ma ferme croyance est que son témoignage, si nous la retrouvons, accablera le misérable qui n'est si audacieux que parce que nous ne trouvons pas cette femme.

Le juge se renversait sur son siège et il dit à M^{me} de Freneuse :

— Ce que je vous ai dit semble vous avoir bien impressionnée.

Marceline parut sortir d'un rêve en répondant vite :

— Oui, oui !... C'est effrayant de penser que la vie d'un homme tient à un mot.

— Mais ce mot, nous ne l'entendrons pas.

La duchesse se leva ; elle était un peu fiévreuse, agitée, cela tenait à sa nature nerveuse que la moindre émotion surexcitait. Le juge souriant, dit :

— Vous le voyez, madame, nous sommes toujours à l'œuvre de justice, et bientôt, je l'espère, le meurtrier de votre pauvre amie trouvera son châtiement.

— Vous m'excuserez, monsieur, de venir vous importuner chaque fois que je vois du nouveau dans les journaux.

— Madame, c'est avec le plus grand plaisir que j'ai l'honneur de votre visite. Et je n'oublie pas combien vous m'avez aidé dans la recherche du coupable. C'est par les bijoux, et grâce à vos renseignements, à vos dessins, que nous l'avons découvert.

Il la reconduisait jusqu'à la porte. Marceline se trouvant sur la place du Palais, hésitait à prendre une voiture, puis elle dit :

— Non, j'ai besoin de marcher.

Elle se dirigea vers sa demeure ; elle était sombre, agitée, inquiète. Assurément la phrase : « La vie d'un homme tient à un mot » revenait à sa pensée. Elle connaissait Andrée Perret et il eût suffi d'un mot ami pour débrouiller l'affaire, car à la même heure on lui portait sa lettre. Andrée Perret n'ignorait pas les recherches dont elle était l'objet. Pourquoi n'avait-elle pas été offrir son témoignage à la justice?...

Elle avait hâte d'être au lendemain, pour se trouver avec Andrée, et sans doute pour s'éclairer sur les preuves qu'on attendait d'elle.

— En arrivant chez elle, Marceline s'enferma dans son boudoir et s'étant décoiffée, délassée, elle se jeta sur un canapé, elle arracha la lourde natte de ses cheveux — et se trouva charmante avec ses cheveux courts bouclés, et enfonçant ses mains et, pressant sa tête, elle resta longtemps ainsi.

Andrée travaillait, la comtesse était sortie, lorsque la femme de chambre lui dit qu'un commissionnaire avait apporté une lettre pour elle qu'elle lui remit en plaisantant sur le papier parfumé.

Toute rougissante, la jeune fille la prit, déchira l'enveloppe et la lut. Elle resta une minute toute honteuse, confuse... Puis essaya de se remettre au travail, mais elle ne fit rien de bien, sa pensée était ailleurs.

Elle se demanda si elle ne devait pas plutôt remettre la lettre et tout raconter le soir à Cardenac ! Mais elle renonça vite à cette idée.

Elle partit, rentra à l'hôtel rue Gaillon, dîna avec Adrien, et ne dit rien.

Elle était curieuse, elle voulait savoir !

Puis, que risquait-elle ? De confondre la belle duchesse. Elle était bien la maîtresse d'elle-même ; ce n'était ni le désir, ni l'amour qui la dirigeaient. Une curiosité vicieuse, qui lui permit de juger jusqu'où pouvait aller l'audace de cette femme. Elle pourrait mépriser hautement celle qui était sa rivale près d'Adrien, elle pourrait dire la honteuse vérité au jeune homme.

Adrien, pendant qu'ils dînaient ensemble, remarquait sa préoccupation. Depuis la dernière aventure où elle l'avait surpris dans les bras de la duchesse, depuis le jour où elle avait voulu reprendre son travail, Cardenac était un peu inquiet, il lui semblait qu'Andrée était moins sincère avec lui, que son amour avait diminué.

Le premier il avait remarqué qu'elle devenait chaque jour plus belle, et naturellement, sortant plus souvent, les galants devaient s'empressez autour d'elle. Elle lui racontait souvent les provocations dont elle était l'objet, et tout à coup elle n'avait plus rien dit. Mauvais juge de sa propre situation, c'était justement le contraire qui se produisait, la familiarité d'Andrée diminuait à mesure que son amour s'augmentait. Sa réserve était plus grande parce qu'elle sentait bien que si elle était l'objet d'une violente attaque, elle n'aurait plus la force de résister.

Elle avait été jalouse de la duchesse de Freneuse ; on lui avait raconté de bien vilaines choses sur elle. Elle avait l'occasion de les vérifier, et elle pouvait, après avoir agi avec la noble dame comme

elle le méritait, revenir raconter à Cardenac la tentative faite sur elle par Marceline et lui dire :

— Voilà l'immonde créature que vous me préférez.

En dînant vis-à-vis de Cardenac, toutes ces pensées traversaient son cerveau et le jeune homme qui la servait, remarquant son trouble, son agitation, en était inquiet.

— Qu'avez-vous ce soir, Andrée?.. Vous paraissez agitée, vous est-il arrivé quelque chose de désagréable ?

— Rien du tout, au contraire... madame était sortie et j'ai pu partir de bonne heure, afin de venir, ainsi que je vous l'avais promis, dîner avec vous.

— Vous n'avez pas d'émoi, de chagrin, de crainte ?

— Rien du tout, Adrien, je vous l'assure.

— L'affaire de ce gredin ?

— Rien... J'ai entendu dire qu'on en parlait beaucoup dans les journaux... je ne veux pas les lire, je ne veux pas en entendre parler... Je n'ai absolument rien.

Adrien n'était qu'à demi rassuré ; ils continuèrent à dîner, lui gasonnant, essayant de la faire rire, de vaincre sa préoccupation ; ce fut en vain, il se disait :

— Il se passe quelque chose qu'elle ne veut pas me dire, craignant peut-être une indiscretion.

Il fut tout à fait inquiet lorsqu'elle lui dit négligemment :

— J'ai pu revenir ce soir de bonne heure parce que madame était sortie, mais demain je dois dîner avec elle et rester plus tard... Vous ne m'attendrez pas.

— Si vous ne dînez pas avec moi, je vous verrai toujours après ?

— Non, ce n'est pas probable, je ne sais pas à quelle heure je rentrerai.

Cardenac voulut regarder fixement la jeune fille, lire dans ses yeux, « ce miroir de l'âme » si elle était sincère, mais elle échappa au regard. Il sentit la jalousie le mordre au cœur ; n'en voulant rien laisser voir, quand la jeune fille le quitta pour regagner sa chambre il l'embrassa, lui demanda :

— Ainsi, demain, Andrée, je ne vous attends pas ?

— Non, il est probable que je ne rentrerai que fort tard.

Cardenac se trouvant seul hocha la tête en disant :

— Il y a dans tout ça quelque chose de louche... Est-ce qu'Andrée aurait fait une rencontre ?... elle n'est plus la même !... Cette vie-là ne peut longtemps durer ; je ne veux pas qu'elle travaille au dehors... et à quoi bon travailler ? puisque je suis là... Mais, je suis jaloux moi... et ça fait très mal.

Cardenac alla faire un tour de boulevard, puis il rentra chez lui pour se coucher, toujours poursuivi par l'attitude singulière de celle qu'il considérait comme sa fiancée... Il passa une fort mauvaise nuit et éveillé de bonne heure, il guetta le départ d'Andrée, et fut tout à fait inquiet en remarquant qu'elle avait revêtu sa plus belle toilette.

— Est-ce qu'elle se moquerait de moi ? pensa-t-il.

Il rentra chez lui furieux, injuriant le domestique, bousculant tout, à tort et à travers, exhalant sa mauvaise humeur et disant en se parlant à lui-même :

— Ça ne se passera pas comme ça... Ce soir nous aurons une explication.

Puis il se plaça devant son bureau, essayant d'écrire, mais il lui était impossible de travailler. Il s'accouda et, sa tête dans ses mains, il songea. Quand il se leva, il dit :

— J'irai m'assurer d'abord qu'elle n'a pas menti...
Au fond cela peut être vrai.

De son côté, Andrée ne travailla guère. Durant la plus grande partie du jour, elle se trouva seule et put rêver à son aise. Oh ! la journée lui sembla interminable, et cependant lorsque le soir arriva elle aurait voulu arrêter les aiguilles de la pendule, le temps marchait trop vite. Quand elle quitta la table se disposant à partir, la femme de chambre lui dit :

— Mademoiselle Andrée, qu'avez-vous donc ?

— Qu'ai-je ? demanda-t-elle.

— Vous êtes toute rouge..

— Oui, un peu de fièvre, c'est l'action que je mettais au travail. Fanny, je puis aller dans le cabinet de toilette de madame ?

— Mais certainement, je vais vous donner ce qu'il vous faut, fit la soubrette pleine de générosité, pour donner le bien de sa maîtresse.

Elles entrèrent dans le cabinet de toilette et M^{lle} Andrée répara le désordre qu'une journée de travail avait amené dans sa coiffure. Elle fraîchit ses joues d'eau parfumée, puis de poudre de riz.

— Savez-vous ce que fait madame, pour avoir une suave haleine ?

— Non ! Que fait-elle ?

— Tenez, elle mouille son doigt d'un parfum doux, comme ça, dit M^{lle} Fanny, joignant l'action à la parole, et elle le passe sur ses gencives et sur ses dents, ça irrite un peu la gencive qui devient plus rouge, et chaque baiser est embaumé..

— Les baisers de madame sont rares.

M^{lle} Fanny fit une moue pleine de révélation. Andrée s'approcha de la fenêtre, et relut la lettre qu'elle avait reçue la veille ; puis, elle partit, se dirigeant par le boulevard Saint-Germain vers les Champs-Élysées.

Dans une voiture qui stationnait à vingt pas de la maison où demeurait la comtesse de Kéradec, Cardenac guettait. En voyant la jeune fille sortir, il eut un soubresaut et porta la main à son cœur en disant :

— Elle m'a menti !

Que de reproches, de souffrances, cette courte phrase contenait. Le malheureux souffrit une douleur qu'il ne connaissait pas ; il était trompé ! Toutes ses illusions s'écroulaient ! Oh ! les beaux rêves ! Quelle ruine !

Andrée marchait vite. Après avoir tourné la rue Gay-Lussac, elle descendit le boulevard Saint-Michel pour suivre le boulevard Saint-Germain.

Adrien commanda à son cocher de la suivre au pas. Il la vit arriver ainsi à l'entrée des Champs-Élysées, elle s'arrêta et regarda autour d'elle. Un jeune homme assis sur une chaise se leva aussitôt et se dirigea vers elle.

Cardenac eut l'envie de sauter de voiture et de se précipiter sur le groupe, mais, livide, tremblant de douleur et de colère, il se contenta.

L'homme qui s'était dirigé vers Andrée paraissait à peine vingt ans. Il était très élégamment vêtu, avait une grande distinction. La nuit tombait et Adrien était trop loin pour voir le visage. [Le jeune homme avait conduit Andrée devant une voiture qui attendait, et celle-ci hésitait à monter. Cela dura à

peine une minute. Ils y montèrent tous les deux et la voiture partit.

Cardenac la fit suivre.

Il souffrait épouvantablement, le malheureux. Le doute n'était plus possible, Andrée avait un amant. Mais pourquoi avait-il aimé cette femme? Quand il avait des amours embaumées, il avait été ramasser ce caprice dans la boue.

Imbécile! il avait cru qu'il ramènerait à l'honnêteté la créature perdue! Elle s'était bien moquée de lui et comme il devait lui paraître ridicule. Ah! c'était bien la digne compagne de l'autre... la maîtresse de l'assassin!... Souvent elle rentrait tard, elle avait même quelquefois passé des nuits, il savait où maintenant. Ah! la gueuse! la gredine.

Il n'allait pas en rester là!... Qu'allait-il faire?... Car au fond, elle était méprisable, mais il l'aimait! il l'aimait à en pleurer... ce n'était pas seulement la sueur qui mouillait son visage... c'étaient des larmes.

La voiture suivait l'autre, remontant les Champs-Élysées; après l'Arc de triomphe, elle tourna à gauche, où allait-elle? Il s'agissait de ne pas la perdre et de ne pas se faire remarquer. Il quitta sa voiture, et courut derrière l'autre qui s'arrêta au coin de la rue Chalgrin. Cardenac se cacha sous une porte.

Il vit le jeune homme qui sautait à terre, puis Andrée à laquelle il offrait la main.

La voiture s'éloigna pendant que les deux jeunes gens, bras dessus bras dessous, remontaient la rue Chalgrin comme s'il se dirigeaient vers l'avenue du bois de Boulogne. Ils entrèrent dans une maison, qui paraissait n'avoir qu'un locataire; la porte s'en

était rapidement ouverte et le jeune homme dirigeant sa compagne par la main la conduisit au premier étage.

Cardenac les avait suivis et il regardait d'un air stupéfié la maison dans laquelle ils venaient de disparaître. Le doute n'était plus possible. Si au moment où Andrée avait dû monter en voiture elle avait manifesté quelques hésitations, il aurait pu croire qu'elle en était à ses débuts, mais ensuite, lorsque bien délibérément il l'avait vue au bras du jeune homme entrer dans la maison, il restait anéanti, le cœur déchiré.

Et il aimait cette femme ! Oui, il l'aimait, et jamais il n'avait vu l'étendue de cet amour, il l'aimait et il souffrait. Que devait-il faire ? Entrer dans cette maison, y faire du scandale pour réclamer Andrée ! mais à quel titre ? M^{lle} Perret était libre, bien libre, personne n'avait le droit de juger sa conduite, personne n'avait le droit de s'opposer à ses caprices. Cependant il ne pouvait rester ainsi, accablé, la plaie ouverte !

Deux grosses larmes coulaient sur ses joues, et il regardait la petite maison, comme s'il espérait voir à travers les murs. Tout était éteint, une seule fenêtre éclairée au premier étage lui indiquait où les deux amoureux se trouvaient.

Amoureux ! et si ce n'était pas un amoureux ! Et tout de suite il voulut se fortifier dans cette pensée. Andrée, en revenant de travailler, s'était rendue à un rendez-vous, cela n'était pas niable, mais était-ce un rendez-vous d'amour ? D'abord, elle avait paru ne pas connaître celui qui se dirigeait vers elle ; le jeune homme, avait semblé très respectueux avec elle. Andrée refusant de monter en voiture, il avait

dû vivement insister pour l'y décider. Ce n'était pas le fait d'amoureux se retrouvant à un rendez-vous, impatients de se presser l'un contre l'autre.

Depuis l'arrestation de Louis Villars, Andrée n'était plus la même; il avait été forcé de la rassurer souvent. Ce rendez-vous singulier, au milieu d'une promenade publique, pour prendre une voiture et se rendre dans une maison particulière, n'avait-il pas un but tout autre que celui qu'il pensait? Peut-être le misérable aussi avait-il chargé un de ses amis de voir la jeune fille avant qu'on l'interrogeât, et en raison de la gravité de la mission prenait-il toutes ses précautions? Il aurait voulu croire cela, le malheureux, mais il sentait bien qu'il y avait autre chose.

Quel était cet homme? Celui qui avait emmené Andrée, son heureux rival?... Il était utile qu'il se renseignât; il chercha autour de lui un établissement dans lequel on pût lui répondre.

Il entra dans un petit café qui se trouvait presque en face de la maison, duquel, à travers les vitres, on pouvait voir ceux qui entraient ou sortaient.

C'était l'heure calme des cafés, les consommateurs habitués à venir prendre des apéritifs étaient partis, et ceux qui venaient après le repas prendre le café n'étaient pas encore arrivés. Cardenac pouvait donc à son aise interroger le garçon qui, seul dans la boutique pendant que les patrons dînaient, somnolait en tenant un journal. A l'appel de Cardenac, le garçon vint aussitôt. Sur l'ordre du client, il apporta un bock et des cigares. Il allait se retirer lorsqu'Adrien lui dit :

— Garçon, j'ai quelques renseignements à vous demander, veuillez rester un moment.

— A vos ordres, monsieur.

— Êtes-vous depuis longtemps dans cette maison ?

— Dans ce café, oui, monsieur, il y a bientôt trois ans... Je servais dans de grandes maisons, au Riche, à...

— Oui, ce n'est pas ce que je veux vous demander ; vous connaissez un peu le quartier ?

— Parfaitement, monsieur, je connais tous nos clients ; songez qu'il y a trois ans, et à moins d'être un imbécile...

— Ce que vous n'êtes pas.

— Je m'en flatte !... Que désire savoir monsieur ?

— Il y a presque en face une maison particulière...

A qui appartient cette maison ?

Le garçon eut un rire malin en répondant :

— Ah ! la maison ! c'est à une vieille dame, la mère Isaac ; c'est effectivement une maison toute particulière et avec laquelle elle se fait plus de trente mille francs de rente.

— Qu'est-ce que cette M^{me} Isaac ?... Elle a un fils... ou elle loue...

— Un fils ! elle n'a pas de famille... Elle loue souvent et irrégulièrement...

— Que voulez-vous dire ?

— Voilà, monsieur ; c'est très richement meublé là-dedans, et par des portes tout un étage communique, de façon qu'elle peut louer tout l'étage. C'est une maison où se donnent des rendez-vous ; c'est-à-dire que si [vous n'êtes pas connu d'elle, si vous n'avez pas une recommandation, elle ne vous louera pas. Elle loue surtout à des dames du monde qui viennent là faire des parties fines. Elles sont chez elles, elles ont les clefs des appartements, elles commandent un dîner chez Potel ou Chevet. On prépare tout ça, et le soir elles arrivent et s'enferment... D'autres fois, c'est

un mari ou une femme mariée qui loue seulement une chambre et qui vient passer la soirée en compagnie...

— Je vous remercie.

Cardenac solda sa consommation, donna un pourboire au garçon ; puis, sombre, accoudé sur la table, il se demanda ce qu'il devait faire... Le temps s'écoulait, les clients revenaient dans le café, tous les habitués le gênaient par leur regard curieux. Il fallait prendre un parti. A l'amour d'Andrée, il ne voulait plus penser, cela devait finir ; tout sanglant, il voulait l'arracher de son cœur. Mais il fallait que la misérable fût confondue, il fallait que l'ingrate qu'il avait sortie de la boue, que celle qu'il avait relevée, entretenue, sût bien qu'il n'était plus sa dupe ; il voulait l'écraser par son mépris.

Cette maison à rendez-vous se prêtait bien à cela, il pouvait y entrer et aller frapper à la porte où les amoureux s'aimaient.

Il avait la rage au cœur, et dans sa poche il cherchait des armes. Il eut la force de se dompter. Mais il ne fallait pas agir ainsi. Non, il fallait souffrir et élever son cœur à la hauteur de l'épreuve.

Pourquoi s'était-il enamouré de cette petite sans cœur ? Ne lui avait-elle pas déjà donné la mesure de son affection lorsque, malade, elle s'était cachée dans un hôpital, ne se décidant à lui écrire que pour reprendre ses effets ? Et c'est pour cette femme qu'il souffrait, quand il avait, qui s'offrait à lui, la belle duchesse de Freneuse... C'est à celle-là qu'il devait penser pour oublier la petite plébéienne.

Il regardait toujours la maison. La porte s'ouvrit, il vit le jeune homme qui sortait, qui descendait les quelques marches et se dirigeait rapidement du côté

de l'avenue du Bois. Il espérait voir paraître à son tour Andrée; il se leva et sortit, la porte de la maison était restée entrebâillée. Cardenac pensa que le jeune homme se pressait tant parce qu'il courait chercher une voiture; alors Andrée attendait là, derrière la porte; c'était l'occasion de la confondre. Il regarda la fenêtre du premier, il n'y avait plus de lumière; Andrée attendait sous le péristyle, elle devait être seule. Il monta les marches et entra; le vestibule était vide et la maison restait silencieuse, l'escalier était faiblement éclairé par une veilleuse. Cardenac était dans la place. Résolu à tout, il monta jusqu'au premier étage et s'orienta pour savoir où était la porte de l'appartement qu'il avait vu éclairé d'en bas... Il y avait trois portes, une seule avait la clef après; c'était là.

Décidé, les sourcils froncés, l'air menaçant, Cardenac ouvrit la porte et entra. Il s'arrêta sur le seuil, gêné par l'obscurité, mais il ferma la porte derrière lui. Il était forcé de fouiller dans sa poche pour y trouver des allumettes; il alluma et se trouva dans une antichambre toute capitonnée comme un boudoir. Sur une console se trouvait un bougeoir; la mèche de la bougie était encore chaude, il l'alluma et, silencieux, évitant d'être entendu, il regarda autour de lui. Il souffrait de la senteur d'un parfum, de la chaleur et de l'odeur féminine qu'on ressentait en entrant. Et sa rage, sa colère jalouse s'augmentait... Il poussa une porte, souleva la tapisserie, se préparant à se trouver face à face avec elle.

La pièce dans laquelle il se trouva était encombrée par une table sur laquelle on avait diné et toute chargée d'un luxueux service, de bouteilles à champagne vidées, de reliefs d'un dîner copieux.

Tout était bouleversé, les chaises, les meubles ; les candélabres qui avaient éclairé le dîner étaient éteints. Sur un petit canapé était jeté le chapeau et le manteau d'Andrée, qu'il reconnut. La petite fête avait été précédée d'une orgie. Sa rage s'augmenta et il se précipita dans l'autre pièce.

C'était là qu'Andrée devait s'être réfugiée. Il avait besoin de s'exciter pour agir, car il sentait bien qu'il s'arrogeait des droits qu'il n'avait pas en poursuivant une femme qui n'était pas même sa maîtresse.

Il pouvait encore, renseigné sur sa conduite, l'attendre à son retour chez lui et lui faire des reproches. Mais s'introduire dans une maison où elle s'était rendue, aller la chercher jusque dans la chambre à coucher d'un rival plus heureux, cela dépassait les bornes.

En entrant dans la chambre, il fut encore saisi par le même parfum où s'ajoutait une chaleur toute particulière et qui lui troubla aussitôt le cerveau. Cela sentait l'amour. C'est à peine s'il pouvait s'éclairer avec son bougeoir. La chambre était toute tendue d'étoffes qui l'assombrissaient, vue ainsi. Quelques coins de meubles s'allumaient, c'étaient les cuivres dorés sur lesquels des rayons de lumière s'accrochaient.

Cardenac entra, et dans la chambre, où ses pas s'amortissaient sur un épais tapis, il ne vit que le lit immense, que de vastes rideaux, de sombres tentures recouvraient tout entier. Il regardait autour de lui et vit, jetés sur un meuble, des vêtements de femme. Toute sa fureur jalouse lui revint. Elle était là, endormie, après une voluptueuse soirée ; elle se reposait heureuse, achevant dans son rêve l'œuvre qui

l'avait lassée. Il souleva la lourde tenture et, jetant un cri, s'élança menaçant.

C'était bien Andrée qui dormait ! Andrée ainsi !

Sur un lit de satin noir elle était étendue, un peu tordue, dans un mouvement de défense confuse. Le corps nu avait la grâce de la Phrynée de Gérôme. Sur le satin noir, les chairs ressortaient, éclatantes de fraîcheur ; c'était absolument la beauté. Cardenac avait eu un mouvement de colère et de surprise, puis une injure lui était venue aux lèvres, et il avait saisi la jeune fille par le bras pour l'éveiller et la jeter sur le tapis dans sa honteuse nudité. Mais le bras seul avait remué ; Andrée ne s'était pas éveillée. Il l'avait secouée encore, et la jeune fille n'avait pas bougé ; ses yeux mi-clos ne s'étaient pas ouverts ; sa bouche, à demi entr'ouverte, était restée muette.

Cardenac, effrayé, s'était alors penché sur la jeune ouvrière et lui avait dit :

— Andrée, Andrée, vous ne m'entendez pas !

Vivement il avait saisi ses poignets, il avait palpé les chairs ; le corps était chaud, le pouls battait faiblement ; il avait appuyé sa tête sur le cœur et avait entendu les battements avec un frémissement singulier.

Épouvanté, le teint livide, les yeux hagards, le jeune homme regardait le corps de la malheureuse enfant.

— C'est le même crime que rue du Cirque !

Qu'allait-il faire ? Crier, pour amener dans cette chambre des curieux qui chercheraient plus à voir la victime qu'à la sauver... Appeler dans la maison, mais dans la convention de location il devait y avoir que les cris ne seraient pas entendus, qu'on n'y répondrait pas.

L'affaire de la rue du Cirque était toute récente ; on avait beaucoup parlé des moyens qu'on aurait pu employer pour sauver la victime en arrivant à temps.

Vivement Cardenac courut dans la salle à manger, il prit dans un seau à frapper le champagne quelques morceaux de glace, et, enveloppés dans une serviette, il les plaça sur la tête d'Andrée ; puis vivement Adrien retira son paletot, et il se mit à frictionner avec vigueur la jeune fille, ne se lassant pas, frappant dans ses mains ; puis, appuyant doucement sur sa poitrine, il essayait de la faire respirer ; il appliqua ses lèvres sur les lèvres de la morte, humant l'air de sa poitrine, essayant de lui rendre le souffle.

Le corps restait inerte, le visage ne bougeait pas, et acharné à son œuvre, se refusant à croire à un si grand malheur, Cardenac continuait ses soins.

C'était un étrange tableau que cette jolie chambre toute tendue et capitonnée pour l'amour, meublée de meubles charmants, ayant son grand lit comme un autel, sur lequel, au lieu de fine batiste, étaient tendus des draps de satin noir. De ce lit, de ces tentures, de ce tapis émanait un parfum troublant ; il semblait qu'en ce lieu, que dans cette atmosphère ne devait s'entendre qu'un bruit de baisers. Par la porte entr'ouverte, on voyait un coin de la table encore garnie de son luxueux couvert, de la vaisselle plate et des gros seaux à champagne qui brillaient dans les rayonnements de la bougie.

Et dans ce nid de luxure, dans ce temple de la volupté, un cadavre était étendu, et le noir du drap qui faisait tout valoir pour laisser les chairs vivantes, rendait plus lugubre et faisait plus jaillir le blanc mat de la mort... Le lit devenait un lit mortuaire, et

le pauvre garçon s'épuisait toujours, ne voulant pas désespérer. De grosses larmes coulaient de ses yeux et de grosses gouttes de sueur tombaient de son front. Il ne sentait pas sa fatigue, il continuait.

Après une grande heure de ce fatigant traitement, alors qu'épuisé il était obligé de se reposer un peu, Cardenac tâta les poignets. Le pouls ne se sentait presque plus ; désespéré, il pencha la tête et s'appuya sur la poitrine de la jeune fille...

Le cœur ne battait presque plus... la vie s'en allait lentement, malgré ses efforts... Il souleva les paupières, l'œil était encore brillant... mais c'était la fin ; — il le pensa, car après l'avoir embrassée sur les lèvres il tomba à genoux et, sanglotant, s'écria :

— C'est donc fini, ma pauvre Andrée !

VII

RETOUR AU PAYS

Lorsque Louis Villars était arrivé à Buénos-Ayres, il avait reçu la laconique dépêche qui lui apprenait la mort de celle qu'il devait épouser, de Léone de Myrtille.

Il avait été très vivement frappé, presque découragé; peu s'en était fallu qu'il ne se rembarquât aussitôt pour revenir en France.

Tous ses rêves s'envolaient à la fois. C'est qu'il aimait, il aimait véritablement la belle mondaine; c'est qu'il avait senti avec elle des impressions qui lui étaient inconnues. C'est un nouvel amour qu'elle lui avait fait connaître. Et, pendant quelques jours, il resta enfermé dans sa chambre d'hôtel, gémissant et pleurant.

Enfin il surmonta son chagrin et envisagea plus nettement la situation que lui faisait la mort de celle qui devait être son associée. Les fonds qu'elle avait placés dans l'affaire qu'il allait entreprendre, il ne s'était pas engagé à les garantir. S'il ne réussissait

pas, il y perdait son temps, et elle y perdait son argent. Morte, ses héritiers pouvaient-ils venir lui réclamer quelque chose? Non! il n'avait signé aucun papier, et tout le monde devait ignorer qu'elle lui avait donné ses bijoux, l'intention de Léone étant bien de les lui sacrifier. Il ne devait donc avoir aucun scrupule.

Peu à peu la douleur s'atténua et il se mit à l'œuvre. Ce que le pauvre garçon, dans sa naïveté, croyait avoir découvert était exploité depuis longtemps, et il dut reconnaître, au bout de quelques mois, qu'il marchait à la ruine. Il eut l'intelligence de ne pas s'acharner; il alla trouver un de ceux auxquels il faisait concurrence et lui vendit, au prix qu'il lui en donna, son installation. Il lui restait la moitié de la somme qu'il avait emportée, pensant qu'il avait plus de chance de la faire fructifier en France; il se décida au retour.

Lorsque le navire sur lequel il s'embarqua gagna le large pour le ramener vers la patrie, il ressentit une émotion indéfinissable, et de grosses larmes coulèrent de ses yeux. En arrivant en France, il allait trouver bien des changements. Il ne reverrait plus Léone, le brave cœur qui lui avait tout sacrifié. Pour lui, elle avait renoncé à sa vie heureuse et calme, elle avait tout vendu chez elle. Elle était partie pour le rejoindre, et la pauvre amie était morte au Havre. En débarquant, il se promit de chercher la maison où elle était morte, l'endroit où elle était inhumée.

Irait-il à Paris? Ne valait-il pas mieux s'établir dans son pays, près de son père? A Paris, il souffrirait à la pensée de celle qu'il y avait connue... Non, il resterait au Havre, là où il était né; il s'y sentait plus fort, et il aimait mieux son pays depuis qu'il

l'avait quitté. Puis, il ne pouvait rester ainsi seul, il avait besoin d'avoir des amis, de vrais amis d'enfance.

Il pensa à la pauvre petite qu'il avait abandonnée ; il se souvint qu'elle était bien jolie, et elle l'aimait sincèrement. Il allait la retrouver ; à cette pensée, il éprouva une douce émotion. Il avait été bien cruel avec elle, il rachèterait tout ça, il l'aimerait bien, et il lui donnerait tout ce qu'elle voudrait, afin de racheter le mal qu'il lui avait fait..

Que le voyage lui paraissait long. Il lui semblait que le bateau n'avancait pas ; tous les jours en s'éveillant, il revoyait la même immensité, la grande mer !

Quand le bateau fit escale à Brest, il songea à télégraphier son arrivée à son père. Il lui était pénible de penser qu'il serait seul au retour, mais il préféra le surprendre. Ce retour inexpliqué inquiéterait le vieillard et son arrivée inattendue l'emplirait de joie.

En vue du Havre, il fut profondément ému ; enfin, quand il put débarquer, en respirant bruyamment, il lui sembla qu'il vivait une vie nouvelle.

Il se rendit sur la place de la Mâture. Là il rencontra des ouvriers qui avaient travaillé avec son père. Ceux-ci le regardèrent avec étonnement, et Louis se l'expliqua, car on devait le croire bien loin du Havre. Il dit à l'un :

— J'arrive ce matin. Je vais aller voir mon père, se porte-t-il bien ?

Celui auquel il parlait parut surpris et lui dit :

— On vous l'a donc caché, là-bas... Mais le père Villars est mort.

Le coup fut terrible. Il mit la main sur son cœur, devint livide et dut s'appuyer à une des bornes pour

ne pas tomber. Il balbutiait, interrogeant du regard celui qui lui parlait :

— Mort?... mort mon père... et depuis quand ?

— Ah ! il y a bien deux mois.

— Et de quoi ?

— Vous devez bien vous en douter, fit l'homme avec embarras... Votre aventure, ça l'a touché... Il a été malade et ne s'en est pas relevé...

Les larmes coulèrent de ses yeux, puis les sanglots vinrent et il pleura comme un enfant. L'homme s'éloigna ayant un geste qui voulait dire : « Dame, c'est sa faute. » Villars pensait que l'aventure, c'était son départ sans avoir, comme il l'avait promis, présenté sa fiancée au vieillard.

Il se rendit à l'hôtel où on avait porté ses malles et il s'enferma chez lui pour pleurer. Le lendemain, il passa la journée à la recherche de l'endroit où était morte une nommée Catherine Bonnard. Ce fut en vain. Dououreusement impressionné, triste, il pensa à celle qu'il avait aimée, à Andrée. Ce serait enfin la consolation. Ne voulant pas aller lui-même chez la patronne où il était connu, il envoya le garçon d'hôtel, avec une lettre. Il avait pour mission de demander M^{lle} Andrée Perret ; au cas où elle ne travaillerait plus dans la maison, savoir où elle était occupée... la trouver enfin, pour lui remettre la lettre.

Perdu, se trouvant seul dans la ville où il était né, ayant remarqué que des amis qui l'avaient aperçu dans les rues du Havre, avaient évité de le rencontrer feignant de ne pas le voir, et par cela désorienté, il désirait revoir sa gentille maîtresse, et à sa pensée, il sentait renaître un nouvel amour.

Le garçon revint au bout d'une heure, tenant à la main une lettre. Louis crut que c'était une réponse,

mais c'était celle qu'il avait écrite, le commissionnaire n'avait pu la remettre à sa destinataire.

— Vous n'avez pas trouvé?

— Oh ! si monsieur ; mais il y a bien longtemps que cette demoiselle ne travaille plus là.

— Où travaille-t-elle ?

— Depuis longtemps elle a quitté le Havre.

— Elle a quitté le Havre... Mais tout le monde me fuit.

— La dame où elle travaillait, quand je lui ai dit que c'était pour une affaire de famille, m'a raconté l'histoire.

— Dites-là !

— Oui, monsieur. Cette demoiselle devait se marier, et son fiancé l'avait abandonnée, lorsqu'elle s'est aperçue qu'elle était enceinte...

— Enceinte ? exclama le jeune homme, éprouvant une indicible émotion, enceinte ?

— Oui, monsieur. Son fiancé l'ayant quittée... car, c'était le père, elle perdit la tête et tenta de se noyer, en se jetant au bout de la jetée où elle fut heureusement sauvée.

— Andrée enceinte !... répétait Villars bouleversé.

— Oui, monsieur. Cette jeune fille fut à la suite de ça quelque temps malade, et rétablie ne pouvant supporter la honte de sa position dans une ville où tout le monde la connaissait, elle partit pour Paris.

— Elle est à Paris, c'est fort bien... mais où à Paris ?

— Justement, monsieur, en voyant la lettre, cette dame me dit : Si vous devez lui faire parvenir cette lettre, je puis vous donner l'adresse de la maison où elle travaille, elle nous l'a envoyée... J'acceptai et c'est la dame qui a écrit l'adresse. Regardez.

Villars prit la lettre et lut la suscription : A mademoiselle Andrée Perret, modiste, chez M^{me} la comtesse de Kéradec, rue Gay-Lussac.

— En ce moment, c'est là qu'elle travaille?

— Oui, monsieur. Voilà ce qu'on m'a dit.

Villars récompensa le garçon et lui ordonna de porter immédiatement ses malles au chemin de fer. Une heure après, il était dans le train, le soir il arrivait à Paris et descendait dans l'hôtel où il avait l'habitude de descendre.

C'était un renouveau dans son cœur, l'amour ressuscitait avec une force nouvelle, il aimait Andrée... Andrée mère de son enfant! Mais cela était tout un monde!

Quel misérable il avait été, avec quelle lâcheté il avait agi! La pauvre fille, il l'avait martyrisée, et elle allait être mère...

Il la trouvait moins belle, c'était son état qui la transformait; ah! s'il avait su cela, peut-être ne serait-il pas parti. Tout bas en souriant, il se répétait :

— Mon enfant! mon enfant!

Le lendemain de son arrivée, il attendit impatiemment l'heure à laquelle il pourrait se présenter. Il eut une déconvenue, et dut revenir le lendemain. Nous savons quel piège lui était tendu et ce qu'il arriva.

Il crut qu'il allait devenir fou, ne s'expliquant pas le motif de son arrestation. On lui avait demandé où il était descendu à Paris et tout aussitôt on était allé chercher ses malles à l'hôtel.

La première nuit qu'il passa en prison lui sembla interminable; à chaque bruit, il croyait qu'on venait l'interroger et il était convaincu qu'on allait aussitôt le relâcher, car il était victime d'une erreur.

Le lendemain, lorsque appelé devant le juge d'instruction Guéret, il apprit de celui-ci qu'il était inculpé d'assassinat, qu'on l'accusait d'avoir tué Léone de Myrtille, il resta un instant hébété.

Il avait tout supposé pour s'expliquer son arrestation, mais il n'avait pas songé à cela. Il s'était reproché au contraire d'avoir trop aimé cette femme, de l'avoir adorée à ce point qu'il avait tout oublié, tout sacrifié pour elle, et on l'accusait de l'avoir assassinée. Son interrogatoire fut une véritable torture, car à mesure qu'il espérait prouver l'impossibilité de l'accusation, ses arguments servaient à la fortifier; il se débattait sans voir une chance de salut et il en sortit désespéré et abruti.

Se retrouvant seul dans sa prison, il réfléchit longuement à ce qui venait de se passer et à ce qu'il avait appris. Le fait brutal était celui-ci : c'est que quelques minutes après son départ, Léone avait été assassinée. Et cela par un amant heureux, car il avait quitté la jeune femme encore revêtue de ses vêtements, et elle était morte presque nue, et le lit portait la trace de deux corps. Or, il ne s'était pas couché. Celle qu'il jugeait si honnête, si sage, qui était si sévère avec lui, avait un autre amant !

Cette découverte démolit un peu l'idole, mais cela ne suffisait pas. Ce qu'il savait, lui, on refusait de le croire! il déclarait qu'il n'était pas l'auteur du crime et on haussait les épaules.

Sa première pensée, toute de conservation, fut le regret d'être revenu en France où, sans qu'il s'en doutât, il était recherché. Les remarques qui lui avaient paru singulières à la descente du bateau s'expliquaient maintenant. Son pauvre père était mort de douleur en apprenant la terrible accusation portée

contre lui. Andrée avait voulu se tuer, sentant qu'elle allait être mère des œuvres d'un assassin... les amis, qui le regardaient d'abord avec étonnement, évitaient de lui parler devant l'accusation qui pesait sur lui et s'étonnaient de le voir libre.

Il se trouvait accablé sous les preuves. Il avait effectivement passé une partie de la journée du 16 septembre avec Léone, il avait dîné avec elle, et l'avait contrainte à boire plus que de coutume ; il était rentré avec elle, chez elle, et il avait emporté ses bijoux. Il était immédiatement parti pour le Havre, avait vendu les bijoux, avait rapidement réalisé la somme et s'était embarqué par le premier bateau se rendant dans un pays, où il n'y avait pas de loi d'extradition. Il semblait fuir. Un coupable aurait-il agi autrement? Non! il était obligé de le reconnaître. Mais alors, qui lui avait écrit la lettre qui avait précipité son départ? qui lui avait envoyé la dépêche annonçant la mort toute naturelle de Léone? Cela devait servir à le justifier, et le juge ne voulait voir là qu'une manœuvre faite par lui-même.

Tout était contre lui. Il ne restait qu'une chose, c'est que Léone avait été tuée après minuit et lui l'avait quittée vers onze heures. S'il était parti de Paris à minuit, il ne pouvait se trouver au Havre à cinq heures, et Andrée seule pouvait affirmer cela... Maintenant Andrée, après sa façon d'agir avec elle, consentirait-elle à déposer en sa faveur?... Il l'espérait, mais il n'en était pas bien convaincu. Il passa toute sa journée à bien établir dans son cerveau les faits ainsi qu'ils s'étaient passés dans la journée et la soirée qui avaient précédé le crime.

Le lendemain, en se retrouvant devant le juge, celui-ci constata qu'il avait une déplorable mine.

C'est que toute la nuit il avait été tourmenté et n'avait pu fermer l'œil; il n'avait retrouvé le calme qu'au matin avec le jour.

Le juge reprit l'interrogatoire de la veille, recevant les mêmes dénégations. Il observa que l'inculpé parlait moins respectueusement de sa victime, et il le lui fit remarquer.

— C'est que, monsieur, ce que j'ai appris hier m'a éclairé sur ce qu'était M^{me} de Myrtille.

— Qu'avez-vous appris hier?

— J'ai quitté, je vous l'ai dit, et je le répète, M^{me} de Myrtille à onze heures dix au plus tard. Léone était habillée. Mais deux heures après, elle avait reçu quelqu'un chez elle, et celui qu'elle recevait se couchait avec elle... Lorsqu'il était décidé que nous allions nous marier, elle avait donc un amant qu'elle recevait le soir?

Le juge Guéret se contenta de hausser les épaules. C'était pour lui un ridicule moyen de défense. Il n'insista pas et reprit :

— Vous soutenez que vous avez quitté Paris à onze heures et demie, ce qui est absolument impossible; vous prétendez que votre maîtresse vous attendait à la gare vers cinq heures du matin. Mais cette maîtresse est introuvable. J'ai fait demander des renseignements télégraphiques desquels il résulte que vous n'avez été vu en ville ce jour, que passé dix heures.

Louis, un peu déconcerté, regarda le juge, puis répondait :

— C'est vrai, monsieur, on n'a pu me voir qu'après dix heures, je ne pouvais pas me promener en ville avec mon coffret de bijoux.

— Je croyais que vous l'aviez mis dans votre malle.

— Dans ma valise, oui, monsieur. En sortant de la gare, je vis Andrée qui m'attendait.

— Vous l'aviez donc informée de votre retour ?

— Non. Et justement, en la voyant, désagréablement surpris, car je voulais rompre, je lui demandai comment elle avait appris mon arrivée. Elle me dit qu'elle savait que je prenais habituellement ce train; c'était le quatrième jour qu'elle venait m'attendre, et nous sommes revenus bras dessus bras dessous. C'est en arrivant près de la place de la Mâtre qu'Andrée m'a quitté, mais je suis rentré chez moi rue de Paris. Là je me dévêtis, procédai à ma toilette; je m'habillai des effets que je portais journellement, et ayant pris le coffret, je me rendis chez van Berheim.

— Quelle heure était-il lorsque vous avez été trouver M. van Berheim ?

— Oh ! il était plus de neuf heures.

— Oui, plus de neuf heures !... Vous descendiez du train.

— Non, monsieur, j'avais été chez moi.

— La première personne qui peut attester de vous avoir vu au Havre est van Berheim et vous contestez son témoignage.

— Mais non, monsieur, je déclare ne m'être rendu chez M. Berheim qu'après avoir passé chez moi trois ou quatre heures. Je suis arrivé au Havre vers cinq heures. C'est immédiatement, et pendant que nous nous rendions chez moi, que j'ai eu une dernière explication avec Andrée, que j'ai définitivement rompu avec elle. Nous avons causé près de deux heures. Je suis rentré chez moi. Je me suis nettoyé, j'ai vidé ma valise et enfin, vers neuf heures, je me suis rendu chez M. van Berheim.

— Parfaitement, vous vous êtes rendu chez van Berheim après avoir seulement déposé votre valise chez vous, et lorsque le marchand de diamants s'étonnait de vous voir aussi matin, vous lui avez dit que vous aviez passé la nuit en chemin de fer et que vous descendiez du train.

— Certainement, monsieur, j'ai pu dire que je descendais du train et cela signifiait que je n'avais pris que le temps de me nettoyer et de me dévêtir pour venir chez lui.

— C'est-à-dire que vous exprimiez la vérité. Votre système de défense n'est pas soutenable. Les preuves vous accablent, et vous augmenterez la rigueur du verdict en n'avouant pas la vérité. Dites que M^{me} de Myrtille, à moitié ivre, voulant vous prouver qu'elle était riche, vous a montré ses bijoux et déclaré le chiffre de ses valeurs. Vous avez perdu la tête, vous avez vu le moyen d'avoir enfin la forte somme que vous cherchiez vainement, et dans une heure d'amour, vous l'avez tuée.

— Non ! non ! non ! monsieur, s'écria Louis avec véhémence. Non, je suis un honnête homme et les véritables assassins sont les bourreaux qui me martyrisent depuis quatre jours, en refusant d'écouter mes dénégations... Vous avez des preuves ! quelles sont-elles ?... Trouvez quelqu'un qui vous dise, qu'il m'a vu tuer... quelqu'un qui dise : « Je l'ai vu prendre les bijoux, ce n'est pas elle qui les lui a remis ». C'est vous qui vous faites mon accusateur, et lorsque je vous dis : « J'aimais passionnément Léone et je la croyais honnête »... Vous me dites : « Vous saviez que c'était une femme galante ayant quelques économies, vous la courtisiez pour pouvoir plus facilement l'assassiner et la voler... »

— Parfaitement, fit le juge sévèrement.

— Quelle preuve avez-vous de ce que vous dites ? j'aimais Léone et elle me commanditait, devant se marier avec moi et m'accompagner dans mon voyage. Je devais vendre les bijoux et l'attendre au Havre... Je vous en donne la preuve par une lettre d'elle... et vous refusez d'y croire.

— Léone est morte le 15 septembre au soir. La lettre est datée du 16, elle n'est pas d'elle.

— C'est vous qui dites cela, prouvez-le. Vous m'accusez d'avoir volé des titres, des valeurs, de l'argent. Je vous ai dit que j'avais les comptes de mes dépenses, balancez-les avec ce que j'ai touché de M. van Berheim et ce qui me reste... Je n'ai eu d'autre argent que les bijoux qu'elle m'avait donnés pour vendre.

Pourquoi, au lieu de vous confier ses bijoux ne les vend-elle pas elle-même, pour vous en avancer l'argent régulièrement ? Si Catherine Bonnard, dite Léone de Myrtille, était légère dans ses mœurs, elle ne l'était pas en affaire, et elle n'aurait certainement pas donné une pareille somme sans un reçu.

— Mais monsieur, je n'étais pas seulement un emprunteur, j'étais le fiancé, j'étais l'amant de M^{me} de Myrtille.

— C'est vrai, et c'est à ce titre qu'elle vous donnait pareille somme.

Il y eut un silence, pendant lequel Louis, accablé et humilié par la dernière phrase, fondit en larmes. Puis après quelques minutes, M. Guéret reprit :

— Vous avez avoué que c'est de cette soirée que vous aviez obtenu d'elle les dernières faveurs.

— Je viens de vous le déclarer encore, j'étais son amant.

— Juste au moment de la quitter?... comme nous l'avions retrouvée?...

— Oh ! non ! M^{me} Léone était vêtue.

Le juge impatienté frappait avec son couteau de bois sur son bureau. Étonné, Louis essuyant ses larmes, le regarda :

— Vous voulez trop prouver... Assurément, dans la scène que vous nous avez raconté, si pour la première fois Léone céda à votre amour... elle l'a fait avec l'art passionnel que d'autres ont raconté.

Louis relevait la tête et son regard mouillé interrogeait le juge, il ne comprenait pas.

— Oui... après la résistance, une petite comédie, elle semblait céder à la passion et se débarrassait hâtivement de ses effets, pour se jeter à peine vêtue dans les bras qui l'attendaient... Nous l'avons pu constater : sa robe était jetée d'un côté, ses jupes de l'autre...

Louis Villars restait bouche béante, comme stupéfait.

— Et comment est-elle morte ?

— Vous le savez mieux que d'autres, mais l'autopsie a permis de découvrir le crime. Lorsque la malheureuse se livrant à vous, vous donnait la caresse de ses baisers, vos lèvres poussaient sous ses lèvres une perle minuscule qui se brisant dans sa bouche y répandait une goutte d'*acide cyanhydrique* comme un parfum d'amande... et donnait la mort immédiate.

— Oh ! mais c'est épouvantable ça !

— C'est une mort inconsciente et douce pour la victime.

— Oh ! mon Dieu ! c'est de cela qu'on m'accuse !...

— Les baisers mortels.

Louis se redressa en dominant ses sanglots, essuyant ses larmes, il dit en étendant la main :

— Je jure que je ne suis pas coupable !... Et maintenant, monsieur, faites tout ce que vous voudrez... interrogez-moi, menacez-moi, frappez-moi... je ne répondrai pas, je ne me défendrai pas.

— Malheureux ! c'est que vous ne pouvez plus vous défendre.

Le juge fit emmener l'inculpé. Mais la conviction de M. Guéret était faite. Villars était un rusé Normand qui jouait bien la comédie, qui passait de la colère aux larmes très habilement, mais il était coupable, et — selon le paradoxe des juges instructeurs — il avait un alibi, donc il était l'auteur du crime. Un innocent ne se serait pas préoccupé de cela.

C'est absolument écrasé que Louis fut réintégré dans sa prison — toujours poursuivi par la mort étrange de Léone.

L'autopsie, c'était la vérité ! il n'y avait pas à aller contre. Or, il était indiscutable que derrière lui un homme était venu chez sa fiancée, chez celle qu'il aimait, qu'il croyait être à lui seul !... Devant cet homme elle s'était hâtivement dévêtue pour se livrer à lui, et celui-là, dans une minute d'amour, l'avait tuée par un baiser... Les baisers mortels, disait le juge ! et il se souvenait des vers de Musset :

« Et qui n'a pas le temps de nouer sa ceinture
Entre l'amant du jour et celui de la nuit. »

Ainsi la femme qu'il avait aimée, avec laquelle il voulait s'unir pour la vie, était un peu plus qu'une fille, mais un peu moins qu'une femme. La source de la fortune qu'elle lui apportait était l'amour. Dans sa

naïveté de provincial, il n'avait vu qu'une jeune fille dont la faute avait été rachetée; c'est la mort du séducteur qui avait empêché la légalisation du mariage, et la fortune de M^{me} de Myrtille lui venait de son fiancé... Cette séduction poétisait la belle Léone et tout à coup cela s'effondrait.

La femme du monde n'était plus qu'une courtisane, qui fréquentait les endroits de bonne compagnie — on lui glissait dans la main une carte en la priant de fixer un rendez-vous — ce qu'il avait fait elle se trouvait pour tous... c'était ainsi qu'elle avait gagné ce qu'elle avait. Ah ! il s'expliquait les précautions prises par sa fiancée qui ne voulait pas faire connaître son mariage. Craignant un scandale, il comprenait son désir de liquider sans bruit son mobilier, de quitter Paris presque mystérieusement, et peut-être déjà présentait-elle le sort qui lui était réservé et voulait-elle y échapper. Il était honteux d'avoir cru à cette femme et d'avoir accepté ce qu'elle lui offrait. S'il avait été ingrat avec Andrée, s'il avait été presque malhonnête, avec Léone il en était gravement puni.

En pensant froidement à l'accusation, il se sentait perdu, il n'avait aucun moyen de défense, et les témoins cités par l'accusation ne pouvaient que déposer contre lui.

Il n'avait pour se sauver que l'alibi contre lequel le juge s'acharnait. C'était là qu'était le salut et à tout prix il voulait le prouver, mais qu'était devenue Andrée ? Oh ! s'il avait quelques heures de liberté il la retrouverait... Toutes les questions de l'interrogatoire battaient son cerveau. Ainsi il se trouvait accusé d'avoir volé non seulement les bijoux, mais les valeurs de la victime.

Et cet étrange assassinat, cette perle glissée dans un

baiser qui peut aussi bien se briser dans les lèvres de l'assassin ! Mais le misérable avait sans doute, sous forme de pastille l'antidote préparé... C'était terrifiant, la mort venait dans cette seconde d'ivresse, où tout est bonheur, dans un baiser ! Aurait-il été inventer cela, lui, si heureux déjà de la possession !

Louis était désespéré, les jours s'écoulaient sans qu'on parût s'occuper de lui. Que se passait-il ? — cet abandon l'effrayait — et il eût préféré les interrogatoires qu'il redoutait. On le fit venir une seule fois — et on le questionna seulement sur l'emploi de son temps après le crime. Après le crime ! Cette phrase le mettait hors de lui.

Il raconta de nouveau qu'à onze heures sonnant, il se trouvait chez Léone ; il en était parti cinq minutes après, hâtivement. Il jugeait n'avoir pas mis dix minutes pour aller en voiture au chemin de fer et prendre sa valise au bureau de l'hôtel, il était arrivé juste pour prendre son billet, derrière lui, le guichet fermait.

— Onze heures cinq — et dix minutes onze, quinze — c'est votre compte ?

— Oui, monsieur, une ou deux minutes de plus, peut-être.

— Et le train partit aussitôt ?

— Non, monsieur, je restai environ cinq minutes en gare.

— Fort bien, aussi nous arrivons à plus de onze heures vingt...

— A peu près.

— Vous connaissez peu ce train, Villars ! Le train qui arrive à cinq heures cinq au Havre part à onze heures dix de Paris, et non à onze heures trente...

— Je ne sais pas, monsieur... Ce dont je suis cer-

tain, c'est que je suis arrivé au Havre à cinq heures cinq... D'abord l'heure des gares retarde de cinq minutes, puis, la pendule de M^{me} de Myrtille pouvait n'être pas absolument à l'heure... Ce que je soutiens, c'est que j'ai pris ce train, c'est qu'à cinq heures cinq, j'étais au Havre.

— Vous vous êtes trompé, vous avez pris le train de minuit... et vous êtes arrivé à huit heures dix... ainsi tout s'explique... En quelques minutes vous avez une explication avec cette jeune fille Perret, vous montez chez vous porter votre valise et à neuf heures vous vous trouvez chez Van Berheim.

— Non ! non, monsieur, Andrée m'attendait et il était cinq heures du matin !

— Vous soutenez ce point, sachant bien que nous ne pouvons trouver ce témoin. Sachant votre situation, si cette personne devait pouvoir vous sauver, elle viendrait ; mais au contraire, elle vous accuse et c'est pour ne pas être obligée de vous charger dans l'instruction, qu'elle a tout d'un coup disparu.

— Elle m'accusait... ! et elle a disparu...

— Oui, elle avait repris son travail chez la comtesse de Kéradec et lorsqu'elle a appris qu'on la recherchait elle n'est pas revenue.

Alors Louis qui écoutait, anxieux, fondit en larmes et s'écria avec résignation :

— Ah ! c'est fini ! je suis perdu !

Il ne répondit plus au juge, qui lui conseillait d'avouer, il le regardait avec hébètement et se laissa reconduire dans sa prison. Il apprit le lendemain que l'instruction était close ; son dossier était envoyé devant la chambre des mises en accusation, et on lui demandait de choisir un défenseur.

Il était comme abruti, il se refusait à croire à ce

qui se passait. De la vraie liberté dont il jouissait quinze jours avant, il se trouvait enfermé dans une prison comme assassin, attendant son jugement avec l'assurance qu'innocent il sera condamné.

Il choisit pour avocat M^e Basfroid, une célébrité du barreau et dès sa première entrevue, l'avocat lui dit qu'il devait le considérer comme ami, et lui avouer la vérité absolue ; il trouverait après les moyens de défense et le dirigerait.

Il raconta la vérité. M^e Basfroid l'avait écouté avec la plus grande attention. Quand il eut fini, il lui dit avec un sourire narquois :

— Vous venez de me répéter ce que vous avez raconté au juge d'instruction... Mais, mon ami, il faut me dire la vérité, vous n'avez rien à craindre. Ce que vous me direz restera un secret entre nous.

Louis Villars regarda l'avocat avec découragement ; il constatait que cette vérité paraissait tellement impossible que son défenseur refusait d'y croire.

— Mais, monsieur, au juge d'instruction comme à vous, je n'ai fait aucun mensonge, je ne suis pas coupable.

— Mon ami, écoutez-moi, causons avec logique. Voici le fait dont on vous accuse. Nous avons assassiné puis volé une femme entre onze heures et minuit. Or, nous reconnaissons qu'à cette heure nous étions chez cette femme, et on a découvert que nous avons vendu les bijoux qu'on nous accuse d'avoir volés. Nous nous défendons en répondant : nous avons quitté cette femme vers onze heures un quart et c'est elle qui nous a donné, à nous qui avons, pour la première fois, des relations avec elle, les bijoux, lesquels représentaient une valeur de près de quatre cents mille francs, que nous avons vendus

cént soixante mille. Est-ce possible ? Quels fous croiraient cela.

— Mais c'est la vérité, monsieur.

— Et ce qui complète l'in vraisemblance — c'est que nous déclarons que ces bijoux nous ont été confiés pour être immédiatement vendus, afin de partir avec celle qui nous les donna. — Or, nous nous empressions de prendre le premier paquebot.

— Sur une lettre d'elle m'annonçant qu'elle me rejoindrait...

— Vous recevez cette lettre, quand depuis deux jours, les journaux racontent l'étrange assassinat de la rue du Cirque.

— J'étais trop préoccupé de mes affaires, je ne lisais pas un seul journal.

— Mais vous en entendiez parler, car tout le monde en parlait, et le nom peu commun de Léone de Myrtille fixait l'attention... Écoutez-moi, ceci est trop invraisemblable, ne persistez pas, dites-moi la vérité... Soyez sans inquiétude, je trouverai des moyens de défense.

Louis paraissait anéanti; il regardait son avocat avec stupefaction. Celui-ci continua :

— Vous êtes gêné pour faire le récit, procédons comme pour une confession, répondez-moi.

— Tout ce que vous voudrez, il me semble que je rêve... un cauchemar.

— Malheureusement, c'est la réalité, mon ami... D'abord, vous étiez absolument sans ressources, couvert de dettes. Vous vouliez de l'argent à tout prix.

— Oui, monsieur.

— Comment avez-vous connu Léone de Myrtille ?

— Je l'ai rencontrée dans les Champs-Élysées.

presque en face le Cirque; elle venait quelquefois s'asseoir là. Je liai conversation avec elle...

— Vous aviez déjà votre projet... votre plan?...

— Monsieur, je vous en prie, ne me parlez pas ainsi. Je ne vous répondrai pas.

L'avocat regarda le jeune homme un peu surpris, et continua :

— Vous aviez le projet d'emprunter de l'argent?

— Ah oui ! Mais je n'y pensais pas en parlant à cette dame. C'est par désœuvrement et galamment que je lui parlais; car, d'un côté, j'étais à cette époque prêt à me marier au Havre et j'étais très préoccupé de mon affaire...

— Vous avez lié conversation ?

— Oui, monsieur. Il me sembla que ça l'amusait de m'entendre, je la vis plusieurs jours et je lui racontai mon projet; je lui dis que je cherchais une commandite... Elle me répondit alors qu'elle connaissait des gens très riches qui pourraient me commanditer. Je lui demandai à aller chez elle. Elle refusa disant qu'elle me reverrait au même endroit le lendemain. C'est ainsi que nos relations commencèrent.

— C'est alors qu'elle vous dit qui elle était et qu'elle avait de l'argent ?

— Non, elle ne me dit pas son nom. Mais elle me dit que je pouvais compter qu'elle trouverait la somme.

— Et vous lui fîtes la cour ?

— Elle était excessivement jolie, et j'étais charmé près d'elle. J'essayai de lui parler d'amour. Elle rit d'abord, puis elle m'écouta, et enfin elle me raconta sa vie et me dit qu'elle se marierait volontiers, mais qu'elle voulait quitter Paris. Alors je lui demandai sa main. Elle accepta.

— Mon ami, nous revenons dans l'in vraisemblable... Il ne peut y avoir eu de promesse de mariage. Ces femmes ne se marient pas... et ce n'est pas une épouse que vous cherchiez.

— Mais, monsieur, je ne puis vous dire que la vérité...

— Soit. Vous avez lié connaissance et elle vous a reçu chez elle ?

— Pas à cette époque, je suis allé au Havre tout préparé; je devais revenir dans huit jours... C'est ce que je fis. Elle m'avait donné rendez-vous à la descente du chemin de fer et nous allâmes dîner ensemble... Le lendemain soir, vers dix heures, elle m'emmena chez elle...

— Vos relations intimes commencèrent ?

— Mais non, monsieur. J'adorais Léone, je la respectais, et ne désirais la posséder que lorsqu'elle serait ma femme.

Et, le malheureux s'étendit longuement sur les faits que nous connaissons, ne pouvant réussir à vaincre l'incrédulité de son avocat, qui conclut :

— Tous les faits vous, accablent, vous ne convaincrez jamais un jury, car ma logique, mon bon sens, se refusent à croire ce que vous dites.

— Alors, je suis absolument perdu... Mais puisque je vous jure qu'à l'heure où la pauvre est morte je n'étais plus à Paris.

— Ah ! si vous pouviez prouver cela, malgré l'in vraisemblance du reste, vous auriez une chance de salut...

— Une chance de salut, répéta Louis avec amertume.

— Vous avez fait cette même déclaration à l'instruction et malgré toutes les démarches, on n'a pu

retrouver cette femme, et de plus, apprenant les recherches dont elle était l'objet, elle a tout à coup disparu... et c'est, sachez-le, une charge de plus contre vous.

M^e Basfroid en observant bien l'inculpé, fut forcé de reconnaître que celui qu'il avait pris pour un roué, n'était qu'un naïf inconscient. La fatalité avait poussé dans la demeure de Léone qu'il venait de quitter, le véritable assassin. Et cela était tellement romanesque, qu'il avait peu d'espoir de convaincre le jury.

Ainsi, il ressortait clairement que la belle M^{me} Léone de Myrtille, lassée d'une vie tapageuse, dans laquelle elle avait trouvé la fortune, avait voulu vivre en bourgeoise. Au lieu du dédaigneux caprice de l'amour indifférent des gens qu'elle connaissait, elle avait voulu être véritablement aimée — être respectée enfin... Cette transformation était impossible à Paris, plus impossible encore avec un Parisien.

Puis la femme était dans toute sa force, les tendresses des viveurs épuisés étaient insuffisantes pour ses désirs : elle voulait un beau garçon et un mâle...

Elle avait rencontré Louis Villars : c'était bien l'homme qu'elle désirait. En s'expatriant avec elle, il en ferait une tout autre femme ; il fallait le convaincre qu'elle était digne de son amour, ce qui fut facile. Elle avait d'abord parlé d'un commanditaire ; puis, à la fin, elle avait avoué que c'était elle qui possédait l'argent, et si elle avait donné les bijoux, c'est qu'elle ne voulait rien garder de sa vie passée. C'est la même raison qui lui faisait dire qu'elle vendrait tout chez elle.

Interrogé par l'avocat s'il croyait à l'honnêteté de M^{me} de Myrtille, Louis répondit :

— Quand je l'ai rencontrée, oui, monsieur. Quand j'ai vu son appartement, non. J'ai pensé qu'elle avait été richement entretenue et qu'elle voulait oublier cette vie.

— L'auriez-vous épousée si vous aviez dû demeurer avec elle à Paris ?

— Oh ! oui, monsieur ; car j'étais fou d'elle... et je croyais qu'elle avait été entretenue, mais que cela était fini et qu'elle vivait seule, en veuve.

— Mais elle ne vous permettait pas de venir chez elle quand vous vouliez ?

— Je croyais, ainsi qu'elle le disait, que c'était pour ne pas faire jaser les domestiques ; elle tenait à ce que son départ et notre mariage ne fussent connus que quand ce serait fait.

— Assurément, dit l'avocat, l'assassin connaissait tout cela ; c'est pour empêcher que la fortune de Léone allât dans d'autres mains qu'il a été commis, et l'abandon des bijoux qui vous était fait était ignoré... On a volé les titres, les valeurs et toute la correspondance...

— Voilà ce qu'il faut que vous prouviez, monsieur, dit Louis, reprenant espoir.

Mais l'avocat, inquiet, secouait tristement la tête.

Tous les journaux avaient raconté les phases de l'instruction criminelle, et constamment il était question du prochain jugement. Les charges qui pesaient sur l'inculpé, Louis Villars, s'augmentaient chaque jour. Cardenac, qui avait fait si grand tapage avec l'affaire, n'écrivait plus. Un deuil récent, disait-on le tenait éloigné du journal ; il était en congé, se désintéressant de ce qui se passait.

Tout le monde de la galanterie parisienne s'intéressait à l'affaire. Le président des assises était assailli

de demandes de places pour les deux audiences. On savait que l'accusé niait énergiquement, et son portrait, donné par plusieurs personnes, lui avait acquis la sympathie de nombre de femmes.

Lorsque Louis Villars avait eu communication des témoins qui seraient entendus contre lui, il était resté consterné. Ses meilleurs amis du Havre, des amis d'enfance, le chargeaient. Tous venaient déclarer qu'il était paresseux et cherchait de l'argent dans des aventures insensées. Il fallait du courage pour répondre à tous ces gens.

Son avocat venait passer de longues heures avec lui, le dirigeant sur le maintien qu'il devait avoir à l'audience.

Du calme, du calme, tout entendre sans emportement, écouter sans répondre. Il l'adjura une dernière fois de ne rien lui cacher; il ne fallait pas qu'un témoignage écrasant vint tout à coup surgir et tout bouleverser. Louis jura de nouveau qu'il avait dit toute la vérité; il n'était coupable de rien, ni du vol, ni de l'assassinat.

La veille de l'audience il eut, par son avocat, communication de l'acte d'accusation. Il le lut et fut épouvanté; livide de honte, de peur, il dit :

— Je suis perdu !

— Du courage et du sangfroid, répondit l'avocat en lui pressant la main.

VIII

LA COUR D'ASSISES

Le jour tombait, à peine pouvait-on se voir dans la salle des assises ; les garçons du palais apportèrent des lampes qui jetaient sur la foule entassée en ce lieu une clarté rouge. Les femmes étaient nombreuses, et leurs toilettes tapageuses ressortaient plus vivement dans ce milieu sombre. Plusieurs d'entre elles, guidées par des avocats stagiaires, étaient entrées dans le prétoire et entouraient la table couverte des pièces à conviction. Disons bien vite que cela n'avait rien de repoussant, au contraire : du linge d'une extrême finesse, une chemise garnie de dentelle et des bas de soie et un mouchoir, desquels se dégageait un délicieux parfum.

C'était dans la salle un bruit confus de conversations, comme assourdi par l'atmosphère étouffante ; on sentait qu'on n'osait parler haut, que les poitrines étaient oppressées. Depuis deux heures déjà la cour s'était retirée et le jury était en délibération.

C'était le troisième jour que durait l'affaire de la rue du Cirque, et les débats venaient seulement d'être

clos... Le malheureux Louis Villars s'était énergiquement défendu, s'emportant souvent avec des accents de vérité qui remuaient le monde féminin assistant à l'audience et qui faisaient seulement sourire le président.

Tous les témoins avaient été entendus, accablant l'accusé; c'est à peine s'il avait pu les démentir.

Le concierge de la maison de la rue du Cirque avait formellement déclaré qu'il reconnaissait l'accusé pour être l'homme qui était rentré avec M^{me} de Myrtille le soir du 15 septembre. Un vif mouvement s'était produit dans l'auditoire. Louis Villars avait répondu qu'il n'avait jamais nié être rentré avec M^{me} de Myrtille. Le garçon de chez Ledoyen avait également déclaré qu'il reconnaissait parfaitement Louis Villars pour être l'homme avec lequel M^{me} de Myrtille était venue dîner le soir; ce que reconnaissait parfaitement le jeune homme, et ce qui cependant était entendu par les auditeurs comme un témoignage excellent.

Le marchand de diamants, van Berheim, avait été plus concluant encore. Il avait déclaré que, quoique ami de la famille de l'accusé, il devait dire la vérité et la disait. S'il avait consenti à faire une affaire aussi considérable avec le jeune homme, c'est parce qu'il le croyait un honnête homme. Il avait pensé qu'il était chargé de cette vente, qu'on voulait réaliser tout de suite et devait avoir un gros bénéfice. S'il s'était seulement douté de la vérité, il aurait refusé de faire l'affaire. Sur la demande du président, il raconta qu'il était environ neuf heures, plutôt plus que moins, lorsque l'accusé se présentait chez lui, portant sa petite cassette. Louis Villars lui dit qu'il arrivait du chemin de fer et venait aussitôt lui proposer l'affaire.

Le président insista sur ce point que l'accusé avait dit qu'il descendait du train, et il était neuf heures au moins. Il demanda à l'accusé s'il reconnaissait la vérité de sa déposition, très importante en ce qu'elle montrait qu'il avait pris le train après minuit. Louis répéta que l'expression descendre du train ne devait pas être prise au mot. Elle signifiait qu'il était arrivé le matin et n'avait parlé à personne de l'affaire qu'il venait proposer à van Berheim.

Sur la possession des bijoux, on refusait de croire à l'explication qu'il en donnait, et le malheureux sentait que le public ne croyait pas à la donation. Le président affirmait, dans l'acte d'accusation, que c'était le même qui avait emporté les bijoux qui avait volé les valeurs et les espèces. Ses recherches sur l'emploi de cet argent n'avaient pu être faites, l'accusé étant parti à l'étranger.

Louis Villars s'était violemment emporté, protestant, jurant; son avocat l'avait doucement apaisé...

Tous ses anciens amis du Havre avaient donné sur lui les plus mauvais renseignements, se vengeant de la dédaigneuse façon dont il les avait traités lorsque, ayant réussi, il les avait vus avant son départ.

C'est un effondrement de ce qu'il avait espéré; le pauvre diable se sentait perdu, absolument écrasé par l'accusation; il était condamné déjà par le public, il n'avait pour lui que la partie féminine qui ne le jugeait pas innocent, mais qui le graciait.

C'est qu'il était fort beau à l'audience; le séjour de la prison et les tourments qui l'assaillaient l'avaient un peu maigri et pâli, ses beaux yeux paraissaient plus vifs et plus grands; très élégamment vêtu, sa tenue était irréprochable.

Le réquisitoire fut terrible, un écroulement; il ne restait plus un doute dans l'esprit des jurés, et tout ce qui était dit était vrai... tout.

Accablé, l'accusé baissa la tête.

Lorsque M^e Bastroid se leva pour défendre l'accusé, il y eut un vif mouvement dans l'auditoire. Toute la partie féminine du public eut un moment d'espoir.

Hélas! malgré son talent, le grand avocat ne put convaincre les autres de ce dont il n'était pas bien convaincu lui-même, et c'est ce doute qu'il voulut faire passer dans la conscience des jurés. Pourquoi refusait-on de croire à cette romanesque fantaisie, le don des bijoux et le projet d'abandonner la vie mondaine?... Quelle preuve donnait-on que cela n'était pas? Les bijoux avaient été donnés... la fortune volée? il y avait eu crime? Mais le crime avait été commis après le départ de l'accusé, car les docteurs le déclaraient tous. La mort avait eu lieu après minuit au plus tôt... et il établissait que son client avait pris le train de onze heures vingt...

Enfin il concluait que, si on refusait de croire à la donation des bijoux, on pouvait juger l'accusé pour vol, mais non pour un assassinat.

Et l'avocat avait terminé par une supplication humaine qui avait vivement ému tout le monde et l'avait fait applaudir par les femmes. Louis Villars s'était levé et, les yeux mouillés de larmes, il avait déclaré qu'il n'était pas plus un voleur qu'un assassin. Si on lui retirait l'honneur, on devait prendre sa vie avec.

La cour s'était retirée dans la salle des délibérations avec le jury.

Et les heures s'écoulèrent longues faisant mal augurer de la délibération du jury. Tout bas on en-

tendait parler de mort, d'échafaud. Des femmes causaient bas en rougissant, les yeux brillants, les lèvres humides, de la façon dont le criminel opérait, et certaines disaient que la mort devait être douce ainsi dans ce que l'avocat général avait appelé le *baiser mortel*, et elles remarquaient qu'on avait dit que ce n'était pas seulement sur les lèvres que ce baiser était mortel.

A mesure que le temps s'écoulait, les conversations devenaient plus sourdes; il y avait de l'angoisse dans ce mystère.

Le tintement sonore d'une sonnette retentit tout à coup.

La porte, au fond du prétoire, s'est ouverte et, après des heurts, un bruissement confus et rapide, le silence devient profond, et les juges rouges défilent et reprennent leurs sièges; la porte par laquelle le jury est sorti s'ouvre, et les jurés descendent un à un dans la salle; ils reprennent leurs places d'un air un peu confus, embarrassés de leur solennité. Le public attend, grave, recueilli.

Le président du jury, un petit homme chauve à lunettes, timide, se lève et, lisant avec difficulté le papier qu'il tient à la main, dit d'une voix tremblante :

— Sur mon honneur et en ma conscience, devant Dieu et devant les hommes, la réponse du jury est : Oui ! sur toutes les questions, à la majorité.

Alors un murmure s'étend dans la salle; on entend quelques sanglots féminins qui se mêlent à ce mot dit à voix basse : la mort !

Le président donne l'ordre d'introduire l'accusé; un mouvement d'angoisse se produit dans la salle, tous les regards se retournent vers la petite porte, de

laquelle s'écarte l'officier de gendarmerie qui la garde. La tête en avant, le regard anxieux, le teint livide, Louis Villars apparaît. Au front baissé de son avocat, il devine et se cramponne à la barre, il remue la bouche qu'il sent se sécher jusque dans la gorge, car il voudrait parler, protester encore.

Le greffier lit lentement le verdict du jury ; aussitôt l'avocat général requiert l'application de la peine. Le président se lève... lorsque derrière lui un garçon du palais lui apporta une lettre. Il hésite à lire, mais le garçon dit quelques mots, et le président lit le papier... La même scène s'est produite près du défenseur de l'accusé. Celui-ci échange un regard avec le président, ils se sont compris ; car aussitôt M^e Basfroid, tout tremblant d'émotion, parle bas à l'accusé, dont le visage se transforme.

Dans la vaste salle on sent qu'il se passe de graves choses, on s'interroge à voix basse. Le président tient son code ; avant de l'ouvrir, il demande à l'accusé s'il a quelque chose à dire.

— Oui, monsieur le président.

Alors un mouvement se produit. Un oh ! s'échappe de toutes les poitrines, et on attend.

— Un témoin que j'avais indiqué n'a pas été retrouvé. Il se présente, je demande qu'il soit entendu.

L'avocat général est stupéfait et paraît disposé à s'opposer à ce qu'il soit fait droit à la réclamation de l'accusé. Mais dans le public, un mouvement se fait suppliant qui dit : oui !

Et le président dit :

— En vertu de mon pouvoir discrétionnaire, j'ordonne que le témoin soit entendu...

C'est dans la salle une agitation qui s'explique ;

quel drame plus saisissant ! Toutes les femmes ont les yeux mouillés et sourient, si elles osaient, elles applaudiraient.

Que va dire ce témoin ? que sait-il ?...

On se pousse, on se bouscule pour voir, lorsque le président dit :

— Faites entrer le témoin...

Et il s'élève un long murmure d'étonnement et d'admiration, en voyant paraître une jeune femme, élégante et très belle. Devant la curiosité de tous, elle baisse les yeux et paraît chercher du courage en regardant au banc des journalistes.

S'adressant surtout au défenseur et à l'avocat général, le président dit, parlant au témoin :

— Je ne puis vous faire prêter serment, les débats sont clos ; mais, suivant l'importance de votre déposition, ou la cour passera outre, ou l'affaire sera renvoyée à une autre session pour supplément d'enquête.

D'un mouvement de tête l'avocat général et le défenseur acquiescent.

— Comment vous nommez-vous ?

— Andrée Perret.

— Votre profession, votre âge ?

— J'ai presque dix-neuf ans. Je suis couturière et modiste.

— Êtes-vous parente de l'accusé ?

Après quelques hésitations, Andrée répondit :

— Non, monsieur.

— Vous avez dû vous marier avec l'accusé ?

— Oui, monsieur.

— N'étiez-vous pas sa maîtresse ?

Andrée baissa les yeux, où des larmes perlèrent, et répondit faiblement :

— Oui...

— N'étiez-vous pas enceinte de ses œuvres lorsqu'il vous quitta ?

— Oui, monsieur, balbutia Andrée.

— Qu'avez-vous à dire, mademoiselle ?

— Monsieur, j'ai à dire que M. Villars a rompu avec moi, parce qu'il devait se marier avec M^{me} de Myrtille.

— Comment saviez-vous cela ?

— C'est lui qui me l'a dit.

— Vous étiez sa fiancée, et il vous parlait d'une autre maîtresse ?

— M. Villars allait souvent à Paris ; de là, il m'écrivit que je devais renoncer au mariage convenu, qu'il ne pouvait m'emmener où il voulait aller. Je me doutais qu'il aimait une autre femme, et je résolus d'avoir avec lui une explication. Comme par son père j'avais appris qu'il comptait réussir dans son affaire et qu'il ne reviendrait au Havre que pour en partir aussitôt, je craignais qu'il ne vint pas me voir, et j'allais chaque jour l'attendre le matin au chemin de fer.

— Pourquoi le matin ?

— C'est le train qu'il prenait ordinairement, parce qu'il pouvait dormir deux heures avant d'aller travailler.

Le plus profond silence planait dans la salle, toutes les poitrines étaient oppressées. La vie d'un homme se jouait et tenait à un mot de cette femme. C'était toute l'accusation renversée, et on eût pu croire que le public ne respirait plus.

— Le matin du 16 septembre, vous avez attendu l'accusé au chemin de fer ?

— Oui, monsieur, c'est le dernier jour où je l'ai vu, où nous avons eu notre dernier entretien.

— A quelle heure est-il arrivé ?

— A cinq heures cinq du matin, par le train qui part de Paris le soir à onze heures vingt.

Il y eut comme un long soupir de soulagement dans la salle. Le président regardait l'avocat général. L'accusé était rayonnant.

— Mademoiselle, il ne vous attendait pas et dut être surpris de vous voir.

— Oui, monsieur, je fus fort mal accueillie par lui... grossièrement même. Il me dit que tout était fini entre nous et qu'il ne s'expliquait pas mon acharnement à le poursuivre.

— Vous dit-il la raison pour laquelle il vous quittait ?

— Oui, monsieur, fort cruellement... Il me dit qu'il aimait et était aimé d'une femme du monde, qu'il allait l'épouser. Il ajouta qu'il comprenait que nos relations me portaient un préjudice et m'offrit de l'argent.

— Immédiatement ?

— Non, monsieur, il n'en avait pas, mais je refusai et, voulant cacher ce que je souffrais, je me sauvai...

— Quelle heure était-il ?

— A peu près sept heures.

— Il nous faut une déclaration précise.

— Monsieur, quand j'ai quitté Louis, je suis rentrée chez moi, je couchais dans la maison où je travaillais. Je dus monter dans ma chambre, car la boutique était encore fermée, et elle ouvre à huit heures.

Il y eut un murmure sympathique dans la salle.

— Que dites-vous, Villars ?

— Monsieur le président, j'affirme de nouveau que

j'ai pris le train de onze dix minutes à Paris, et maintenant vous en avez la preuve. Je n'étais donc pas rue du Cirque à l'heure où M^{me} de Myrtille fut assassinée.

La déposition de la jeune femme avait bouleversé l'auditoire; on attendait un incident nouveau. Mais l'avocat général, se levant, demanda au président de renvoyer l'affaire à une autre session pour supplément d'information. Le président y fit droit aussitôt et leva l'audience.

Ce fut un brouhaha indescriptible. Louis tendait les mains vers la jeune femme, les larmes aux yeux, s'écriait :

— Andrée, merci. Merci... tu m'as sauvé, j'étais condamné innocent.

Tout le monde remarqua que la belle Andrée l'avait à peine regardé et, avec un dédaigneux mépris, s'adressant à l'avocat qui la félicitait, elle ajoutait :

— J'ai fait mon devoir... j'ai dit la vérité.

L'accusé était entraîné par les gardes, douloureusement impressionné par le dédain de la jeune femme, mais heureux d'être sauvé.

Dans la salle, on se bousculait pour voir celle qui venait si inopinément de transformer l'affaire; mais, un des journalistes, notre ami Cardenac, était venu reprendre le bras de son amie et, par la porte réservée aux témoins, il l'entraînait pour la mettre à l'abri de la curiosité de la foule. La cour s'étant retirée, c'était comme à regret que cette foule abandonnait la place. Il lui manquait le dénouement du drame qu'elle attendait depuis trois jours.

Et, tous commentaient l'incident, reconnaissant volontiers que l'instruction s'était trompée, mais se posant cette question :

— Quel est le coupable ?

Certaines femmes ne cachaient pas leur joie de la disculpation du beau Louis Villars. Au reste, lorsque l'arrêt avait été suspendu, que le président avait donné l'ordre d'introduire le nouveau témoin, des femmes avaient éprouvé une telle émotion, qu'elles avaient été prises d'attaques de nerfs, et l'une d'elles avait dû être portée jusque dans sa voiture qui stationnait place du Palais: Elle était absolument sans connaissance.

D'autres s'étonnaient, l'innocence de l'accusé étant établie, qu'on ne le relâchât pas aussitôt; elles auraient voulu lui parler, le voir, le consoler.

Toutes avaient remarqué le dédaigneux mépris avec lequel la jeune femme avait répondu à son remerciement, et elles en recherchaient la cause. Elles se demandaient si, à la place de la jeune femme indignement trompée, abandonnée par le jeune homme, elles auraient eu la générosité de venir le sauver.

Les hommes se répétaient avec envie que la jeune femme était bien jolie et que Louis Villars était un bien heureux mortel d'être aimé par des femmes comme Léone et comme Andrée.

Les journaux du soir racontaient dans tous ses détails l'étrange incident du jugement du crime de la rue du Cirque, et l'on remarqua que Cardenac recommençait la série de ses articles, établissant la légèreté avec laquelle l'instruction était faite, la facilité avec laquelle on arrêtait un homme et lui faisait subir une longue prévention, l'inhabileté avec laquelle les recherches étaient dirigées, puisque le témoin le plus important n'avait pu être trouvé, quoiqu'il n'ait pas quitté Paris.

Nos lecteurs peuvent s'étonner de retrouver Andrée

vivante près de son ami, et nous devons leur raconter ce qui s'était passé dans la petite maison de la rue Chalgrin.

Désespéré en voyant Andrée inanimée, la croyant morte, le malheureux s'était relevé à moitié fou et s'était précipité dans l'escalier, criant :

— Au secours ! au secours !

Rien n'avait répondu, tout était resté muet dans la maison.

Il avait remarqué au rez-de-chaussée une porte sous laquelle filtrait de la lumière ; il vint frapper et il observa que la lumière s'éteignait aussitôt et que tout restait silencieux. C'était un mot d'ordre !...

Il remonta vivement en constatant qu'il ne devait compter que sur lui.

Il ausculta de nouveau la jeune femme et il entendit le cœur qui battait toujours. Tout espoir n'était donc pas perdu. La paupière soulevée lui montra l'œil brillant. Il reprit courage. Il ouvrit la fenêtre... Il enveloppa le corps d'Andrée dans ses vêtements et la porta jusqu'à la fenêtre. Il était bien évident que la jeune femme respirait, mais bien faiblement. Il lui fallait des soins immédiats, qu'il ne pouvait donner.

— Il y a ici un mot d'ordre ! C'est une maison où l'on attire des gens. Qu'ils appellent, qu'ils crient, personne ne doit répondre... C'est complet... et, regardant le visage de celle qu'il tenait dans ses bras, il dit : Pauvre belle, il faut que je te sauve cependant.

Une voiture passait dans la rue, il la héla, sans savoir ce qu'il allait faire, mais disant :

— Partons toujours d'ici, il ramassa les jupes et le chapeau... et, portant le corps d'Andrée, il descendit et le plaça dans la voiture.

Quand le cocher, un peu étonné, lui demanda où il devait le conduire, Cardenac resta comme abruti, il ne savait ce qu'il allait faire. Où trouverait-il des soins immédiats ? Il avait des amis docteurs, il ne se souvenait plus de la demeure d'aucun. Il se décida à faire conduire Andrée chez lui, c'est-à-dire chez elle, rue Gaillon. Il s'installa près d'elle, la tenant dans ses bras, et tout en tâchant de la faire respirer, il cherchait dans son cerveau l'ami qu'il devait aller prendre pour la soigner.

Parfois il frissonnait, constatant que le corps restait inerte et que les extrémités lui semblaient se refroidir.

En arrivant rue Gaillon, il sauta de voiture et prévint le père Tercadet en le priant lui-même de monter la jeune fille, non chez elle, mais chez lui. L'hôtelier eut un soubresaut en voyant Andrée, et il s'écria :

— Mais elle est morte...

— Vous êtes fou !

— Elle va mourir !

— Je vous défends de dire cela, fit Cardenac.

— Monsieur Cardenac... je vous en prie, conduisez-la ailleurs, ma maison serait perdue...

— Monsieur Tercadet, si vous ne m'aidez, je ne vous revois de ma vie.

Il prenait la jeune fille dans ses bras, appuyant sa tête inerte sur son épaule et commandant en la tirant de la voiture :

— Prenez les pieds... c'est ça.

Le père Tercadet obéit en maugréant ; ils montèrent ainsi Andrée dans la chambre de Cardenac qui la coucha dans son lit... L'hôtelier sortait de la chambre désespéré, levant les bras au ciel. Cardenac ne perdait pas une minute, il appela dans l'escalier :

— Françoise !

La servante parut aussitôt.

— Ma fille, M^{lle} Andrée s'est trouvée mal, elle ne reprendra connaissance que par des frictions... frictionnez-la et là... vite ne craignez pas de faire du mal.

Monsieur Tercadet, commandez qu'on prenne tout ce qui est dans la voiture et qu'on le monte... Moi, je cours chercher le docteur.

— Mon Dieu ! qu'est-ce que tout ça va faire ? répétait Tercadet.

Cardenac s'était déjà précipité au dehors.

La servante frictionnait la malade et Tercadet, effrayé, la regardait, constatant avec douleur qu'elle restait toujours inanimée.

— Ma pauvre Françoise, c'est bien du temps de perdu... Cette femme est morte, c'est fini, M. Cardenac est fou de me la ramener ainsi dans la maison...

Françoise ne se lassait pas, elle frictionnait toujours et, voyant Tercadet hausser les épaules, elle lui dit :

— Monsieur, je vous assure que le cœur bat, je le sens bien.

— Il faudrait que le docteur vienne vite... et qu'il ordonne son transport à l'hôpital, car elle sera mal soignée ici.

La porte s'ouvrit violemment et Cardenac, essoufflé, reparaisait anxieux, demandant en courant vers le lit :

— Eh bien, a-t-elle repris connaissance... Non ! mon Dieu ! tenez, Noyez ! regardez-la.

Il s'adressait à un jeune homme qui l'accompagnait et qui se penchant sur le corps de la jeune femme la découvrait, l'auscultait et la palpa, leva

les paupières, ouvrit la bouche de la malade, puis examina le ventre et, la fleurant, dit :

— C'est un empoisonnement. C'est très grave... Un empoisonnement par l'acide cyanhydrique... Elle vit encore, il faut se hâter.

— Commandez, commandez, Noyez.

— Continuez les frictions par tout le corps et enveloppez après avec des flanelles chaudes. Immédiatement qu'on aille chez le pharmacien chercher cette ordonnance.

Et se plaçant sur un coin de table, il écrivit deux lignes. Cardenac prit le papier en disant :

— Mon ami, soignez-la, moi je cours et je vous rapporte ça tout de suite... Je vais les éveiller vivement.

Et il sortit en courant.

Aussitôt Tercadet prit le jeune docteur à part et lui demanda :

— Croyez-vous la sauver ?

— Je vais l'essayer, monsieur. Mais jje n'y crois pas. C'est un poison terrible qui, ordinairement, foudroie.

— Oh ! mon Dieu ! ordonnez que la pauvre enfant soit transportée à l'hôpital.

— Et pourquoi donc, monsieur ?

— S'il y a un décès chez moi, ça me portera un grand préjudice. Vous ne vous figurez pas, monsieur, le tort que fait à un hôtel, un mort dans la maison.

— Mais, fit sèchement le jeune homme, le trajet qu'elle a fait en voiture pour être amenée ici, lui a fait du bien, un nouveau déplacement maintenant, serait la mort certaine. Si on vouiait l'emporter elle ne sortirait pas vivante de chez vous.

— Ah mon Dieu ! mon Dieu ! fit Tercadet terrifié, en s'élançant hors de la chambre.

Quelques minutes après, Cardenac revenait, apportant les fioles. Les dents d'abord entr'ouvertes dans un sourire, s'étaient peu à peu serrées, il fallut glisser un couteau et faire une petite pesée pour verser en deux fois l'une des fioles... Puis, avec l'autre, aidé de la servante, Noyez fit des lotions particulières.

Pour opérer le traitement à son aise le docteur avait laissé retomber sur eux les rideaux du lit, et Cardenac, anxieux, attendait, écoutant le moindre bruit... Quand le rideau se releva, Andrée était décemment recouverte jusqu'aux seins ; les bras nus étaient un peu rouges, les yeux étaient toujours fermés, les lèvres étaient entr'ouvertes, un peu noires, elle était toujours évanouie, sans connaissance, mais elle respirait, difficilement, il est vrai.

— Eh bien ! interrogea Cardenac, s'adressant au jeune homme qui s'essuyait le front.

— Eh bien ! ça va mieux, je la crois sauvée...

— Ah ! mon ami... que je lui parle.

Il avait saisi affectueusement la main de Noyez, et se dirigeait vers le lit ; mais celui-ci le calma, le retint en lui disant :

— Ah ! mon cher, demain elle sera encore dans cet état... et en ne cessant de la soigner... elle ne vous verra, vous reconnaîtra que dans quelques jours.

— Mais, c'est effrayant !...

— Mon cher ami, une heure plus tard, c'était fini... En lui donnant les premiers soins, vous l'avez sauvée, vous avez entravé la marche de ce terrible poison.

— Elle a été empoisonnée ?

— Oui...

— Mais comment ?

— Parce que là, d'abord... cela je vous le dirai plus tard. C'est stupéfiant, elle m'aidera.

Cardenac ne comprenait pas ce que son ami voulait dire, mais il importait d'abord de sauver la jeune femme, et il aida la servante. C'est seulement à la suite d'une longue médication que le jeune médecin parut rassuré. L'heure s'avancait et il ne voulut pas se retirer. Il attendait l'effet de ce qu'il avait fait prendre au sujet. Sur le conseil de Cardenac, il s'étendit sur un canapé et dormit quelques heures.

Le traitement réussit. Au matin en ayant constaté l'effet, il serrait la main de son ami, se disposant à se retirer en lui disant :

Maintenant, mon cher Cardenac, reposez-vous à votre tour, il n'y a plus rien à craindre, je reviendrai ce soir. S'il survenait une complication que je ne prévois pas, envoyez-moi chercher à l'hôpital...

Cardenac lui serrait la main et l'obligeait à s'asseoir devant lui dans son cabinet, en lui demandant :

— Vous m'avez dit qu'elle était empoisonnée... par l'acide prussique ?

— Oui, et bien étrangement, ajouta d'un air singulier Noyez.

— Étrangement ? Je ne vous comprends pas.

— Mon cher ami... c'est très difficile à comprendre, j'aurai moi-même besoin d'interroger la malade, savoir dans quelle situation elle se trouvait.

— C'est bien simple, elle venait de souper, dit naïvement Cardenac.

— Vous m'embarrassez beaucoup... Cette jeune femme est-elle votre parente, votre maîtresse ?

— Ni l'une ni l'autre. C'est une amie que j'aime et que j'estime.

— Vous n'étiez pas avec elle lorsque cela est arrivé ?

— Non !... mais, je vous le répète, elle venait de faire un copieux dîner...

— Avec vous ?

— Non ! mais qu'est-ce que cela fait ?

— Cela fait, je vous le répète, que j'ai besoin de renseignements précis pour expliquer la nature de l'empoisonnement... Dans un cas ordinaire, je vous dirais, elle a versé dans une boisson quelques gouttes de poison, mais la catastrophe est arrivée tout autrement.

— Comment ?

— Je vous répète, mon ami, que je ne puis, jusqu'à présent, me l'expliquer moi-même, j'ai besoin d'interroger la malade.

— Vous y voyez un crime ?

— Et justement, c'est ce que je ne puis dire, et cet empoisonnement peut être causé par un accident.

— Un accident ? répéta Cardenac étonné.

Le jeune homme lui ayant serré la main et remarquant qu'il faisait grand jour, se retira. Resté seul, le journaliste répéta encore :

— Un accident !

Et il réfléchit longuement, cela [pouvait être. Et sa pensée le ramenant à l'appartement de la rue Chalignin, il éprouva une singulière impression. Le médecin venait de lui annoncer qu'Andrée était sauvée, il ne craignait plus pour elle, elle allait vivre.

Il pensait à ce qu'elle venait de faire, elle s'était, de son libre arbitre, rendue à un rendez-vous ; elle savait qu'elle devait dîner avec cet homme, puisqu'elle avait

prévenu la veille qu'elle ne rentrerait pas à l'heure du repas du soir. Andrée avait un amant ! Ils se voyaient elle et lui dans cette petite maison et elle se livrait à lui.

S'il avait bien souffert en la voyant inanimée, il souffrait plus encore à cette heure en se souvenant de l'état dans lequel il l'avait retrouvée. Il n'était pas son amant, il n'avait pas le droit de venir lui reprocher, et cependant il souffrait comme s'il eût été son époux. Depuis longtemps il se contraignait, il ne voulait pas lui dire nettement : Je t'aime. Mais il était convaincu qu'elle le savait, il ne lui avait pas demandé de l'épouser et il était assuré qu'elle se considérait comme sa fiancée. Eh bien, au fond de son cœur, c'était le nom qu'il lui donnait, lui.

Il la gardait, il la veillait depuis qu'il l'avait retrouvée... et voilà que tout à coup il tombait de son rêve; elle appartenait à un autre... elle n'était que son amie.

Elle était sauvée; qu'allait-il faire? Il savait maintenant qu'elle avait un amant, il ne pouvait continuer à jouer son rôle ridicule... Il se reprocha donc son affolement de douleur de l'avoir fait coucher dans son lit... Il aurait dû écouter le père Tercadet et la faire porter à l'hôpital... Mais elle serait morte pendant le transfert, avait dit le médecin.

A cette pensée de la mort, il frissonna — et malgré ce qu'il avait vu, il voulut croire qu'il se trompait... que celle qu'il croyait si bien connaître, qu'il estimait, qu'il aimait, n'était pas indigne de son affection... Il y avait dans l'aventure un mystère dont il fallait attendre l'éclaircissement pour porter un jugement. Le médecin lui-même lui répondait si singulièrement!

Il voulait espérer, le malheureux, que le cœur était

sauvé comme le corps, puis il revoyait l'élégant jeune homme qui s'était précipité au-devant d'elle lorsqu'elle était arrivée dans les Champs-Élysées. Qu'était-il devenu?... Peut-être était-il allé chercher un médecin, pendant qu'il emportait, lui, le corps de la jeune femme.

Et puis, n'était-ce pas en se défendant que la pauvre fille s'était blessée avec une arme empoisonnée?... c'était bien romanesque, mais cela satisfaisait l'imagination de Cardenac et il s'y arrêta presque pour trouver l'explication de ce qui s'était passé.

On avait attiré Andrée dans cette maison, on l'avait priée de dîner... puis on avait voulu abuser d'elle et pour cela, on l'avait fait boire du champagne... La chère enfant s'était défendue... Il avait lu des romans où les jeunes filles avaient au doigt une bague, dont le chaton s'ouvrait pour laisser voir une pointe empoisonnée qui tuait ceux qu'elle piquait... Il regrettait que le docteur ne fût pas là pour lui raconter cela et savoir ce qu'il en pensait.

Lorsque se trouvant tout à coup en présence du corps de celle qu'il aimait, la voyant morte dans un état de nudité inexplicable, Cardenac avait cherché les causes de la mort, il s'était rappelé le crime de la rue du Cirque! Mais cela n'avait été que l'impression d'un moment. Le crime a toujours un but; en assassinant Léone de Myrtille, le meurtrier voulait lui voler ses bijoux, sa fortune. Hélas! la pauvre Andrée n'avait rien, sa mort ne pouvait servir à personne... et l'idée du crime avait été écartée.

Certainement, Andrée était sur le lit, mais dans une attitude un peu défensive, elle était presque nue, ses vêtements étaient jetés de différents côtés comme si on les lui avait arrachés, en la poursuivant.

Assurément, pensait Cardenac, Andrée avait été la victime de sa naïveté; on l'avait attirée dans un piège, le jeune homme qui venait au-devant d'elle l'emmenait pour dîner avec d'autres personnes, et elle avait paru étonnée de le voir seul venir la chercher.

Enfin il voulait se persuader qu'Andrée n'avait pas commis une faute.

Le fait était scandaleux, et il était nécessaire qu'il fût ignoré, car on ne manquerait pas de se moquer de lui. Lui seul et le médecin savaient quelque chose. C'était donc un secret facile à garder. Il veillait sa malade.

Le lendemain, elle allait beaucoup mieux. Son ami Noyez constata qu'elle était absolument sauvée, mais le traitement énergique qu'elle avait dû subir l'avait épuisée, et c'est à cet anéantissement que Cardenac attribua son atonie; elle ne pouvait parler et son regard fixé sur lui paraissait ne pas le reconnaître. Elle était d'une faiblesse extrême.

Toute la journée et celle du lendemain, il resta près d'elle, attendant un regard, un mouvement des lèvres qui le consolât; la vie revenait, mais non la connaissance et il commença à avoir peur.

Mais il se souvint que son ami Noyez l'avait prévenu qu'elle resterait plusieurs jours sans retrouver sa raison.

Le quatrième jour, elle était étendue sur le grand fauteuil, car on l'habillait le matin et l'asseyait, évitant de lui faire garder le lit, la nourrissant seulement de lait; elle paraissait dormir.

Cardenac venait de remplacer la servante près d'elle et ses yeux ne la quittaient pas; il observait avec satisfaction que le visage décomposé avait repris

sa sérénité, les traits étaient calmes. Les joues pâlies reprenaient leur teinte rose, et les lèvres se desserraient pour sourire.

Il vit ses yeux s'ouvrir, son regard chercher partout. Elle le vit et aussitôt de ses deux mains elle prit son bras, s'y cramponna comme si elle trouvait un suprême secours. Ses lèvres remuèrent, mais elle ne put parler. Cela dura quelques secondes.

Et elle reprit son atonie. Cardenac s'était levé, l'avait prise dans ses bras, il lui parlait, l'embrassait; il avait compris qu'elle lui demandait de ne pas l'abandonner, et il disait :

— Andrée, je suis près de toi, ne crains rien, parle... on t'a martyrisée... mais je te vengerai...

La jeune fille ne répondait pas, ses yeux restaient fixes, sans regard... Le médecin Noyez paraissait très satisfait de son état et déclarait, même, qu'il était étonné du résultat.

Interrogé de nouveau sur les causes probables de la catastrophe, il refusa de se prononcer déclarant le fait inexplicable, si ce n'était un accident... Accident tout à fait singulier — et il éloignait absolument toute idée criminelle. A son tour, il interrogea Cardenac, et celui-ci se garda bien de lui raconter la situation bizarre dans laquelle il avait retrouvé son amie.

Enfin, Andrée, si elle ne pouvait parler, pouvait exprimer, par son regard, la reconnaissance des soins qu'on lui donnait; elle prenait doucement les mains de son ami... Dès qu'elle put parler, Cardenac lui demanda :

— Andrée, vous avez été victime d'un odieux guet-apens... parlez, je vous vengerai.

Andrée fronça les sourcils et dit :

— En grâce, ne me demandez rien... je ne puis

rien dire... Maintenant... dites-moi comment je me retrouve ici et ce que j'ai eu.

— Comment, ce que vous avez eu?... Mais vous étiez morte, quand je vous ai ramenée.

— Vous m'avez ramenée... racontez-moi cela... Je ne me souviens de rien, ajouta-t-elle pour justifier sa demande, car elle se souvenait.

Cardenac dit aussitôt :

— Andrée, quand la servante m'a dit que vous ne deviez pas dîner le soir... quand j'ai su que vous aviez revêtu vos plus beaux vêtements... j'ai eu de la jalousie... vous allez me dire que je n'en ai pas le droit... que je devais vous laisser tranquille et me mêler de mes affaires... Eh bien, tant pis... je le dis, je vous aime et depuis six jours, j'en souffre, allez... Enfin j'étais jaloux et j'ai voulu savoir si vous me trompiez... pardon... Je sais bien que vous êtes libre, mais je pense comme ça. Je ne veux pas que vous en aimiez d'autre.

Andrée ne protesta pas, elle parut un peu confuse en disant :

— Et alors?...

— Alors, j'ai voulu savoir. Le soir, je vous ai attendue, je vous ai suivie... il faut tout dire, n'est-ce pas? — et Cardenac crispa sa main sur son cœur — je vous ai vue rejoindre ce beau jeune homme dans les Champs-Élysées, je vous ai vue monter en voiture avec lui.

Et il raconta ce que nous savons, sa poursuite et son attente.

Quand il arriva à la fin, il avait des sanglots dans la voix et Andrée, qui semblait écrasée par ce qu'elle entendait, qui écoutait tête baissée, se redressa, lui prit la main et lui dit :

— Adrien, devant Dieu, je vous le jure... je n'ai rien à me reprocher...

Il la regarda et parut soulagé par ce qu'il entendait; et il appuya son visage sur la main qu'elle lui laissait, puis doucement, il lui demanda :

— Je connais les gens que vous connaissez à Paris, quel est cet homme?

— Vous ne le connaissez pas...

— Ce rendez-vous... ce dîner fin... cette chambre embaumée.

— Oh! je vous en prie, Adrien, ne me questionnez pas, ne m'interrogez pas, je ne peux pas vous répondre... Vous m'aimez et je vous aime et je suis toujours digne d'être aimée de vous...

— Mais enfin cet homme?...

— Cet homme est un ami... Ce n'est pas un amant, moins encore un amoureux... Un mot éclaircirait tout cela, ce mot, je ne puis vous le dire, ce n'est pas mon secret.

Cardenac restait un peu étonné. Il se souvenait de ce qu'il avait vu et Andrée paraissait l'ignorer — en se trouvant enfermée avec un homme dans ce costume après un dîner... Cela dépassait les bornes. Certainement, il avait confiance en elle, mais encore était-il nécessaire qu'il obtînt d'elle un mot d'explication.

Il observait bien en elle une certaine confusion, mais l'accent de sincérité avec lequel elle déclarait ne rien avoir à se reprocher ne permettait pas de douter de son affirmation. Il sembla à Cardenac que la jeune fille n'avait pas bien conscience de son état; elle se renseignait.

— Savez-vous, Andrée, quand cela s'est passé?

— Avant-hier! fit-elle.

— Il y a six jours.

— Six jours!...

— Et ce que vous dites n'être qu'une syncope, qu'un évanouissement, le docteur prétend que c'est un empoisonnement. Andrée haussa les épaules.

— Vous n'y croyez pas, mais si je n'étais arrivé à temps, vous étiez perdue.

— Merci, fit-elle, lui prenant les mains, mais son sourire montrait son incrédulité.

Cardenac était fort embarrassé, il ne savait comment s'y prendre pour être renseigné sur ce qui était arrivé, et il le désirait d'autant qu'on tenait à le cacher. Il y avait là un mystère singulier, un fait dont la gravité paraissait échapper à celle qui en avait été victime.

Andrée refusait de parler. Pourquoi? Lui avait-on fait jurer qu'elle se tairait? Elle évitait de revenir sur l'aventure, et ayant de nouveau juré à Cardenac qu'elle n'avait pas rencontré un amant dans la petite maison, elle le supplia de n'en plus parler.

Tout préoccupé d'Andrée, Cardenac ne s'était guère occupé de son journal, lorsqu'il apprit que l'affaire était pour le lendemain, et c'était lui qui devait en rendre compte. Il pensa qu'il valait mieux, dans l'état de faiblesse où se trouvait Andrée, lui cacher ce qui se passait, car ce n'est pas sans émotion qu'elle apprendrait le jugement de Louis Villars.

Et puis, Cardenac n'aimait pas qu'elle pensât à ce Louis Villars, il savait qu'elle avait pour lui une méprisante aversion; néanmoins il était jaloux, il savait que cela était ridicule, mais il ne pouvait se refaire. Il le détestait ce Louis Villars, il était bien aise qu'il fût jugé; il le considérait comme l'assassin et désirait sa condamnation. Cela ne manquerait pas

de donner des émotions à la jeune fille et il était résolu à les lui éviter.

Andrée allait tout à fait bien, mais elle n'était pas encore sortie. Elle était depuis l'événement installée chez lui, et avait parlé de remonter dans sa chambre. Il la pria d'attendre encore quelques jours. Elle était donc comme chez elle et, pendant qu'il se rendait au Palais, une servante restait près d'elle. Il avait recommandé qu'on ne lui donnât pas de journaux, et qu'on ne lui parlât pas de l'affaire qui se plaidait.

Cardenac assista aux deux premières audiences, il fut impressionné, lorsqu'à la fin de la seconde, il vit que tout dépendait du témoignage d'un introuvable témoin, d'Andrée. Il s'en réjouit d'abord, cela satisfaisait sa haine jalouse; c'était à cause de celle qu'il avait tant fait souffrir qu'il serait condamné. Condamné, c'est-à-dire que Cardenac se trouvait débarrassé de lui, et ne risquait plus de rencontrer, étant au bras d'Andrée, celui qui avait été son amant.

Il rentra chez lui le soir, fiévreux, agité, poursuivi par l'accent sincère de l'accusé, pensant qu'il avait vu Andrée à cinq heures du matin au Havre. Si cela était, n'était-il pas indigne, à lui, qui savait où était le témoin, de ne pas le révéler... C'était la vie d'un homme qui était en jeu, et n'assumait-il pas la responsabilité de la mort d'un innocent, le remords éternel d'un crime qu'il pouvait empêcher?... Mais si c'était vrai, il était sauvé, ses persécuteurs le rendaient plus sympathique, Andrée pouvait s'apitoyer sur son sort, il souffrait à cette seule pensée — son cœur encore ulcéré des événements restés inexplicables, se déchirait.

Mais Cardenac était un honnête homme, il pouvait

y avoir en lui une lutte entre l'intérêt et le devoir, mais ce dernier devait triompher.

Et espérant encore que l'accusé mentait, qu'il ne réclamait ce témoin que parce qu'il le croyait introuvable, il se décida à en parler à Andrée.

Il n'y avait plus qu'une audience. La condamnation devait être prononcée le lendemain, et la jeune fille la connaîtrait toujours...

Ils étaient à table et achevaient de dîner, on parlait des événements du jour.

Andrée se plaignait de n'avoir pas lu de journaux depuis longtemps.

— Et ils vous intéressent?..

— Pourquoi?

— Je ne voulais pas vous en parler, Andrée, parce que vous étiez encore faible...

— Moi.. mais je suis tout à fait bien maintenant... Qu'y a-t-il donc qui m'intéresse... Et tout à coup, devenant très pâle, elle dit : On juge Louis!..

Tout de suite Cardenac fut blessé; pourquoi parlait-elle si facilement et avec cette émotion de Louis? Il répondit :

— Oui, on le juge.

— Vous avez raison, Adrien, j'aurais préféré l'ignorer, je voudrais ne jamais penser à ce misérable.

Cette phrase racheta l'autre. Cardenac se trouvait plus à son aise et il dit :

— Il me paraît être le coupable... les preuves sont accablantes, il réclame un témoin... Vous!

— Moi!.. il me mêle à cette affaire, le misérable...

— En ce moment un mot de vous le sauverait.

— Oh! je ne le dirai pas... Il a été sans cœur, sans pitié... je ne le verrai plus.., Et vous avez eu tort, Adrien, de me parler de lui.

Cardenac était tout à fait satisfait. C'est la haine qui avait remplacé l'amour, il était heureux de le constater. Il demanda à Andrée :

— Je vous l'ai dit, il est écrasé par les preuves, il est prouvé qu'il avait cette Léone de Myrtille pour maîtresse et qu'il l'a assassinée pour lui voler ses bijoux et sa fortune. Les médecins fixent la mort après minuit... Un témoin a entendu parler la victime à minuit en rentrant, et il prétend avoir quitté Paris par le train de onze heures dix... tandis qu'il est véritablement parti par minuit trente.

— Eh bien ! fit simplement Andrée, que pourrai-je témoigner là-dessus ?

— Il prétend que vous l'attendiez à la gare le matin de la nuit du crime et que vous attesteriez qu'il est arrivé à cinq heures cinq.

Fixant son regard brillant et se dressant avec une vive émotion, Andrée s'écria :

— C'est vrai ?... Je l'attendais, il est arrivé à cinq heures cinq au Havre.

— C'est vrai !... répéta Cardenac tout bouleversé.

Andrée retomba sur sa chaise, et elle restait anéantie, le regard fixe, se demandant ce qu'elle devait faire. Tout ce qu'elle avait souffert et enduré repassait devant ses yeux. A son tour, elle disposait de son sort, devait-elle écouter sa haine ? Cardenac l'observait et paraissait lire sur son visage ce qui se passait en elle.

— Qu'allez-vous faire ? lui demanda-t-il.

Elle le regarda un peu étonnée, puis elle reprit lentement :

— J'ai besoin de réfléchir, de savoir si je ne me trompe pas...

— Décidément, pensa Cardenac, elle a encore plus de mépris et de haine que je ne l'espérais.

Et, tout haut, il dit :

— C'est grave, Andrée, et vous avez jusqu'à demain pour vous souvenir...

— Oui !... dans tous les cas, je veux être à l'audience demain. Vous m'emmènerez.

— Vous pouvez compter sur moi, je ne vous quitterai pas.

Ce soir-là, Andrée reprit sa chambre, elle avait besoin d'être bien seule chez elle. C'est devant le tribunal de sa conscience que Louis devait passer. Elle ne mentirait pas, mais elle pourrait ne pas se souvenir... La pauvre petite croyait qu'une nature honnête ne commande pas. Elle passa une atroce nuit... n'ayant qu'un désir, qu'un but : aller dire la vérité !

Elle s'était souvenue du jour où elle avait rencontré Louis Villars, de sa timidité pour l'aborder ; il avait l'air si bon, si doux, en apprenant qu'elle était sans famille ! Comme il s'était apitoyé sur elle ! Elle avait jugé de la bonté de son cœur. Elle le trouvait beau, elle l'avait aimé.

Lui aussi l'aimait ; sans cesse il le lui répétait, il n'avait pas une minute dans la journée sans qu'il la consacrat à venir la voir à travers le vitrail de la boutique, pas un jour de congé sans qu'il ne le passât près d'elle. Elle n'avait pas de défense, il l'aimait, elle l'aimait. Elle lui avait dit qu'elle ne voulait pas d'amant, qu'elle n'écouterait que son mari, il lui avait demandé sa main et, pour qu'elle fût bien convaincue qu'il était sincère, il l'avait présentée à son père, qui l'avait appelée : Ma fille !

Elle était sa fiancée et elle l'aimait bien, elle n'a

maît que lui. Se trouvant toujours ensemble, dans un moment d'affectueuse expansion pouvait-elle résister ? non !... Elle se considérait après la faute commise bien plus attachée à lui.

Elle le pressait de se marier et plus raisonnable, il lui avait dit qu'il valait mieux attendre qu'il eût obtenu ce qu'il rêvait.

Ce qu'il rêvait, c'était d'être établi à son compte dans un commerce qu'elle ne connaissait guère. Il lui expliquait, elle ne comprenait pas autre chose qu'ils devraient quitter le Havre, qu'il était nécessaire qu'il trouvât beaucoup d'argent. Mais il paraissait tranquille sur ce point, et le résultat devait être très proche. Elle était pleine de confiance et c'est alors qu'il vint à Paris, et qu'il lui sembla qu'il avait moins de plaisir à la voir, qu'il la délaissait. C'est alors qu'elle apprit qu'il avait une autre maîtresse et qu'il n'avait pas l'intention de l'épouser. C'était sa vie brisée enfin...

Elle se souvint de l'heure qu'il évoquait aujourd'hui, où elle avait été le chercher au chemin de fer espérant encore, et où il avait été sans pitié, où il lui avait cyniquement avoué qu'il ne l'aimait plus et qu'il en aimait une autre, qu'elle devait oublier les projets qu'ils avaient faits. Ce n'était pas avec elle, mais avec l'autre qu'il voulait se marier... avec une femme de Paris, riche...

A ce souvenir toute sa haine jalouse renaissait ; elle ressentait les mêmes douleurs qu'elle avait éprouvées lorsqu'il lui avait parlé... elle ressentait le froid qui avait couru dans ses veines, le même découragement qui l'avait conduite, désespérée, sur la jetée où elle avait voulu mourir.

Elle avait bien souffert, elle avait été consulter un

médecin et elle avait appris qu'elle était enceinte de lui. Il l'avait grossièrement repoussée, elle était seule, sans amis, sans soutien, et elle allait être mère ! A ce souvenir, un frisson secouait son corps... Elle avait failli devenir folle en faisant cette découverte, elle avait perdu la tête, elle s'était jetée à l'eau... On l'avait sauvée, et elle était condamnée à souffrir... Ce n'était pas tout ; pour échapper à la réprobation qu'on lui manifestait, elle était venue à Paris... Que de misères, de souffrances n'avait-elle pas endurées !... Si elle n'avait jamais connu cet homme, elle eût été heureuse, il avait été la cause de tous ses malheurs.

Et depuis son départ, s'était-il occupé d'elle ? Il était heureux, il savait qu'elle devait être dans la plus grande misère, avait-il pensé à elle ? Jamais !

Aujourd'hui, elle tenait la vie de cet homme entre ces mains ! elle pouvait se venger, pourquoi aurait-elle de la pitié pour celui qui n'en avait pas eu ?

Non, elle n'irait pas au Palais, elle ne paraîtrait pas, elle demanderait à Cardenac de la conduire pendant quelque temps à la campagne, à quelques lieues de Paris. Elle partirait le lendemain matin.

Et toujours tourmentée par ses pensées, la pauvre fille se tordait dans son lit, ne trouvant pas le sommeil... fiévreuse, agitée, ne s'arrêtant à aucune décision, car lorsqu'elle fermait les yeux, elle voyait dans son imagination les grands bras de fer de l'échafaud et la tête suppliante du misérable.

Mais Andrée était une honnête fille, et c'est le bien qu'elle écouta. Elle s'était endormie au matin, en disant :

— Je me vengerai !

Et elle s'éveilla, sauta du lit, voyant qu'il était tard, en disant :

— Il faut que je me dépêche. Oui, c'est un misérable. Mais ce n'est pas un assassin, et je dois le sauver.

Elle avait rejoint Cardenac dès que sa toilette avait été faite, et à la question de celui-ci, elle avait répondu .

— Que feriez-vous, Adrien, vous ?

— En pareille circonstance, je ne puis rien dire, ne voulant pas vous influencer, répondit hypocritement Cardenac.

— Je lui dois tous les malheurs de ma vie... Il a été pour moi sans pitié et sans cœur. Je ne ressens pour lui que du mépris et de la haine. Coupable et condamné, je ne m'apitoierais pas sur son sort.. Mais mon témoignage est la preuve de son innocence Je dois le lui donner !... Ce n'est plus même maintenant ma haine que je dois écouter, c'est mon devoir.

— A la bonne heure, ma belle Andrée, fit Cardenac, la prenant dans ses bras et en l'embrassant : Vivent les bons...

— Vous ne me quitterez pas... vous me dirigerez... car je ne sais ce que j'ai à faire.

— Ne vous inquiétez pas de ça... nous allons écrire une petite lettre que je vais faire passer au président, seulement, ma chère Andrée, je vais en profiter et ce soir, on connaîtra l'incident dans mon journal...

— Faites ce que vous voudrez.

— Celle-là va les faire bondir au parquet et à la préfecture...

Puis Cardenac indiqua à Andrée ce qu'elle devait faire et dire. Il jugea que le réquisitoire et la défense

occuperaient la cour jusqu'à quatre heures, et c'est seulement à cette heure qu'il conduisit Andrée en voiture au Palais et qu'il prépara la scène, à laquelle nous avons assisté.

La jeune femme avait été digne, elle avait dépensé toutes ses forces et tout son courage ; en se retrouvant dans la salle des témoins, lorsque les familiers du Palais de Justice se pressèrent pour la voir, Cardenac lui avait dit tout bas :

— Du courage encore, Andrée, soutenez-vous à mon bras...

Et, obéissante, Andrée avait pris le bras du jeune homme ; celui-ci l'avait entraînée et l'avait fait monter en voiture.

Tous ses collègues du Palais, en le voyant sortir avec le témoin à effet, furent étonnés.

— Mais il n'y en a que pour lui.

— Il est épatant, ce Cardenac, il connaissait ce témoin.

— On dit que c'est lui qui l'a amenée !

— C'est très malin, toujours...

Assise dans la voiture, n'étant plus sous les regards du public, Andrée s'était abandonnée, elle était devenue très pâle et, sans s'évanouir, elle défaillait. Vivement Cardenac la desserra, puis lui mouilla les tempes en disant :

— Ça n'est rien... ma pauvre belle... Je prévoyais bien cela... Mais vous avez été courageuse jusqu'au bout.

Andrée sanglota et Cardenac ajouta :

— Pleurez, pleurez, ma mie, voilà qui fait du bien.

Elle se remit peu à peu et pressa affectueusement les mains de Cardenac en le regardant tendrement.

— C'est fini maintenant, et vous avez fait votre devoir.

La voiture roulait, les reporters des journaux s'étaient précipités, par les sorties particulières, espérant retrouver en bas Cardenac et voir à son bras la charmante femme; mais ils restèrent tout déconvenus et durent se rabattre sur une voiture de grande remise, dans laquelle venait de partir une dame, qui s'était précipitée hors de la salle d'audience lorsque le nouveau témoin était entré. Elle avait jeté un cri et à peine derrière la porte, elle avait failli tomber. C'est le garde de Paris qui l'avait soutenue, un domestique l'avait reconnue, s'était élancé au-devant d'elle et, avec un des gardes du Palais, il avait aidé à la redescendre... On l'avait mise dans la voiture.

Le cocher fouettait les chevaux. Un reporter avait demandé au garde s'il la connaissait et celui-ci avait répondu :

— J'ai porté sa carte au président quand elle est arrivée. C'est la duchesse de Freneuse.

IX

LES CRAINTES DE CARDENAC

Cardenac avait ramené chez lui Andrée dans un état de nervosité qui l'inquiétait. La crise qui menaçait pendant tout le trajet en voiture éclata lorsqu'ils arrivèrent chez eux rue Gaillon. Elle fut courte, suivie de larmes abondantes, qui calmèrent tout à fait la malade. Pendant qu'il s'occupait d'elle, deux fois on vint le demander, et il apprit qu'en même temps on s'informait s'il était rentré, on se renseignait s'il n'était pas revenu accompagné d'une jeune femme nommée Andrée Perret.

Il comprit que ses confrères étaient à la piste du témoin à sensation, et il importait qu'au plus tôt, sa bonne amie échappât à cette curiosité.

Il raconta à Andrée ce qui se passait, la pauvre enfant en trembla aussitôt, sa célébrité d'un jour lui faisait peur et sur la proposition de Cardenac, elle décida qu'elle irait pendant quelques jours habiter la campagne avec lui. La servante parut, qui remit un

mot à Adrien; il le lut aussitôt et rougit. La lettre n'avait que quelques mots :

« Mon cher ami,

« Je vous en prie, venez, je souffre, je veux vous voir... Oublieux, on vous aime.

« MARCELINE. »

Il dissimula son trouble, cacha la lettre et dit :

— Andrée, voulez-vous faire préparer les malles, sans perdre une minute, je vais aller au journal prévenir et corriger mon article et je reviens vous chercher.

— A cette heure, partir! Croyez-vous qu'il ne vaut pas mieux coucher ici cette nuit et partir demain matin; vous aurez plus de temps pour faire vos affaires ce soir. Moi, je suis très fatiguée, dès que vous serez parti, je monterai me coucher et, demain, je serai prête à la première heure.

— Vous avez absolument raison. Je vais dire à Tercadet que si l'on vient nous demander l'un ou l'autre, il dise que nous avons déjà quitté Paris.

— Dans tous les cas, si l'on vient pour me voir, je ne reçois personne.

Il l'embrassa, et très satisfait de ce qu'elle avait décidé il sortit. Son cœur avait bondi en recevant la courte lettre de la duchesse de Freneuse, et il se trouvait fort embarrassé pour y répondre. En partant le soir, c'est à peine s'il avait le temps d'aller à son journal. Andrée, en lui offrant de ne partir que le lendemain matin, allait au-devant de son désir.

Cardenac se rendit vivement au journal, où on le félicita d'avoir annoncé l'incident avant qu'il se produisît au Palais, et ayant annoncé son départ, il

sortit pour se rendre au rendez-vous que lui avait donné la duchesse.

Quand il se présenta au petit hôtel, il lui sembla qu'on faisait quelques difficultés pour prévenir la duchesse, à cause de l'heure; mais, sur son insistance, quoiqu'il n'osât dire qu'on l'attendait, une femme porta sa carte et revint aussitôt en le priant d'entrer.

Marceline le reçut dans le petit salon, qui précédait sa chambre à coucher. Il s'inclinait respectueusement devant elle et celle-ci le saluait cérémonieusement devant la femme de chambre. Dès que cette dernière fut sortie, que la tenture de la porte fut retombée, Marceline s'élança dans les bras du jeune homme. Elle était à peine vêtue, une jupe et un long peignoir de soie blanche écrue, elle était décoiffée et Adrien remarqua que ses cheveux étaient courts... Elle s'excusa de son négligé, en racontant qu'elle avait été très vivement indisposée, une crise nerveuse... Elle dit qu'elle l'attribuait à l'abandon dans lequel elle vivait, c'est en sortant de cette crise les nerfs brisés, qu'elle lui avait écrit. Était-il donc un ingrat ?

Il s'en défendit, mais à sa confusion, elle ajouta qu'elle avait passé une partie de la journée à la cour d'assises; elle avait été très émue en croyant à une condamnation à mort, puis la déposition de M^{lle} Andrée Perret l'avait bouleversée, elle avait reconnu cette demoiselle, étant celle qu'il lui avait envoyée... celle qu'il prétendait ne jamais voir, et cependant c'était lui qui l'avait produite.

Et en parlant, ses beaux yeux de velours restaient fixés sur le jeune homme, qui d'abord un peu confus ne sut plus que dire... Marceline disait que la crise qu'elle venait d'avoir avait eu pour cause cette décou-

verte... Que pouvait faire Cardenac pour se défendre ? dire qu'elle se trompait, qu'il avait pour la jeune fille une vive amitié, mais que son affection se bornait là...

La duchesse l'écoutait très attentivement, toujours son beau regard fixé sur ses yeux, lisant jusqu'en lui, paraissant heureuse de son trouble. Il semblait qu'elle cherchait à deviner autre chose que ce qu'elle demandait...

— Vous vous étonnez de me voir jalouse, on n'est pas maître de sa nature... si vous êtes oublieux, moi, je me souviens, et je ne cache pas l'amour que j'ai pour vous.

— Au contraire, Marceline, je suis ravi ! Mais vous vous trompez... Je m'intéresse à cette jeune fille parce qu'elle est honnête et travailleuse. C'est une petite amie que je protège...

— Seulement ?

— Seulement, je vous le jure...

— Mais elle demeure dans votre maison... Vous sortez avec elle, vous vous occupez d'elle, de ce qu'elle fait, comme si vous viviez ensemble.

— Vous êtes dans l'erreur, ma chère amie, M^{lle} Perret habite le même hôtel que moi, mais à un autre étage, je la rencontre souvent, quelquefois nous prenons nos repas ensemble, à la table commune de l'hôtel... Je lui parlais volontiers, parce que je savais qu'elle avait connu celui qu'on accusait du crime de la rue du Cirque... Nos relations se bornaient là.

— Adrien, c'est bien peu ça !... c'est qu'elle est très jolie...

— C'est vrai !

— Vous êtes son seul ami, son confident...

— Oui, je ne nie pas cela.

— Son conseil.

— C'est vrai. Elle a une grande confiance en moi.

— Elle vous raconte tout ce qu'elle fait ?

Et les beaux yeux de Marceline étaient fixés sur ceux d'Adrien et leur regard s'embarrassait.

— Cela m'intéresse peu. Ce qui m'est plus doux à entendre, à regarder, c'est toi.

— Vous n'en abusez guère et on ne le croirait pas. Les aventures de cette petite sont vraiment très intéressantes et vous font tout oublier.

— Pourquoi sans cesse parler de cette jeune fille ? Je te jure qu'elle est une bonne petite amie, voilà tout. Elle est pauvre, et je me suis intéressé à elle dans un but tout fraternel.

— Pauvre, on ne le croirait pas à l'élégance de sa mise.

— C'est elle qui fait ses vêtements et c'est à son goût qu'elle doit d'être ainsi vêtue. Et, je le répète encore, pourquoi parler d'elle ? Si tu m'as dit de venir, ce n'est pas pour cela.

— Je t'ai dit la vérité, c'est parce que je souffre, c'est parce que, à l'audience, j'ai ressenti une vive douleur en la voyant amenée par toi, que, délaissée, je me suis dit : Voilà celle pour laquelle il m'abandonne.

Et elle parlait avec émotion, il était sous le charme, et se trouvait véritablement embarrassé de répondre au sujet d'Andrée.

Il aimait Andrée. Evidemment il ne pouvait l'avouer à la duchesse ; l'amour qu'il éprouvait pour celle-ci était tout autre que celui qu'il ressentait pour la jeune fille ; il avait du plaisir et éprouvait une satisfaction toute particulière dans ses relations avec Marceline ; il savait bien ce qu'était la belle mondaine, et

ses vices augmentaient l'affection qu'il avait pour elle ; il n'était vraiment amoureux de la duchesse de Freneuse que lorsqu'il était près d'elle, sa pensée ne le suivait pas, il lui fallait la fascination de ses yeux de velours.

Au contraire, l'amour qu'il gardait en son cœur pour la belle Andrée, était tout autre ; fait d'abord de sympathie pour ses souffrances, d'admiration de sa beauté, et de respect pour son honnêteté... la duchesse de Freneuse était une maîtresse qui satisfaisait, Andrée était la vraie femme à laquelle il pouvait sacrifier sa vie. Elle avait dans son passé une faute, et c'est ce qui la rendait forte dans l'avenir.

L'insistance que Marceline mettait à lui parler de sa bonne amie l'ennuyait. Pourquoi cette jalousie ? Il n'en était pas avec la belle duchesse aux prémices de l'amour.

Leurs relations étaient sur le déclin et tout à coup Marceline devenait jalouse!...

Tenant dans ses bras sa belle maîtresse, il caressait ses cheveux bouclés qui tombaient sur son cou. C'était la première fois qu'il faisait cette remarque, la duchesse avait les cheveux courts et portait pour se coiffer des faux cheveux.

Il la trouvait plus charmante ainsi coiffée et comme il le remarquait, elle lui dit avec étonnement :

— Tu ne l'avais pas vu?... je ne puis supporter des cheveux, cela me fait mal, et chez moi je suis toujours ainsi... j'en ai trop pour les porter longs...

Il avait raison, elle était plus piquante ainsi, il ne voulait s'occuper que d'elle, racheter le temps perdu ; mais toujours Marceline lui parla d'Andrée.

Quand il sortit de chez M^{me} de Freneuse, il était

fort tard. Encore tout enfiévré de ses caresses, il sauta en voiture et se fit conduire chez lui ; il se demandait, en pensant aux embarrassantes questions qu'il avait subies, quelle pouvait en être la cause, et avec une douce vanité, il se dit :

— C'est l'amour qui renaît, elle m'a vu avec Andrée, elle en est jalouse, elle est capable de venir me voir comme l'autre fois, espérant me surprendre... Dès demain, nous aurons quitté Paris. Quand il rentra chez lui, tout dormait dans l'hôtel ; il recommanda qu'on l'éveillât de bonne heure, ainsi que M^{lle} Andrée... et il ajouta :

— Si l'on s'informe de M^{lle} Perret, vous direz que depuis longtemps elle ne réside plus ici.

Et il alla se coucher, faisant acte de contrition :

— Pauvre petite, je l'aime de tout mon cœur. Si elle savait comment j'ai passé ma soirée!...

Andrée s'était enfermée chez elle après le départ de Cardenac. Lasse, fatiguée par les émotions de la journée, elle s'était mise au lit, espérant dormir. Mais le sommeil n'était pas venu ! Elle avait pensé à Cardenac ? Non, à Louis !

Elle l'avait retrouvé bien changé. Ce n'était plus le grand garçon à l'air un peu naïf qu'elle avait connu. L'homme s'était fait, sans s'être affaibli ; le corps comme le visage s'étaient amincis, prenant un caractère. Il était devenu beau. Aussi toutes femmes qui assistaient à l'audience lui étaient-elles sympathiques. S'il eût été libre, on l'aurait enlevé. Il eût été forcé de se défendre. Car c'est honteux à dire, mais nombre de détraquées trouvent un charme de plus dans la criminalité d'un mâle !

Elle se tordait dans son lit sans trouver le sommeil, tant le passé vécu près de cet homme lui apparaissait

devant les yeux... et elle l'avait sauvé... elle en était heureuse. Le souvenir de la journée s'effaça, mais le sommeil ne venait pas.

Alors Andrée s'accouda sur son oreiller et à la lassitude qu'elle éprouva dans ce mouvement, elle se souvint qu'elle était convalescente... de quelle maladie... elle rougit à cette pensée...

— Il me dit qu'il m'a sauvée... que j'étais malade... et je ne me souviens rien de cela. Où veut-il inventer un empoisonnement?... C'est une syncope qui tient à mon état général, une affection nerveuse née de la situation.

Il m'a suivie, ce pauvre Adrien, pensait-elle un peu confuse, il m'a vue, il a bien souffert et il est bon, car il n'insiste pas...

Et elle resta rêveuse. Elle se revoyait montant dans la voiture, à côté du jeune homme qui venait la retrouver au rendez-vous, pour l'emmener dans cette singulière petite maison, près du bois de Boulogne, elle ne savait dans quelle rue. Il avait ouvert la porte et l'avait fait entrer; dans le vestibule désert, éclairé par une veilleuse, le plus profond silence... Il lui avait pris la taille... elle ne s'était pas défendue, avec celui-là, elle n'avait rien à craindre. Elle souriait en y pensant.

Au premier étage, on s'était arrêté. Des tapis assourdisaient les pas... la maison doit être à lui et cependant ce n'est pas sa demeure, il a fouillé dans sa poche, tiré une clef, ouvert la porte et on s'est trouvé dans une antichambre toute tendue d'étoffes d'Orient, où un parfum subtil vous envahissait. C'est ce parfum que Cardenac prétend recéler un poison... le pauvre bon !... L'antichambre est à peine éclairée, il retire son manteau et nous entrons dans un petit

salon merveilleux, au milieu duquel, sur une table est dressé un somptueux couvert pour deux personnes. Sous la lumière de deux riches candélabres, les cristaux scintillent, la vaisselle plate brille, les sceaux à frapper luisent, et un souper froid est servi... On se met à table, et Andrée est bien embarrassée, il s'assied près d'elle, il dénoue son chapeau, et la dentelle qui couvrait son cou, et il la regarde avec admiration, lui disant qu'elle est bien jolie... et lui demande la permission de l'embrasser. Elle lui dit : oui, un peu confuse, et il l'embrasse longuement... longuement, elle est toute rouge.

On soupe et l'on cause en mangeant, pendant qu'assis près d'elle il lui prend les mains, la taille et la caresse affectueusement, ne cessant de mêler un compliment à chaque phrase, et chaque fois que gênée par une caresse, elle veut l'éviter, elle rencontre son regard, et ce regard la trouble, ce regard la soumet, elle ne peut le soutenir.

Elle était si troublée qu'elle n'a pas remarqué alors qu'il lui parlait toujours de Louis. Au reste, c'était pour parler de cela qu'elle lui avait donné rendez-vous.

Oh ! elle s'en souvient bien maintenant... Mais elle avait été si bouleversée par cette singulière affection, qu'elle avait à peine entendu tout ce qu'il lui disait. Oui, il lui avait demandé si elle croyait que Louis Villars fût coupable... Qu'avait-elle à répondre?... Qui ! peut-être... C'était son avis à lui. Et il l'avait vivement engagée à ne pas paraître dans le procès.

Il l'avait curieusement interrogée encore sur le malheureux.

Il l'avait fait boire, elle s'en souvenait et ça n'avait pas été difficile, car elle avait soif ; le dîner

était peut-être préparé pour cela. Mais, tranquille, elle avait bu, risquant de se griser, pour rire une fois.

Etant un peu grise, elle avait rendu ses baisers, bah ! c'était tout fraternel. Il lui avait dit d'étranges choses... Puis elle oubliait.

La conversation au sujet de Louis avait fini sur ce mot :

— Enfin, je le hais, mais je suis une honnête femme, et s'il ne fallait qu'un mot pour le sauver, je le dirais.

— Vous auriez tort, c'est un gredin !

— Devant la vérité, j'oublierais tout...

Alors, il l'avait regardée de ses yeux étranges, il l'avait largement embrassée, en disant :

— Tu es une brave fille...

Elle se rappelait, puis on n'avait plus parlé que de choses... un peu légères... elle était femme et avec lui ça n'avait pas d'importance, et puis on était un peu gris... Il la tenait dans ses bras, puis l'avait assise sur ses genoux, et il l'embrassait; elle rougissait au souvenir de ses caresses et seule dans son lit des frissons couraient dans son corps...

Il lui avait fait jurer de ne jamais parler de leur rencontre. Elle avait juré, et ne disait rien... D'abord, elle était déjà honteuse en se souvenant et c'eût été bien embarrassant à dire.

Elle se souvenait encore qu'en riant il l'avait prise dans ses bras et l'avait portée dans sa chambre, riant comme une folle de ce qu'il lui disait... Là elle ne se souvenait plus, elle s'était réveillée le lendemain, brisée, sans force, sans voix, dans la chambre de Cardenac.

Quelle histoire mystérieuse de poison voyait le doc-

teur ! Certainement elle avait honte de sa conduite, elle reconnaissait qu'au fond une curiosité malsaine l'avait un peu dirigée ; il y avait de la perversion, mais elle savait bien que l'aventure n'irait pas au delà de ce qu'elle voudrait, et elle était assurée de n'avoir rien à se reprocher.

D'après ce que lui avait raconté Cardenac, qui l'avait suivie, et qui, dévoré de jalousie, la guettait, celui qui l'accompagnait s'était sauvé, regardant de tous côtés avec un certain effroi. Alors il était entré dans la petite maison silencieuse ; ne trouvant personne, il avait ouvert la première porte sur laquelle il avait vu une clef et s'était bientôt trouvé dans la chambre où, à peine vêtue, elle était évanouie sur le lit. Des idées de crime lui avaient traversé le cerveau. Là, où il n'y avait eu qu'un accident, il avait vu un assassinat. Cela avait éloigné les mauvaises pensées.

Et elle s'expliquait cela. La syncope étrange dans laquelle elle était tombée était une suite de sa maladie. Sans soins, cela pouvait devenir mortel ; peut-être l'arrivée de Cardenac l'avait sauvée sans doute, mais elle ne devait accuser personne de ce mal. Celui qui l'accompagnait avait dû être le premier effrayé de son état ; en un pareil moment, il avait eu peur et était parti effrayé pour chercher du secours. Quand il était revenu, elle était partie.

Un crime ! et pourquoi ? Tout crime a un but, l'affection singulière dont elle était l'objet repoussait toute idée criminelle. Elle se souvenait bien qu'on avait beaucoup parlé de Louis Villars, c'est qu'il semblait être jaloux de l'affection qu'elle avait eu pour lui... et qu'il paraissait craindre que sa situation douloureuse l'intéressât de nouveau... Jaloux ! celui que

Cardenac appelait un beau jeune homme... C'était drôle !

Il faisait nuit, heureusement, et elle était seule, car ce long examen de conscience amena souvent la rougeur à son front. Elle paraissait, au fond, regretter son équipée. Quelle raison l'avait poussée à accepter ce rendez-vous ? Était-ce parce qu'on parlait de choses relatives au procès de Louis Villars ? Oui, mais était-ce bien tout, car elle connaissait un peu la personne qui lui donnait...

— Bah ! concluait-elle, je ne suis plus une jeune fille.

Et cela répondait à l'idée qu'elle devrait justifier sa conduite, elle devrait dire la vérité sur cette bizarre aventure. Un de ses étonnements était que depuis, elle n'avait pas eu de nouvelles de son compagnon. Le jour allait naître lorsqu'elle s'endormit. Il y avait quelques heures qu'elle dormait lorsqu'on vint l'éveiller. C'était Cardenac qui l'attendait pour partir.

Elle fit rapidement sa malle et descendit le rejoindre ; il était joyeux et il lui observa avec inquiétude qu'elle semblait fatiguée.

— Oui, j'ai mal dormi, sans cesse tourmentée par la scène d'hier.

— C'est fini, maintenant.

— Je crois que non, c'est ce que je me demandais.

— C'est-à-dire que vous serez probablement citée pour déposer dans l'enquête qui va suivre. Mais c'est tout.

— Cela m'ennuie.

— Bah ! je serai avec vous.

— Cela n'aura pas lieu pendant notre séjour à la campagne.

— Je ne sais pas. Après avoir été si long à ins-

truire l'affaire, pour arriver à ce piteux résultat, on veut peut-être faire du zèle... Mais nous pouvons partir sans inquiétude, je viendrai souvent ici chercher ma correspondance, et, en cas d'affaire grave, Tercaudet, seul, sait où nous allons.

— Vous avez déjà arrêté quelque chose?

— Mais certainement, un endroit délicieux, à Vélizy.

— Vélizy! où est-ce ça, Adrien?

— Mais tout près de Paris, à quatre ou cinq lieues, un endroit charmant près de Viroflay, dans les bois de Chaville.

— Nous y allons directement ce matin?

— Mais nous partons tout de suite; on a dû charger votre malle et la mienne sur la voiture qui nous attend en bas et qui va nous conduire.

— Alors, partons...

Elle s'arrêta et lui demanda :

— Mais comment seront-nous installés là-bas? Nous ne demeurons pas seuls dans cette maison.

— Andrée, je vous ai parlé sincèrement... et je ne m'exposerai jamais à pareille tentative... de mal faire... Nous allons dans une belle guinguette, où nous prendrons pension. Nous vivrons comme ici. Votre chambre loin de la mienne... mais tous les jours l'un près de l'autre.

Cardenac lui prit le bras et la conduisit dans le grand landeau qui les attendait, et sur le derrière duquel les malles étaient attachées. Ils s'assirent l'un près de l'autre dans la voiture, qui aussitôt se mit en marche. Si Andrée avait passé une grande partie de la nuit en pensant à l'aventure de la petite maison du bois de Boulogne, de son côté le même sujet avait occupé Cardenac.

Tout fiévreux des caresses et des baisers de la belle duchesse, il était rentré chez lui, et il avait pensé que la belle mondaine était bien jalouse de la petite ouvrière et qu'elle lui en avait parlé bien singulièrement. Il se demandait si M^{me} de Freneuse, étant l'amie de la comtesse Jeannie, celle-ci ne lui avait rien dit de l'ouvrière qu'elle occupait dans des termes particuliers. Quand il avait parlé de l'honnêteté, de la sagesse, de l'innocence de la jeune fille, il avait vu la femme aux yeux de velours sourire bien sardoniquement. Savait-elle quelque chose sur son amie Andrée ?

Et aussitôt, il avait pensé au rendez-vous qu'il avait surpris, et qui restait mystérieux ; il y avait vu une tentative criminelle et la jeune fille disait : non. Il ne pouvait insister — le médecin déclarait qu'il y avait eu commencement d'empoisonnement, elle se refusait à le reconnaître et déclarait qu'il n'y avait là qu'un accident banal... Il pouvait être mortel, elle se contentait de sourire et de hausser les épaules... Cela était fort bien.

Mais restait le rendez-vous qu'elle ne voulait pas expliquer. Cardenac l'avait vue monter en voiture avec un homme ; il l'avait vue entrer de son gré en souriant dans la maison où il l'avait retrouvée. Dans cette maison, elle avait fait un souper fin... et quand il l'avait surprise, elle était dans une chambre embaumée, couchée dans un lit spécial, presque nue, et dans l'attitude d'une bacchante ivre... Quand il lui en parlait, elle rougissait et refusait de s'expliquer.

Cependant cela ne pouvait rester ainsi ; et que diable, si ce rendez-vous était donné pour causer d'affaires graves, on se mettait dans un singulier costume pour parler. Quel était ce jeune homme, il vou-

lait le savoir. Assurément, c'était un amant ! Mais non, Andrée avait juré que cet homme n'était pas son amant, et il croyait au serment de la jeune fille.

Les adroites insinuations de M^{me} de Freneuse avaient fait revivre sa jalousie, il voulait savoir. Il y avait pensé une partie de la nuit, et il s'était promis de ne laisser rien voir de ce qu'il ressentait. Ils partiraient gaiement, s'installeraient tranquillement, iraient courir les bois, et un jour il aborderait la question, l'obligeant à la vider.

Elle comprendrait bien qu'un homme ne pouvait, aimant une femme, vivre avec cette pensée qu'il l'avait vue avec un autre. Toute idée d'empoisonnement, d'accident étant écartée, il restait ceci :

On vous a donné un rendez-vous auquel vous vous êtes rendue. Vous avez soupé en tête-à-tête. Après le repas, vous vous êtes couchée.

Cardenac reconnaissait que la réponse serait difficile. D'elle dépendait l'avenir, c'était, ou le commencement, ou la fin de leur amour... La liaison ou la rupture... car il se sentait ridicule.

Seul avec elle, il arriverait bien à la faire parler. Il fallait être adroit, ne rien brusquer, amener doucement l'aveu sur ses lèvres ; il se souvenait toujours de sa défense : « Je n'ai rien à me reprocher. » Or, il y avait dans l'aventure un mystère, dont la révélation le rassurerait, mais ne pouvait le faire plus souffrir.

A mesure que la voiture s'éloignait de Paris, le visage d'Andrée reprenait ses fraîches couleurs, le sourire revenait sur ses lèvres, et Cardenac ressentait la même impression, les papillons noirs s'envolaient, les douloureuses pensées s'apaisaient, la nature mettait du baume sur les plaies.

De quoi parlèrent-ils ? assurément pas de ce qui les avait tourmentés tous les deux. Ils allaient vivre enfin, bien libres, follement, à leur caprice. A leur arrivée, ils s'installèrent et se firent servir à déjeuner. Cela étonna bien un peu la fille qui les servait, de voir deux jeunes gens qui se souriaient toujours, qui s'embrassaient sans cesse et qui avaient choisi des chambres aussi éloignées l'une de l'autre.

La première journée se passa rapidement, sans conscience du temps, car ils auraient été bien embarrassés le soir, de dire ce qu'ils avaient fait.

Et la seconde journée passa de même. A peine levés, ils couraient les bois de Chaville ; elle cueillait dans l'herbe le bouquet qu'elle attachait à sa boutonnière, lui, arrachait aux arbres, la branche fleurie qu'il glissait dans ses cheveux, jouant, riant, s'abandonnant sans arrière-pensée, s'aimant enfin tout le long du jour.

Le surlendemain, elle dormait encore, que Cardenac partait pour Paris, se rendait à son journal, travaillait et retournait à Vélizy juste au moment où Andrée descendait s'informer si l'on préparait le déjeuner.

Ils étaient en train de déjeuner sous une tonnelle lorsqu'ils virent arriver une femme voilée, qui demanda timidement une chambre. Quelques minutes après apparut un jeune homme qui demanda si la jeune femme était arrivée. On le conduisit près d'elle ; l'un était venu par Chaville, l'autre par Meudon. Ils se firent servir un copieux déjeuner dans la chambre où ils s'enfermèrent. Andrée et Adrien souriaient en se regardant ; puis tout à coup le visage de ce dernier s'assombrit assez visiblement pour qu'Andrée lui demandât avec étonnement :

— Qu'avez-vous, Adrien?... Est-ce que vous souffrez?

Le jeune homme parut ennuyé et, dirigeant sur elle son regard loyal, il répondit :

— Oui, Andrée, oui je souffre... Je riais d'abord et, malgré moi, l'arrivée de ces deux jeunes gens cherchant le mystère, s'enfermant tous les deux... me rappelle qu'un jour, j'ai enduré tous les supplices en vous voyant ainsi venir au rendez-vous qu'un homme vous avait donné et vous enfermer avec lui dans une chambre.

Andrée, surprise par la brutalité de la réponse, était devenue toute rouge, et, ne sachant que répondre, avait dit :

— Je croyais que nous étions venus chercher ici le repos et l'oubli.

— Je le voudrais, Andrée... Ah ! si je pouvais oublier, mais à chaque heure, chaque minute, je me souviens...

— Et ma parole ne vous suffit pas?... Vous doutez de moi?

— Non !... Vous m'avez dit que vous n'aviez rien à vous reprocher... Je le crois, puisque je suis près de vous. Mais vous m'avez dit aussi : Je ne puis rien dire maintenant, je vous dirai tout plus tard.

— Ouï, plus tard, je vous raconterai cela ; je ne le puis pas maintenant.

— Et je garde alors toujours dans mon cœur une plaie ouverte.

— Cette jalousie... est presque offensante... Si vous m'aimiez mieux, vous auriez en moi plus de confiance.

— Oui, on dit cela, les indifférents. C'est le distique fameux :

Moi, je comprends l'amour dont mon âme est saisie,
 Bien plus par le respect que par la jalousie.

Oui, oui, je suis jaloux, et je vous aime, je vous adore, et je souffrirai tant que vous ne m'aurez pas arraché ce doute du cœur...

— Vous me permettrez bien d'avoir un secret...

— Plus maintenant, Andrée!... Certainement, je n'avais pas de droits sur vous... vous étiez mon amie seulement...

Les grands yeux clairs d'Andrée se fixèrent avec étonnement sur le jeune homme, qui soutint le regard.

— Aujourd'hui, il n'en est plus de même... Je vous considère comme ma fiancée, et, à ce titre, je veille sur vous.

Andrée baissa la tête ; puis, après un silence de quelques secondes, elle reprit :

— Je ne puis tout vous dire en cctte affaire... ce n'est pas mon secret. Mais tout ce que je puis dire, je le dirai. Interrogez-moi.

— Vous vous êtes rendue à ce rendez-vous dans un but qui n'est pas bien défini ?

— Vous vous trompez... Cette entrevue avait pour but un entretien sur une chose qui m'intéressait, et la soirée ne s'est passée qu'à causer de cela.

— Mais, après cet entretien, vous vous êtes couchée?...

— Vous vous trompez... Le sujet de cet entretien était grave, j'étais vivement impressionnée, et lui cherchait à me consoler, lorsque j'ai senti comme un froid mortel glisser dans mon sang. On me prit dans les bras et, vivement, on m'a portée sur le lit... C'est ainsi que vous m'avez trouvée.

A mesure qu'elle parlait, le visage de Cardenac se rassérénait. C'est que le brave garçon était la faiblesse même. Bon, il voulait croire au bien et il aimait passionnément. Il trouvait tout simple le récit que lui faisait la jeune fille ; il dit cependant :

— Ma chère Andrée, je vous crois, mais je vous ai trouvée dans un état de nudité presque complet, et cet homme avait un peu abusé de la situation.

Andrée, toute rouge, eut un mouvement d'épaules et reprit :

— Vous vous trompez encore, c'est une femme qui m'a déshabillée.

— Vraiment ! fit le jeune homme interdit.

Et pensant être perspicace, il se dit que probablement, lorsque le jeune homme avait vu sa compagne s'évanouir, il était parti pour chercher du secours, priant quelqu'un de la soigner. Quand il était entré dans la maison, la femme s'était cachée. L'affaire prenait à ses yeux une tout autre tournure, et il n'hésita pas à dire en souriant à Andrée :

— Ce que vous venez de me dire ce matin, me rassure plus fort que tout ce que vous m'avez raconté. Excusez-moi, Andrée, je vous aime tant.

— Mais, je vous avais déclaré des choses plus affirmatives que ça. Malheureusement, je ne suis plus une jeune fille. Je puis parler librement de tout. Je vous ai déclaré et juré que la personne que vous aviez vue n'était pas mon amant. J'ai juré que je n'en avais pas, que je ne connaissais qu'un homme : vous. Je vous ai déclaré que cet entretien n'était pas ce que vous croyiez. Je vais être plus claire si vous m'accusez. Mais vous n'insisterez pas.

— Parlez, je vous le promets...

— L'entrevue qu'on me demandait avait pour but

de causer du procès de Louis Villars qui allait se juger. On voulait me décider, si je savais quelque chose en sa faveur, à ne pas déposer... Si, au contraire, je pouvais ajouter une preuve à sa culpabilité, à produire au procès... Naturellement, malgré l'excellent repas, je déclarai que je ne ferais que mon devoir... On me dit qu'il y avait un point de l'accusation que je pouvais seule éclairer, sans me dire lequel... et on me demandait de partir de Paris et ne pas déposer... Je refusai.

— Qui voulait cela?

— Vous m'en demandez trop. Je puis vous répondre encore pourtant : c'est un ami de la victime qui est convaincu de la culpabilité de Louis Villars, qui l'a vu avec la victime.

— Un jaloux?

— Peut-être, et il veut qu'elle soit vengée.

— Maintenant, tout s'explique, dit Cardenac fort étonné et dont la curiosité se trouvait plus vivement éveillée. Je comprends tout. Mais, ma chère Andrée, si vous aviez eu devant les yeux le tableau que j'ai eu la bonne fortune de voir!... Je pensais bien que vous étiez belle, que peu de femmes pouvaient lutter avec vous, mais tout ce qu'on peut imaginer était dépassé.

— Gascon! voulez-vous vous taire, fit Andrée, confuse et rougissante.

— Non pas! il a un peu abusé, l'ami, vous savez. En vous voyant évanouie près de lui, il pouvait vous délacer... dénouer votre ceinture... mais il a fait largement les choses, il ne vous avait laissé que votre chemise et vos bas.

— De ce que vous me racontez là, je vous jure, je ne sais rien... Je me rappelle que c'est en riant que je me suis évanouie, que loin de souffrir, au con-

traire, j'ai ressenti un bonheur extrême, et je pense que mon compagnon surpris, car il était loin de s'attendre à cette syncope, après avoir essayé vainement de me faire reprendre connaissance, se sera sauvé épouvanté, craignant peut-être d'être accusé du crime.

— C'est l'hypothèse la plus raisonnable.

En voyant Cardenac juger ainsi l'événement, Andrée parut moins embarrassée et plus disposée à lui répondre...

— Mais alors j'étais complètement vêtue... ne l'oubliez pas, je vous en prie, et c'est probablement une femme qu'il aura envoyée pour me soigner qui m'aura ainsi déshabillée...

— Je n'ai vu personne dans la maison. Cependant je me souviens que, lorsque je cherchais du secours, ayant vu dans le vestibule de la lumière qui filtrait sous une porte du rez-de-chaussée, je frappai, appelant, on ne répondit pas et la lumière s'éteignit. Cette femme, probablement aussi effrayée à son tour de n'avoir pu vous faire reprendre connaissance, rentrait chez elle terrifiée au moment où j'arrivais, et ne voulait pas être mêlée à cette affaire.

— C'est possible, je n'ai pas connaissance de cela.

Ils continuaient à déjeuner sous la verte tonnelle, plus gaiement, et il semblait que Cardenac avait enfin l'explication de ce qui s'était passé. En la servant, en lui offrant un morceau choisi dans le plat, en lui versant à boire, souriant de toutes ses belles dents, il continuait au risque de l'impatisser...

— Et vous n'avez pas revu ce monsieur... cet élégant jeune homme, qui, après avoir obtenu de vous ce qu'il voulait savoir sur ce Villars, vous avait si bénévolement lâchée, vous voyant si gravement malade.

— Non, quand voulez-vous que je l'ai vu, puisque, depuis ce jour, je suis restée malade chez vous et ne suis sortie que pour aller avec vous au Palais de Justice, et toujours avec vous pour venir ici.

— Vous avez raison... Mais enfin, il pouvait vous écrire, prendre de vos nouvelles ?

— Je vous répète encore qu'il ne pouvait me juger aussi malade que je l'ai été. Si j'ai véritablement été empoisonnée, c'est un accident que je ne m'explique pas.

— Oh ! cela est certain.

— Maintenant, ce... monsieur que vous voulez absolument prendre pour un amant...

— Plus maintenant, ma chère Andrée...

— Ce monsieur, dis-je, ne connaît pas mon adresse, il sait seulement que je travaille chez la comtesse Jeannie. Ensuite, contrairement à ce que vous dites, je n'ai pas souscrit à ce qu'il me demandait.

— Comment cela ?

— On voulait que je refusasse de déposer en faveur de Louis Villars, invoquant le mal qu'il m'avait fait et la nécessité de punir un misérable qui était véritablement l'amant de Léone de Myrtille. Je répondis que selon ma croyance il était coupable. Cependant la chose qu'il demandait d'attester, l'heure de son arrivée au Havre le matin — était vraie et je déclarai que j'en témoignerais.

Cardenac resta quelques secondes bouche béante, regardant Andrée, et la jeune fille n'y prit pas garde, car le soleil tamisé par les feuilles l'enveloppait de sa pourpre chaude, l'air aromatisé des champs qu'elle respirait à pleins poumons, mettait une force nouvelle dans son sang, colorait ses joues et faisait luire ses yeux. Elle était heureuse d'être dégagée de ses

tracas, et sa satisfaction se montrait dans son beau sourire.

Elle était admirablement belle enfin, elle le savait et pouvait croire que c'était un moment d'extase de Cardenac qui arrêta la parole sur ses lèvres.

Elle se trompait; tout en la questionnant sur ce rendez-vous, pour s'éclaircir en donnant satisfaction à sa jalousie, il pensait à son journal et se demandait s'il ne pouvait pas livrer au public ce saisissant événement... Que devait-il faire? Et, voilà que tout à coup il apprenait que l'on avait essayé par des manœuvres de supprimer un témoin. Cela était encore plus curieux à raconter, et c'est par cette piste que l'on pouvait arriver à la vérité... Mais, ce n'était pas tout; la déclaration d'Andrée lui faisait croire à une chose plus grave, et qui donnait une explication à l'aventure.

Est-ce que sur le refus d'Andrée de ne pas témoigner en faveur de Louis Villars, on n'avait pas voulu se défaire d'un témoin très compromettant. Enfin, on avait tenté d'empoisonner Andrée pour se débarrasser de celle qui devait sauver le jeune homme.

Cardenac découvrait la vérité, et s'il ne s'expliquait pas le crime, il venait d'en trouver le but.

— Andrée, depuis ce que vous m'avez dit... et je vous crois, je veux vous croire, vous connaissez à peine l'homme qui vous avait donné rendez-vous.

— Je l'avais vu deux fois... rencontré plutôt.

— Il ne vous aimait pas?...

Andrée se mordit les lèvres et répondit avec un peu d'embarras :

— Je ne crois pas... Non, et pour beaucoup de raisons... Non, ajouta-t-elle.

— Croyez-vous qu'en vous donnant rendez-vous

dans cette maison isolée... cette maison où l'on appelait : au secours! sans qu'on vous répondît, on n'avait pas le but d'obtenir quand même de vous que vous ne viendriez pas déposer en faveur de l'accusé.

— C'était le but, dit Andrée fronçant les sourcils, mais où voulez-vous en venir... Que pensez-vous ?

— On voulait obtenir de vous que vous déclariez que vous n'aviez vu Louis qu'après huit heures au Havre.

— On me l'a demandé en effet... paraître ne pas m'en souvenir... et j'ai refusé.

— Vous avez refusé. Ce témoignage était important. Vous avez pu en juger puisqu'il a sauvé le malheureux, au moment où l'on allait appliquer la peine sur le verdict du jury. Refusant ce qu'on vous demandait, on a tenté de se défaire de vous. Et c'est votre ami qui depuis l'aventure, s'est si peu occupé de vous. qui vous a empoisonnée.

— Oh ! vous êtes fou, ne dites pas cela.

— C'est la vérité, croyez-moi... revoyons la scène ensemble, voulez-vous...

— Non? fit sèchement Andrée dont le front se plissa.

Il y eut un silence pendant lequel Cardenac comprenant qu'il blessait son amie par son insistance, chercha un sujet de conversation moins embarrassant. Son regard suppliant radoucit un peu la jeune fille et après quelques banalités étrangères, Adrien caressa affectueusement la main d'Andrée, puis l'embrassa.

Le facteur passait et, au grand étonnement de Cardenac, il remit pour lui une large enveloppe dans laquelle se trouvait son courrier du jour que lui adressait directement Tercadet son hôtelier.

Dans les lettres il s'en trouvait une pour M^{lle} Andrée Perret. La jeune fille assez surprise l'ouvrit; Cardenac avait suspendu l'examen de son courrier pour regarder ce qu'Andrée faisait. Il pensait que la lettre venait de ce mystérieux compagnon, muet depuis l'aventure.

Il observait attentivement le visage d'Andrée, elle lisait et ne manifestait qu'une grande surprise, qui lui fit dire, voyant qu'elle ne cherchait pas à la dissimuler :

— Qu'y a-t-il? est-ce une lettre désagréable?...

— Mais bien au contraire, lisez vous-même.

Cardenac prit la lettre et lut d'abord l'en-tête qui lui donnait une certaine importance.

ÉTUDE DE M^e ROBLIN

NOTAIRE

Rue de Bourgogne, à Paris.

« Mademoiselle,

« Vous êtes priée de passer à l'étude le plus tôt possible, pour affaire qui vous concerne (Succession).

« Recevez, etc., etc. »

(Signature illisible).

— Mais, ma chère Andrée, vous allez hériter...

— C'est une plaisanterie, dit Andrée. Je suis sans famille, je n'avais que ma mère, morte presque pauvre...

— Pas du tout... Votre conduite dans le procès de Louis Villars, peut faire que l'un de vos admirateurs vous ai fait un legs...

— Cela irait vite — répondit en riant Andrée —

depuis le jugement, le brave homme serait mort et sa succession déjà ouverte.

— C'est vrai ! ce serait un peu hâtif... on ne peut demander ça même à un admirateur, fit Cardenac gaiement.

— Si vous n'avez dans votre courrier rien de plus sérieux que ça, nous pouvons continuer tranquillement.

— Moi, rien du tout. Mais, ma chère Andrée, il ne faut pas si légèrement que ça prendre votre lettre.

Andrée eut un sourire triste en disant :

— Est-il bien utile d'aller à Paris quand nous sommes si bien... perdre notre temps pour constater que cette lettre est une mystification !

— Pourquoi penser cela... Qui pourrait avoir l'idée d'une aussi stupide plaisanterie ?

— Je vous l'ai dit, je n'ai jamais rien eu, et je n'ai rien à attendre, je n'ai pas de famille.

— Ce n'est pas une raison, on peut sans le savoir intéresser ou apitoyer quelqu'un qui, n'ayant pas d'héritier, se dit : Eh je vais laisser ma fortune à cette brave fille-là.

— Écoutez, Adrien, moi, je ne tiens pas à aller à Paris. Lorsque vous irez pour vos affaires, vous verrez cela et vous vous renseignerez.

— Mais je ne demande pas mieux... Ah ! ma chère Andrée, voilà qui me comblerait de joie, vous voir riche, heureuse.

Puis tout d'un coup se mettant à l'aise, Cardenac demanda :

— Andrée, nous devons l'un et l'autre nous connaître, n'est-ce pas... et puis, si je dois parler de vous, j'ai besoin d'être renseigné... Voulez-vous me raconter votre vie...

Andrée leva sur le jeune homme son beau regard franc et lui dit avec une pointe d'étonnement :

— Mais, Adrien, vous connaissez toute ma vie... toute...

— Non, ce n'est pas cela que je vous demande... Votre jeunesse, votre enfance. Vous disiez tout à l'heure : Je n'ai pas de famille, je n'ai connu que ma mère.

— Oh ! c'est bien simple, mon ami... Au plus loin où je me rappelle, je demeurais avec ma mère dans un grand appartement, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, au Havre...

— Vous êtes du Havre?...

— Oui... hélas ! ma pauvre mère était comme bien d'autres... Elle avait sans doute été trompée. Cependant, on ne l'avait point abandonnée, car j'étais luxueusement élevée. Enfant, j'étais toujours élégamment vêtue et je connaissais tous les plaisirs d'enfant. Dans le grand appartement de la place de l'Hôtel-de-Ville, ma mère ne recevait jamais personne et sortait souvent.

— Vous souvenez-vous de votre mère ?

— Oh ! parfaitement, elle était très belle...

— Vous ressemblait-elle ?

Andrée rougit un peu et en riant elle répondit :

— Je dois vous dire la vérité, ce n'est pas ma faute si elle se trouve venir comme un compliment. Oui, je lui ressemble beaucoup, mais elle avait surtout une grande distinction.

— Elle vivait richement ?

— Oh ! oui, elle avait des femmes de chambre et j'avais une bonne spécialement attachée à moi, et une institutrice. Nous quittâmes le Havre pour aller demeurer dans une petite villa charmante à

Sainte-Adresse... Là, je me souviens de tout, ma mère donnait souvent de grands dîners... et je trouvais cela bien singulier. Jusqu'à l'heure du repas je restais avec les invités qui arrivaient. Tout le monde me faisait fête, m'admirait...

Elle regarda Cardenac en minaudant pour ajouter :

— Car il paraît que j'étais une très belle enfant...

— Et ça n'a pas changé, ma chère Andrée.

— Et dès qu'on commençait le dîner, ma bonne me prenait et m'emmenait dîner dans notre chambre. Je me souviens bien d'un grand bel homme, l'air froid, qui venait très souvent, que je voyais constamment chez nous et avec lequel je me trouvais souvent à table, qui me montrait une certaine affection, qu'on me faisait appeler bon ami...

— Aujourd'hui où, femme vous pouvez juger... que croyez-vous qu'était ce monsieur ?

— Oh ! ce que vous pensez... vous-même... C'était l'amant de ma mère et probablement mon père. De l'un, comme de l'autre, je ne me souviens que de caresses... Beaucoup de choses que je ne remarquais pas enfant, dont je me suis souvenue depuis, me font croire que Bon ami était un grand personnage, qui, en raison de sa situation, était tenu à une grande réserve ; il devait être marié... Puis je me souviens que je vis ma mère beaucoup pleurer, ce dont je souffrais. Elle me prenait dans ses bras, me couvrait de baisers, puis fondait en larmes. A ce moment, il n'y avait plus de grands dîners, de fêtes, la maison était un peu comme abandonnée. Bon ami ne venait plus. C'est de cette époque que datent mes premières douleurs... En voyant ma mère dans cet état, et ne m'expliquant pas la raison de sa douleur, je pleurais sans cesse.

— Vous n'avez pas connu la cause de ce changement?

— Non. Est-ce une catastrophe? Cet homme, Bon ami, qui faisait vivre la maison, était-il mort? Avait-il seulement délaissé ma mère pour en prendre une autre? avait-il quitté la France?

Je ne sais... Mais c'est la misère qui entra à la maison... et avec la misère la maladie.

Une maladie cruelle emporta ma pauvre mère, et je restai seule avec ma bonne dans cette grande maison, ayant à peine conscience, malgré ma douleur, de ce que j'avais perdu.

— Pauvre petite! fit Cardenac, essuyant ses yeux.

— Le lendemain, après l'enterrement de ma pauvre maman, on vint mettre les scellés, le commissaire m'emmena et je fus conduite aux Enfants-Assistés.

— Quel âge aviez-vous, Andrée?

— De sept à huit ans... Vous jugez ce que peut produire sur un enfant ce changement d'existence. Enfin, c'est aux Enfants-Assistés que s'achevait mon éducation. Puis, à l'âge d'entrer en apprentissage, l'administration me plaça chez une modiste, grande entrepreneuse, travaillant pour la commission, qui exploitait de nombreuses apprenties. Mon apprentissage étant terminé, grâce à mon adresse, j'étais une bonne ouvrière et j'allais me décider à aller à Paris, lorsque je lus dans un journal qu'on demandait une ouvrière de confiance.

Dans une des bonnes maisons du Havre, on était nourrie, couchée et bien rétribuée. Sans famille, sans amis, j'avais là une vie tranquille, assurée, et je n'hésitai pas. Je me présentai, le lendemain j'y entrais! C'est là que, pour mon malheur, je connus M. Louis

Villars... Vous savez le reste; vous le voyez, ma vie n'est pas bien accidentée...

— C'est enfant que vous avez éprouvé vos grandes douleurs... Ma pauvre Andrée, l'avenir est plus gai, il ne faut penser qu'à cela... La lettre que vous avez reçue ce matin est peut-être la fortune.

— Ne plaisantez pas... Je compte sur autre chose...

Leurs regards se croisèrent, il lui prit les mains et ajouta :

— Oui, pour oublier tout ce passé de malheur, vous avez raison, Andrée, c'est sur moi, n'est-ce pas, que vous comptez ? Vous ne vous trompez pas... car je vous aime... Bientôt il faudra nous occuper de nous.

— Hélas ! vous le voyez... je suis bien libre...

— Oui, vous n'avez pas de consentement à obtenir. Moi, j'ai déjà écrit aux vieux là-bas; ce sont de bonnes gens qui n'ont qu'une pensée, me laisser faire ce que je veux... Ils m'ont répondu : Si tu crois bien faire, marie-toi... et amène-nous ta femme...

Et, clignant de l'œil et riant, le Gascon ajouta :

— Ils savent bien que je m'y connais.

— Vous êtes un brave cœur ! disait Andrée en lui prenant la main.

— C'est drôle, ça ne vous préoccupe pas plus que ça, la lettre que vous avez reçue ?...

— Pas du tout ! A la suite du procès, un mauvais plaisant se sera avisé de faire cette farce.

— Mais si cependant c'était de l'ami de votre man... Un ingrat ayant des remords.

— Il aurait mis le temps à se souvenir.

— Ce n'est pas si vieux !

— Comment ! j'avais sept ans quand ma pauvre mère est morte. J'ai vingt-trois ans aujourd'hui, il y a seize ans.

— Seize ans!

— Ceux qui venaient chez nous auraient encore pu se rappeler la mère, mais comment voulez-vous qu'ils se souviennent de l'enfant? Pas un ne s'en souvient.

— C'est vrai. Si votre mère avait vécu, ils auraient pu penser à vous. Au bout de seize ans, on ne se souvient pas d'une petite fille. Enfin, ça ne fait rien, demain je verrai cela.

— Je ne veux pas que vous alliez à Paris pour cela.

— Non; mais en y allant pour mes affaires... je verrai le notaire.

Ce fut entendu.

OU REPARAIT LE JEUNE HOMME BRUN

La comtesse Jeannie était seule chez elle, en négligé du matin, sortant de son cabinet de toilette. Pensive, elle était assise près d'une fenêtre du salon, paraissant regarder dans la rue et ne voyant rien. Son esprit était tout à ses pensées, et ses pensées étaient tristes... Elle songeait à ce procès que le mystère venait d'envelopper de nouveau ; la grosse preuve était sa belle parure en diamants, et elle lui avait été prise.

Cette parure, il n'était pas question de la lui rendre, et, à cette heure, elle lui aurait été très utile !... Étant seule, la rente qui la faisait vivre était insuffisante ; sans avoir un grand train de maison, elle vivait dans un luxe relatif. Nous savons ce que valait la légende des doigts de fée. Quand ses robes ne sortaient pas des ateliers d'un grand couturier, elles étaient faites de détails sur des modèles fantaisistes et coûtaient aussi cher.

Depuis l'abandon du comte de Kéradec, on vivait

mieux dans la maison et le personnel s'était augmenté. La comtesse Jeannie avait des voitures qu'elle louait au mois. On s'était demandé d'où venait l'argent nécessaire à satisfaire ce surcroît de dépenses, le comte n'étant plus là, et c'était la rente qui se grossissait, le mari absent ne pouvait pas la dissiper.

La vérité est que le duc de Freneuse, vivement épris de la belle Jeannie, avait été amené adroitement par elle à entretenir sérieusement la maison. Jeannie lui avait prouvé qu'elle s'était débarrassée de son mari pour être plus libre avec lui ; malgré ses caprices de viveur, le duc l'aimait et il avait tout cru. Il était arrivé à une chose plus étonnante qu'il n'avait jamais pu faire chez lui : faire vivre la maison.

Où le duc ruiné avait-il trouvé de nouvelles ressources ? A son banquier ordinaire.

Celui-ci, très secoué par l'aventure de Louis Villars, s'était trouvé fort embarrassé devant le duc.

C'était à cause de lui qu'il avait failli être arrêté comme assassin et qu'un grand scandale avait manqué faire connaître à tous, les relations qu'il avait avec une femme du monde... Lui assurant qu'il lui vendait des bijoux artistiques spécialement faits par lui, Berheim lui avait vendu une parure d'occasion achetée à un voleur !... Et il lui avait bien juré que les pierres inestimables venaient d'être montées par un bijoutier artiste dont il lui avait donné le nom et l'adresse...

Berheim était confus, et pour racheter sa faute était prêt à de nouveaux sacrifices.

Le duc en abusa.

Le vieux marchand de diamants était un homme positif, et s'il avait été ennuyé de ce qui était arrivé

à la suite de la vente de la parure, il n'aurait pas pour cela risqué de perdre un sou. Si Berheim prêtait au duc, c'est qu'à son dernier voyage en Hollande il avait vu le vieux duc Hallen-Freneuse, qui l'avait fait appeler pour une expertise de bijoux. Le vieux duc se mourait; depuis plus de six mois il n'avait pas franchi le seuil de son appartement, et le docteur assurait qu'il n'avait que quelques jours à vivre.

Berheim avait prêté au duc, paraissant vouloir ainsi racheter le mal qu'il lui avait fait. Et la belle comtesse Jeannie avait pu mener la vie plus luxueuse. Afin d'éviter pendant le procès le retour possible de son mari, qui pouvait avoir des clefs de son appartement, en vingt-quatre heures elle avait déménagé, renouvelant la plus grande partie de son mobilier... Puis tout à coup, après avoir fait de grosses dépenses, de grosses dettes, elle se trouvait sans argent. Le duc n'avait rien donné, et depuis quelques jours n'avait pas paru; était-elle abandonnée? Il lui avait écrit quelques mots pour s'excuser, lui disant qu'il faisait un voyage rapide.

Le marchand de diamants Berheim, sur des nouvelles reçues de Hollande, avait fermé sa bourse au duc, sans lui cacher son inquiétude pour ce qu'il lui devait. L'amant de Jeannie avait été informé de l'état de son parent, et vivement avait fait le voyage. Arrivé au château, le duc Hallen avait refusé de recevoir Alexandre de Freneuse. Que se passait-il? La réception était d'un mauvais augure. Le lendemain, il se représentait pour demander des explications, les portes étaient grandes ouvertes, le duc était mort dans la nuit.

On raconta à son neveu que, lorsqu'il s'était présenté, le duc de Hallen-Freneuse était dans sa dernière crise, il ne pouvait recevoir personne. Il était seul dans sa

chambre avec un prêtre et le docteur... Le duc fut un peu plus tranquille, il s'installa au château pour assister à la cérémonie d'inhumation. Le matin de la mort du vieux duc, les scellés avaient été posés partout... Le deuxième jour, la veille de l'inhumation, le notaire le fit appeler; le personnel du château était réuni, et on procéda à l'ouverture du testament. On constata d'abord que la fortune du vieux duc était bien moins grande qu'on ne le supposait; elle se montait à un million trois cent mille francs.

Le duc donnait à différentes personnes et aux gens qui l'avaient servi la somme de trois cent mille francs, puis une somme de quatre cent mille francs était léguée au duc Alexandre de Freneuse, une dernière somme de six cent mille francs à une jeune fille née au Havre en 1865, enfant naturel de Mariette Perret, se nommant Andrée Perret.

La lecture du testament remplit de joie tous les anciens serviteurs du duc André de Hallen-Freneuse, dont chaque legs était assez fort... Mais le duc de Freneuse resta soucieux. Il était loin de s'attendre à une somme aussi minime...

Il demanda au notaire s'il connaissait cette fille Perret. Celui-ci répondit négativement, mais il espérait avoir rapidement des renseignements et il mènerait rapidement la succession. Il engagea le duc à passer à son étude, car il avait reçu de nombreuses oppositions, de sa femme séparée, pour une somme considérable et de nombreuses créances.

Le duc eut un sourire amer en demandant :

— Des oppositions pour une somme plus considérable que celle qui m'est léguée?...

— A peu près égale... mais vous pouvez arranger cela.

Le duc était navré ; il assista le lendemain à la cérémonie et revint aussitôt à Paris.

Il était désespéré. Toute sa vie il avait compté sur la mort du vieux duc pour rétablir sa situation, et il se trouvait dans le même état. C'est à peine s'il aurait assez pour payer ses dettes. Le notaire, en disant qu'il pourrait s'arranger avec ses créanciers ne connaissait pas le principal, c'est-à-dire sa femme, qui serait impitoyable... et il éprouvait une plus forte haine contre Marceline qui allait lui enlever ce qui était à lui et y retrouver, elle, une fortune nouvelle en le rendant plus malheureux.

Qu'allait-il faire ? il aimait véritablement Jeannie, et il savait que la jeune femme ne vivait que par lui ; à tout prix, il lui fallait de l'argent. Il était nécessaire, pour en trouver qu'il cachât sa situation. Au contraire, il devait paraître heureux de l'héritage qu'il venait de faire.

Il devait dire à tous que sa gêne n'était que passagère, il héritait d'un million, la moitié devait payer ses dettes, l'autre moitié lui revenait, mais il y avait de nombreuses difficultés, parce que la succession s'ouvrait à l'étranger et il ne toucherait que dans quelque temps... Ainsi, il donnait confiance et pouvait emprunter.

Il se reprenait à espérer en se disant que peut-être la jeune fille à laquelle une somme de six cent mille francs était léguée n'existait plus... et alors le testament était précis : la somme lui revenait à lui.

Qu'était-ce que cette enfant naturelle ? assurément une enfant du duc, qui avait fort longtemps séjourné au Havre... et s'il attaquait ce legs comme immoral... il haussa les épaules.

Le vieux duc André était veuf depuis longtemps, il

n'avait jamais eu d'enfant, il avait bien le droit de disposer de sa fortune comme il le voulait.

Enfin, pour se consoler, il se rendit chez sa maîtresse, et il la trouva triste, regrettant la belle parure de diamants qu'on lui avait prise. Jeannie lui reprocha son absence prolongée, il s'excusa racontant qu'il avait été appelé par une dépêche d'Amsterdam. Il espérait être revenu plus tôt, il n'avait eu que le temps de lui écrire. Il voulait, en revenant, la surprendre agréablement, parce qu'il héritait, mais il y avait de nombreuses formalités à remplir, et il était revenu tout de suite, sans rien.

Jeannie lui raconta alors la situation dans laquelle elle se trouvait, sans argent pour la maison. Le duc la rassura, lui disant qu'il allait s'occuper de cela.

Quand il quitta la comtesse Jeannie, le duc était soucieux ; il n'avait pas trouvé dans sa maîtresse la tendresse consolante qu'il cherchait ; au contraire, elle lui avait paru un peu âpre au gain, et il la jugeait tout autrement ; il la croyait désintéressée, il lui avait semblé même qu'elle se plaignait de la situation, laissant supposer qu'elle ne la supporterait pas longtemps. Il se trompait assurément, cependant le cœur était touché et il se promit de veiller.

Il fallait à tout prix de l'argent, et contrairement à son espoir, il ne put trouver les cinquante louis nécessaires à la situation, et il n'osa revenir le soir chez Jeannie. Il lui écrivit qu'il était malade et irait le lendemain lui porter ce dont elle avait besoin...

Jeannie se trouvant embarrassée, alla, pour trouver l'oubli de sa gêne chez la duchesse. Celle-ci était rayonnante, et sur la remarque que son amie lui fit, elle lui raconta qu'elle venait de retrouver sa fortune. Marceline était convaincue que depuis l'aventure des

diamants, la belle Jeannie n'avait jamais revu le duc, celle-ci le lui avait juré. Aussi est-ce le plus naturellement du monde qu'elle lui apprit que le duc venait d'hériter de son grand-oncle, le duc de Hallen-Fre-neuse. Son avoué avait mis opposition entre les mains du notaire, et c'est elle qui allait hériter.

La comtesse comprit aussitôt pourquoi le duc paraissait l'avoir abandonné. Il se trouvait dans l'impossibilité absolue d'avoir de l'argent, et c'était sa ruine à elle. A mesure qu'elle faisait cette constatation, elle avait la pénible impression de voir son amie se réjouir de l'état de misère dans lequel elle mettait celui qu'elle haïssait : son mari. Et Jeannie ne pouvait contester; en bonne amie, elle devait paraître éprouver les mêmes joies que la duchesse, se réjouir du sort heureux qui lui était fait.

C'est que la belle comtesse vivait bien pour elle, ne cherchant dans l'existence que les joies qu'elle pouvait y rencontrer, sans s'intéresser jamais à ceux qui les lui donnaient.

Aimait-elle le duc?

Elle l'avait aimé les premiers jours de la possession, puis après, une tranquille amitié avait succédé à l'amour; il en était de même de son affection pour la duchesse, elle était attachée à elle par un côté vicieux, mais elle avait souvent peur de ses excentricités.

La duchesse dit à son amie :

— Tu vas rester avec moi, nous allons passer une joyeuse journée.

— Tu es gaie.

— Tiens, je viens de voir mon avoué, qui m'a dit que nous allons toucher tout de suite. Il me conseille, pour que cela aille plus vite, de donner une

dizaine de mille francs à mon mari, et j'entrerai en possession tout de suite.

— Cet héritage est considérable?

— Moins qu'il ne l'espérait, il ne pourra payer que moi, ses créanciers n'auront rien... pas même les dix mille francs que je consentirai à donner, car il les touchera de la main à la main, il les gardera pour lui... Après les autres, ce sera la dernière humiliation; je lui ferai l'aumône de dix mille francs.

Jeannie souffrait; c'était elle la première qui subissait l'humiliation, et à cette heure elle éprouvait véritablement de la haine pour la belle duchesse de Freneuse; elle avait trop de bonheur, trop de chance. Mais elle ne laissa rien voir de ce qu'elle ressentait et, souriant, elle accepta de passer la journée avec son amie.

Incidemment et d'un ton détaché, comme si elle n'attachait aucune importance à sa question, Marceline demanda ;

— N'est-ce pas cette jolie fille que tu occupais à la lingerie, qui a déposé dans le procès du crime de la rue du Cirque ?

— Oui, c'est elle, en effet, et elle a assurément sauvé l'accusé.

— Oui, je crois qu'elle a menti, parce qu'elle aimait encore cet homme.

— Non, elle a dit la vérité, c'est une fille incapable de mensonge. Une nature très singulière... qui ne s'occupe pas de ce qui peut advenir et fait d'abord ce qu'elle doit faire.

— Tu crois, fit la duchesse en fronçant légèrement les sourcils... elle vient toujours chez toi?

— Non, quelques jours avant les débats elle a cessé de venir, et depuis je ne l'ai pas revue... Je crois qu'elle

ne travaillera plus chez moi. Son ami, nous pouvons dire son amant, ne veut pas.

— Son amant ? qui est-ce donc ?

— Tu l'as connu, fit en riant la comtesse... C'est le journaliste Cardenac.

— Cardenac est son amant !...

— Oui, et c'est une femme adroite, c'est lui qui la dirige...

Marceline savait tout cela, cependant l'assurance que lui donna la comtesse la blessa, et elle cessa aussitôt, en disant :

— Enfin, tu ne l'occupes plus ?

— Non, et j'aurais voulu la voir. Je lui aurais demandé des explications sur l'article paru hier soir, et que je crois être de Cardenac.

— Un article, hier soir, je ne l'ai pas lu, fit vivement Marceline.

— Tu n'as pas lu ça... Oh ! je disais : Voilà qui va faire plaisir à Marceline. Un article très violent.

— Que dit-il, en somme ?

— Il somme le parquet d'agir pour trouver le véritable coupable ; il prétend que quelques jours avant le procès, des tentatives ont été faites pour corrompre un des témoins... celui qui s'est présenté en dernière heure, et qui n'est arrivé ainsi que parce qu'il avait été mis dans l'impossibilité d'agir, et il ajoute qu'il n'en peut dire davantage. C'est à la justice de faire le reste...

La duchesse de Freneuse était devenue livide, et la comtesse Jeannie s'en apercevant lui dit :

— Qu'est-ce que tu as ?

— Rien... rien... Cette douleur que je ressens parfois au cœur, il me semble que mon sang s'arrête... Cela dure une minute... c'est fini... continue.

— Il semble dire, ajouta Jeannie, que si la police voulait, elle trouverait rapidement le coupable, et qu'elle n'est arrêtée que par des considérations toutes particulières.

— Je ne crois pas que ce soit vrai... Je me suis intéressée à cette affaire, tu le sais... et je n'ai rien vu de suspect dans l'instruction... et je connais Cardenac, je sais de quelles excentricités il est capable. Il s'est fait arrêter, tu le sais, pour voir le lieu du crime... il aura inventé ça pour faire du tapage, un article à sensation.

— C'est possible, mais si ce n'est vrai, je ne crois pas qu'il puisse aller jusqu'à dire que des tentatives de corruption ont été faites sur un témoin qu'il désignera.

— Oui, mais je le connais si bien, fit la duchesse, visiblement ennuyée, agacée et satisfaite de voir sa femme de chambre lui demander un renseignement et finir l'entretien dont le sujet l'embarrassait.‡

Elle rentra dans sa chambre, et seule se fit apporter le journal de la veille, qu'elle lut lentement. Quand elle eut fini, les beaux yeux de velours avaient de sinistres éclairs et les lèvres avaient un étrange sourire. Elle prit son front dans ses mains, rejeta ses courts cheveux en arrière, comme si par une passe magnétique, elle s'enlevait du cerveau de lourdes pensées, et respirant bruyamment, soulagée, retrouvant son sourire et son regard, elle vint rejoindre son amie.

Elles passèrent ensemble une grande partie de la journée. Marceline nerveuse, agitée. Jeannie calme, reposée, parlant souvent d'elle, de sa situation un peu difficile augmentée par le procès pendant avec son mari. Elle espérait que la duchesse, qui allait toucher une somme considérable, irait au-devant de ses dé-

sirs, en lui offrant de l'aider. Mais Marceline parut ne rien voir, ne rien comprendre, et son amie la quitta, ayant contre elle une pointe de ressentiment.

Marceline ne s'intéressait guère à la situation de Jeannie, elle l'ignorait, et ce n'était pas à ce moment où une tempête grondait dans son cerveau qu'elle pouvait s'occuper de son amie. Déjà sa présence l'impatientait; dès qu'elle fut seule — elle aurait dit libre — elle monta en voiture et se fit conduire rue Gail- lon, à l'hôtel où résidait Cardenac. Elle fut toute décontenancée en apprenant que depuis quelques jours M. Cardenac était allé s'installer à la campagne — elle hésita un peu et, enfin, demanda :

— Et M^{lle} Andrée Perret est-elle chez elle?

— Oh! non, madame, M^{lle} Perret ne demeure plus ici, et elle a quitté la France.

— Elle a quitté la France.

— Oui, madame!...

Cette réponse parut faire un grand plaisir à la jeune femme — elle demanda encore :

— En écrivant à M. Cardenac, faites-vous suivre les lettres?

Le piège était trop grossier pour que le père Terca- det y tombât, il répondit simplement :

— M. Cardenac fait prendre son courrier et celui du journal — qu'on lui porte.

— Bien, merci.

Marceline remonta en voiture; elle était plus calme, et se parlant à elle :

— Elle aura dû être vivement questionnée par Car- denac, et n'aura dit qu'une partie de la vérité — puis après le procès, se trouvant accablée de visite, elle aura pris le parti d'aller à l'étranger — cela s'expli- que, et Adrien, sachant qu'elle était à l'abri de toute

poursuite, a fait son article à sensation, convaincu qu'on ne pourrait aller aux preuves près d'elle... Je l'ai trop poussé à bout l'autre soir pour n'être pas convaincue qu'il ne savait rien...

Puis, prenant son menton dans ses mains, le regard fixe, elle songea, pour répondre :

— Que s'est-il passé?... qu'est-il arrivé?... je ne sais rien et c'est inexplicable... Si le jugement que porte sur elle Jeannie est vrai, il faut craindre!... Mais comment cela est-il arrivé?... et pourquoi n'est-elle pas revenue aussitôt... cela fait peur.

Et elle frissonnait.

En rentrant chez elle, elle se mit à son bureau et écrivit une lettre à Cardenac. Elle le savait absolument libre. — Elle lui demandait de lui fixer un rendez-vous, elle serait heureuse d'aller passer quelques heures avec lui, à la campagne, dans les bois, elle avait besoin de le voir, de lui parler... La lettre était passionnée et il ne pouvait se dispenser de répondre favorablement.

Ainsi, elle serait fixée et rassurée sur deux points — elle s'assurerait qu'Andrée avait bien quitté la France, et elle saurait par Cardenac ce qu'il voulait dire par la tentative de corruption faite sur un témoin.

Et puis... et puis elle avait besoin de revoir Cardenac, d'entendre ses gasconnades, de s'amuser de sa belle humeur — de se plaire enfin à son amour, à la caresse de ses baisers — elle était lasse de son amie Jeannie — elle trouvait depuis quelque temps la belle comtesse chaste, un peu pleurnicharde, gémissant trop sur sa situation.

Le départ de son mari qui devait la rendre plus légère paraissait, au contraire, avoir augmenté ses

tracas — et sa pensée se reportait aussitôt sur Andrée, alors des frissons la secouaient — puis elle restait pensive...

La comtesse Jeannie était rentrée chez elle, nous l'avons dit, blessée par l'indifférence de celle qu'elle croyait son amie... Elle se reprochait sa conduite; pourquoi avait-elle connu et écouté cette femme! pourquoi avait-elle glissé dans cet abîme de vice? Elle avait honte d'elle-même, et l'abandon dans lequel elle se trouvait, lui semblait être le châtement de sa conduite... Elle ne s'expliquait plus l'ardeur qu'elle ressentait à se trouver près de son amie. Dans son cerveau détraqué, tout se replaçait à cette heure, elle voyait sainement, il avait fallu l'ingratitude de Marceline pour lui ouvrir les yeux — et pour ramener en elle un peu de sens moral.

Était-ce elle qui était descendue si bas dans l'amour... était-ce elle qui s'était livrée à de si honteux ébats — elle en éprouvait du dégoût...

Le timbre résonna dans l'antichambre. Elle ne bougea pas, elle avait dit à la femme de chambre qu'elle n'y était pour personne. Elle restait comme écrasée, elle se souvenait et se demandait comment cela avait pu durer. Elle entendit du bruit et releva la tête. Elle vit le duc qui entrait, l'air suppliant :

— Jeannie, c'est moi qui ai forcé la consigne...

Elle le regardait et le trouvait beau, et elle avait plus honte encore de ce qu'elle avait fait. Elle voulait s'arracher de ce vice. Mystérieusement elle pourrait céder, surveillée elle serait forte...

Le duc ajoutait :

Je te savais gênée. J'ai pu trouver une centaine de louis. Je te les apporte.

Jusqu'au fond de son cœur, elle se sentit émue.

Elle se leva et courut se jeter dans ses bras, et elle l'embrassa ardemment, disant :

— Tu es bon, toi... tu as du cœur... tu es bon. Alexandre, je t'aime... Tiens-moi bien dans tes bras... Serre-moi, ne me quitte plus...

— Que veux-tu dire ?...

— Sauve-moi... je suis une repentie, qui veut te demander pardon... pardon...

— Eh mon Dieu ! qu'as-tu, Jeannie, tu me fais peur.

Il la prit dans ses bras et alla s'asseoir sur une chaise longue, prenant place près d'elle ; mais elle se laissa glisser à ses genoux et prenant ses mains, elle lui dit suppliante :

— Écoute-moi... Je dois t'avouer cela — si tu m'aimes, tu me pardonneras... et tu veilleras sur moi...

Étonné, le duc la regarda... Et elle se confessa. Le duc dit d'abord :

— Je le savais. Ah ! l'indigne ! C'est un monstre. J'en ai connu qu'elle a tuées ! Puis il regarda fixement Jeannie qui, les yeux mouillés, baissait la tête. Il plongea son regard dans le sien, en lui demandant :

— Tu m'aimes, Jeannie ?

— Oh ! de toute la force de mon âme. De toute la honte que j'ai dans mon cœur.

— Relève-toi... oublie. Je t'aime.

Et il la releva, la tint dans ses bras pour l'embrasser longuement. Puis il la fit asseoir près de lui.

— Il faut exécuter cette créature qui pervertirait le monde...

— C'est toi qu'elle accuse...

— Moi ! fit-il, elle fut mon initiatrice, lorsque je croyais épouser une novice sortant de pension, une

vierge ignorante et candide, j'amenais chez moi un monstre de dépravation. Toujours entourée de certaines amies de pension, j'étais loin de croire que ses appartements étaient le temple de ses honteuses débauches... Mais, c'est l'agent du vice, rien ne résiste à ses yeux de velours, à sa voix musicale... elle vous entraîne et vous perd, si vous ne savez résister au charme... Et avec elle, c'est ou l'amour ou la haine... c'est-à-dire la mort.

Oh ! fit Jeannie toute frissonnante dans les bras du duc.

— Mais ne crains rien maintenant, Jeannie. De ce jour, mon amour est plus fort, et je te défendrai.

La jeune femme paraissait heureuse de ses aveux ; elle était soulagée, comme l'enfant craintif qui a commis une faute, redoute le châtimeut et obtient son pardon. Jeannie retrouvait toute sa gaieté et désirait qu'on ne parlât plus de cela.

Elle raconta au duc sa dernière entrevue avec la duchesse, la joie de celle-ci qui comptait toucher entièrement l'héritage du vieux duc...

Alexandre reconnut que c'était absolument vrai, mais dût-il « crever » de faim, jamais il n'accepterait un sou d'elle, et il lutterait jusqu'à sa dernière heure ; il se passerait un long temps, avant qu'elle pût toucher à cet argent ! Et d'abord ce qu'il désirait connaître, c'était sa cohéritière.

Jeannie demanda de qui il parlait. Le duc lui raconta en détail sa déconvenue ; il croyait que son oncle laisserait deux ou trois millions, et pensait être le seul héritier ; or, l'héritage était de treize ou quatorze cent mille francs, et il n'arrivait que second. La principale héritière était une jeune fille inconnue de lui, nommée Andrée Perret...

— Andrée Perret ! exclama Jeannie, mais c'est la jeune fille que j'occupais, la maîtresse, dit-on, de celui avec qui tu t'es battu...

— Moi?...

— Oui, ce journaliste... Cardenac...

— Ah ! ce monsieur !... Je n'avais guère de sympathie pour elle, voilà qui ne va pas l'augmenter.

— Et pourquoi ? C'est la plus digne enfant du monde. Et en disant : On prétend qu'elle est la maîtresse de Cardenac, je répète une calomnie ; il la protège, c'est son ami.

La comtesse Jeannie raconta ce qu'elle savait de la jeune fille, comment elle avait été abandonnée par celui qui lui avait promis de l'épouser, la cruelle existence qu'elle avait dû mener, les souffrances endurées silencieusement et enfin comment, malgré tout cela, elle n'avait pas hésité à aller à l'audience, dire les quelques mots qui devaient sauver celui qui s'était si indignement conduit avec elle.

Cela était insuffisant pour éclairer le duc sur le point qui l'intéressait, il était regrettable que la jeune fille eût cessé de venir. A cela, Jeannie répondait que depuis qu'elle avait quitté la rue Gay-Lussac pour venir demeurer rue Byron, la jeune fille avait pu venir chez elle et, ne la trouvant pas, avait été travailler dans une autre maison ; elle raconta que la duchesse de Freneuse s'était beaucoup aussi intéressée à Andrée, et Alexandre dit :

— Il serait utile d'avoir des renseignements précis sur cette femme, tant cela est singulier...

— Comment faire... ?

— Ne pourrais-tu, toi qui l'as occupée chez toi, aller à sa demeure. Cela me paraît tout naturel. Tu vas savoir pourquoi elle n'est pas revenue, tu as

besoin de ses services et avant de prendre une autre ouvrière, tu vas la chercher.

— Mais, maintenant, elle ne va plus travailler.

— Tu es censée l'ignorer!... Tu n'as pas besoin d'elle, tu ne te sers de cela que comme prétexte.

— Si je la vois, que lui dirais-je ?

— Tu vas lui demander de continuer son travail, elle refuse, et tout naturellement te donne les motifs de son refus.

— Oui, parfaitement.

— Elle est femme, elle sera trop heureuse de raconter la bonne fortune qui lui arrive et avec adresse tu lui demanderas à quel titre ce legs lui a été fait.

La comtesse avait compris, il fut convenu que le soir même elle se rendrait chez Andrée.

Le duc étant parti, la belle comtesse se fit conduire rue Gaillon. Elle apprit que Andrée était en voyage et lui laissa sa carte.

Le lendemain, l'ouvrière se présentait chez elle, elle avait trouvé la carte de la comtesse chez elle, en avait été très touchée, et venait la remercier de la sympathie qu'elle lui avait toujours montrée. Elle lui raconta qu'elle s'était absentée quelques jours pour aller recueillir un héritage à l'étranger.

Jeannie traitait amicalement la jeune fille et celle-ci s'en trouvait flattée. Elle lui raconta ce qu'elle pensait de cet héritage inattendu, et Andrée n'hésita pas à lui dire, qu'elle-même surprise, s'était renseignée auprès du notaire, qui lui avait dit que le duc était son père naturel. Il avait vécu assez longtemps avec sa mère au Havre. Le notaire lui avait conseillé, si elle voulait des renseignements plus étendus, de consulter le marchand de tableaux Van Berheim, qui connaissait beaucoup sa mère.

Et Jeannie se souvint aussitôt que Van Berheim était l'homme qui avait vendu les beaux brillants qu'elle regrettait tant... Ayant obtenu d'elle tous les renseignements qu'elle désirait, curieuse, elle voulut savoir pourquoi son amie la duchesse de Freneuse s'était occupée d'elle — et elle lui dit brusquement :

— M^{me} de Freneuse vous aime beaucoup, paraît-il ?
Andrée devint toute rouge et balbutia :

— Oh ! madame, j'ai été bien surprise de cela... c'est la femme de chambre qui vous a dit qu'elle m'avait donné un rendez-vous.

Jeannie fit tous ses efforts pour dissimuler sa stupefaction — et dit :

— Non, mais je le savais.

Et Jeannie, ne pensant plus au renseignement qu'elle devait obtenir de la jeune fille, ne chercha plus qu'à satisfaire sa curiosité. Certainement, dans ses aveux au duc, elle était sincère ; elle avait honte, et elle était décidée à ne plus revoir celle qu'elle avait aimée d'une affection si singulière. Pourtant, il y eut en elle comme un sentiment de jalousie en apprenant que Marceline avait donné rendez-vous à la jeune fille ; elle la regardait et la trouvait bien belle, elle comprenait le caprice qui avait tourmenté la voluptueuse duchesse et son cerveau s'emplit de folles idées et de souvenirs.

Elle s'approcha d'Andrée, lui prit les mains, et celle-ci, toute confuse de sa familiarité, la regardait en riant...

Pour mettre la jeune fille à l'aise, il fallait un demi-aveu. Jeannie n'hésita pas, elle lui dit qu'elle connaissait bien Marceline, qu'elle avait été en butte à ses obsessions et lui avoua presque qu'elle avait dû céder.

— Ma chère enfant, c'est ici que vous l'avez connue... c'est ici qu'elle vous a parlé.

— Oui... ici même, un soir en vous attendant.

— Que vous dit-elle ?

Elle m'embrassa beaucoup, elle me dit que je lui inspirais une grande sympathie, qu'elle me trouvait belle, qu'elle connaissait mes ennuis, mes tourments, qu'elle s'intéressait à moi... et tout à coup elle me prit dans ses bras, me fascina des charmes de son regard.

— Oui, ses beaux yeux de velours.

— Elle m'embrassa avec une tendresse qui me laissa muette, confuse, interdite...

— Je connais ses baisers brûlants — Jeannie embrassa Andrée — qui sans se fâcher, riante, se défendit un peu en disant :

— Non... madame... laissez-moi...

— Et ce rendez-vous?... demanda Jeannie qui la tenait presque dans ses bras.

— Elle m'écrivit quelques heures après, et me donna rendez-vous. Je m'y rendis, elle me mena dans un appartement de la rue Chalgrin...

— Rue Chalgrin ! fit avec étonnement Jeannie...

— Oui, et elle raconta dans tous ses détails la scène à laquelle nous avons assisté.

La comtesse s'était vivement intéressée à l'histoire et lorsqu'Andrée la termina en disant :

— Là, je perds tout souvenir... Je m'évanouis pour ne reprendre connaissance que le lendemain chez moi.

— Chez vous ?

Était-ce le charme de la jeune fille, sa franchise, son abandon, il semblait qu'un grand pas venait d'être franchi. Ce n'était point parce que la position de l'ou-

rière était changée, car rien en elle le laissait voir. Mais ses relations avec la comtesse Jeannie n'étaient plus les mêmes, elle ne la traitait pas comme une inférieure, au contraire, elle était pleine de tendresse, d'affection et s'intéressait vivement. Elle répéta interrogativement :

— Chez vous?... et votre évanouissement durait depuis la veille.

— Oui, je perdis connaissance... en riant de ses caresses, et tout envahie de bien-être... quand je revins à moi après un long temps, je souffrais horriblement; il me semblait que ma tête allait éclater, que ma cervelle était en feu et que tout mon corps avait été frappé à le briser.

— Mais comment vous trouviez-vous chez vous, elle vous y avait fait reconduire?

— Non, madame, voilà où l'aventure a paru singulière...

— A paru !... Est-ce que vous l'avez racontée?...

— Oh ! oui, madame... A une seule personne, à laquelle je ne pourrais rien cacher... à M. Cardenac.

— Vous lui avez raconté tout cela?... exclama Jeannie... Quel motif avez-vous donné à ce rendez-vous ?

— Mais, je lui ai dit la vérité... M^{me} de Fréneuse a été l'amie de Léone de Myrtille... Je sais ce qu'elle appelle amitié; elle veut que son amie soit vengée... et elle était convaincue de la culpabilité de Louis Villars... Elle venait me prévenir qu'on me cherchait pour obtenir de moi un témoignage favorable et elle me demandait de refuser, de ne pas paraître... ou de le charger... Et pour me proposer cela, elle me fit boire sans cesse, puis me caressa tendrement, me parlant comme un amoureux, me faisant les pro-

messes les plus folles. J'étais un peu ivre, j'avais la tête perdue. Une femme ne s'appartient plus ainsi... enfin, je m'évanouis...

— Et, que se passa-t-il ?

— M. Cardenac est jaloux... J'avais prévenu que je ne rentrerais pas le soir, cela l'étonna. Il voulut savoir pourquoi, et il vint me guetter rue Gay-Lussac, où vous résidiez alors. Il me suivit... Le pauvre garçon m'adore, madame... et je le lui rends. Il souffrit toutes les douleurs en me voyant rejoindre, à l'entrée des Champs-Élysées, un beau jeune homme qui m'attendait. Il me vit monter en voiture avec lui et nous suivit. Rue Chaligny, il nous vit disparaître dans une maison particulière; il attendit, désespéré, voulant se montrer quand je sortirais. Il vit sortir le jeune homme, qui paraissait très effaré, qui regarda autour de lui et se sauva en courant. Cardenac, fort étonné, me sachant seule dans la maison, voulut me confondre; il entra et voyant tout ouvert devant lui, ne rencontrant personne pour lui barrer le passage, appelant et ne recevant pas de réponse, il vit une clef sur une porte, il entra, traversa plusieurs pièces pour me trouver, paraît-il, presque nue sur le lit dans la chambre... Et je m'en souviens parfaitement, j'étais habillée et dans la salle à manger.

— Voilà qui est bien singulier... Oh ! le petit souper fin, l'ivresse au champagne, je connais cela... et qu'advint-il ?

— M. Cardenac venu pour m'insulter, pour faire du scandale, resta terrifié. Il m'appela, me toucha, et me voyant inerte, il eut peur, il me crut morte. Il courut dans la maison appelant au secours ! mais personne ne répondit, il prétend même que la lumière s'éteignit dans la seule chambre qui était

occupée. Alors il me vêtit à peu près, me prit dans ses bras, m'emporta, me mit dans une voiture qui me conduisit chez lui où je fus soignée.

— Mais c'est effrayant ce que vous me racontez là !

— C'est à cause de cela que vous ne me revîtes pas le lendemain... Mon pauvre ami Cardenac courut chercher un docteur de ses amis, qui dès qu'il me vit me condamna, déclarant que j'étais empoisonnée et de façon singulière par l'acide cyanhydrique... Naturellement, quand je pus parler, je déclarai la chose impossible.

— Un accident ?

— Dans cette maison peut-être y avait-il des poisons — avais-je pris sur la toilette un flacon pour le sentir ou me frotter les tempes, quand je me sentis un peu indisposée... Je ne m'en souviens pas... mais, il n'est pas possible que ce soit elle... ce n'est pas pour cela qu'elle m'avait attirée là... ajouta-t-elle malicieusement... et je crois que lorsque ma syncope m'a prise, elle m'a couchée, déshabillée pour me soigner — et s'est sauvée effrayée en voyant qu'elle ne pouvait me faire reprendre connaissance... Cela explique mon état de nudité, plus naturellement et plus probablement que les hypothèses du docteur... qui sont monstrueuses...

— Et vraies... probablement, dit Jeannie en hochant la tête. Mais depuis, vous l'avez revue ?

— Non. Jamais ?

— Cela est plus singulier... Voudriez-vous la revoir ?...

— Oh non ! fit vivement Andrée avec un mouvement de dégoût. Non, elle me fait peur... et ses yeux me fascinent.

— Rien ne résiste à son regard, et elle le sait !... Vous dites qu'elle était vêtue en homme ?

— Oui, elle est charmante ainsi. Elle porte très aisément le costume... et y paraît un jeune homme très beau... Vous ne l'avez jamais vue ainsi?

— Jamais; elle m'a dit quelquefois qu'elle s'habillait en homme et qu'on s'y trompait. Elle faisait ainsi des conquêtes.

La comtesse Jeannie, nous l'avons dit, considérait maintenant Andrée comme une camarade; elle tenait une de ses mains dans ses deux mains appuyées sur ses genoux; son regard affectueux était fixé sur elle sans embarras.

Après un silence de quelques minutes, elle lui disait :

— Il faut que nous causions longuement de tout cela... Votre récit a éveillé en moi des souvenirs qui me font penser.

La petite ouvrière était flattée de l'intérêt qu'on lui montrait, de la considération que la comtesse avait pour elle. Au fond d'elle-même, elle se disait bien que maintenant elle était riche, et sa fortune, assurément, lui venait de son père... Or, c'était un duc... C'est ce qu'elle n'avait pas encore dit à la comtesse et qui lui brûlait les lèvres.

— Causons un peu de vous, maintenant. Vous êtes heureuse.

— Oui, madame... Je vous ai raconté autrefois, la pauvre enfant sans parents que j'étais. Aujourd'hui, je viens d'hériter et il est probable que ce legs me vient de mon père... Or, voyez le hasard singulier, celui duquel j'hérite est un duc de Freneuse, Hallen-Freneuse, un grand-oncle de la duchesse.

— Cela ne me surprend qu'à demi, à votre distinction, à votre tenue, on devinait la race...

— On la devinera bien mieux avec de l'argent, fit

en riant la jeune fille. Une partie de la fortune revient même à M. le duc de Freneuse, qui est séparé de sa femme.

— Mais, fort malheureusement, le pauvre duc n'en pourra profiter, la duchesse a mis opposition sur ce qu'il avait à revenir, pour reprendre sa part que le tribunal lui a fait restituer quoiqu'elle l'ait dix fois dissipée pendant leur mariage... Connaissez-vous le duc ?

— Non, madame...

— Il aurait plaisir à vous voir... Consentiriez-vous à vous trouver avec lui, pour causer de cette affaire.

— Si cela vous est agréable. Je vous croyais l'amie de la duchesse, et par cela l'ennemie du duc.

— Maintenant, je vois fort peu la duchesse... et je suis l'amie du duc... et cela, depuis fort longtemps.

— Madame la comtesse, quand j'étais malheureuse, alors que par ma situation je ne pouvais trouver d'ouvrage nulle part, vous m'avez accueillie; tout le monde me repoussait, me considérait mal, je vous ai dit la vérité et vous m'avez charitablement tendu la main, en me disant : « Pour que tout le monde vous respecte, dites que vous êtes veuve. » Ce fut tout, et votre maison me fut ouverte, je n'oublierai jamais ça. S'il vous plaît que je parle à M. le duc de Freneuse, je suis à vos ordres.

— Je vais le consulter à cet effet. Vous avez des intérêts communs, il vaut mieux vous entendre... Vous... non...

Elle allait lui demander si elle l'autorisait à raconter l'aventure de la rue Chalgrin, mais Jeannie pensa qu'elle pourrait répondre négativement, mieux valait le faire sans rien dire. Car elle trouvait qu'il y avait dans cette affaire des choses singulières.

Jeannie ne se lassait pas de causer avec la jeune fille. Sans qu'elles sussent pourquoi, elles avaient la même haine, la même aversion pour Marceline et avaient besoin d'en médire. Jeannie retint la jeune fille à déjeuner pour pouvoir lui parler à son aise.

XI

LES INFIDÉLITÉS DE CARDENAC

Andrée se trouvait à Velizy ; elle était revenue la veille au soir retrouver Cardenac, et elle paraissait soucieuse. Celui-ci l'avait interrogée sur sa longue absence et elle avait répondu que les démarches nécessaires à ses affaires l'avaient retenue toute la journée. Ils étaient sous la tonnelle, Andrée nerveuse, agitée, semblait se contenir. Le facteur venait d'apporter la correspondance de Cardenac et celui-ci l'avait négligemment dépouillée. Andrée avait penché un peu la tête et regardait en dessous une petite lettre toute particulière. Le jeune homme arrivant à cette lettre, en parut un peu embarrassé, et rapidement sans l'ouvrir, il la mit dans sa poche avec celles qu'il avait déjà lues. Il s'assurait que son petit manège n'avait pas été vu en regardant Andrée, mais leurs yeux se rencontrèrent, et il rougit.

Andrée dit froidement :

— Pourquoi ne lisez-vous pas cette lettre ?

— Quelle lettre ?

— Celle que vous venez de cacher avec les autres déjà lues.

— Ah ! cette petite lettre !... balbutia Cardenac très embarrassé... parce que c'est sans importance...

— Qu'en savez-vous?... Si elle est sans importance, c'est une raison de plus pour la lire...

— Je regarde tout de suite les affaires sérieuses pour répondre, ou me mettre à travailler.

— Adrien, je reconnais l'écriture de cette lettre.

— Voyons, Andrée, vous êtes de mauvaise humeur, ce matin, et vous cherchez un prétexte pour me taquiner.

— Non... je suis de mauvaise humeur parce que j'ai beaucoup souffert; et cette souffrance est venue de ce que j'ai appris... Je n'y voulais pas croire, et je vois aujourd'hui qu'on ne me trompait pas, puisqu'elle vous écrit...

— En voilà des enfantillages... et des méchancetés. Qui donc avez-vous vu hier ?

— Des personnes qui me portent beaucoup d'intérêt...

— Ce ne sont pas vos amies, puisqu'elles cherchent à vous brouiller avec moi.

— Adrien, vous m'avez dit que vous m'aimiez... vous m'avez demandé à m'épouser. Je n'ai hésité que parce que ma situation était trop malheureuse, aujourd'hui, c'est convenu, c'est arrêté... et j'ai bien le droit d'être jalouse.

— Mais, ma chère Andrée, vous êtes jalouse de rien !

— De rien !... Donnez-moi cette lettre !

— Ah ! non, je ne puis faire cela.

— Vous voyez bien que vous savez de qui elle vient et vous vous doutez de ce qu'elle contient... Moi,

je ne veux pas un cœur en partage... je veux être aimée, comme j'aime de tout mon cœur, de toute mon âme.

— Ma chère Andrée, je vous aime ainsi, quoi que disent les gens qui me calomnient...

— Vous aimez ainsi!! Mais vous aimez celle aussi qui vous écrit, vous irez à son rendez-vous et vous viendrez m'embrasser la bouche encore humide de ses baisers.

— Ce n'est pas bien ce que vous dites là; vous voyez bien que vous me faites de la peine.

— Et croyez-vous que je ne souffre pas en constatant ce qu'on m'a dit... Je vous ai surpris déjà avec cette femme et dans quelle situation... Cette femme se moque de vous... et c'est à cause de moi.

— Mais de qui parlez-vous? demanda Cardénac inquiet.

— Je parle de la femme aux yeux de velours, de celle qui vous mène à sa guise et vous fait croire ce qu'elle veut... Elle vous a fait battre avec son mari...

Le jeune homme était tout décontenancé. Il laissait dire sans oser protester. Andrée, la voix un peu troublée par les sanglots qu'elle contenait, continua :

— Adrien, il faut choisir entre elle et moi... Je ne veux pas être la victime de cette femme... C'est seulement d'hier que je sais ce qu'elle est... Quand je l'ai surprise dans vos bras, je ne l'avais pas reconnue, mais la dépravée s'en est flattée à d'autres. Avez-vous l'audace de me dire que je mens, n'êtes-vous pas l'amant de M^{me} de Freneuse? Cette lettre n'est-elle pas d'elle?

Cardenac s'était un peu remis, il répondit avec calme :

— On a eu tort de vous dire cela! Non, je ne suis

pas l'amant de M^{me} de Freneuse. Oh ! ne comprenez pas plus que je veux dire. Je ne suis pas son amant. Je ne dis pas que je n'ai pas eu de relations avec elle, mais c'est avant que notre mariage ne fût décidé.

— Oh ! voilà une hypocrite défense. Vous m'avez dit qu'au fond de votre cœur, votre mariage était décidé du jour où vous m'avez connue.

— C'est vrai, mais ce n'est pas la même chose.

— Vous avez revu cette femme il y a quelques jours encore, quand j'étais à peine convalescente... eh bien, niais que vous êtes, vous allez comprendre toute la vérité... C'est avec elle, que j'avais ressenti ce mal étrange, cet empoisonnement, disiez-vous... et si elle vous appelait chez elle, c'était pour savoir ce qu'il était advenu.

— Que me dites-vous là, fit Cardenac se levant stupéfait... c'est avec M^{me} de Freneuse que vous avez passé cette soirée ?

— Oui... avec la belle duchesse aux yeux de velours.

— Vous vous moquez de moi, vous oubliez que je vous ai suivie, que c'est un homme que j'ai vu vous prendre le bras et vous me faites une scène de jalousie ! Cet homme n'était pas avec vous, rue Chalgrin ?

— Cet homme, c'était la duchesse travestie.

— La duchesse !... répéta Cardenac absolument bouleversé.

— Oui, la duchesse qui m'avait attirée là pour me parler d'affaires graves, ce qu'elle fit au reste, et qui, voyant que je ne souscrivais pas à ses désirs, ne poursuivit pas sa requête... Vous me comprenez, puisque vous connaissiez à fond cette étrange femme.

Cardenac était consterné et regardait celle qu'il considérait comme sa fiancée d'un air consterné en disant :

— C'était la duchesse qui vous offrait un dîner fin...

Andrée eut pitié de lui, son air navré lui fit peine et elle le rassura en disant :

— Je vous jure que je vous dis toute la vérité sans rien omettre... J'étais près d'elle à table, elle me disait des choses étranges et m'embrassait en riant lorsque je m'évanouis.

Cardenac prit Andrée dans ses bras; celle-ci pencha la tête en arrière pour le regarder; elle vit que dans le coin de ses yeux deux larmes perlaient. Leurs regards clairs se croisèrent pendant une grande minute, comme s'ils se regardaient dans l'âme... et d'un ton solennel répondant à ce regard, Andrée dit :

— Je vous le jure!

Alors, il l'embrassa avec effusion, lui demandant pardon, lui jurant qu'il l'aimait et qu'il n'aimait qu'elle. Tout à fait réconciliés, ils jugèrent celle dont ils venaient de parler. Sa honteuse réputation était faite. Pourquoi avait-elle donné rendez-vous à Andrée? Pourquoi, dans ce petit appartement tout spécial à ce genre de plaisir? Toute chose a un but.

— Un caprice! dit Cardenac.

— Non! fit Andrée toute rougissante. Cet amour contre nature était un moyen, et il n'a pas réussi. Le but, c'était de laisser condamner Louis Villars, j'en suis aujourd'hui convaincue. Et ne me voyant pas céder à son caprice, elle a pu tenter de m'empoisonner.

— Elle vous tenait dans ses bras?

— Oui, elle me gênait, m'embarrassait... et ne cessait de m'embrasser... quoique je me défendisse.

Tout à coup Cardenac s'écria :

— C'est ce que me disait Noyez: Les baisers mortels.

— Que voulez-vous dire?

— Mon ami prétendait que vous pouviez avoir été empoisonnée par un baiser, une minuscule perle de verre contenant de l'acide cyanhydrique... On s'en sert dans des expériences, on les écrase et le poison agit aussitôt... vous rappelez-vous une impression semblable?...

— Non! je me souviens d'un goût d'amande qui précéda ma syncope.

— C'est bien cela, il avait raison.

Andrée, stupéfaite et effrayée, tremblait de tous ses membres. Certains détails qui lui revinrent, affermirent leur accusation. Andrée se souvenait parfaitement; dans un baiser, elle avait eu une singulière impression, elle s'était vivement essuyée les lèvres, elle avait alors, à moitié perdu connaissance, elle s'était sentie soulevée et portée dans la chambre. Là, elle s'était complètement évanouie comme dans un spasme d'ivresse. Le docteur Noyez ne s'était pas trompé. C'est alors que l'empoisonnement s'était achevé, et, si elle était vivante et raisonnable, c'était un miracle.

Cardenac, les deux coudes sur la table, sa tête dans ses mains, s'écriait :

— C'est étourdissant! évidemment, elle voulait se défaire de vous. Moi aussi, je me souviens des questions qu'elle me fit sur vous...

— Elle avait l'audace de vous parler de moi!

— Cette femme est effrayante!... et il se demanda le motif de la tentative de ce crime.

— Elle est d'une jalousie plus cruelle.

— Oh! ne vous moquez pas de moi... Elle ne cherchait qu'à éviter un témoin, pourquoi!...

— Puis, tout à coup, se redressant et devenant très pâle... il dit à Andrée :

— C'avait été ma première pensée! C'est ainsi que Léone de Myrtille a été tuée... et c'était son amie...

— Oh! ne croyez pas cela! c'est une femme perdue, une détraquée... mais ce n'est pas un assassin, et puis, vous le disiez, tout crime a un but... quel intérêt avait-elle à tuer son amie?

Cardenac, sombre, avait croisé les bras: le front plissé, il pensait; et, rapidement, tous les événements auxquels il avait assisté, traversaient son cerveau. Il se souvenait de l'assassinat de la rue du Cirque, de son arrestation. Il se revoyait traîné par les agents qu'il narguait jusque dans l'appartement du crime. Il revoyait ce lit superbe, tendu de velours, sur lequel le corps de la victime était tordu dans un spasme voluptueux; il revoyait ce sourire de bonheur sur ses lèvres... et, c'était presque ainsi qu'il avait retrouvée Andrée.

Il se souvenait, surtout, que lors de l'enquête, une bonne avait dit avoir rencontré, passé minuit, dans l'escalier un jeune homme brun... un jeune homme élégamment vêtu... Et il s'écria :

— Andrée, quand je vous ai retrouvée, vous étiez dans le même état où se trouvait Léone de Myrtille lorsqu'on me confronta avec elle... Andrée... la nuit du crime un jeune homme brun élégamment vêtu a été vu dans la maison.

— La duchesse de Freneuse n'avait pas intérêt à se débarrasser de ses amies... et je vous ferai remarquer que c'est vous qui accusez celle que vous défendiez tout à l'heure.

— Ne m'accablez pas... Seulement aujourd'hui je vois clair et je suis effrayé... Lors du procès de séparation de la duchesse, elle était ruinée, les immeubles étaient saisis, prêts à être vendus. Les dettes

restaient au mari, mais encore fallait-il à la femme l'argent nécessaire à la dégager de certaines hypothèques survenues pendant la communauté. La duchesse qui n'avait pas un sou, trouva plus de cent mille francs.

— Eh bien ?

— C'est à l'époque du crime, et si on a retrouvé les bijoux, on n'a jamais pu savoir ce qu'était devenue la fortune de Léone, évaluée à trois cent mille francs. Depuis le crime, la belle duchesse vit largement, mène grand train.

— Maintenant, vous m'effrayez, Adrien, et qu'allez-vous faire ?

— Ce que je vais faire ! exclama-t-il — et il s'arrêta — il était prêt à s'écrier : mais la dénoncer, la faire arrêter, et il se taisait.

Il avait été l'amant de la jeune femme, et il ne pouvait se faire son accusateur ; déjà il sentait qu'il avait été trop loin. Toutes ces preuves, c'est lui qui les imaginait, et s'il se trompait ? C'est que c'était épouvantable ! Il se trouvait embarrassé et il pria Andrée de ne plus parler de cette affaire. Celle-ci qui l'observait attentivement y consentit avec empressement ; car, elle remarquait l'agitation nerveuse qui secouait ses membres.

Ils se remirent à table, Adrien oubliait la lettre qui avait été la cause de l'incident, et fébrilement il continua à dépouiller sa correspondance.

Il resta tout à coup étonné, après avoir parcouru l'une des lettres. Andrée, qui le regardait, lui demanda :

— Qu'y a-t-il ?

— C'est une lettre du parquet. On m'invite, fort gravement du reste, à passer au bureau du juge

d'instruction ; ce qui me fait frémir, c'est que c'est une lettre spéciale. Ce n'est pas une lettre banale tout imprimée.

— Et bien, il faut vous y rendre.

— Oui, c'est facile à dire... mais je me connais, et si je m'emballe dès les premiers mots, je laisserai voir que j'ai des doutes.

— Dame ! c'est votre faute... On va naturellement vous demander l'explication de votre article.

— De quel article ?

— Vous savez bien ce que je veux dire.

— Mais non, je ne me souviens guère le lendemain de ce que j'ai écrit la veille.

— Ce que vous avez écrit sur ce que je vous avais raconté.

— Oh ! je n'ai pas écrit cela.

— Vous avez dit qu'on avait cherché à corrompre un témoin.

— Oui.

— Eh bien, c'est de moi qu'il était question.

— C'est vrai ! mais ça n'a pas d'importance, puisque le témoin est venu déposer...

— Oui, mais vous ajoutiez une chose grave.

— Laquelle ? fit Cardenac avec étonnement.

— Vous dites que si vous le vouliez, vous trouveriez immédiatement le coupable, que l'on ne découvre pas, parce qu'il est protégé...

— J'ai écrit cela ?

— Mais oui, « c'est probablement à cause de sa haute situation qu'on le laisse libre ».

— Ce n'est pas possible ! je n'ai pas écrit cela ?

— Cela ou à peu près, relisez votre article.

Cardenac était absolument terrifié de ce qu'il avait fait. Assurément, en le priant de se rendre au par-

quet, on voulait savoir s'il avait cherché à faire un article à sensation ou si vraiment ces manœuvres avaient eu lieu. S'abandonnant aux conseils d'Andrée, il convint de se rendre à l'invitation qui lui était faite ; il garderait la plus grande réserve.

Mis en demeure de dire ce qu'il y avait de vrai dans son article, il reconnaîtrait l'avoir un peu exagéré. Il était vrai, cependant, que des personnes avaient conseillé à M^{lle} Perret de ne point déposer — si elle pouvait être favorable à l'accusé — elles disaient cela parce que, convaincues que le voleur des bijoux était l'assassin, elles voulaient qu'il n'échappât point à la justice.

— Ils vont bien se moquer de moi, pour ne pas dire plus.

— Préférez-vous vous engager dans une dénonciation dont la portée serait terrible et que vous ne pouvez soutenir.

— Mais vous !...

— Moi, je ne me sens pas le courage de dire : Voilà le coupable, prenez-le ! Que m'importe le meurtre de cette fille, c'est à elle que je dois les premiers malheurs que j'ai éprouvés, c'est elle qui, sachant que j'étais fiancée a séduit celui qui devait m'épouser... Ai-je à m'intéresser à la vengeance de sa mort ? Pas du tout... S'il s'agissait encore de sauver un innocent, j'agisrais autrement, mais dénoncer quelqu'un... jamais...

— Ainsi, je ne dois rien dire ?

— Agissez suivant votre inspiration, mais, avec réserve.

— Je me garderai bien de ne pas vous obéir, vous êtes ma veine !

Cardenac se rendit au parquet. Malgré son audace

gasconne, il se sentait un peu gêné au milieu des gens qu'il ne cessait de critiquer dans son journal ; aussi fut-il tout décontenancé de l'accueil gracieux qui lui fut fait. On s'excusait de l'avoir dérangé, on le remerciait d'avoir bien voulu répondre à la lettre et enfin on lui déclara qu'on se trouvait fort embarrassé, il avait eu souvent des renseignements précieux et on venait simplement lui demander conseil, lui demander s'il pouvait diriger les recherches.

Tout accusait Louis Villars. La seule chose qui renversait l'accusation, c'était son alibi. C'est à la constatation de cet alibi qu'on voulait procéder. Or, lui, Cardenac, savait où se cachait, où résidait ce témoin dont on avait besoin ; on le pria de l'engager à venir déposer, à venir déclarer quelle personne pouvait attester que le matin, à cinq heures, elle se trouvait au Havre, à la gare et y rencontrait Louis Villars.

Il y avait aussi dans l'affaire un point qui avait été mal éclairci — les lettres reçues par Louis Villars, l'une au Havre le lendemain de l'assassinat, et l'autre à Buénos-Ayres. Cardenac ne se souvenait guère de cela, il en avait à peine été question dans l'acte d'accusation et ça n'avait pas été repris dans les débats.

Il demanda si on avait le dossier où se trouvaient ces lettres. On les chercha et on les lui montra ; en lisant il devint très pâle et eut de la peine à se contenir. La lettre signée Léone et adressée à Villars au Havre, lui commandant de partir et de ne pas attendre, était de la même écriture que celle qu'il avait reçue le matin.

Il ne pouvait plus douter, c'était bien la duchesse

de Freneuse qui avait tué la malheureuse Léone, et en commettant ce crime, elle savait les relations de son amie avec Louis Villars, elle savait qu'il emportait les bijoux... elle avait tué pour voler les valeurs en titres et en espèces qui se trouvaient chez Léone, et c'est avec cet argent qu'elle avait tenu tête à la ruine de sa maison.

Cardenac tenait la lettre, et balbutiait ; il aurait voulu être loin de là, respirer à son aise. Il en savait trop et cela l'écrasait ; il ne pouvait plus douter, il dit :

— Un autre détail négligé dans l'instruction peut établir la rencontre de Villars avec M^{lle} Perret.

— Lequel ?

— D'abord, à la déclaration de M^{lle} Perret d'avoir vu M. Villars à cinq heures, qu'oppose-t-on ?

— Très sincèrement, voici le résultat de l'enquête. — Personne n'a vu M^{lle} Perret ce matin-là — elle a paru à son magasin à l'heure habituelle — elle était déjà brouillée avec M. Villars, qui ne lui avait pas caché son intention d'en épouser une autre.

— Ainsi votre enquête nouvelle, établit aujourd'hui que M^{lle} Perret n'a pas vu M. Villars après le crime.

— Oui, monsieur, sa déposition est inventée.

Cardenac, tout à fait remis, reprit :

— Je vous disais qu'un détail négligé dans l'instruction, peut établir la rencontre de Villars et de M^{lle} Perret, le matin, au Havre.

— Vous l'avez dit, quel détail ?

— Dans la perquisition faite dans la chambre de la victime, il a été trouvé dans le lit, un bouton de manchette en or.

— Oui... c'est dans l'acte d'accusation, une moitié de bouton double.

— Eh bien, l'autre moitié de ce bouton, dans la scène de rupture qui eut lieu le matin au Havre entre les deux jeunes gens, est restée accrochée après les dentelles du manteau de M^{lle} Perret.

— Mademoiselle Perret a toujours ce fragment ?

— Mais certainement.

— Voilà qui est important. Monsieur Cardenac, il est absolument nécessaire que nous voyons cela, que nous interroguions M^{lle} Perret... Amenez-la.

— Je vous promets de vous l'amener demain à pareille heure...

— Monsieur Cardenac, nous comptons sur vous... Voyez la gravité de l'affaire. La personne à laquelle vous vous intéressez pourrait être poursuivie comme faux témoignage.

— Elle ne craint pas cela...

— Ce n'est pas une menace... Monsieur Cardenac, vous êtes un galant homme et nous comptons que dans cette affaire le journaliste n'interviendra pas.

— Non, je vous le promets...

— C'est que votre dernier article était si net, vous déclarez connaître le coupable, vous affirmez que l'on a fait tout ce que l'on a pu pour empêcher le témoignage de M^{lle} Perret de se produire.

— Eh bien, monsieur, j'ai dit la vérité... et vous saurez cela bientôt.

Ayant convenu qu'il reviendrait le lendemain accompagné d'Andrée Perret, Cardenac sortit du cabinet, et marcha vivement dans le grand couloir pour se trouver bientôt dehors.

Là, il respira bruyamment, cette atmosphère du cabinet lui pesait, il se trouvait mal à l'aise, il avait

peur qu'on ne lui fit voir ce qu'il voulait cacher et, au dernier moment, il avait failli tout dire...

Et cela serait abominable. Était-ce son lot à lui de livrer la femme qu'il avait pour maîtresse? Était-ce lui qui devait la dénoncer? Qu'allait-il faire? Le doute n'était plus possible.

— Il voulait agir en honnête homme, et si son cœur s'opposait à ce qu'il livrât la coupable — sa conscience se refusait à laisser vivre dans le vice et l'impunité l'assassin... celle qui avait tenté d'assassiner son Andrée.

Le doute n'existait plus, la duchesse savait la situation de Léone; elle savait qu'elle voulait se marier, et c'est en voyant le premier agissement, c'est-à-dire lorsque la jeune femme donna à son fiancé pour les vendre tous ses bijoux, qu'elle la sacrifia; pour avoir l'argent, elle aida au départ de Louis Villars pour dérouter la justice, et elle avait réussi.

Que devait-il faire? Il ne voulait pas agir légèrement. Il décida d'abord qu'il ne parlerait pas de la découverte des lettres ni de sa conviction à Andrée. Il se tairait jusqu'à ce qu'il eût trouvé une ligne de conduite.

Naturellement sa bonne amie lui demanderait au retour quel avait été le sujet de l'entretien, il lui dirait que sa déposition était contestée, qu'il était convenu que le lendemain elle viendrait la renouveler en apportant une preuve nouvelle, le fragment de bouton de manchettes.

Et il pensait à cette charmeuse, si séduisante, à ce regard étrange plein de voluptueuses promesses; il ne pouvait se figurer la même femme donnant la mort dans ses baisers. Il la revoyait, féline, caressante; il se souvenait que depuis quelques jours seu-

lement il avait remarqué qu'en négligé, chez elle, elle avait les cheveux courts.

Le beau jeune homme brun ! C'est travestie en homme qu'elle commettait ses crimes. Avant, après, c'était la belle duchesse, la voluptueuse femme aux yeux de velours ! Cardenac se reprochait son infidélité ! Que faire ? C'était la question qui se plaçait toujours devant lui. Il se frappa le front et dit :

— Oui, voilà ce qu'il faut faire...

Et il sauta en voiture, se fit conduire à l'hôtel de Freneuse. La duchesse n'était pas visible. Il laissa sa carte.

— Je reviendrai, dit-il.

Il rentra au journal et y trouva une note qui le bouleversa :

« A la suite de l'enquête une ordonnance de non-lieu venait d'être rendue en faveur de Louis Villars. On était sur les traces du vrai coupable. »

Il s'était engagé à être discret, il n'écrivit rien et laissa passer la note telle qu'elle était, puis il retourna à Velizy.

Au premier mot qu'il dit à Andrée, celle-ci déclara nettement qu'elle n'avait qu'un désir, d'en finir avec cette assommante affaire.

Et elle proposa à Adrien de partir le soir même pour Paris, mais Cardenac la calma en lui disant que le lendemain on y serait.

— Et nous y demeurerons quelques jours.

— Pourquoi donc ?

— Parce que, dit-elle, j'ai reçu une lettre d'un homme d'affaires qui, relativement à la succession du duc de Freneuse, me prie de me trouver chez moi demain.

— La lettre vous était adressée à Paris ?

— Certainement, et c'est le père Tercadet qui me l'a envoyée ici.

Cependant, s'il raconta plusieurs incidents de ses courses, il ne dit pas à Andrée la nouvelle du soir : l'ordonnance de non-lieu rendue en faveur de Villars.

Le lendemain, les deux amis étaient de très bonne heure à Paris. Cardenac s'était rendu à son journal et Andrée l'attendait chez lui, espérant qu'on viendrait au rendez-vous qui lui était donné.

Le garçon frappa et entrant sur l'ordre de la jeune femme, lui dit qu'un monsieur désirait lui parler; elle donna l'ordre de le faire entrer, ce que le garçon fit aussitôt.

Andrée en voyant le visiteur jeta un cri de surprise et devint très pâle.

— Comment êtes-vous là... Que voulez-vous?

— C'est à moi que tu parles ainsi, fit Louis suppliant.

Car c'était Louis Villars.

— Je suis libéré de ce matin, et c'est grâce à toi que mon innocence a été reconnue... C'est toi que j'ai voulu voir la première pour te remercier.

Le cœur d'Andrée battait bien fort dans sa poitrine, elle eût tout donné pour éviter cette entrevue.

— Monsieur, je n'ai fait que ce que je devais faire... Vous ne me devez pas de remerciements.

— Oh! ne me parlez pas ainsi, fit Louis, les larmes aux yeux.

— Je vous prie, au contraire, monsieur, de faire comme moi... Nous n'avons aucun motif de familiarité... Votre façon de me parler, blessante pour moi, pourrait aussi ne pas convenir à d'autres.

Louis Villars restait tout décontenancé, son chapeau à la main, il avait surtout vivement ressenti l'intention de la dernière phrase.

— Pardonnez-moi, madame... Vous êtes impitoyable pour un malheureux qui ne le mérite pas.

— Ne m'obligez pas de vous rappeler le passé, vous avez été sans pitié... c'était ma vie brisée, perdue par vous, si je n'avais rencontré sur ma route un brave homme qui ne souffrirait pas que je fusse traitée familièrement par vous.

— J'étais bien malheureux !

— Vous ! vous ne vous souvenez pas, vous avez toujours été aidé par tout le monde... Et cherchez autour de vous ceux que vous avez servis... lorsque riche, par des moyens odieux...

— Vous m'accusez... Vous me croyez coupable ?

— Non, monsieur, je crois ce que vous avez dit et je le juge au moins peu délicat... Vous étiez riche par la confiance de cette femme. Avez-vous obligé un seul de vos amis au Havre?... Non ! vous leur avez montré à tous que vous aviez de l'argent et vous l'avez gardé. Moi, vous m'avez traitée comme une fille, vous m'avez chassée grossièrement, et dans quelle situation me laissiez-vous !

— Je vous jure devant Dieu que je l'ignorais.

— Je le sais... Mais jurez donc aussi que si vous aviez su que j'allais être mère de vos œuvres cela eût modifié vos projets.

Il balbutia :

— Je ne vous aurais pas laissée sans argent.

— Vous saviez bien que je n'en aurais pas accepté de vous.

— Ah ! vous me faites bien du mal... Oui, j'ai mal agi, oui, j'ai été un ingrat, mais si vous saviez ce

que je viens de souffrir de ces longs mois de prison, des tortures que j'ai endurées sous le poids de cette accusation... Ah! vous pouvez me pardonner.

— Messieurs Villars, je suis convaincue que vous n'êtes pas coupable de l'assassinat, je vous pardonne tout le mal que vous m'avez fait... Adieu et oublions-nous.

Louis sanglotait et disait :

— Ah! voilà le vrai châtement!... Adieu donc, puisque vous le voulez... mais je ne vous oublierai jamais.

Andrée restait debout droite; lui sortait à reculons, s'inclinant et essuyant ses yeux en répétant :

— Adieu! adieu!...

Quand il fut sorti, la porte fermée, elle se laissa tomber sur un fauteuil et cachant sa tête dans ses mains pour pleurer en disant :

— Ah oui! je veux oublier...

C'était toute sa jeunesse, tout le beau temps des folles illusions qui s'envolait. L'amour qu'elle avait éprouvé pour Villars, comme elle croyait que c'était pour la vie, qu'on ne pouvait pas aimer deux fois dans son existence! Qu'en restait-il à cette heure? Pas même de l'amitié, cet amour sans sexe. Du mépris.

Ne voulant pas qu'on vît qu'elle avait pleuré, elle alla se mouiller les yeux. Elle rentrait dans le salon, lorsque le garçon lui dit que la personne qui lui avait écrit la veille désirait lui parler. Sur un ordre, on fit entrer, [et sa surprise fut grande de voir une femme voilée, dans laquelle en découvrant son visage, elle reconnut la comtesse de Kéradec.

— Vous, madame? vous ici?... excusez-moi, je ne vous reçois pas même chez moi. Vous êtes, chez mon fiancé, M. Cardenac?

— Tant mieux, je serai aise de le voir aussi.

Elle s'empressait autour de Jeannie, lui offrant un siège. Celle-ci lui dit :

— Ma chère enfant, asseyez-vous, que nous causions.

— Je suis à vos ordres, madame... Votre visite me flatte, j'étais si loin de m'attendre...

— Vous devez vous demander pourquoi un homme d'affaires vous demande un rendez-vous, et vous me voyez paraître. C'est que j'ai craint que vous ne m'accordiez pas les quelques minutes que je voulais vous demander.

— Oh ! madame la comtesse, pouvez-vous penser cela de moi... moi, qui vous aime tant, je vous l'ai dit ?

— Je ne doute pas de votre affection, mais je sais qu'à cause de toutes ces affaires, vous vous cachez. Je savais que vous étiez à la campagne, et un papier d'affaire en pareille circonstance est plus obéi.

— Je suis à vos ordres.

— Je viens véritablement vous parler de cette affaire de succession. Vous vous souvenez que l'autre jour quand vous m'en avez parlé, je vous ai dit que je connaissais votre cohéritier... et qu'il désirait vous voir.

— Je me souviens, vous me parliez du duc de Freneuse.

— Oui, vous avez des intérêts communs ; vous pourriez peut-être le servir dans la situation difficile où il se trouve avec sa femme.

— Je ne sais pas comment.

— Pour cela, il faudrait vous entendre avec lui...

— Quand vous voudrez, madame la comtesse..

— Mais, ma chère enfant, cela presse, chaque jour

de retard est un jour perdu, et si vous le vouliez aujourd'hui, il viendrait.

— Aujourd'hui !

— Oui, il m'accompagne, il est dans la voiture en bas.

— Oh ! madame la duchesse... mais ici, c'est impossible...

— Et pourquoi donc ?

— Mais nous sommes chez M. Cardenac... et M. Cardenac s'est battu avec M. le duc... Or, il peut rentrer d'un moment à l'autre.

— Mais tant mieux, je voudrais qu'ils se rencontrassent.

— Et pourquoi donc, madame, c'est risquer une nouvelle affaire.

— Non, M. de Freneuse a pu apprécier depuis, le caractère de son adversaire ; il a su par qui il était dirigé, et il sera le premier à tendre la main à M. Cardenac.

— Cela me semble singulier.

— Et vous avez bien raison, mon enfant. En vous parlant comme je le fais, je saisis l'occasion, j'agis sans façon pour aller droit au but. Mais voici ce que je venais vous demander : M. de Freneuse a le plus grand désir de se trouver avec M. Cardenac. Ne pourriez-vous venir avec lui chez moi ? Vous ne parleriez pas de ce que je vous dis. Ils se rencontrerait avec le duc et causerait.

— J'aimerais mieux cela, mais si vous êtes convaincue qu'une nouvelle querelle ne surgirait pas.

Je vous le promets.

— Avez-vous revu la duchesse de Freneuse.

— Non, j'ai refusé de la voir ; j'ai reçu trois lettres d'elle... et je crois qu'elle a appris que je recevais de

nouveau M. de Freneuse... et elle me supplie, si je ne veux venir chez elle, d'accepter à diner pour avoir une explication... elle me donne rendez-vous rue Chalgrin.

— Ah ! rue Chalgrin.

— Et c'est à cause de cela que je suis venue vous voir. C'est pour cela qu'il est nécessaire que M. de Freneuse ait un entretien avec M. Cardenac.

— Que croyez-vous donc ? demanda Andrée.

— Je crois, Andrée, ce que vous avez immédiatement pensé en m'entendant... Qu'elle veut renouveler sur vous ce qu'elle a tenté sur moi !...

— Oui, justement...

— Je n'y crois pas pour moi...

— Moi, je la connais à fond, je sais beaucoup de choses sur elle, je me fâche avec elle, et je me lie, son mari, c'est-à-dire son véritable ennemi. Je puis la perdre... et elle veut éviter cela en se débarrassant de moi.

— Vous la jugez encore plus mal que nous.

— Je la connais, et M. de Freneuse qui me dirige en cette affaire, la connaît encore mieux que moi.

— Vous m'épouvantez, véritablement.

— Ainsi, je puis compter sur vous, vous viendrez chez moi ?

— Oui, madame, tantôt, je vous le promets. Mais, je préviendrai M. Cardenac du but de la visite et de la rencontre qu'il fera.

— Vous croyez cela bien nécessaire ?

— Absolument...

— Faites ce que vous voudrez, ma chère enfant...
Je me retire, et à tantôt.

La comtesse étant partie, Andrée assise dans un

fauteuil réfléchissait à ce qu'elle venait d'apprendre. Ne se trompaient-ils pas tous en voyant un crime dans ce qui était peut-être un accident? Et la duchesse en retournant dans le même lieu, ne prouvait-elle pas qu'elle croyait n'y avoir rien à redouter, et qu'elle se rendait là lorsqu'elle voulait faire une partie fine.

Quand Cardenac rentra, il lui demanda si l'homme d'affaire était venu, elle lui raconta la visite qu'elle avait reçue, la singulière demande qui lui avait été faite, l'engagement qu'elle avait pris.

— Et vous avez bien fait... moi, je n'ai pas de rancune... et je serai bien aise de me retrouver avec le duc... surtout, puisque c'est lui qui vient à moi.

Elle lui raconta tout ce que la comtesse lui avait dit :

— Il sait votre aventure... Il est comme moi, il a des doutes et veut les éclaircir. C'est pour cela qu'il tient à nous voir... Nous irons.

— Ce n'est pas tout, fit Andrée.

— Quoi donc ?

Et, avec la même franchise, elle lui raconta la courte visite de Louis Villars.

Cardenac eut un froncement de sourcils. Il écouta le récit de la jeune fille, les regards fixés sur elle. Quand elle eut fini, il la prit entre ses bras et l'embrassa. Puis, après un silence qui dura quelques minutes, il dit :

— Maintenant, ma chère Andrée, nous n'avons pas de temps à perdre; ma voiture est en bas, nous allons nous rendre au Palais de Justice... Il y sera encore question de cet homme et nous n'y penserons plus après...

Ils partirent.

Quand ils arrivèrent, ils furent immédiatement reçus.

On demanda à Andrée d'affirmer de nouveau ce qu'elle avait déclaré au tribunal, ce qu'elle fit; puis elle donna le fragment de bouton de manchette qui s'était accroché après elle, elle raconta dans quelles circonstances. Puis sur la demande du magistrat, elle désigna trois personnes qui l'avaient vue avec Louis Villars avant neuf heures du matin.

C'était concluant. Elle raconta le long entretien qu'elle avait eu avec Villars, les explications qu'il lui avait données sur son changement de position.

Le doute n'était plus possible. On remercia vivement la jeune fille et Cardenac. Ils sortirent et Adrien dit à Andrée.

— S'ils étaient adroits, ils mettraient des agents à nos trousses... et trouveraient l'assassin...

— Oh ! taisez-vous !

XII

DERNIERS BAISERS

Quelques heures après, Cardenac se trouvait dans le salon de la comtesse de Kéradec; il était un peu embarrassé lorsqu'on annonça le duc de Freneuse, mais celui-ci, allant au-devant de lui et lui tendant la main, il la pressa et se trouva immédiatement à son aise. Ce fut la comtesse qui prit alors la parole, et s'adressant à Cardenac, lui dit :

— Monsieur Cardenac, vous vous êtes beaucoup intéressé à l'affaire de la rue du Cirque, vous savez qu'aujourd'hui le malheureux qu'on accusait a été mis en liberté; la police cherche une autre piste. Il paraît que vous connaissez le coupable.

Assez étonné, Cardenac regarda et la comtesse et le duc. Andrée vivement impressionnée baissait la tête: le jeune homme dit aussitôt :

— Monsieur le duc, c'est à vous que je dois m'adresser. M^{me} de Freneuse était l'amie intime de la victime, vous savez de quelle façon Léone a été tuée...

— Je vais au-devant de ce que vous allez dire...

tous ici nous avons la même pensée. C'est M^{me} de Freneuse qui a tué Léone de Myrtille, et c'est avec la fortune en espèces et titres qu'elle a volée après qu'elle vit depuis près d'un an.

— C'est votre conviction, monsieur le duc ? demanda Cardenac.

— Et c'est aussi la mienne, dit la comtesse.

— Eh bien, Andrée, voyez ce que je vous ai dit.

Et la jeune fille paraissait terrifiée.

— Mademoiselle, l'aventure qui vous est arrivée m'a été racontée. C'est un miracle que vous soyez encore vivante... Aussi, depuis ce jour, elle tremble ; elle n'ose se montrer, là où elle sait qu'on pourrait vous recevoir.

— Mais son but ?

— Si, dès les premiers mots de votre entretien, lorsqu'elle vous parla de ce Louis Villars, vous aviez montré de la haine contre lui, si vous aviez paru décidée à vous venger, votre dîner se serait tout autrement terminé... Mais, sur votre déclaration que vous feriez votre devoir, elle voulait vous tuer et vous tuer ainsi qu'elle avait tué Léone dans un baiser, en vous glissant dans les lèvres une minuscule perle contenant de l'acide prussique.

— Mon témoignage était-il si redoutable ?

— Comment, s'il était redoutable pour elle, mais vous êtes bien à même d'en juger aujourd'hui... Sans vous le malheureux Villars était condamné, et la condamnation, c'était la tranquillité, la fin de la vie anxieuse qu'elle mène depuis un an, redoutant toujours que la vérité ne soit découverte. En recherchant... l'amitié de M. Cardenac, elle n'avait pas d'autre but que d'être renseignée et protégée, elle vous guidait dans sa défense.

— Je le reconnais, c'est sur ses conseils que j'ai soutenu la culpabilité de Louis Villars. Aujourd'hui cette femme est capable de tout. Elle est informée que M^{me} de Kéradec a revu M^{lle} Perret, elle sait que je suis très lié avec la comtesse... et elle a appris la mise en liberté de Louis Villars... Elle a peur. C'est pour cela qu'elle a donné un rendez-vous à M^{me} de Kéradec, avec l'intention de s'en débarrasser.

— C'est un vilain métier de livrer une femme à la justice.

— Non!... elle est adroite, elle se défendra, et en tout cela nous n'avons pas une preuve.

Cardenac dit en souriant :

— Pardon, il y a au dossier une lettre adressée au Havre à Louis Villars. La lettre écrite le lendemain de l'assassinat de M^{me} de Myrtille, est signée d'elle... et cette lettre est de l'écriture de M^{me} de Freneuse.

— Oh! voilà qui est terrible... eh bien! vous le voyez, maintenant, le doute n'est plus possible, et vous saviez cela, monsieur?

— D'hier seulement, où j'ai pu voir le dossier... Que devons-nous faire?

Il y eut un silence de quelques minutes, puis le duc reprit :

— Monsieur, j'ai pour M^{me} de Freneuse le plus profond mépris, j'ai pour elle une haine aussi forte que l'amour que je ressentais jadis... Cette femme est un monstre, elle a été la cause de ma ruine.

Elle se dit divorcée et n'est que séparée de moi... elle porte mon nom... et c'est pour cela que je désire qu'elle ne soit pas livrée à la justice... Je vous propose à nous qui la connaissons bien de nous instituer son tribunal.. Mademoiselle Perret vous êtes probablement ma petite cousine, fit-il en souriant.

Andrée rougit en aquiesçant de la tête.

— Vous savez de quelle somme j'hérite ; cette somme m'est confisquée par elle, je veux la lui faire restituer... Je lui servirai une pension, l'obligeant à aller vivre loin de Paris.

— Oh ! elle refusera.

— Alors nous la menacerons de la dénoncer.

— Cela est plus humain. C'est la justice sans scandale. Je vous approuve, monsieur le duc.

Il fut alors décidé qu'on agirait ainsi. On convint également que la belle Jeannie se rendrait au rendez-vous de la rue Chalgrin ; il fallait savoir son but, être certain qu'on ne se trompait pas. Jeannie n'avait rien à craindre, on veillerait sur elle.

Alors, c'est Cardenac qui organisa tout, donnant à chacun son rôle, et quand une heure après, Andrée et Cardenac se retirèrent, il était convenu que le lendemain l'on se retrouverait pour en finir, et Cardenac fixa également le rendez-vous rue Chalgrin.

Le lendemain soir, au même endroit où quelques semaines auparavant Andrée s'arrêtait dans les Champs-Élysées, la belle Jeannie arrivait, et tout aussitôt un gracieux cavalier se présentait, lui prenait familièrement le bras en disant :

— Enfin, te voilà.

— Oh ! tu m'as fait peur. Je ne t'aurais pas reconnue. C'est à s'y tromper, disait Jeannie, en regardant la duchesse dans son travestissement. Elle la fit monter en voiture, donna l'adresse au cocher et monta près d'elle.

— Jeannie, tu es donc fâchée, tu ne m'aimes donc plus, pourquoi ne viens-tu pas me voir ? Pourquoi, lorsque je vais chez toi, me dit-on que tu es toujours absente ?

— Je n'ai rien, j'ai eu quelques tracas avec mon mari, puis j'ai dû m'occuper de mon déménagement. Lorsque tu es venue à la maison, je n'étais vraiment pas chez moi...

— Jeannie, regarde-moi, il y a quelque chose entre nous.

— Je te répète que je n'ai rien et la preuve, c'est que je suis venue à ton invitation dont le mystère m'amusait...

— Je sais que tu revois mon mari...

— Ne dis donc pas cela... il est venu une ou deux fois, mais je l'ai éconduit; moins que tout autre tu sais que je ne veux pas d'amant... libre depuis le départ de mon mari, je veux plus que jamais garder la réputation de chasteté qui m'était faite... Si j'en arrivais à cette extrémité, c'est que je trouverais un protecteur, un homme qui m'aiderait à vivre, et M. de Freneuse est absolument ruiné... Si je l'avais écouté, c'est que la belle parure me tentait.

— Ah! oui, la belle parure, fit Marceline qui tressaillit.

— Mais, cette grave affaire est à peu près terminée reprit Jeannie, paraissant ne pas voir l'embarras de sa compagne. Si on est encore obligé de chercher l'assassin qui a dû voler les titres et les espèces, la fortune enfin de ton amie, on a reconnu que ce Villars n'avait pas menti. Il avait bien convenu avec M^{me} de Myrtille qu'il l'épouserait. Ils devaient s'établir tous les deux à Buénos-Ayres, et pour préparer l'établissement, elle lui avait remis ses bijoux avec mission d'en faire de l'argent et d'employer cet argent. Elle ne voulait pas, se mariant, garder des bijoux donnés par tel et tel. Les épaves de l'amour, tout cela appelait le passé. L'argent ne rappelait rien.

— Où veux-tu en venir? demanda Marceline plissant légèrement le front.

— Qu'il est bien reconnu que ces bijoux appartenait à Louis Villars; qu'en les vendant à Berheim, il agissait dans son droit. M. de Freneuse, en les rachetant à Berheim, n'avait à redouter aucune réclamation, et moi, enfin, je suis la légitime propriétaire de cette parure... A moi, elle a été volée, et on l'a retrouvée. On doit me la rendre.

Et les yeux de Jeannie brillaient au seul souvenir de la riche parure.

Le visage de la duchesse s'était rasséréiné; elle souriait et fixait son regard de velours sur son amie; elle lui dit :

— Elle te sera rendue... Jeannie, sais-tu pourquoi Je souffrais de ton indifférence?...

Elle la regarda interrogativement. Marceline alors glissa son bras autour de sa taille, l'attira sur elle et ce qui paraissait tout naturel étant donné son costume d'homme, elle l'embrassa tendrement en continuant :

— Je t'aime... j'ai souffert à la pensée que tu pouvais revoir mon mari... Oh! tu me ferais bien de la peine!... puis, je me souvenais que tu avais chez toi une jeune fille fort belle... j'étais jalouse de l'affection que tu pouvais avoir pour elle... j'ai cru que si tu me refusais ta porte, c'était parce que tu voulais que je ne me trouvasse pas avec elle.

La déclaration de Marceline était audacieuse. Jeannie la regarda un peu étonnée; assurément elle mentait, elle ne pouvait avoir le désir de se retrouver avec Andrée, et, en parlant ainsi, elle avait un but, elle le comprit aussitôt; elle voulait se renseigner sur Andrée, savoir si elle avait parlé de leur entrevue; aussi se tint-elle sur ses gardes.

— Quelles pensées avais-tu là! J'ai occupé cette personne et ne me suis intéressée à elle qu'en raison de sa situation misérable. Aujourd'hui, il n'en est plus de même. Elle est riche et ne vient plus chez moi.

— Ah! tu ne l'as pas revue?

— Non, jamais.

Marceline eut un soupir de bien-être, et comme soulagée d'un grand poids, elle dit légèrement :

— C'est que je t'aime, Jeannie... je t'aime et ne veux pas que personne me vole ton affection.

— C'est vrai?...

Et leurs regards se croisèrent. Cette fois encore les yeux de velours de la duchesse troublèrent son amie et il lui sembla qu'ils étaient plus profonds, que le regard était plus lourd. Elle en ressentit une singulière impression, qui lui fit songer à ce qu'elle faisait.

C'était la première fois que Marceline lui offrait une partie semblable. Avait-elle, ainsi qu'ils le croyaient tous, l'intention de se débarrasser d'elle? mais pourquoi?

Ils arrivèrent rue Chalgrin; la voiture s'éloigna dès qu'elles eurent mis pied à terre, Marceline dirigea sa compagne dans la petite maison, comme elle avait fait un mois avant avec Andrée. Jeannie en entrant dans le petit appartement, était un peu étonnée et lorsqu'elle se trouva seule dans le salon, se souvenant de la scène qu'Andrée lui avait racontée, un frisson courut dans ses veines.

La duchesse jeta son chapeau, son veston et resta en gilet et en bras de chemise, comme un garçon chez lui. Jeannie se décoiffait et se mettait à son aise. Marceline la prenant par la taille, l'attira vers la table et la fit asseoir près d'elle.

Le couvert était luxueusement dressé, le dîner était tout servi. Les goulots argentés des bouteilles de champagne étaient penchés dans des seaux de glace. Sur la table, les plats fumaient.

— Mais cela se sert comme dans les féeries, dit en riant Jeannie.

— A l'heure exacte, le souper doit être prêt et l'appartement vide. J'avais dit à huit heures et demie, et tu vois, fit Marceline en montrant sa montre, il est trente-cinq, le salon est vide et les plats sont brûlants. Nous avons l'air de deux amoureux à leur première entrevue dans un cabinet particulier.

— Oui... Mais tu es d'une gaieté singulière, ce soir... tu es comme nerveuse.

— Mais non, c'est dire que je trouve cette partie amusante... et puis, nous serons ici bien libres pour causer et je veux causer avec toi. Nous souperons au champagne si tu veux...

— Ça va nous griser.

— Eh bien, nous sommes seules, nous ne craignons rien, nous rirons plus... Mangeons et causons.

— Causer!... Tu as à me parler de choses graves donc?

— Oui, ma chère Jeannie... Oui, je vais te parler sérieusement, il me semble que depuis quelque temps, tu n'es plus la même envers moi...

— Tu penses à cette petite encore.

— Non... pas à cette petite... C'est plutôt de mon mari que je veux parler... je crains que tu le voies encore et je crains que tu me trahisses avec lui.

La déclaration était nette, et le regard de velours de la duchesse était fixé sur Jeannie. Celle-ci ne broncha pas, mais ce fut pénible. Elle était forte aussi celle qu'on appelait la comtesse chaste, et ce qu'elle

savait bien garder surtout, c'était la placidité de son visage, le calme de son sourire, et c'est par un air étonné qu'elle répondit à la question :

— Mais ce n'est pas sérieusement que tu me parles... ton mari! mais ma chère Marceline je vais plus loin, c'est que je ne saurais quelle contenance avoir devant lui.

— Ainsi, c'est bien vrai, tu ne le revois pas?

Jeannie pensa qu'elle pouvait avoir été rencontrée ou vue; il fallait se méfier, et elle répondit :

— Je te l'ai dit tout à l'heure... et je te le répète, il a essayé de revenir, mais j'ai refusé de l'écouter... C'est lorsque la parure a été retrouvée, et quand je t'en ai parlé, tu m'as dit que tu ne serais pas étonnée qu'il fût le complice de l'assassin... Tu te souviens.

Marceline était embarrassée.

— Oh! non... Je lui ai à peine parlé.

— Est-ce que tu lui as dit cela?

— Et tu ne l'as pas revu depuis?

— Non, fit Jeannie très ennuyée de l'insistance de son amie, craignant toujours qu'elle n'en sût plus qu'elle ne voulait le faire voir.

— Jamais... si tu savais combien peu cet homme m'a occupée.

La phrase était maladroite, qui veut trop prouver ne prouve rien, et abaissant légèrement ses longs cils sur ses beaux yeux, Marceline regarda Jeannie en dessous. Le duc n'était pas de ceux dont on ne s'occupe pas, et l'idée qui l'obsédait, qui la tourmentait lui revint : Son amie était la maîtresse de son mari! Sa vie n'était plus tenable; obligée de se méfier chaque jour de l'un et de l'autre, cela ne pouvait durer. Elle connaissait la situation de la comtesse de Kéradec, et par affection, lorsqu'elle avait définitivement

rompu avec le comte de Kéradec, elle lui avait offert de venir vivre avec elle comme une bonne amie ; elle était alors prête à accepter.

Depuis, Jeannie n'était plus la même avec elle, elle semblait lassée, fatiguée.

Elles avaient été trop intimes, pensait Jeannie, pour qu'une rupture pût arriver ; confiante en sa tendre amie, la duchesse s'était souvent livrée dans les longues causeries, elle lui avait avoué des choses qui ne pouvaient être redites. Elle ne trouva pas Jeannie rieuse, gaie, comme elle était habituellement, et elle lui en fit la remarque.

— C'est vrai, fit celle-ci, je ne sais ce que j'éprouve ici, il me semble qu'une atmosphère lourde pèse sur moi...

— Ce n'est pas cela... Tu n'as plus la même tendresse qu'autrefois, tu n'éprouves plus le plaisir que tu ressentais jadis à te trouver avec moi.

— Non, ce n'est pas cela... Je reste plus calme malgré moi.

— Jeannie, je vais te parler sincèrement. Tu me dis que tu ne revois pas mon mari, et je sais qu'il est allé chez toi et a été reçu il y a deux jours.

Nous avons dit que la comtesse aussi était forte et elle le prouva ; son cœur battit violemment, mais pas un muscle de son visage ne bougea, et de l'air le plus naïf du monde, elle répondit :

— Mais je te l'ai dit...

C'est Marceline qui resta stupéfaite en regardant interrogativement son amie ; celle-ci continua :

— Je t'ai dit que j'avais rompu avec ton mari depuis longtemps ; j'ai ajouté que plusieurs fois il avait essayé de me revoir, mais j'ai toujours refusé. Il est venu, il est vrai, il y a trois jours, il a insisté, et je lui ai

déclaré que je ne pouvais le recevoir... S'il n'avait parlé haut et de choses que je ne voulais pas qui fussent entendues, je l'aurais fait chasser, mais j'ai dû le subir. Tu m'oblige à te dire cela et c'est fort désagréable.

Le regard de Marceline étudiait son amie à mesure qu'elle parlait, son allure, son ton, tout cela était bien sincère. Sa curiosité était éveillée, et quoique devinant qu'elle en devait souffrir, elle demanda :

— Que t'a-t-il dit de moi ?

— Je t'en supplie, Marceline, ne m'oblige pas à répéter ça... Je sais que c'est faux, cela suffit.

Elle se rapprocha d'elle et dit :

— Dis, dis toujours, je veux savoir.

Alors avec une voix d'une douceur extrême et négligemment, mais en l'observant bien, Jeannie dit :

— Il m'a dit que tu étais la plus terrible créature, que tu portais malheur. Tu étais comme la Goule de la légende. Si je m'acharnais à te voir j'étais perdue... Il en connaissait que tu avais tuées... Avant tu avais Léone.

Marceline, qui souriait sardoniquement, était devenue livide et elle balbutia :

— Il a dit cela !

— Il ajouta que c'est du jour de la mort de Léone que tu as retrouvé l'argent nécessaire à vivre comme tu vis.

La duchesse mit son mouchoir sur son visage, elle était absolument terrifiée.

— J'étais exaspérée ; je lui dis que c'était une infamie de répéter pareille chose... enfin, il s'est retiré en disant : Vous pouvez lui répéter ce que je vous dis. Elle peut me faire citer devant le juge.

Il y eut un silence, et, hypocritement, Jeannie ajouta :

— J'ai eu tort de te dire cela, mais, c'est toi qui l'as voulu.

— Il vaut mieux connaître ses ennemis... eh bien ! reprit-elle avec un ton singulier, tu es édifiée sur ton amie, tu sais ce qu'elle est... c'est peut-être pour cela que tu te trouves mal à l'aise avec moi.

— Es-tu folle!... tu vois, j'ai eu tort d'être franche.

— Non, ma Jeannie, non, au contraire... Je savais qu'il avait été reçu chez toi ; en le niant, je pouvais tout croire, maintenant je sais... Sont-ce les mêmes raisons qui t'ont fait dire que tu ne voyais plus M^{lle} Perret ?

— Mais je ne la vois plus...

— Elle s'est rendue chez toi il y a quelques jours.

— Mais je ne m'occupe pas de M^{lle} Perret, elle est venue peut-être chercher une chose oubliée... par elle, tu comprends que je ne cause pas avec elle... Elle aussi voudrait parler de toi...

— Ah ! fit Marceline la bouche pincée.

— Tu lui as dit qu'elle était jolie... tu lui as donné un rendez-vous.

— Et puis ? interrogea vivement la duchesse.

— Je ne sais pas, je n'ai pas voulu entendre... elle racontait cela à une femme de chambre.

Le visage de la belle duchesse s'était tout à coup transformé, mais cela n'avait duré que quelques secondes, les beaux yeux de velours avaient eu un regard farouche. Si Jeannie l'avait vu, elle aurait tremblé.

Marceline en était arrivée où elle voulait savoir ; si son amie était venue par son mari et si Andrée Perret

avait raconté à Jeannie ce qui s'était passé entre elles. Elle savait la vérité maintenant.

Jeannie, son amie chérie, servait son mari près d'elle, et Andrée avait tout raconté à Jeannie, on la démasquait, les menaces étaient directes; son mari était prêt à la dénoncer comme l'auteur du crime de la rue du Cirque, et l'article de Cardenac qui racontait qu'on avait tenté de se débarrasser de certain témoin, avait été écrit à la suite du récit d'Andrée. Elle dit avec une gaieté singulière, en pressant Jeannie dans ses bras :

— Heureusement que tu m'aimes, toi, ma Jeannie... et tu ne crois pas ce qu'ils disent.

Jeannie se laissa faire et lui rendit son baiser.

— Voyons, ne causons plus de tout cela, de ces choses attristantes. Nous sommes là pour rire, n'est-ce pas ? Jeannie, buvons le champagne et oublions...

— Oui, c'est moins triste. Mais, c'est toi qui l'as voulu. Je refusais, et mécontente tu es fâchée contre moi.

— Moi, ma pauvre belle, je t'aime plus que jamais. Qu'importe ce qu'ils disent. Maintenant j'ai retrouvé la plus grande partie de ma fortune, nous pouvons vivre à notre guise... Tiens, bois à notre santé... et a l'oubli...

— Lorsque tu termineras tes affaires avec ton avoué...

— Lorsque je toucherai la part de l'héritage de M. le duc de Freneuse, reprit-elle avec un rire méchant.

— Oui, que vas-tu faire ?

— Je veux que tu te prépares à quitter Paris. Nous irons faire ensemble un long voyage pour que toutes ces histoires soient oubliées. Tu acceptes, je pense.

— Je ferai ce que tu voudras.

— Tu es tout à fait libre, m'a dit mon avoué.

— Oui... mon divorce a été prononcé il y a un mois... Je n'en parle pas pour éviter tout scandale ; cela s'est fait sans bruit.

— Qu'est devenu ton mari ?

— Mon mari, il est président d'un comité de l'armée du salut... mais il a quitté la France et réside en Suisse.

— Tu te trouves indépendante, nous voyagerons pendant quelques mois.

Marceline était empressée autour de son amie, elle s'agitait fébrilement, lui versait sans cesse, l'obligeant à boire, puis, comme un amoureux de comédie, elle repoussa la chaise et s'assit sur un coussin à ses pieds, lui disant :

— Vois-tu, Jeannie, mon bonheur c'est là, près de toi à tes pieds, t'admirant, seule, loin de tous...

Et son beau regard se fixait sur celui de la jeune femme, elles se souriaient. Marceline se redressa et remplissant encore les coupes de champagne, elle lui dit :

— Jeannie, mais cherchons donc l'ivresse !

— Mais j'ai déjà la tête troublée...

— Buons !

Après avoir bu, Marceline prit Jeannie dans ses bras. Celle-ci se défendit quand elle voulut l'embrasser.

— Eh quoi, tu me repousses...

— Oui... laisse-moi !

— Qu'as-tu donc ?

— J'ai peur de tes baisers.

Marceline se recula étourdie, fixant ses grands yeux sur elle, et Jeannie répondit à ce regard :

— Oui, oui, tes baisers me font peur.

— Tu n'es qu'une folle, tu les subiras, dit Marceline en se jouant et d'un ton singulier.

Et elle prit Jeannie dans ses bras, cherchant ses lèvres. La jeune femme jeta un cri. Aussitôt la tenture se souleva et Andrée parut. Marceline, étonnée, la regarda et resta interdite entendant Jeannie lui dire :

— Ah ! c'est vous, mon enfant, venez donc.

— C'est toi qui lui avais dit de venir ? demanda la duchesse à voix basse.

— Oui, c'est moi, entrez ma chère. Elle m'avait raconté son rendez-vous en ce même lieu, et je l'ai priée de venir m'y retrouver.

— Et pourquoi ?

— Pourquoi, fit Jeannie se levant et se rapprochant de la jeune fille, la chère enfant m'avait dit des choses étranges auxquelles je refusais de croire.

— Et tu n'es venue que pour les expérimenter... tu te moquais de moi...

— Andrée, que m'avez-vous dit ?

— Madame la comtesse, je vous ai dit : Si vous écoutez cette femme, prenez garde... j'ai été attirée par elle sous prétexte d'affaire dans cette maison, j'ai dû entendre de honteuses propositions, j'ai été en butte à de coupables tentatives... Ayant repoussé ses caresses et ayant refusé de la servir, cette femme a voulu me tuer...

Marceline, les yeux brillants, la bouche menaçante, les poings crispés, écoutait. Hochant la tête, elle dit :

— Ah ! voilà le petit complot qui se tramait contre moi... la belle Andrée a écouté tes propositions.

— Non, ma chère, je voulais seulement te confondre... tu m'as dit tout à l'heure que tu savais ce

que je faisais, j'ai voulu te prouver que j'étais, moi aussi, bien renseignée.

— Mais enfin, quel est votre but ?

C'est Andrée qui se dirigea vers elle et lui dit :

— Vous démasquer, madame.

— Ah ! c'est vrai ! vous voulez défendre un de vos amants, Louis Villars.

— Vos injures ne m'atteignent pas... je l'ai défendu... il est libre. Mais je vais plus haut, je veux venger votre victime... je vais raconter ce que vous avez tenté sur moi, ce qui n'a été que la répétition de ce que vous avez fait avec Léone de Myrtille...

— Ah ! Jeannie, je ne croyais pas que tu aurais agi ainsi avec moi.

— Justifie-toi...

— Me justifier... de ce que dit cette femme... cette folle que tu as écoutée... Elle est très belle, c'est vrai.

— Taisez-vous, madame.

— Comment ? me taire ici... mais c'est chez moi... et je ne sais pas à quel titre vous y venez... Folie de femme, je vous ai priée un jour à souper en ce lieu, vous vous êtes enivrée et prenez pour des réalités les rêves absurdes que vous avez faits... Vous êtes coquette et vous vous êtes entendue avec la belle chaste... Vous avez voulu une rupture éclatante, c'est fait !

Marceline avait vivement revêtu sa jaquette, et, crâne, décidée, elle parlait de hautaine façon.

— Cette comédie a trop duré, et je vous prie, mesdames, de vous retirer... Votre jalousie vous mène loin, mademoiselle, je deviens un assassin... Allez raconter ces histoires.

— Votre audace ne m'étonne point... Mais vous devez juger que si je suis venue ici, ce n'est point seulement pour en partir aussitôt.

— Et que voulez-vous donc ?...

— Une longue explication.

— Elle a été trop longue déjà, fit Marceline en mettant son chapeau, et puisque vous ne voulez partir, je vous cède la place...

Jeannie tremblait de tous ses membres ; vivement impressionnée, elle allait laisser partir la jeune femme, mais Andrée, crânement, se plaça devant la porte et lui dit :

— Vous ne partirez pas... il faut que vous m'écoutez...

— Allons donc, petite, faites-moi place, fit dédaigneusement Marceline, en prenant Andrée par le bras et avec une vigueur peu commune la faisant tourner et la rejetant dans le salon...

Elle allait sortir, mais dans l'encadrement de la porte, elle vit se dresser M. de Freneuse. Elle jeta un cri sourd et se recula effrayée en disant :

— Ah ! c'était un guet-apens !

— Dans lequel vous attiriez la comtesse de Kéra-dec... et nous sommes venus pour la sauver...

— Oh ! Jeannie ! C'est toi qui fais cela !... Que me voulez-vous encore, vous ?

— Je ne suis pas seul... ceux que vous avez trompés, que vous avez fait souffrir sont là ; entrez, monsieur Cardenac.

— M. Cardenac avec vous, fit-elle avec un méchant rire.

— Oh ! madame, je comprends votre accès de gaieté, le mari réconcilié avec l'amant... Mais, si je devais être brouillé avec tous ceux que vous avez distingués... je vivrais bien seul.

— Vous êtes quatre qui me tenez ici enfermée... Vous pouvez m'insulter.

— Non, madame, nous venons vous juger.

— Me juger !

— Oui, madame, vous portez malheureusement encore mon nom, et il m'est pénible de le voir traîner en cour d'assises.

— Vous suffiriez à cette besogne.

— Vos calomnies et vos infamies m'ont trop fait souffrir pour me toucher encore.

— Et vous, monsieur Cardenac, vous ne dites rien, vous êtes le complice de ces gens...

— Je suis l'homme que vous avez failli rendre ridicule... Je suis le fiancé de celle que vous avez voulu tuer.

— Vous êtes fou... et ici, je suis chez moi... de quel droit y venez-vous ?

— Nous y sommes au même titre que vous... dans l'appartement à côté.

— Je n'ai rien à faire avec vous, laissez-moi sortir ou j'ouvre cette fenêtre et j'appelle au secours !

— Faites donc, car vous ne sortirez pas, et au premier agent qui paraîtra, je lui ordonne de vous arrêter comme l'assassin de Léone de Myrtille, le jeune homme brun qu'on n'a pas retrouvé.

— Vous aussi, fit-elle en devenant livide.

Mais elle restait tremblante, les regardant l'un après l'autre, espérant un mouvement de pitié... Pourquoi avait-elle amené Jeannie rue Chalgrin ? Elle avait le pressentiment de ce qui se passait.

Andrée s'était assise près de Jeannie, Cardenac était derrière elles, appuyé sur les fauteuils ; ils masquaient la porte. Le duc était debout devant la duchesse ; celle-ci regardant en dessous, les poings crispés, semblait domptée.

— Marceline, écoutez-moi, dit le duc de Freneuse,

la vie épouvantable que vous menez ne peut durer. Lorsque je vous aimais, j'ai pardonné, et cela a servi à me faire passer pour votre complice. Vous avez été plus loin, et pour vous justifier vous m'avez accusé d'avoir été l'initiateur de vos débauches. Il est inutile de mentir ici. La vérité est que je n'ai été un mauvais mari que du jour où j'ai découvert que vous étiez moins qu'une femme. J'ai vécu séparé de vous, et vos débauches n'ont plus eu de bornes. Votre existence n'était et n'est depuis qu'un scandale, dont on me rendait responsable, disant que je le tolérais... et vous, vous disiez même que je l'encourageais. Je ne quittais plus le cercle... vous, vous me ruiniez, car c'est à vous que je dois ma ruine.

Nous vivions depuis longtemps séparés, pour ne pas donner au monde le scandale d'un procès. Ruinés, vous avez voulu une séparation qui obligerait de liquider notre situation et vous permettrait de toucher les épaves de notre fortune. Notre procès a été jugé *de plano*, puisque j'ai refusé de faire plaider... Mais séparée, vous étiez aussi pauvre qu'avant, — et c'est alors que votre plus intime amie, Léone de Myrtille, est morte si singulièrement... et depuis ce jour votre situation s'est relevée; depuis un an, vous avez dépensé plus de cent mille francs... et vous justifiez cela en disant que votre séparation vous a fait rentrer dans votre dot... Marceline, c'est vous qui avez tué Léone et qui lui avez volé trois cent mille francs au moins.

— C'est faux !... c'est une infamie !...

— Marceline... je n'avais pas encore quitté l'hôtel alors... Dans la nuit du 15 au 16 septembre, vous êtes rentrée à deux heures du matin; vous étiez costumée en homme, comme aujourd'hui...

— Vous voulez me perdre et vous mentez.

— Voulez-vous que M^{lle} Perret vous raconte comment le crime s'est accompli... car vous l'avez renouvelé sur elle?...

— Je ne sais pas ce que M^{lle} Perret veut dire.

— Pardon, fit Cardenac, c'est moi qui vous avais suivie. Je vous ai reconnue aujourd'hui, madame, mais alors j'étais fort jaloux... et j'avais raison. Vous avez amené M^{lle} Perret dans cette maison ; quand je vous ai vue sortir, courant comme un fou, je suis entré, j'ai monté l'escalier, et c'est ici que j'ai retrouvé M^{lle} Perret... Je crus qu'elle était morte, je l'emportai dans mes bras. C'est le docteur Noyez qui l'a sauvée... et qui est prêt à déposer que la mort avait été donnée soit dans un baiser ou autrement, en glissant entre les lèvres une perle minuscule contenant de l'acide cyanhydrique, facile à reconnaître à son odeur d'amande. C'est la mort immédiate.

Marceline avait baissé la tête, ses doigts crispés tenaient le bord de la table, elle était livide, et ses beaux yeux de velours avaient parfois des éclairs... Elle ne protesta pas. Il y eut un silence, et le duc reprit :

— Vous êtes perdue, sachez-le bien... Lorsque votre amie est morte, vous saviez qu'un homme pouvait se justifier. Le lendemain, on racontait qu'il vous avait vue avec Léone, et il pouvait raconter les faits ainsi qu'ils s'étaient passés, mais le malheureux était sacrifié par vous. En disparaissant, il permettait de croire que le coupable avait pris la fuite. Il avait convenu avec la malheureuse Léone qu'il l'attendrait au Havre pour partir avec elle en Amérique. Une lettre arrivait au Havre le lendemain, adressée à Louis Villars, lui commandant de partir immédiatement, qu'elle le

rejoindrait à Buenos-Ayres, et l'amant obéissait... Cette lettre ne pouvait être de Léone assassinée dans la nuit... elle était de vous... elle est au dossier, et votre écriture a été reconnue par M. Cardenac... Ne niez pas... Vous étiez l'amant de Léone de Myrtille...

Tout à coup Marceline, qui semblait abattue, se releva et, redressant la tête, s'écria :

— Eh bien! finissons-en... dénoncez-moi, livrez-moi, et vous viendrez vous repaître de mon supplice!

Et superbe, les bravant, elle les regardait. Le duc épouvanté disait, en cachant son visage dans ses mains :

— Oh! mon Dieu! mon Dieu!

Les autres frémisssaient de son cynisme; son regard semblait interroger son mari, qui continua :

— Ainsi, rien en vous ne se révolte à l'idée de voir votre nom en cour d'assises, votre personne sur le banc d'infamie?

— Et qui m'y jette?

— Ayez un mot humain, et si l'on ne vous pardonne... on aura pitié.

— Je n'ai que faire de la pitié de personne!... Que me voulez-vous, enfin?... Me faire juger sur les folles accusations que vous portez contre moi?

Il y eut un silence et Cardenac s'avança. Marceline le regarda d'un air méprisant; mais, sans en être intimidé, le jeune homme lui dit :

— Il y a trois ans, il y a eu deux accidents à peu près semblables à celui arrivé à M^{me} Léone de Myrtille; vous devez vous en souvenir... ces dames étaient de vos amies... Ne dit-on pas que ces deux femmes s'étaient empoisonnées ensemble?... C'était avec Marbeuf.

Les yeux de velours de la duchesse se fixèrent sur Cardenac, qui continua :

— Il y eut dans cette affaire un jeune homme brun, à l'air efféminé, qui resta un mystère... En jugeant le jeune homme brun qui donne ses rendez-vous rue Chalgrin, la justice se souviendra de l'autre...

Eh bien ! tout cela peut s'éviter si la duchesse de Freneuse veut consentir à aller vivre loin de Paris, des restes de la fortune que lui a donnée son amie... et de la pension que lui fera son mari... Si elle veut renoncer aux bénéfices de ses reprises dans sa séparation, c'est-à-dire à la somme dont son mari hérita, nous ne livrerons pas à la justice le jeune homme brun qu'elle cherche... Il n'y aura pas de scandale...

— Enfin, vous consentez à ne pas m'accuser, me calomnier si, renonçant à prendre la part de ma fortune dissipée dans mon ménage, je ne mets opposition à la somme d'héritage que doit toucher M. le duc... C'est un marché ?

— Non, madame, fit ironiquement Cardenac ; si vous ne consentez pas, cet argent ne servirait qu'à payer les frais de votre condamnation... Légèrement condamnée même, vous êtes perdue... Mieux vaut finir en grande dame ayant un passé galant, et, à cause de cela, séparée de M. le duc.

L'allure de la duchesse était changée, elle regardait autour d'elle avec pitié ; elle s'avança vers Jeannie et lui demanda :

— Tu crois tout cela, Jeannie... Et que devrai-je faire ?...

— Oh ! ne me parlez plus, fit Jeannie, tournant la tête et se penchant vers Andrée.

La duchesse secoua la tête, un sourire amer et

moqueur convulsa ses lèvres, et, les regardant tous, elle dit :

— Vous êtes des lâches et des misérables !... Vous tous, je vous aimais... Il n'y a que lui, ici, qui ait le droit d'être sévère avec moi, parce que je lui ai fait beaucoup de mal... C'est pour lui que je vous obéirai.

Pendant qu'ils se regardaient stupéfaits, elle ouvrit un petit meuble, y prit ce qu'il fallait pour écrire, et donna le reçu et la levée de l'opposition au duc.

— En tout ceci, dit-elle, c'est vous que j'écoute, monsieur. Vous avez dit que j'avais perdu votre vie, vous ajoutez que je peux déshonorer votre nom... Cela est vrai... On ne déshonore pas un homme pour être une détraquée, ayant des idées hors nature... on tache un nom qu'on traîne dans le sang... Vous ne comprenez pas les redoutables passions qui m'étreignent, les amours fauves jamais satisfaites. Il existe des animaux qui se tuent dans le paroxysme de leurs amours. Vous ne me comprenez pas. Je suis un monstre pour vous et je souffre bien, car moi seule aime véritablement. Vous n'aimez pas, vous autres.

Elle se leva, se tordit comme prise d'une crise nerveuse ; elle s'appuya sur le mur pour ne pas tomber. Ses yeux eurent des regards d'une voluptueuse langueur, sa bouche s'entr'ouvrit contractée en disant :

— Aimer ! aimer et mourir !

Puis elle se redressa, respira bruyamment et, les yeux pleins de larmes, dit :

— J'ai fait ce que vous vouliez, vous me permettez de partir ?

Tous les quatre s'étaient rapprochés l'un de l'autre, vivement impressionnés par cette crise qui leur révélait le mal incurable dont la malheureuse était dévorée.

Elle sortit presque en courant. Cardenac dit :

— Laissons-la... Si demain elle disparaît, si elle quitte Paris, vous serez tranquille.

— Elle est terrifiée, elle va se sauver, dit Jeannie.

Le duc dit alors :

— Quoi qu'il arrive, monsieur Cardenac... jamais aucun de nous ne racontera ce qu'il sait?...

— Bien entendu, nous y avons tous intérêt, dit Cardenac... l'affaire de la rue du Cirque est classée.

Découverte, écrasée par les preuves, depuis longtemps devinée lorsqu'elle se croyait certaine de l'impunité, ne trouvant autour d'elle aucune affection, entourée d'ennemis qui avaient comploté sa perte, elle se sauvait désespérée. Dans son costume d'homme, la belle duchesse pouvait courir plus vite sans être remarquée, et elle avait besoin de cette agitation pour satisfaire ses nerfs agités. Elle était navrée, la malheureuse; elle croyait à l'amour de Jeannie, à l'affection de Cardenac... Comme ces gens s'étaient moqués d'elle! Les autres étaient ses ennemis naturels, elle ne s'étonnait pas de leur vengeance.

Elle avait fait le malheur de son mari... Seule, elle pouvait se l'avouer; c'était elle qui, dépravée dans une pension de jeunes filles, puis perdue au couvent, en était sortie pervertie... Elle s'était mariée; son côté fantasque, bohème, avait été jugé par son mari comme une nature d'artiste; il s'était amusé de ses copains étranges, il avait consenti à la mener souper avec des actrices d'avant-scène sous prétexte d'étude de la vie.

Quand il s'était aperçu que la curiosité était de l'appétit, il était trop tard.

Elle avait fait le malheur de cet homme; elle avait traîné son nom dans l'orgie, puis dans le crime.

Ah! celui-là pouvait se plaindre, car, avec la honte, elle lui laissait la misère... Non, elle ne ferait pas cela...

Lorsqu'elle arriva chez elle, rue du Rocher, elle paraissait plus calme; elle dit à sa femme de chambre, qui sourit :

— Je suis lasse, épuisée, ce costume d'homme me déchire la peau. J'ai besoin de vos soins, un bain parfumé et le linge le plus fin...

— Mais madame a marché dans ce costume, elle est crottée...

— Oui, on riait... nous avons couru... aussi je suis épuisée. Vous me ferez ma toilette et mon lit bien doux... bien doux; vous savez, ces draps de velours noir?

— Oui, madame.

Pendant que la femme de chambre, devant qu'on préparait un rendez-vous, souriait en se disposant à faire le lit, Marceline se plaça devant un petit secrétaire en bois de rose et écrivit :

« Lasse d'une vie dans laquelle je ne trouve que des ingrats, blasée sur tout, je veux mourir ! Je veux me tuer comme s'est tuée ma pauvre amie Léone de Myrtille. J'avais juré de ne point parler; aujourd'hui, je dois dire la vérité. Léone avait deux affections : son fiancé, Louis Villars, et moi. La veille de sa mort, elle remit à Louis tous ses bijoux, mentant en disant qu'elle irait le rejoindre pour les lui faire accepter. A moi, elle me remit tous ses titres, ses valeurs, me disant de les garder chez moi, mentant pour me les faire accepter, en disant que me séparant de mon mari, elle comptait vivre avec moi... Le lendemain, on la trouva morte... Je demande pardon à M. le duc de

Fréneuse, mon mari. Je lui donne tout ce que j'ai et je vais me tuer comme Léone.

» Que sa mémoire ne soit plus troublée; elle n'est pas morte d'un crime, elle s'est suicidée.

» MARCELINE. »

Très calme, elle glissa sa lettre sous enveloppe et la plaça sur le guéridon. La femme de chambre rentrait, qui demanda :

— Il faut mettre cette lettre à la poste ?

— Non ! non !... Laissez-la, c'est pour demain... Ma chambre est prête ?

— Oui, madame.

— Occupez-vous de moi.

Elle se dirigea vers son cabinet de toilette, suivie de sa femme de chambre; une autre servante y était et avait préparé le tub. Marceline se jeta sur un canapé et resta pensive pendant qu'on la déshabillait... Lorsqu'elle fut nue, c'est avec bonheur qu'elle se plaça dans le tub, dans la posture de la Vénus accroupie. Sa peau la brûlait, et avec délices elle reçut la pluie d'eau glacée, pendant que l'une des femmes massait ses épaules et ses bras... Puis elle se relevait et alors, de toute sa hauteur, la même servante lui versa de l'eau parfumée. Les deux femmes de chambre l'épongèrent, l'essuyèrent, procédèrent à sa toilette minutieuse; l'une voulut lui glisser une fine chemise de batiste garnie de dentelles, — une chemise diaphane comme une toile d'araignée, — elle s'y refusa, disant qu'elle la revêtirait elle-même, elle se fit mettre des bas de soie de couleur; puis, à leur grande stupéfaction, elle renvoya ses deux femmes de chambre en leur disant :

— C'est bien, laissez-moi. Vous m'éveillerez tarp demain.

— Madame n'attend personne ? fit audacieusement la plus intime des femmes de chambre d'un air étonné.

Marceline ne se fâcha pas ; elle sourit en répondant :

— Je vais me reposer. Vous m'éveillerez demain.

Les deux femmes étant sorties, elle poussa les verrous des portes ; et s'étant assurée que sa lettre était bien au milieu de la table, elle éteignit la bougie du petit salon, entra dans sa chambre à coucher et vint se placer devant la grande glace qui occupait le panneau entre les deux fenêtres. Effrontément nue, elle était superbe, son visage était animé, les joues étaient roses et les yeux avaient leur beau regard de velours auquel rien ne résistait. Elle se regardait en souriant, se parlant comme sans en avoir conscience.

— Oui, tu es belle, tu es la plus belle, et tu sais aimer, toi... tu comprends bien que vivre c'est aimer... Ce n'est pas un vice, c'est une passion, c'est aimer ! aimer jusqu'à la mort !... Ah ! oui, boire la vie sur les lèvres de celle qu'on aime, avoir tout d'elle, son dernier baiser, son dernier mot, son dernier regard... comme toi...

Et elle se pencha sur la glace, ses beaux yeux avaient leur regard langoureux, ses lèvres épaissies baisaient les lèvres qu'offrait le miroir, et, dans le claquement du baiser, elle balbutiait :

— Je t'aime !...

Puis tout à coup, comme folle, éperdue, elle courut se jeter sur le lit, s'y tordant, en exhalant de profonds soupirs ; et elle porta le doigt à sa bouche et glissa entre ses lèvres une perle fine comme une tête d'é-

pingle. Tout aussitôt elle se raidit, fermant à demi les yeux dans un sourire, pâmée... Le corps eut deux tres-saillements, et ce fut tout... Marceline s'éteignit dans une voluptueuse agonie.

Le lendemain, les journaux annonçaient la mort de la duchesse de Freneuse et la révélation faite par elle sur l'affaire de la rue du Cirque... Il n'y avait pas eu crime, mais suicide...

Dans une autre partie du journal, on annonçait le mariage du célèbre confrère Cardenac avec M^{lle} Andrée Perret... Le duc de Freneuse, accompagné de la comtesse Jeannie, partait huit jours après pour la Hollande, afin de recueillir sa part d'héritage.

Et, dans les bureaux, les magistrats chargés de l'affaire de la rue du Cirque disent, en se frottant les mains :

— Eh bien! les journalistes nous plaisanteront-ils encore?... Si on n'a trouvé personne... c'est qu'il n'y avait pas de coupable. Ils en ont la preuve aujourd'hui.

Quod erat demonstrandum.

FIN



TABLE DES MATIERES

	Pages.
Journal du soir	1
Les révélations de Cardenac	35
Les limiers de la police.	71
Jeu d'amour	96
Les bijoux.	150
Un témoin.	181
Retour au pays	215
La cour d'assises.	239
Les craintes de Cardenac.	273
Où reparait le jeune homme brun.	304
Les infidélités de Cardenac.	329
Derniers baisers	352







BIBLIOTECA
M. GAA TATTE